This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

EDWARD LORRAINE WALGER
ΠΑΝΤΑ ῬΕΙ

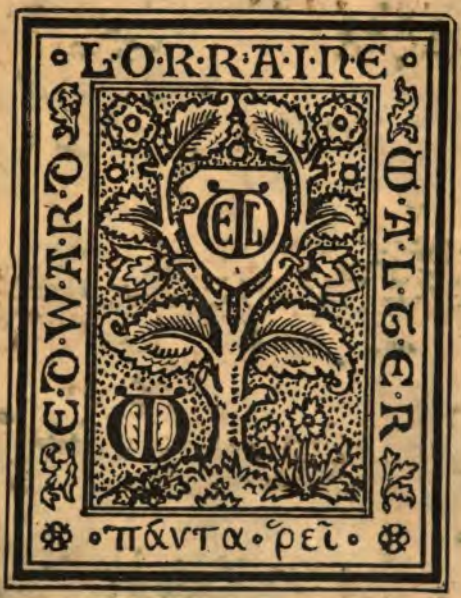
EDWARD LORRAINE WALGER
ΕL
πάντα ῥεῖ

ŒUVRES

COMPLETTES

DE

M. HELVETIUS,

DE

L'HOMME,

DE

SES FACULTÉS

INTELLECTUELLES

ET

DE SON ÉDUCATION.

Ouvrage Posthume de M. HELVÉTIUS.

Honteux de m'ignorer,
Dans mon être, dans moi, je cherche à pénétrer.
VOLTAIRE, Disc. 6. de la nature de l'Homme.

TOME QUATRIEME.

A LONDRES.

M, DCC, LXXXI.

DE

L'HOMME,

DE

SES FACULTÉS

INTELLECTUELLES

ET

DE SON ÉDUCATION.

SECTION V.

Des erreurs & contradictions de ceux qui rapportent à l'inégale perfection des Sens l'inégale ſupériorité des Eſprits.

Mr. Rouſſeau & moi ſommes ſur cette queſtion d'une opinion contraire. Mon objet, en réfutant quelques-unes de ſes idées, n'eſt point la critique de l'Emile. Cet ouvrage eſt à la fois digne de ſon

» leur inſpire. Les défauts dont nous accuſons la » nature ne ſont pas ſon ouvrage, mais le nôtre. » Un propos vicieux eſt dans la bouche d'un en- » fant une herbe étrangere, dont le vent apporte la » graine «.

Dans la premiere de ces citations, M. Rouſſeau croit que c'eſt à l'organiſation que nous devons nos vices, nos paſſions; & par conſéquent nos caracteres.

Dans la ſeconde, au contraire, il croit, (& je le crois comme lui) qu'on naît ſans vices, parce qu'on naît ſans idées; mais par la même raiſon, on naît auſſi ſans vertu. Si le vice eſt étranger à la nature de l'homme, la vertu lui doit être pareillement étrangere. L'un & l'autre ne ſont & ne peuvent être que des acquiſitions * 1. C'eſt pourquoi l'on eſt cenſé ne pouvoir pécher qu'à ſept ans, parce qu'avant cet âge on n'a encore aucune idée préciſe du juſte & de l'injuſte, ni aucune connoiſſance de ſes devoirs envers les hommes.

III. PROPOSITION.

M. Rouſſeau dit, p. 63, T. III. de l'Emile » que » le ſentiment de la juſtice eſt inné dans le cœur de » l'homme ». Il répete, pag. 107 du même volume, » qu'il eſt au fond des ames un principe inné de » vertu & de juſtice «.

IV. PROPOSITION.

Il dit, p. 11, T. III. de l'Emile: » La voix inté- » rieure de la vertu ne ſe fait point entendre au » pauvre * 2 qui ne ſonge qu'à ſe nourrir «. Il ajoute, p. 161, T. IV. ibid.: » Le peuple a peu d'idées de ce

» qui eſt beau & honnête «, & conclut, p. 112, T. III. *ibid.* » qu'avant l'âge de raiſon l'homme fait » le bien & le mal ſans le connoître «.

On voit que ſi dans la III. de ces Propoſitions, M. Rouſſeau croit l'idée de la vertu innée, il la croit acquiſe dans la IV, & il a raiſon. Ce n'eſt qu'une parfaite législation, qui donneroit à tous les hommes une idée parfaite de la vertu, & qui les néceſſiteroit à l'honnêteté.

Tous ſeroient juſtes, ſi le ciel eût, dès le berceau, gravé dans tous les cœurs les vrais principes de la législation; il ne l'a point fait.

Le ciel a donc voulu que les hommes duſſent à leur méditation l'excellence de leurs loix; que la connoiſſance de ces loix fût une acquiſition, & le produit du génie perfectionné par le temps & l'expérience. En effet, dirois-je à M. Rouſſeau, s'il étoit un ſentiment inné de juſtice & de vertu, ce ſentiment, comme celui de la douleur & du plaiſir phyſique, ſeroit commun à tous les hommes, au pauvre comme au riche, au peuple comme au Grand; & l'homme diſtingueroit à tout âge le bien du mal *.

Mais M. Rouſſeau dit, p. 109, T. III d'Emile: » Sans un principe inné de vertu, verroit-on » l'homme juſte & le citoyen honnête concou» rir, à ſon préjudice, au bien public « ? Perſonne, répondrai-je, n'a jamais concouru, à ſon préjudice, au bien public. Le héros citoyen qui riſque ſa vie pour ſe couronner de gloire, pour mériter l'eſtime publique, & pour affranchir ſa patrie de la ſervitude, céde au ſentiment qui lui eſt le plus agréable. Pourquoi ne trouveroit-il pas ſon bonheur dans l'exercice de la vertu, dans l'acquiſition de

l'eſtime publique & des plaiſirs attachés à cette eſtime ? Par quelle raiſon enfin n'expoſeroit-il pas ſa vie pour la patrie, lorſque le matelot & le ſoldat, l'un ſur mer, & l'autre à la tranchée, l'expoſent tous les jours pour un écu ? L'homme honnête qui ſemble concourir, à ſon préjudice, au bien public, n'obéit donc qu'au ſentiment d'un intérêt noble. Pourquoi M. Rouſſeau nieroit-il ici que l'intérêt eſt le moteur unique & univerſel des hommes ? Il en convient en mille endroits de ſes ouvrages. Il dit, p. 73, T. III. de l'Emile : » Un homme a beau faire ſemblant de préférer mon intérêt au ſien propre, de » quelque démonſtration qu'il colore ce menſonge, » je ſuis très-ſûr qu'il en fait un «. Pag. 137, T. I, *ibid :* » Je veux, quand mon éleve s'engage avec moi, » qu'il ait toujours un intérêt préſent & ſenſible à » remplir ſon engagement, & que ſi jamais il y » manque, ce menſonge attire ſur lui des maux qu'il » voie ſortir de l'ordre des choſes «.

Dans cette citation, ſi M. Rouſſeau ſe croit d'autant plus aſſuré de la promeſſe de ſon éleve, que cet éleve a plus d'intérêt à la garder, pourquoi dire, T. I, p. 130 de l'Emile : » Celui qui ne tient que par » ſon profit & ſon intérêt à ſa parole, n'eſt guere » plus lié que s'il n'avoit rien promis «. Cet homme ſans doute ne ſera pas lié par ſa parole, mais par ſon intérêt. Or, ce lien en vaut bien un autre, & M. Rouſſeau n'en doute point, puiſqu'il veut que ce ſoit l'*intérêt qui lie le diſciple à ſa promeſſe*. L'on en eſt, & l'on en ſera toujours d'autant plus exact & fidele obſervateur de ſa parole, qu'on aura plus d'intérêt à la tenir. Quiconque alors y manque, eſt encore plus fou que mal-honnête.

J'avoue qu'il eſt rare de trouver des contradictions ſi palpables dans les principes du même ouvrage. La ſeule maniere d'expliquer ce phénomene moral, c'eſt de convenir que M. Rouſſeau s'eſt moins occupé dans ſon Emile de la vérité de ce qu'il dit, que de la maniere de l'exprimer. Le réſultat de ces contradictions, c'eſt que les idées de la juſtice & de la vertu ſont réellement acquiſes.

CHAPITRE II.

De l'Eſprit & du Talent.

Qu'eſt-ce dans l'homme que l'eſprit ? L'aſſemblage de ſes idées. A quelle ſorte d'eſprit donne-t-on le nom de talent ? A l'eſprit concentré dans un ſeul genre, c'eſt-à-dire, à un grand aſſemblage d'idées de la même eſpece. S'il n'eſt point d'idées innées, (& M. Rouſſeau en convient dans pluſieurs endroits de ſes ouvrages) l'eſprit & le talent ſont donc en nous des acquiſitions, & l'un & l'autre, comme je l'ai déjà dit, ont pour principes générateurs : 1°. la ſenſibilité phyſique. Sans elle nous ne recevrions point de ſenſations : 2°. la mémoire, c'eſt-à-dire, la faculté de ſe rappeller les ſenſations reçues : 3°. l'intérêt que nous avons de comparer nos ſenſations entre elles * 4 ; c'eſt-à-dire, d'obſerver avec attention les reſſemblances & les différences, les convenances & les diſconvenances qu'ont entre eux les objets divers.

C'eſt cet intérêt qui fixe l'attention, & qui, dans les hommes organiſés comme le commun d'entre eux, eſt le principe productif de leur eſprit.

Les talents regardés par quelques-uns comme l'effet d'une aptitude particuliere à tel ou tel genre d'eſprit, ne ſont réellement que le produit de l'attention appliquée aux idées d'un certain genre. Je compare l'enſemble des connoiſſances humaines au clavier d'un orgue. Les divers talents en ſont les tou-

ches; & l'attention miſe en action par l'intérêt, eſt la main qui peut indifféremment ſe porter ſur l'une ou ſur l'autre de ſes touches.

Au reſte, ſi l'on acquiert juſqu'au ſentiment de l'amour de ſoi; ſi l'on ne peut s'aimer qu'on n'ait auparavant éprouvé le ſentiment de la douleur & du plaiſir phyſique; tout eſt donc en nous acquiſition.

Notre eſprit, nos talents, nos vices, nos vertus, nos préjugés & nos caracteres, néceſſairement formés du mêlange de nos idées & de nos ſentiments, ne ſont donc pas l'effet de nos divers tempéraments. Nos paſſions elles-mêmes en ſont dépendantes. Je citerai les peuples du Nord en preuve de cette vérité. Leur tempérament pituiteux & phlegmatique eſt, dit-on, l'effet particulier de la nature de leur climat & de leur nourriture; cependant ils ſont auſſi ſuſceptibles d'orgueil, d'envie, d'ambition, d'avarice, de ſuperſtition, que les peuples ſanguins (1) & bilieux du Midi * 5. Ouvre-t-on l'hiſtoire, on voit les peuples tout-à-coup changer de caractere, ſans qu'il ſoit arrivé de changement dans la nature de leurs climats ou de leur nourriture.

J'ajouterai même que ſi *tous les caracteres*, comme le prétend M. Rouſſeau, p. 109. T. v. de l'Héloïſe, *étoient bons & ſains en eux-mêmes*, cette bonté univerſelle, & par conſéquent indépendante de la diverſité des tempéraments, prouveroit contre ſon opinion. Plût au ciel que la bonté fût le partage de

(1) Ce fait prouve clairement que les paſſions citées ci-deſſus ne ſont pas l'effet de la diverſité de nos tempéraments, mais, comme je l'ai dit, de l'amour du pouvoir.

l'homme ! C'eſt à regret que, ſur ce point, je ſuis encore d'un avis contraire à M. Rouſſeau. Quel plaiſir pour moi de trouver tous les hommes bons ! Mais en leur perſuadant qu'ils ſont tels, je ralentirois leur ardeur pour le devenir. Je les dirois bons, & les rendrois méchants.

Eſt-on honnête ? Sert-on ſon ſouverain ? Mérite-t-on ſa confiance, lorſqu'on lui cache la miſere de ſes peuples ? Non : mais lorſqu'on la lui fait connoître, & qu'on lui montre les moyens de la ſoulager. Qui trompe les hommes, n'eſt point leur ami. Où ſont donc ceux des rois ? Quel courtiſan eſt toujours vrai avec ſon prince ? Quel homme l'eſt toujours avec lui-même ? Le faux brave dit tous les individus courageux, pour être cru lui-même tel ; & c'eſt quelquefois le Sathesburiſte le plus frippon qui ſoutient le plus vivement la bonté originelle des hommes.

Quant à moi, je ne les entretiendrai pas, à cet égard, dans une ſécurité funeſte. Je ne leur répéterai point ſans ceſſe qu'ils ſont bons. Le légiſlateur moins en garde contre le vice négligeroit l'établiſſement des loix propres à les réprimer ; je ne commettrai point le crime de leſe-humanité ; j'oſerai dire la vérité, en montrant que, ſur ce point, M. Rouſſeau n'eſt pas plus d'accord avec lui-même que ſur les précédents.

CHAPITRE III.

De la bonté de l'Homme au berceau.

Je vous aime, ô mes concitoyens! & mon premier desir est de vous être utile. J'envie sans doute vos suffrages : mais voudrois-je devoir au mensonge & votre estime & vos éloges? Mille autres vous tromperont; je ne serai point leur complice. Les uns vous diront bons, & flatteront le desir que vous avez de vous croire tels; ne les en croyez pas. Les autres vous diront méchants; ils vous mentiront pareillement, vous n'êtes ni l'un ni l'autre. Nul individu ne naît bon : nul individu ne naît méchant. Les hommes sont l'un ou l'autre, selon qu'un intérêt conforme ou contraire les réunit ou les divise * 6. Des philosophes croient les hommes nés dans l'état de guerre; le desir commun de posséder les mêmes choses, les arme, disent-ils, dès le berceau les uns contre les autres.

L'état de guerre sans doute suit de près l'instant de leur naissance; la paix entre eux est peu durable; cependant ils ne naissent point ennemis. La bonté ou la méchanceté est en eux un accident : c'est le produit de leurs loix bonnes ou mauvaises. Ce qu'on appelle dans l'homme la bonté ou le sens moral, est sa bienveillance pour les autres, & cette bienveillance est toujours en lui proportionnée à l'utilité dont ils lui sont. Je préfere mes concitoyens aux étrangers, & mon ami à mes concitoyens. Le

bonheur de mon ami ſe réfléchit ſur moi. S'il devient plus riche & plus puiſſant, je participe à ſa richeſſe & à ſa puiſſance ; la bienveillance pour les autres eſt donc l'effet de l'amour de nous-mêmes. Or, ſi l'amour de ſoi, comme je l'ai prouvé, Section IV, eſt en nous l'effet néceſſaire de la faculté de ſentir, notre amour pour les autres, quoi qu'en diſent les Shaftesburiſtes, eſt donc pareillement l'effet de cette même faculté.

Qu'eſt-ce, en effet, que cette bonté originelle, ou ce ſens moral tant vanté par les Anglois (1)? Quelle idée nette ſe former d'un pareil ſens (2), & ſur quel fait en fonder l'exiſtence? Sur ce qu'il eſt des hommes bons? Mais il en eſt auſſi d'envieux & de menteurs : *Omnis homo mendax.* Dira-t-on, en conſéquence, que ces hommes ont en eux un ſens immoral d'envie, ou un ſens mentitif. Rien de plus abſurde que cette philoſophie théologique de Shaf-

(1) C'eſt ſur une obſervation conſtante & générale qu'eſt fondé ce proverbe : *Mal d'autrui n'eſt que ſonge.* L'expérience ne prouve donc pas que les hommes ſoient ſi bons.

(2) Admet-on un ſens moral? Pourquoi pas un ſens algébrique ou chymique? Pourquoi créer dans l'homme un ſixieme ſens? Seroit-ce pour lui donner des idées plus nettes de la morale? Mais qu'eſt-ce que la morale? *La ſcience des moyens inventés par les hommes pour vivre entre eux de la maniere la plus heureuſe poſſible.* Que le puiſſant ne s'oppoſe point à ſes progrès ; cette ſcience ſe perfectionnera proportionnellement aux lumieres que les peuples acquerront. On veut que la morale ſoit l'œuvre de Dieu ; mais elle fait en tout pays partie de la légiſlation

tesbury, & cependant la plupart des Anglois en ſont amateurs, comme les François l'étoient jadis de leur muſique ; tandis qu'aucun étranger ne peut comprendre l'une, & écouter l'autre.

Selon leurs philoſophes, l'homme indifférent, l'homme aſſis dans ſon fauteuil deſire le bien des autres. Mais en tant qu'indifférent, l'homme ne deſire, & ne peut même rien deſirer ; l'état de deſir & d'indifférence eſt contradictoire. Peut-être même cet état de parfaite indifférence eſt-il impoſſible. L'expérience m'apprend que l'homme ne naît ni bon ni méchant : ſon bonheur n'eſt pas néceſſairement attaché au malheur d'autrui. Au contraire dans toute ſaine éducation, l'idée de ma propre félicité ſera toujours plus ou moins étroitement liée dans ma mémoire à celle de mes concitoyens : Et le deſir de l'une produira en moi le deſir de l'autre. D'où il réſulte que l'amour du prochain n'eſt dans

---

des peuples. Or, la législation eſt des hommes. Si Dieu eſt réputé l'auteur de la morale, c'eſt qu'il l'eſt de la raiſon humaine, & que la morale eſt l'œuvre de cette raiſon. Identifier Dieu & la morale c'eſt être idolâtre, c'eſt diviniſer l'ouvrage des hommes. Ils ont fait des conventions. La morale n'eſt que le recueil de ces conventions. Le véritable objet de cette ſcience eſt la félicité du plus grand nombre : *Salus populi ſuprema lex eſto.* Si la morale des peuples produit ſi ſouvent l'effet contraire, c'eſt que le Puiſſant en dirige tous les préceptes à ſon avantage particulier ; c'eſt qu'il ſe répete toujours : *Salus gubernantium ſuprema lex eſto.* C'eſt qu'enfin la morale de la plupart des nations n'eſt plus maintenant que le recueil des moyens employés & des préceptes dictés par le Puiſſant, pour affermir ſon autorité, & pouvoir être impunément injuſte.

chaque individu qu'un effet de l'amour de lui-même. Auſſi les plus bruyants prôneurs de la bonté originelle (1) n'ont-ils pas toujours été les plus zélés bienfaiteurs de l'humanité.

Se fût-il agi du ſalut de l'Angleterre ? Pour la ſauver, dit-on, le pareſſeux Shaftesbury, cet ardent apôtre du beau moral, ne ſe fût pas fait porter juſqu'au parlement. Ce n'eſt point le ſens du beau moral, c'eſt l'amour de la gloire & de la patrie qui forme les Horace, les Brutus & les Scævola (2). Les philoſophes Anglois me répéteroient en vain que le beau moral eſt un ſens qui, ſe développant avec le fœtus de l'homme, le rend dans un temps marqué, compatiſſant aux maux de ſes ſemblables. Je puis me former une idée de mes cinq ſens, & des organes qui les conſtituent ; mais j'avoue que je n'ai plus d'idées d'un ſens moral, que d'un éléphant & d'un château moral *. 7 ?

Entend-on par ce mot de ſens moral, le ſentiment de compaſſion éprouvé à la vue d'un malheureux ? Mais pour compâtir aux maux d'un homme, il faut d'abord ſavoir qu'il ſouffre, &, pour cet effet, avoir ſenti la douleur. Une compaſſion ſur parole en ſuppoſe encore la connoiſſance : d'ailleurs, quels ſont les maux auxquels, en général, on

(1) Les romanciers du beau moral ignorent ſans doute le mépris que doit avoir pour leur roman quiconque, en qualité de miniſtre, de lieutenant de police, & d'homme public, eſt à portée de connoître l'humanité.

(2) Ce ſyſtême ſi vanté du beau moral n'eſt au fond que le ſyſtême des idées innées détruit par Locke, & redonné de nouveau ſous un nom & une forme différente.

ſe montre le plus ſenſible ? Ce ſont ceux qu'on a ſoufferts le plus impatiemment, & dont le ſouvenir, en conſéquence, eſt le plus habituellement préſent à notre mémoire. La compaſſion n'eſt donc point en nous un ſentiment inné.

Qu'éprouvai-je à la préſence d'un malheureux ? Une émotion forte. Qui la produit ? Le ſouvenir des douleurs auxquelles l'homme eſt ſujet, & auxquelles je ſuis moi-même expoſé * 8. Cette idée me trouble, m'importune, & tant que cet infortuné eſt en ma préſence, je ſuis triſtement affecté. L'ai-je ſecouru, ne le vois-je plus, le calme renaît inſenſiblement dans mon ame, parce qu'en proportion de ſon éloignement le ſouvenir des maux que me rappelloit ſa préſence, s'eſt inſenſiblement effacé. Quand je m'attendriſſois ſur lui, c'étoit donc ſur moi-même que je m'attendriſſois. Quels ſont, en effet, les maux auxquels je compatis le plus ? Ce ſont, comme je l'ai déjà dit, non-ſeulement ceux que j'ai ſenti, mais ceux que je puis ſentir encore : ces maux plus préſents à ma mémoire me frappent le plus fortement. Mon attendriſſement pour les douleurs d'un infortuné eſt toujours proportionné à la crainte que j'ai d'être affligé des mêmes douleurs. Je voudrois, s'il étoit poſſible, en anéantir en lui juſqu'au germe : je m'affranchirois en même temps de la crainte d'en éprouver de pareilles. L'amour des autres ne ſera jamais dans l'homme qu'un effet de l'amour de lui-même * 9, & par conſéquent de ſa ſenſibilité phyſique. En vain M. Rouſſeau répete-t-il ſans ceſſe *que tous les hommes ſont bons & tous les premiers mouvements de la nature droits.* La néceſſité des loix eſt la preuve du contraire. Que ſup-

poſe cette néceſſité ? Que ce ſont les divers intérêts de l'homme qui le rendent méchant ou bon, & que le ſeul moyen de former des citoyens vertueux, c'eſt de lier l'intérêt particulier à l'intérêt public.

Au reſte, quel homme moins perſuadé que M. Rouſſeau de la bonté originelle des caracteres. Il dit, p. 179, T. I. de l'Emile : » Tout homme qui ne » connoît point la douleur, ne connoît, ni l'at- » tendriſſement de l'humanité, ni la douceur de » la commiſération : ſon cœur n'eſt ému de rien; » il n'eſt point ſociable : c'eſt un monſtre avec » ſes ſemblables. Il ajoute, p. 220, T. II. *ibid.* Rien, » ſelon moi, de plus beau & de plus vrai que cette » maxime, *on ne plaint jamais dans autrui que les* » *maux dont on ne ſe croit pas ſoi-même exempt ;* » & c'eſt pourquoi, ajoute-t-il, le prince eſt ſans » pitié pour ſes ſujets, le riche eſt dur avec le pau- » vre, & le noble avec le rôturier.

D'après ces maximes, comment ſoutenir la bonté originelle de l'homme, & prétendre que *tous les caracteres ſont bons ?*

La preuve que l'humanité n'eſt dans l'homme que l'effet du ſouvenir des maux qu'il connoît ou par lui-même * 10, ou par les autres, c'eſt que de tous les moyens de le rendre humain & compâtiſſant, le plus efficace eſt de l'habituer dès ſa plus tendre jeuneſſe à s'identifier avec les malheureux, & à ſe voir en eux. Quelques-uns ont, en conſéquence, traité la compaſſion de foibleſſe. Qu'on lui donne tel nom qu'on voudra, cette foibleſſe ſera toujours à mes yeux la premiere des vertus * 11 ; parce qu'elle contribuera toujours le plus au bonheur de l'humanité.

J'ai

J'ai prouvé que la compaſſion n'eſt ni un *ſens moral*, ni un *ſentiment inné*, mais un pur effet de l'amour de ſoi. Que s'enſuit-il ? Que c'eſt ce même amour diverſement modifié, ſelon l'éducation différente qu'on reçoit, les circonſtances & les poſitions où le haſard nous place, qui nous rend humain ou dur ; que les hommes ne naiſſent point compâtiſſants, mais que tous peuvent le devenir, & le ſeront, lorſque les loix, la forme du gouvernement & l'éducation les rendront tels.

O vous ! à qui le ciel confie la puiſſance légiſlative, que votre adminiſtration ſoit douce, que vos loix ſoient ſages ; & vous aurez pour ſujets des hommes humains, vaillants & vertueux ! Mais ſi vous altérez, ou ces loix, ou cette ſage adminiſtration, ces vertueux citoyens mourront ſans poſtérité, & vous n'aurez près de vous que des méchants ; parce que vos loix les auront rendus tels. L'homme indifférent au mal par ſa nature, ne s'y livre pas ſans motifs. L'homme heureux eſt humain ; c'eſt le lion repu.

Malheur au prince qui ſe fie à la bonté originelle des caracteres * 12. M. Rouſſeau la ſuppoſe : l'expérience le dément. Qui la conſulte, apprend que l'enfant noie des mouches * 13, bat ſon chien, étouffe ſon moineau, & que, né ſans humanité, l'enfant a tous les vices de l'homme.

Le puiſſant eſt ſouvent injuſte ; l'enfant robuſte l'eſt de même. N'eſt-il pas contenu par la préſence du maître ; à l'exemple du puiſſant, il s'approprie par la force le bonbon ou le bijou de ſon camarade ; il fait pour une poupée, pour un hochet, ce que l'âge mûr fait pour un titre ou un ſceptre. La

maniere uniforme d'agir de ces deux âges a fait dire à M. de la Mothe :

C'eſt que déjà l'enfant eſt homme,
Et que l'homme eſt encore enfant.

C'eſt ſans raiſon qu'on ſoutient la bonté originelle des caracteres. J'ajouterai même que dans l'homme, la bonté & l'humanité ne peuvent être l'ouvrage de la nature, mais uniquement celui de l'éducation.

CHAPITRE IV.

L'Homme de la nature doit être cruel.

Que nous préſente le ſpectacle de la nature ? une multitude d'êtres deſtinés à s'entre-dévorer. L'homme en particulier, diſent les anatomiſtes, a la dent de l'animal carnacier. Il doit donc être vorace, & par conſéquent cruel & ſanguinaire ; d'ailleurs, la chair eſt pour lui l'aliment le plus ſain, le plus conforme à ſon organiſation. Sa conſervation, comme celle de preſque toutes les eſpeces d'animaux, eſt attachée à la deſtruction des autres. Les hommes répandus par la nature dans de vaſtes forêts, ſont d'abord chaſſeurs.

Plus rapprochés les uns des autres, & forcés de trouver leur nourriture dans un plus petit eſpace, le beſoin les fait *paſteurs*. Plus multipliés encore, ils deviennent enfin *cultivateurs*. Dans toutes ces diverſes poſitions, l'homme eſt le deſtructeur né des animaux, ſoit pour ſe repaître de leur chair, ſoit pour défendre contre eux le bétail, les fruits, grains & légumes néceſſaires à ſa ſubſiſtance.

L'homme de la nature eſt ſon boucher, ſon cuiſinier ; ſes mains ſont toujours ſouillées de ſang. Habitué au meurtre, il doit être ſourd au cri de la pitié. Si le cerf aux abois m'émeut ; ſi ſes larmes font couler les miennes ; ce ſpectacle ſi touchant par ſa nouveauté, eſt agréable au Sauvage que l'habitude y endurcit.

La mélodie la plus agréable à l'inquiſiteur ſont les hurlements de la douleur ; il rit près du bûcher où l'hérétique expire. Cet inquiſiteur, aſſaſſin autoriſé par la loi, conſerve même au ſein des villes la férocité de l'homme de la nature. Plus on ſe rapproche de cet état, plus on s'accoutume au meurtre, moins il coûte. Pourquoi le dernier boucher eſt-il au défaut de bourreau, forcé d'en remplir les fonctions ? C'eſt que ſa profeſſion le rend impitoyable. Celui qu'une bonne éducation n'accoutume pas à voir dans les maux d'autrui, ceux auxquels il eſt lui-même expoſé, ſera toujours dur & ſouvent ſanguinaire ; le peuple l'eſt ; il n'a pas l'eſprit d'être humain. C'eſt, dit-on, la curioſité qui l'entraîne à Tyburn, ou à la Greve : oui, la premiere fois ; s'il y retourne, il eſt cruel. Il pleure aux exécutions, il eſt ému ; mais l'homme du monde pleure à la tragédie, & la repréſentation lui en eſt agréable.

Qui ſoutient la bonté originelle des hommes, veut les tromper. Faut-il qu'en humanité, comme en religion, il y ait tant d'hypocrites & ſi peu de vertueux ? Prendra-t-on pour bonté naturelle dans l'homme les égards qu'une crainte reſpective inſpire à deux êtres à peu près égaux en forces ? L'homme policé lui-même n'eſt-il plus retenu par cette crainte ; il devient cruel & barbare.

Qu'on ſe rappelle le tableau d'un champ de bataille au moment qui ſuit la victoire ; lorſque la plaine eſt encore jonchée de morts & de mourants ; lorſque l'avarice & la cupidité portent leurs regards avides ſur les vêtements ſanglants des victimes encore palpitantes du bien public ; lorſque ſans pitié pour des malheureux, dont elles redoublent les ſouffrances, elles s'en approchent, & les dépouillent.

Les larmes, le visage effrayant de l'angoise, le cri aigu de la douleur, rien ne les touche; aveugles aux pleurs de ces infortunés, elles sont sourdes à leurs gémissements.

Tel est l'homme aux champs de la Victoire. Est-il plus humain sur les *trônes* d'Orient * 14, d'où il commande aux loix? Quel usage y fait-il de sa puissance? S'occupe-t-il de la félicité des peuples? Soulage-t-il leurs besoins? Allege-t-il le poids de leurs fers? L'Orient est-il libre & déchargé du joug insupportable du despotisme? Chaque jour, au contraire, ce joug s'appesantit. C'est sur la crainte qu'il inspire, c'est sur les barbaries exercées sur des esclaves tremblants, que le despote mesure sa gloire & sa grandeur. Chaque jour est marqué par l'invention d'un supplice nouveau & plus cruel. Qui plaint les peuples en sa présence est son ennemi, & qui donne à ce sujet, *des conseils à son maître, lave*, dit le poëte Saadi, *ses mains dans son propre sang.*

Indifférent au malheur des Romains, Arcade uniquement occupé de la poule qu'il nourrit, est forcé par les Barbares d'abandonner Rome: il se retire à Ravennes, y est poursuivi par l'ennemi; une seule armée lui reste, il la leur oppose. Elle est attaquée, battue; on lui en apprend la défaite. En proie, lui dit-on, à l'avarice & à la cruauté du vainqueur, Rome est pillée, les citoyens fuient nuds; ils n'ont le temps de rien emporter. Arcade impatient interrompt le récit; a-t-on, dit-il, sauvé ma poule?

Tel est l'homme ceint de la couronne du despotisme ou des lauriers de la victoire * 15. Affranchi de la crainte des loix ou des représailles, ses injus-

tices n'ont d'autre mesure que celle de sa puissance. Que devient donc cette bonté originelle que tantôt M. Rousseau suppose dans l'homme, & que tantôt il lui refuse.

Qu'on ne m'accuse pas de nier l'existence des hommes bons. Il en est de tendres, de compatissants aux maux de leurs semblables ; mais l'humanité est en eux l'effet de l'éducation, & non de la nature.

Nés parmi les Iroquois, ces mêmes hommes en eussent adopté les coutumes barbares & cruelles. Si M. Rousseau est encore sur ce point contradictoire à lui-même, c'est que ses principes sont en contradiction avec ses propres expériences ; c'est qu'il écrit tantôt d'après les uns, tantôt d'après les autres.

CHAPITRE V.

M. Rouſſeau croit tour-à-tour l'éducation utile & inutile.

I. PROPOSITION.

MR. Rouſſeau dit, p. 109, T. V. de l'Héloïſe: » L'éducation gêne de toutes parts la nature, efface » les grandes qualités de l'ame pour en ſubſtituer de » petites & d'apparentes, qui n'ont nulle réalité «. Ce fait admis, rien de plus dangereux que l'éducation. Cependant, dirai-je à M. Rouſſeau, ſi telle eſt ſur nous la force de l'inſtruction, qu'elle ſubſtitue des petites qualités aux grandes que nous tenons de la nature, & qu'elle change ainſi nos caracteres en mal; pourquoi cette même inſtruction ne ſubſtitueroit-elle pas de grandes qualités aux petites que nous aurions reçues de cette même nature, & ne changeroit-elle pas ainſi nos caracteres en bien? L'héroïſme des républiques naiſſantes prouve la poſſibilité de cette métamorphoſe.

II. PROPOSITION.

M. Rouſſeau, p. 121, T. V. *ibid.* fait dire à Volmar: » Pour rendre mes enfants dociles, ma femme » a ſubſtitué au joug de la diſcipline un joug plus » inflexible, celui de la néceſſité «. Mais ſi dans l'éducation l'on peut faire uſage de la néceſſité, & ſi ſon pouvoir eſt irréſiſtible, on peut donc corriger

les défauts des enfants, en changer les caracteres, & les changer en bien.

Dans l'une de ces deux propoſitions, M. Rouſſeau eſt donc non-ſeulement en contradiction avec lui-même, mais encore avec l'expérience.

Quels hommes, en effet, ont donné les plus grands exemples de vertu ? Sont-ce ces Sauvages du Nord ou du Midi, ces Lapons, ces Papoux ſans éducation, ces hommes, pour ainſi dire, de la nature, dont la langue n'eſt compoſée que de cinq ou ſix ſons ou cris ? Non ſans doute. La vertu conſiſte dans le ſacrifice de ce qu'on appelle ſon intérêt à l'intérêt public. De pareils ſacrifices ſuppoſent les hommes déjà raſſemblés en ſociétés, & les loix de ces ſociétés perfectionnées à un certain point. Où trouve-t-on des héros ? Chez des peuples plus ou moins policés. Tels ſont les Chinois, les Japonois, les Grecs, les Romains, les Anglois, les Allemands, les François, &c.

Quel ſeroit dans toute ſociété l'homme le plus déteſtable ? L'homme de la nature, qui n'ayant point fait de convention avec ſes ſemblables, n'obéiroit qu'à ſon caprice & au ſentiment actuel qui l'inſpire.

III. PROPOSITION.

Après avoir répété que l'*éducation efface les grandes qualités de l'ame*, imagineroit-on que M. Rouſſeau, p. 192, T. IV. de l'Emile, diviſe les hommes en deux claſſes ; *l'une, de gens qui penſent ; l'autre, de gens qui ne penſent pas* ? Différence, ſelon lui, entiérement dépendante de la différence de l'éducation. Quelle contradiction frappante ! Eſt-il plus d'accord avec lui-même, lorſqu'après avoir regardé

l'esprit comme un pur effet de l'organisation, & avoir, en conséquence, déclamé contre toutes sortes d'instructions, il fait le plus grand cas de celle des Spartiates, qui commençoit à la mamelle. Mais, dira-t-on, en s'opposant, en général, à toute instruction, l'objet de M. Rousseau est simplement de soustraire la jeunesse au danger d'une mauvaise éducation. Tout le monde est de son avis, & convient que, *mieux vaut refuser toute éducation aux enfants, que de leur en donner une mauvaise.* Ce n'est donc pas sur une vérité aussi triviale que peut insister M. Rousseau. Une preuve du peu de liaison de ses idées sur cet objet, c'est qu'en plusieurs autres endroits de ses ouvrages il consent qu'on donne quelques instructions aux enfants, pourvu, dit-il, qu'elles ne soient pas prématurées. Ici il est encore contradictoire à lui-même.

IV. PROPOSITION.

Il dit, p. 153, T. V. de l'Héloïse : » La marche de » la nature est la meilleure; il faut sur-tout ne la pas » contraindre par une éducation prématurée «. Mais s'il est une éducation prématurée, c'est sans contredit celle des nourrices. Il faudroit donc qu'elles n'en donnassent aucune à leurs nourrissons. Voyons si c'est l'opinion constante de M. Rousseau.

V. PROPOSITION.

Il dit, T. V, p. 135 & 136. *ibid :* » Les nourrices » devroient, dès l'âge le plus tendre, réprimer dans » les enfants le défaut de la criaillerie : la même » cause qui rend l'enfant criard à trois ans, le rend » mutin à douze, querelleur à vingt, impérieux à

» trente, & insupportable toute sa vie «. M. Rousseau avoue donc ici que les nourrices peuvent *réprimer* dans les enfants le défaut de la criaillerie. Les enfants au berceau sont donc déjà susceptibles d'instructions. S'ils le sont; pourquoi, dès le plus bas âge, ne pas commencer leur éducation? Par quelle raison en hasarder le succès, en se donnant à la fois & les défauts de l'enfant & l'habitude de ces défauts à combattre? Pourquoi ne se hâteroit-on pas d'étouffer dans ses passions encore foibles le germe des plus grands vices? M. Rousseau ne doute point à cet égard du pouvoir de l'éducation.

VI. PROPOSITION.

Il dit, T. V, p. 158, *ibid:* » Une mere un peu vi» gilante tient dans ses mains les passions de ses en» fants «. Elle y tient donc aussi leur caractere. Qu'est-ce en effet qu'un caractere? Le produit d'une volonté vive & constante, par conséquent d'une passion forte. Mais si la mere peut tout sur celle de ses fils, elle peut tout sur leur caractere. Qui peut disposer de la cause, est le maître de l'effet.

Pourquoi Julie, toujours contraire à elle-même, répete-t-elle sans cesse qu'elle met peu d'importance à l'instruction de ses enfants, & qu'elle en abandonne le soin à la nature, lorsque dans le fait, *il n'est point d'éducation*, si je l'ose dire, *plus éducation que la sienne;* & qu'enfin, en ce genre, elle ne laisse, pour ainsi dire, rien à faire à la nature.

C'est avec plaisir que je saisis cette occasion de louer M. Rousseau: ses vues sont quelquefois extrêmement fines. Les moyens employés par Julie pour l'instruction de ses fils sont souvent les meilleurs pos-

fibles. Tous les hommes, par exemple, ſont ſinges & imitateurs; le vice ſe gagne par contagion. Julie le ſait, & veut, en conſéquence que tous, juſqu'à ſes domeſtiques, concourent par leur exemple & leurs diſcours à inſpirer à ſes enfants les vertus qu'elle deſire en eux. Mais un pareil plan d'inſtruction eſt-il praticable dans la maiſon paternelle? J'en doute: & ſi de l'aveu de Julie, un ſeul valet brutal ou flatteur ſuffit pour gâter toute une éducation (1), où trouver des domeſtiques tels que l'exi-

(1) D'après cet aveu de Julie, croiroit-on que M. Rouſſeau me reproche de trop donner à l'éducation.

Deux hommes, dit-il, du même état ne reçoivent-ils » pas à peu près les mêmes inſtructions, & néanmoins » quelle différence n'apperçoit-on pas entre leurs eſprits? » Pour expliquer cette différence, ſuppoſera-t-on, ajoute-» t-il, p. 114, T. v de l'Héloïſe, que certains objets ont » agi ſur l'un & non pas ſur l'autre? Que de petites cir-» conſtances les ont frappés diverſement, ſans qu'ils s'en » ſoient apperçus? Tous les raiſonnements ne ſont que » des ſubtilités «. Mais, répondrai-je à M. Rouſſeau, aſſurer que le caractere brutal ou flatteur d'un domeſtique ſuffit pour gâter toute une éducation; qu'un éclat de rire indiſcret (p. 216, T. I. de l'Emile) peut retarder de ſix mois une éducation, c'eſt convenir que ces mêmes petites circonſtances, pour leſquelles vous affectez tant de mépris, ſont quelquefois de la plus grande importance, & que l'éducation, par conſéquent, ne peut préciſément être la même pour deux hommes. Or, comment ſe peut-il, après avoir ſi authentiquement reconnu l'influence des plus petites cauſes ſur l'éducation, que M. Rouſſeau compare (p. 113 & 114, T. v. de l'Héloïſe) les raiſonnements faits à ce ſujet à ceux des aſtrologues? » Pour expliquer,

ge ce plan d'inſtruction ? Au reſte, ce qui paroît impoſſible à l'éducation particuliere, l'eſt-il à l'éducation publique ?

» dit-il, comment les hommes, qui ſemblent nés ſous le » même aſpect du ciel, éprouvent des fortunes très-dif- » férentes, ces aſtrologues nient que les hommes ſoient » nés préciſément au même inſtant *a*. Mais, repliquera-t-on à M. Rouſſeau, ce n'eſt point dans cette négation que conſiſte l'erreur des aſtrologues. Dire que les aſtres dans un inſtant, quelque petit qu'il ſoit, parcourent un eſpace plus ou moins grand proportionnément à la viteſſe plus ou moins grande avec laquelle ils ſe meuvent, c'eſt une vérité mathématique. Aſſurer que, faute d'une pendule aſſez juſte, ou d'une obſervation aſſez exacte, deux hommes qu'on croit nés dans le même inſtant, n'ont cependant pas vu le jour dans le moment où les aſtres étoient préciſément dans la même poſition les uns à l'égard des autres, c'eſt ſouvent un doute aſſez bien fondé. Mais croire, ſans aucune preuve, que les aſtres influent ſur le ſort & le caractere des hommes, c'eſt une ſottiſe, & c'eſt celle des aſtrologues.

CHAPITRE VI.

De l'heureux uſage qu'on peut faire dans l'éducation publique de quelques idées de M. Rouſſeau.

Dans l'éducation particuliere on n'a pas le choix du maître. L'excellent eſt rare ; il doit être cher ; & peu de particuliers ſont aſſez riches pour le bien payer. Il n'en eſt pas de même dans une éducation publique. Le gouvernement paye-t-il libéralement les inſtituteurs ; leur marque-t-il une certaine conſidération ; rend-il enfin leur place honorable (1) ? Il les rend généralement deſirables. Le gouvernement alors a le choix ſur un ſi grand nombre d'hommes éclairés, qu'il en trouve toujours de propres à remplir les places qu'il leur deſtine. En tous les genres c'eſt la diſette des récompenſes qui produit celle des talents.

(1) Que faut-il, dit M. Rouſſeau, pour qu'un enfant apprenne ? Qu'il ait intérêt d'apprendre. Que faut-il pour qu'un maître perfectionne ſa méthode d'enſeigner ? Qu'il ait pareillement intérêt de la perfectionner. Mais pour s'occuper d'un travail ſi pénible, il faut qu'il eſpere une récompenſe conſidérable. Or, peu de peres ſont aſſez riches pour réaliſer ſon eſpoir, & payer noblement ſes ſervices. Le prince ſeul, en honorant les places d'inſtituteurs, en y attachant des appointemens honnêtes, peut à la fois inſpirer aux gens de mérite le deſir de les mériter, & de les obtenir.

Mais dans le plan d'éducation proposé par M. Rousseau, quel doit être le premier soin des maîtres ? L'éducation des domestiques destinés à servir les enfants. Ces domestiques élevés, alors les maîtres d'après leur propre expérience & celle de leurs prédécesseurs, peuvent s'attacher à perfectionner les méthodes de l'instruction.

Ces maîtres sont-ils chargés d'inspirer à leurs disciples les goûts, les idées, les passions les plus conformes à l'intérêt général ? Ils sont en présence de l'élève forcés de porter sur leurs démarches, leur conduite & leurs discours, une attention impossible à soutenir long-temps ; c'est tout le plus, s'ils peuvent quatre ou cinq heures par jour supporter une telle contrainte. Aussi n'est-ce que dans les colleges où les maîtres se relaient successivement qu'on peut faire usage de certaines vues, de certaines idées répandues dans l'Emile & l'Héloïse. Le possible dans une maison publique d'instruction, cesse de l'être dans la maison paternelle.

A quel âge commencer l'éducation des enfants ? Si l'on en croit M. Rousseau, p. 116. T. v. de l'Héloïse, *ils sont jusqu'à dix ou douze ans sans jugement.* Jusqu'à cet âge toute éducation est donc inutile. L'expérience, il est vrai, est sur ce point en contradiction avec cet auteur. Elle nous apprend que l'enfant discerne au moins confusément au moment même qu'il sent, qu'il juge avant douze ans des distances, des grandeurs, de la dureté, de la mollesse des corps ; de ce qui l'amuse ou l'ennuie ; de ce qui est bon ou mauvais au goût ; qu'enfin il sait avant douze ans une grande partie de la langue usuelle, & connoît déjà les mots propres à exprimer

ſes idées. D'où je conclus que l'intention de la nature n'eſt pas, comme le dit l'auteur d'Emile, que le corps ſe fortifie avant que l'eſprit s'exerce; mais que l'eſprit s'exerce à meſure que le corps ſe fortifie. M. Rouſſeau ne paroît pas là-deſſus bien aſſuré de la vérité de ſes raiſonnements; auſſi avoue-t-il, p. 259. Tome I. de l'Emile: » Qu'il eſt ſouvent en » contradiction avec lui-même; mais, ajoute-t-il, » cette contradiction n'eſt que dans les mots «. J'ai déjà fait voir qu'elle eſt dans les choſes; & l'auteur m'en fournit une nouvelle preuve dans le même endroit de ſon ouvrage. » Si je regarde, dit-il, » les enfants comme incapables de raiſonnement (1), » c'eſt qu'on les fait raiſonner ſur ce qu'ils ne com- » prennent pas «. Mais il en eſt à cet égard de l'homme fait comme de l'enfant; l'un & l'autre raiſonnent mal ſur ce qu'ils n'entendent pas. L'on peut même aſſurer que ſi l'enfant eſt auſſi capable de l'étude des langues que l'homme fait, il eſt auſſi ſuſceptible d'attention, & peut également appercevoir les reſſemblances & les différences, les convenances & les diſconvenances qu'ont entre eux les objets divers, & par conſéquent raiſonner également juſte.

Quelles ſont d'ailleurs les expériences ſur leſquelles ſe fonde M. Rouſſeau pour aſſurer, p. 203, T. I. de l'Emile, » que ſi l'on pouvoit amener un éleve

(1) » La prétendue incapacité des jeunes gens pour le » raiſonnement, dit à ce ſujet St. Réal, eſt plutôt une » condeſcendance pour le maître que pour le diſciple. Les » maîtres ne ſachant pas les faire raiſonner, ont un intérêt » de les en dire incapables «.

» sain & robuste à l'âge de dix ou douze ans, sans » qu'il pût distinguer sa main droite de la gauche, » & sans savoir ce que c'est qu'un livre, les yeux » de son entendement s'ouvriroient tout-à-coup aux » leçons de la raison «.

Je ne conçois pas, je l'avoue, pourquoi l'enfant en verroit mieux, s'il n'ouvroit, qu'à dix ou douze ans *les yeux de son entendement*. Tout ce que je sais, c'est que l'attention d'un enfant livré jusqu'à douze ans à la dissipation, est très-difficile à fixer; c'est que le savant lui-même distrait trop longtemps de ses études, ne s'y remet pas sans peine. Il en est de l'esprit comme du corps; l'on ne rend l'un attentif, & l'autre souple que par un exercice continuel. L'attention ne devient facile que par l'habitude.

Mais on a vu des hommes triompher dans un âge mûr des obstacles qu'une longue inapplication met à l'acquisition des talents.

Un desir excessif de la gloire peut sans doute opérer ce prodige. Mais quel concours, quelle réunion rare de circonstances pour allumer un tel desir. Doit-on compter sur ce concours, & tout attendre d'un miracle? Le parti le plus sûr est d'habituer de bonne heure les enfants à la fatigue de l'attention. Cette habitude est l'avantage le plus réel qu'on retire maintenant des meilleures études; mais que faire pour rendre les enfants attentifs? Qu'ils aient intérêt à l'être. C'est pour cet effet qu'on a quelquefois recours au châtiment * 16. La crainte engendre l'attention, & si l'on a d'ailleurs perfectionné les méthodes de l'instruction, cette attention est peu pénible.

Mais

Mais ces méthodes ſont-elles faciles à perfectionner ?

Que dans une ſcience abſtraite telle, par exemple, que la morale, on faſſe remonter un enfant des idées particulieres aux générales ; qu'on attache des idées nettes & préciſes aux divers mots qui compoſent la langue de cette ſcience, l'étude en deviendra facile. Par quelle raiſon, obſervateur exact de l'eſprit humain, ne diſpoſeroit-on pas les études, de maniere que l'expérience fût l'unique, ou du moins le premier des maîtres, & que dans chaque ſcience le diſciple s'élevât toujours des ſimples ſenſations aux idées les plus compoſées ? Cette méthode une fois adoptée, les progrès de l'éleve ſeroient plus rapides, ſa ſcience plus aſſurée, l'étude pour lui moins pénible, lui deviendroit moins odieuſe, & l'éducation enfin pourroit plus ſur lui.

Répéter que *l'enfance & la jeuneſſe ſont ſans jugement*, c'eſt le propos des vieillards de la comédie. La jeuneſſe réfléchit moins que la vieilleſſe, parce qu'elle ſent plus, parce que tous les objets nouveaux pour elle lui font une impreſſion plus forte. Mais ſi la force de ſes ſenſations la diſtrait de la méditation, leur vivacité grave plus profondément dans ſon ſouvenir les objets qu'un intérêt quelconque doit lui faire un jour comparer entre eux.

CHAPITRE VII.

Des prétendus avantages de l'âge mûr sur l'adolescence.

L'Homme fait plus que l'adolescent ; il a plus de faits dans sa mémoire : mais a-t-il plus de capacité d'apprendre, plus de force d'attention, plus d'aptitude à raisonner ? Non : c'est au sortir de l'enfance, c'est dans l'âge des desirs & des passions que les idées, si je l'ose dire, poussent le plus vigoureusement. Il en est du printemps de la vie, comme du printemps de l'année. La seve alors monte avec force dans les arbres, se répand dans leurs branches, se partage dans leurs rameaux, se porte à leurs extrémités, les ombrages de feuilles, les pare de fleurs & en noue les fruits. C'est dans la jeunesse de l'homme que se nouent pareillement en lui les pensées sublimes qui doivent un jour le rendre célebre.

Dans l'été de sa vie ses idées se mûrissent ; dans cette saison l'homme les compare, les unit entre elles, en composent un grand ensemble. Il passe dans ce travail, de la jeunesse à l'âge mûr, & le public qui récolte alors le fruit de ses travaux, regarde les dons de son printemps comme un présent de son automne (1). L'homme est-il jeune ? C'est alors qu'en

(1) Dans la premiere jeunesse, c'est au desir de la gloire, quelquefois à l'amour des femmes, qu'on doit le goût vif

total il eſt le plus parfait * 17; qu'il porte en lui plus d'eſprit de vie, & qu'il en répand davantage ſur ce qui l'entoure.

Conſidérons les empires où l'ame du prince, devenue celle de ſa nation, lui communique le mouvement & la vie; où, ſemblable à la fontaine d'Alcinoüs, dont les eaux jailliſſoient dans l'enceinte du palais, & ſe diſtribuoient enſuite par cent canaux dans la capitale. L'eſprit du ſouverain eſt par le canal des Grands pareillement tranſmis aux ſujets. Qu'arrive-t-il? C'eſt qu'en ces empires où tout émane du monarque, le moment de ſa jeuneſſe eſt communément celui où la nation eſt la plus floriſſante. Si la fortune, à l'exemple des coquettes, ſemble fuir les cheveux gris, c'eſt qu'alors l'activité des paſſions abandonne le prince * 18, & que l'activité eſt la mere des ſuccès.

A meſure que la vieilleſſe approche, l'homme moins attaché à la terre, eſt moins fait pour la gouverner. Il ſent chaque jour décroître en lui le ſentiment de ſon exiſtence; le principe de ſon mouvement s'exhale. L'ame du monarque s'engourdit, & ſon engourdiſſement ſe communiquant à ſes ſujets, ils perdent leur audace, leur énergie, & l'on redemande en vain à la vieilleſſe de Louis XIV, les lauriers qui couronnoient ſa jeuneſſe.

Veut-t-on ſavoir ce que l'éducation peut ſur l'enfance; ouvrons le Tome V. de l'Héloïſe, & rapportons-nous-en à Julie ou à M. Rouſſeau lui-même.

---

pour l'étude; & dans un âge plus avancé, ce n'eſt qu'à la force de l'habitude qu'on doit la continuité de ce même goût.

Il y dit (1), » que les enfants de Julie dont l'ai-
» né (2) a six ans, lisent déjà passablement; qu'il
» sont déjà dociles (3); qu'ils sont accoutumés au
» refus (4); que Julie a détruit en eux la cause de
la criaillerie (5); qu'elle a écarté de leur ame le
» mensonge, la vanité, la colere & l'envie (6) «.

Que Julie ou M. Rousseau regardent, s'ils le veulent, ces instructions comme simplement préparatoires, le nom ne fait rien à la chose. Toujours est-il vrai qu'à six ans, il est peu d'éducation plus avancée. Quels progrès plus étonnants encore M. Rousseau, p. 132, T. II. d'Emile, ne fait-il pas faire à son éleve? » Par le moyen, dit-il, de mon
» éducation, quelles grandes idées je vois s'arranger
» dans la tête d'Emile! Quelle netteté de judicaire!
» Quelle justesse de raison! Homme supérieur, s'il
» ne peut élever les autres à sa mesure, il sait s'a-
» baisser à la leur. Les vrais principes du juste, les
» vrais modeles du beau, tous les rapports moraux
» des êtres, toutes les idées de l'ordre se gravent
» dans son entendement «.

Si tel est l'Emile de M. Rousseau, personne ne lui contestera la qualité d'homme supérieur. Cependant cet éleve, T. II, p. 302, » n'avoit reçu de la na-
» ture que de médiocres dispositions à l'esprit «.

Sa supériorité, comme le soutient M. Rousseau, n'est donc pas en nous l'effet de la perfection plus ou moins grande de nos organes, mais de notre éducation.

Qu'on ne s'étonne point des contradictions de ce

(1) Pag. 159. (2) Pag. 148. (3) Pag. 120. (4) Pag. 132. (5) Pag. 135 & 136. (6) Pag. 123.

célebre écrivain. Ses obſervations ſont preſque toujours juſtes, & ſes principes preſque toujours faux & communs; de-là ſes erreurs. Peu ſcrupuleux examinateur des opinions généralement reçues, le nombre de ceux qui les adoptent, lui en impoſe. Et quel philoſophe porte toujours ſur ces opinions l'œil ſévere de l'examen? La plupart des hommes ſe répetent: ce ſont des voyageurs qui, les uns d'après les autres, donnent la même deſcription des pays qu'ils ont rapidement parcourus, ou même qu'ils n'ont jamais vus.

Dans les anciennes ſalles de ſpectacle, il y avoit, dit-on, beaucoup d'échos artificiels placés de diſtance en diſtance, & peu d'acteurs ſur la ſcene. Or, ſur le théatre du monde le nombre de ceux qui penſent par eux-mêmes eſt pareillement très-petit, & le nombre des échos très-grand; l'on eſt par-tout étourdi du bruit de ces échos. Je n'appliquerai pas cette comparaiſon à M. Rouſſeau; mais j'obſerverai que s'il n'eſt pas de génie dans la compoſition duquel il n'entre ſouvent beaucoup de ouidire, c'eſt l'un de ces ouï-dire, qui, ſans doute, a fait croire à M. Rouſſeau, » qu'avant dix ou douze » ans, les enfants étoient entiérement incapables & » de raiſonnement & d'inſtruction «.

CHAPITRE VIII.

Des éloges donnés par M. Rouſſeau à l'ignorance.

Celui qui, par fois, regarde la diverſité des eſprits & des caracteres comme l'effet de la diverſité des tempéraments (1), & qui, perſuadé que l'éducation *ne ſubſtitue que de petites qualités aux grandes données par la nature*, croit, en conſéquence, l'éducation nuiſible * 19, doit auſſi, par fois, ſe faire l'apologiſte de l'ignorance. Auſſi, dit M. Rouſſeau, p. 163. T. v. de l'Héloïſe : » Ce n'eſt point des livres » que les enfants doivent tirer leurs connoiſſances ; » les connoiſſances, ajoute-t-il, ne s'y trouvent » pas «. Mais ſans livres, les ſciences & les arts euſſent-ils jamais atteint un certain degré de perfection ? Pourquoi n'apprendroit-on pas la géométrie dans les Euclides & les Clairauts ; la médecine dans les Hypocrates & les Boerhaaves ; la guerre dans les Céſars, les Feuquieres & les Montecuculis ; le droit civil dans les Domats ; enfin la poli-

(1) Si les caracteres étoient l'effet de l'organiſation, il y auroit en tout pays un certain nombre d'hommes de caractere. Pourquoi n'en voit-on communément que dans les pays libres ? C'eſt, dit-on, que ces pays ſont les ſeuls où les caracteres puiſſent ſe développer. Mais le moral pourroit-il s'oppoſer au développement d'une cauſe phyſique ? Eſt-il quelque maxime morale qui faſſe fondre une loupe ?

tique & la morale dans des hiſtoriens tels que les Tacites, les Humes, les Polybes, les Machiavels? Pourquoi, non content de mépriſer les lettres, M. Rouſſeau ſemble-t-il inſinuer que l'homme vertueux de ſa nature, doit ſes vices à ſes connoiſſances? » Peu m'importe, dit Julie, p. 158 & 159. T. v. » *ibid.* que mon fils ſoit ſavant: il me ſuffit qu'il ſoit » ſage & bon «. Mais les ſciences rendent-elles le citoyen vicieux? L'ignorant eſt-il le meilleur * 20 & le plus ſage des hommes? Si l'eſpece de probité néceſſaire pour n'être pas pendu exige peu de lumieres, en eſt-il ainſi d'une probité fine & délicate? Quelle connoiſſance des devoirs patriotiques cette probité ne ſuppoſe-t-elle pas? Parmi les ſtupides, j'ai vu des hommes bons, mais en petit nombre. J'ai vu beaucoup d'huitres & peu qui renferment des perles. On n'a point obſervé que les peuples les plus ignorants fuſſent toujours les plus heureux, les plus doux & les plus vertueux * 21.

Au nord de l'Amérique, une guerre inhumaine arme perpétuellement les ignorants Sauvages les uns contre les autres. Ces Sauvages, cruels dans leurs combats, ſont plus cruels encore dans leurs triomphes. Quel traitement attendent leurs priſonniers? La mort dans des ſupplices abominables. La paix le calumet en main a-t-elle ſuſpendu la fureur de deux peuples Sauvages; quelles violences n'exercent-t-ils pas ſouvent dans leurs propres peuplades? Combien de fois a-t-on vu le meurtre, la cruauté, la perfidie encouragée par l'impunité * 22, y marcher le front levé?

Par quelle raiſon, en effet, l'homme ſtupide des bois, ſeroit-il plus vertueux que l'homme éclairé des

villes ? Par-tout les hommes naiſſent avec les mêmes beſoins & le même deſir de les ſatisfaire. Ils ſont les mêmes au berceau, & s'ils different entre eux, c'eſt lorſqu'ils entrent plus avant dans la carriere de la vie.

Les beſoins, dira-t-on, d'un peuple Sauvage, ſe réduiſent aux ſeuls beſoins phyſiques ; ils ſont en petit nombre. Ceux d'une nation policée, au contraire, ſont immenſes. Peu d'hommes y ſont expoſés aux rigueurs de la faim ; mais que de goûts & de deſirs n'ont-ils pas à ſatisfaire ? Et dans cette multiplicité de goûts, que de germes de querelles, de diſcuſſions & de vices ! Oui : mais auſſi que de loix & de police pour les réprimer !

Au reſte, les grands crimes ne ſont pas toujours l'effet de la multitude de nos deſirs. Ce ne ſont pas les paſſions multipliées, mais les paſſions fortes qui ſont fécondes en forfaits. Plus j'ai de deſirs & de goûts, moins ils ſont ardents. Ce ſont des torrents d'autant moins gonflés & dangereux dans leur cours, qu'ils ſe partagent en plus de rameaux. Une paſſion forte eſt une paſſion ſolitaire qui concentre tous nos deſirs en un ſeul point. Telles ſont ſouvent en nous les paſſions produites par des beſoins phyſiques.

Deux nations ſans arts & ſans agriculture ſont-elles quelquefois expoſées au tourment de la faim ? Dans cette faim, quel principe d'activité. Point de lac poiſſonneux, point de forêt giboyeuſe, qui ne devienne entre elles un germe de diſcuſſion & de guerre. Le poiſſon & le gibier ceſſe-t-il d'être abondant ? Chacune défend le lac ou le bois qu'elle s'approprie, comme le laboureur l'entrée du champ prêt à moiſſonner.

La faim se renouvelle plusieurs fois le jour, & par cette raison, devient dans le Sauvage un principe plus actif que ne l'est chez un peuple policé la variété de ses goûts & de ses desirs. Or, l'activité dans le Sauvage est toujours cruelle, parce qu'elle n'est pas contenue par la loi. Aussi proportionnément au nombre de ses habitans, se commet-il au nord de l'Amérique plus de cruautés & de crimes, que dans l'Europe entiere. Sur quoi donc fonder l'opinion de la vertu & du bonheur des Sauvages?

Le dépeuplement des contrées septentrionales si souvent ravagées par la famine, prouveroit-il que les Samoïedes soient plus heureux que les Hollandois? Depuis l'invention des armes à feu & le progrès de l'art militaire * 23, quel état que celui de l'Eskimau! A quoi doit-il son existence? A la pitié des nations européennes. Qu'il s'éleve quelque démêlé entre elles & lui, le peuple sauvage est détruit. Est-ce un peuple heureux que celui dont l'existence est aussi incertaine?

Quand le Huron ou l'Iroquois seroit aussi ignorant que M. Rousseau le desire, je ne l'en croirois pas plus fortuné. C'est à ses lumieres, c'est à la sagesse de sa législation qu'un peuple doit ses vertus, sa prospérité, sa population & sa puissance. Dans quel moment les Russes devinrent-ils redoutables à l'Europe? Lorsque le Czar les eut forcé de s'éclairer * 24, M. Rousseau, T. III, p. 39 de l'Emile, » veut absolument que les arts, les sciences, la » philosophie, & les habitudes qu'elle engendre, » changent bientôt l'Europe en désert * 25, & » qu'enfin les connoissances corrompent les mœurs «. Mais sur quoi fonde-t-il cette opinion? Pour soutenir de bonne foi ce paradoxe, il faut n'avoir jamais

porté ſes regards ſur les empires de Conſtantinople, d'Iſpahan, de Déli, de Méquinès, enfin ſur aucun de ces pays où l'ignorance eſt également encenſée & dans les moſquées & dans les palais.

Que voit-on ſur le trône ottoman ? Un ſouverain dont le vaſte empire n'eſt qu'une vaſte lande, dont toutes les richeſſes & tous les ſujets raſſemblés, pour ainſi dire, dans une capitale immenſe, ne préſentent qu'un vain ſimulacre de puiſſance, & qui maintenant ſans force pour réſiſter à l'attaque d'un ſeul des princes chrétiens, échoueroit devant le rocher de Malthe, & ne jouera peut-être plus de rôle en Europe.

Quel ſpectacle offre la Perſe ? Des habitants épars dans de vaſtes régions infeſtées de brigands, & vingt tyrans qui, le fer en main, ſe diſputent des villes en cendres & des champs ravagés.

Qu'apperçoit-on dans l'Inde, dans ce climat le plus favoriſé de la nature ? Des peuples pareſſeux, avilis par l'eſclavage, & qui, ſans amour du bien public, ſans élévation d'ame, ſans diſcipline, ſans courage, végetent ſous le plus beau ciel du monde * 26 ; des peuples enfin dont toute la puiſſance ne ſoutient pas l'effort d'une poignée d'Européens. Tel eſt dans une grande partie de l'Orient l'état des peuples ſoumis à cette ignorance ſi vantée.

M. Rouſſeau croit-il réellement que les empires que je viens de citer ſoient plus peuplés que la France, l'Allemagne, l'Italie, la Hollande, &c. Croit-il les peuples ignorants de ces contrées plus vertueux & plus fortunés que la nation éclairée & libre de l'Angleterre ? Non ſans doute. Il ne peut ignorer des faits connus du petit-maître le plus ſuperficiel, & de la caillette la plus diſſipée.

CHAPITRE IX.

Quels motifs ont pu engager M. Rouſſeau à ſe faire l'apologiſte de l'ignorance.

C'eſt à M. Rouſſeau à nous éclairer ſur ce point. » Il n'eſt point, dit-il, p. 30. T. III. de l'Emile, de » philoſophe qui, venant à connoître le vrai & le » faux, ne préférât le menſonge qu'il a trouvé à » la vérité, découverte par un autre. Quel eſt, » ajoute-t-il, le philoſophe qui, pour ſa gloire, ne » tromperoit pas volontiers le genre humain « ?

M. Rouſſeau ſeroit-il ce philoſophe * 27 ? Je ne me permets pas de le penſer. Au reſte, s'il croyoit qu'un menſonge ingénieux pût à jamais immortaliſer le nom de ſon inventeur, il ſe tromperoit (1); le vrai ſeul a des ſuccès durables. Les lauriers dont l'erreur quelquefois ſe couronne n'ont qu'une verdure éphémere.

Qu'une ame vile, un eſprit trop foible pour atteindre au vrai, avance ſciemment un menſonge; il obéit à ſon inſtinct : mais qu'un philoſophe puiſſe ſe faire l'apôtre d'une erreur qu'il ne prend pas pour la vérité (2) même; j'en doute : & mon garant eſt

(1) J'en excepte cependant les menſonges religieux.

(2) L'homme, je le ſais, n'aime point la vérité pour la vérité même. Il rapporte tout à ſon bonheur. Mais s'il le place dans l'acquiſition d'une eſtime publique & durable, il eſt évident, puiſque cette eſpece d'eſtime eſt attachée à

irrécusable; c'est le desir que tout auteur a de l'estime publique & de la gloire. M. Rousseau la cherche sans doute, mais c'est en qualité d'orateur, non de philosophe. Aussi de tous les hommes célebres, est-il le seul qui se soit élevé contre la science * 28. La mépriſe-t-il en lui? Manqueroit-il d'orgueil? Non; mais cet orgueil fut aveugle un moment. Sans doute qu'en se faisant l'apologiste de l'ignorance, il s'est dit à lui-même:

» Les hommes, en général, sont paresseux, par » conséquent ennemis de toute étude qui les force » à l'attention.

» Les hommes sont vains, par conséquent ennemis de tout esprit supérieur.

» Les hommes médiocres enfin ont une haine secrete pour les savants & pour les sciences. Que » j'en persuade l'inutilité, je flatterai la vanité du » stupide: je me rendrai cher aux ignorants; je serai leur maître, eux mes disciples, & mon nom » consacré par leurs éloges, remplira l'univers. Le » moine lui-même se déclarera pour moi * 29. L'homme ignorant & crédule est l'homme du moine. » La stupidité publique fait sa grandeur. D'ailleurs, » quel moment plus favorable à mon projet? En » France, tout concourt à dépriser les talents. Si » j'en profite, mes ouvrages deviennent célebres «.

Mais cette célébrité doit-elle être durable? L'au-

---

la découverte de la vérité, qu'il est par la nature même de sa passion forcé de n'aimer & de ne rechercher que le vrai. Un nom célebre qu'on doit à l'erreur est un prestige de gloire qui se détruit aux premiers rayons de la raison & de la vérité.

teur de l'Emile a-t-il pu ſe le promettre ? ignore-t-il qu'il s'opere une révolution ſourde & perpétuelle dans l'eſprit & le caractere des peuples, & qu'à la longue, l'ignorance ſe décrédite elle-même * 30.

Quel moyen de faire long-temps illuſion à l'Europe ? L'expérience apprend à ſes peuples que le Génie, les lumieres & les connoiſſances ſont les vrais ſources de leur puiſſance, de leur proſpérité, de leurs vertus. Que leur foibleſſe & le malheur eſt, au contraire, toujours l'effet d'un vice dans le gouvernement, par conſéquent, de quelque ignorance dans le légiſlateur. Les hommes ne croiront donc jamais les ſciences & les lumieres vraiment nuiſibles.

Mais dans le même ſiecle, l'on a vu quelquefois les arts & les ſciences ſe perfectionner & les mœurs ſe corrompre. J'en conviens, & je n'ignore avec quelle adreſſe l'ignorance, toujours envieuſe, profite de ce fait pour imputer aux ſciences une corruption de mœurs entiérement dépendante d'une autre cauſe.

CHAPITRE X.

Des cauſes de la décadence d'un Empire.

L'introduction & la perfection des arts & des ſciences dans un empire n'en occaſionnent pas la décadence. Mais les mêmes cauſes qui y accélerent le progrès des ſciences, y produiſent quelquefois les effets les plus funeſtes.

Il eſt des nations où, par un ſingulier enchaînement de circonſtances, le germe productif des arts & des ſciences ne ſe développe qu'au moment même où les mœurs ſe corrompent. Un certain nombre d'hommes ſe raſſemble pour former une ſociété. Ces hommes fondent une nouvelle ville; leurs voiſins la voient s'élever d'un œil jaloux. Les habitants de cette ville, forcés d'être à la fois laboureurs & ſoldats, ſe ſervent tour-à-tour de la bêche & de l'épée. Quelles ſont dans ce pays la ſcience & la vertu de néceſſité? La ſcience militaire & la valeur; elles y ſont les ſeules honorées. Toute autre ſcience, toute autre vertu y eſt inconnue; tel fut l'état de Rome naiſſante, lorſque foible, lorſqu'environnée de peuples belliqueux, elle ne ſoutenoit qu'à peine leurs efforts.

Sa gloire, ſa puiſſance, s'étendirent par toute la terre. Mais Rome acquit l'une & l'autre avec lenteur; il lui fallut des ſiecles de triomphes pour s'aſſervir ſes voiſins. Or, ces voiſins aſſervis, ſi les guerres civiles dûrent, par la forme de ſon gouvernement, ſuccéder aux guerres étrangeres, comment

imaginer que des citoyens engagés alors dans des partis différents en qualité de chefs ou de soldats, que des citoyens sans cesse agités de craintes ou d'espérances vives, puissent jouir du loisir & de la tranquillité qu'exige l'étude des sciences.

En tout pays où ces événements s'enchaînent & se succédent, le seul instant favorable aux lettres est malheureusement celui où les guerres civiles, les troubles, les factions s'éteignent; où la liberté expirante succombe comme du temps d'Auguste sous les efforts du despotisme (1). Cette époque précede de peu celle de la décadence d'un empire. Cependant les arts & les sciences y fleurissent. Il est deux causes de cet effet.

La premiere est la force des passions; dans les premiers moments de l'esclavage, les esprits encore vivifiés par le souvenir de leur liberté perdue, sont dans une agitation assez semblable à celle des eaux après la tourmente. Le citoyen brûle encore du desir de s'illustrer, mais sa position a changé. Il ne peut élever son buste à côté de celui des Timoléon, des Pélopidas & des Brutus. Ce n'est plus à titre de destructeur des tyrans, de vengeur de la liberté que son nom peut parvenir à la postérité. Sa statue ne peut être placée qu'entre celle des Homere, des Epicure, des Archimede, &c. Il le sent, & s'il n'est plus qu'une sorte de gloire à laquelle il puisse prétendre; si les lauriers des Muses sont les seuls dont

(1) Il en fut de même en France, lorsque le Cardinal de Richelieu eut désarmé le peuple, les Grands, & se les fut asservis. Ce fut alors que les arts & les sciences y fleurirent.

il puisse se couronner, c'est dans l'arène des arts & des sciences qu'il descend pour les disputer, & c'est alors qu'il s'éleve des hommes illustres en tous les genres.

La seconde de ces causes est l'intérêt qu'ont alors les souverains d'encourager les progrès de ces mêmes sciences. Au moment où le despotisme s'établit, que desire le monarque ? D'inspirer l'amour des arts & des sciences à ses sujets. Que craint-il ? Qu'ils ne portent les yeux sur leurs fers ; qu'ils ne rougissent de leur servitude, & ne tournent encore leurs regards vers la liberté. Il veut donc leur cacher leur avilissement ; il veut occuper leur esprit. Il leur présente à cet effet de nouveaux objets de gloire. Hypocrite amateur des sciences, il marque d'autant plus de considération à l'homme de génie qu'il a plus besoin de ses éloges.

Les mœurs d'une nation ne changent point au moment même de l'établissement du despotisme. L'esprit des citoyens est libre quelque temps après que leurs mains sont liées. Dans ces premiers instants, les hommes célebres conservent encore quelque crédit sur une nation. Le despote les comble donc de faveurs pour qu'ils le comblent de louanges, & les grands talents se sont trop souvent prêtés à cet échange ; ils ont trop souvent été panégyristes de l'usurpation & de la tyrannie.

Quels motifs les y déterminent ? Quelquefois la bassesse, & souvent la reconnoissance (1). Il en faut

(1) Les gens de lettres ont à se reprocher d'avoir loué dans le Cardinal de Richelieu le plus mauvais des citoyens ; convenir

convenir : toute grande révolution dans un empire en impose à l'imagination, & suppose dans celui qui l'opere quelque grande qualité, ou du moins quelque vice brillant, que l'étonnement ou la reconnoissance peut métamorphoser en vertu *31.

Telle est, au moment de l'établissement du despotisme, la cause productrice des grands talents dans les sciences & les arts. Ce premier moment passé, si ce même pays devient stérile en hommes de cette espece *32, c'est que le despote, plus assuré sur son trône, n'a plus d'intérêt de les protéger. Aussi dans les états, le regne des arts & des sciences ne s'étend guere au delà d'un siecle ou deux. L'aloès est chez tous les peuples l'emblême de la production des sciences. Il emploie cent ans à fortifier ses racines; il se prépare cent ans à pousser sa tige; le siecle écoulé, il s'éleve, s'épanouit en fleurs, & meurt.

Si dans chaque empire les sciences pareillement ne poussent, si je l'ose dire, qu'un jet, & disparoissent ensuite; c'est que les causes propres à produire des hommes de génie, ne s'y développent communément qu'une fois. C'est au plus haut période de sa grandeur qu'une nation porte ordinairement les fruits de la science & des arts. Trois ou quatre générations d'hommes illustres se sont-elles écoulées? Les peuples, dans cet intervalle, ont changé de mœurs; ils se sont façonnés à la servitude; leur ame a perdu son énergie; nulle passion forte ne la met en action: Le despote n'excite plus le citoyen

le fauteur du despotisme, l'homme qui féconda les semences des maux actuels de l'empire françois.

à la pourſuite d'aucune eſpece de gloire. Ce n'eſt plus le talent qu'il honore, c'eſt la baſſeſſe : & le génie, s'il en eſt encore en ces pays, vit & meurt inconnu à ſa propre patrie. C'eſt l'oranger qui fleurit, parfume l'air, & meurt dans un déſert.

Le deſpotiſme qui s'établit, laiſſe tout dire, pourvu qu'on le laiſſe tout faire. Mais le deſpotiſme affermi défend de parler, de penſer & d'écrire. Alors les eſprits tombent dans l'apathie. Le génie enchaîné y traîne peſamment ſes fers ; il ne vole plus ; il rampe ; les ſciences ſont négligées ; l'ignorance eſt en honneur * 33, & tout homme de ſens déclaré ennemi de l'état. Dans un royaume d'aveugles quel citoyen ſeroit le plus odieux ? Le clairvoyant. Dans l'empire de l'ignorance, le même ſort attend le citoyen éclairé. La preſſe en eſt d'autant plus gênée, que les vues du miniſtre ſont plus courtes. Sous le regne d'un Antonin, on oſe tout dire, tout penſer, tout écrire, & l'on ſe tait ſous les autres regnes.

L'eſprit du prince s'annonce toujours par l'eſtime & la conſidération qu'il marque aux talents (1). Les arts & les ſciences ſont la gloire d'une nation ; ils ajoutent à ſon bonheur. C'eſt donc au ſeul deſpotiſme, intéreſſé d'abord à les protéger, & non aux ſciences mêmes, qu'il faut attribuer la décadence des empires. Le ſouverain d'une nation puiſſante a-t-il

(1) De trois choſes, diſoit Matthias, roi d'Hongrie, que doit ſe propoſer un prince ; la premiere eſt d'être juſte ; la ſeconde de vaincre ſes ennemis ; la troiſieme de récompenſer les lettres, & d'honorer les hommes célebres.

ceint la couronne du pouvoir arbitraire ? Cette nation s'affoiblit de jour en jour.

La pompe d'une cour orientale peut ſans doute en impoſer au vulgaire : il peut croire la force de l'empire égale à la magnificence de ſes palais ; le ſage en juge autrement. C'eſt ſur cette même magnificence qu'il en meſure la foibleſſe. Il ne voit dans le luxe impoſant au milieu duquel eſt aſſis le deſpote, que la ſuperbe, la riche & la funebre décoration de la mort ; qu'un catafalque faſtueux, au centre duquel eſt un cadavre froid & ſans vie, une cendre inanimée ; enfin un fantôme de puiſſance prêt à diſparoître devant l'ennemi qui la mépriſe. Une grande nation où s'eſt enfin établi le pouvoir deſpotique, eſt comparable au chêne que les ſiecles couronnent. Son tronc majeſtueux, la groſſeur de ſes branches, annoncent encore quelle fut ſa force & ſa grandeur premiere ; il ſemble être encore le monarque des forêts : mais ſon véritable état eſt celui de dépériſſement : ſes branches dépouillées de feuilles, privées de l'eſprit de vie & demi-pourries, ſont chaque année briſées par les vents.

CHAPITRE XI.

La culture des arts & des ſciences dans un Empire deſpotique en retarde la ruine.

C'eſt au moment que le deſpotiſme entiérement affermi, réduit, comme je l'ai dit, les peuples en eſclavage; c'eſt lorſqu'il éteint en eux tout amour de la gloire, qu'il étend par-tout les ténebres de l'ignorance, qu'un empire ſe précipite à ſa ruine * 30. Cependant, ſi comme l'obſerve M. Saurin, l'étude des ſciences & la douceur des mœurs qu'elles inſpirent, temperent quelque temps la violence du pouvoir arbitraire, les ſciences, loin de hâter, retardent donc la chûte des états.

La digue des ſciences, il eſt vrai, ne ſoutient pas long-temps l'effort d'un pouvoir à qui tout cede, & qui détruit & les trônes les plus ſolides & les empires les plus puiſſants : mais du moins n'y peut-on imputer aux ſciences la corruption des mœurs. Les ſciences n'engendrent point les malheurs publics, proportionnés dans chaque état à l'accroiſſement du pouvoir arbitraire. Par quelle raiſon, en effet, les arts & les ſciences corromproient-elles les mœurs * 35, & énerveroient-elles le courage? Qu'eſt-ce qu'une ſcience? C'eſt un recueil d'obſervations faites, ſi c'eſt en méchanique, ſur la maniere d'employer les forces mouvantes; ſi c'eſt en géométrie, ſur le rapport des grandeurs entre elles,

si c'est en chirurgie, sur l'art de panser & de guérir les plaies; si c'est enfin en législation, sur les moyens les plus propres à rendre les hommes heureux & vertueux. Pourquoi ces divers recueils d'observations en énerveroient-ils le courage? Ce fut la science de la discipline qui soumit l'univers aux Romains. Ce fut donc en qualité de savants qu'ils dompterent les nations. Aussi lorsque pour s'attacher la milice, & s'en assurer la protection, la tyrannie eut été contrainte d'adoucir la sévérité de la discipline militaire; lors qu'enfin la science en fut presque entiérement perdue, ce fut alors que, vaincus à leur tour, les vainqueurs du monde subirent, en qualité d'ignorants, le joug des peuples du Nord.

On forgeoit à Sparte des casques, des cuirasses, des épées bien trempées. Cet art en suppose une infinité d'autres (1), & les Spartiates n'en étoient

(1) Les arts de luxe, dit-on, énervent le courage. Mais qui leur ferme l'entrée d'un état? Est-ce l'ignorance? Non: c'est la pauvreté ou le partage à peu près égal des richesses nationales. A Sparte, quel citoyen eût acheté une boîte émaillée? Le trésor public n'eût pas suffi pour la payer. Nul bijoutier ne se fût donc point établi à Lacédémone: il y fût mort de faim. Ce n'est point l'ouvrier de luxe qui vient corrompre les mœurs d'un peuple; mais la corruption des mœurs de ce peuple qui appelle à lui l'ouvrier du luxe. En tout genre de commerce, c'est la demande qui précede l'offre.

D'ailleurs, si le luxe, comme je l'ai déjà dit, est l'effet du partage trop inégal des richesses nationales, il est évident que les sciences n'ayant aucune part à ce inégal partage, ne peuvent être regardées comme la cause du

pas moins vaillants. Céſar, Caſſius & Brutus étoient éloquents, ſavants & braves. L'on exerçoit à la fois en Grece & ſon eſprit & ſon corps. La molleſſe eſt fille de la richeſſe & non des ſciences. Lorſqu'Homere verſifioit l'Illiade, il avoit pour contemporains les graveurs du bouclier d'Achille. Les arts avoient donc alors atteint en Grece un certain degré de perfection, & cependant l'on s'y exerçoit encore aux combats du Ceſte & de la Lutte.

En France ce ne ſont point les ſciences qui rendent la plupart des officiers incapables des fatigues de la guerre, mais la molleſſe de leur éducation. Qu'on refuſe du ſervice à quiconque ne peut faire certaines marches, ſoulever certains poids, & ſupporter certaines fatigues, le deſir d'obtenir des emplois militaires, arrachera les François à la molleſſe : ils voudront être hommes : leurs mœurs & leur éducation changeront. L'ignorance produit l'imperfection des loix ; & leur imperfection les vices des peuples ; les lumieres produiſent l'effet contraire. Auſſi n'a-t-on jamais compté parmi les corrupteurs des mœurs ce Licurgue, ce ſage qui parcourut tant de contrées pour puiſer dans les entretiens des philoſophes les connoiſſances qu'exigeoit l'heureuſe réforme des loix de ſon pays.

---

luxe ; les ſavants ſont peu riches. C'eſt chez l'homme d'affaire & non chez eux que la magnificence éclate. Si les arts de luxe ont quelquefois fleuri dans une nation au même inſtant que les lettres, c'eſt que l'époque où les ſciences y ont été cultivées, eſt quelquefois celle où les richeſſes s'y trouvent accumulées dans un petit nombre de mains.

Mais, dira-t-on, ce fut dans l'acquiſition même de ces connoiſſances qu'il puiſa ſon mépris pour elles. Et qui croira jamais qu'un légiſlateur qui ſe donna tant de peines pour raſſembler les ouvrages d'Homere, & qui fit élever la ſtatue du rire dans la place publique, ait réellement mépriſé les ſciences! Les Spartiates, ainſi que les Athéniens, furent les peuples les plus éclairés & les plus illuſtres de la Grece. Quel rôle y jouerent les ignorants Thébains, juſqu'au moment qu'Epaminondas les eut arrachés à leur ſtupidité?

Détaillons les malheurs où l'ignorance plonge les nations; on en ſentira plus fortement l'importance d'une bonne éducation; j'inſpirerai plus de deſir de la perfectionner.

NOTES.

1. MR. Rouſſeau, L. 4. T. II. de ſon Emile, après avoir dit un mot de l'origine des paſſions, ajoute: » Sur ce » principe, il eſt aiſé de voir comment on peut diriger au » bien ou au mal toutes les paſſions des enfants & des » hommes «. Mais s'il eſt poſſible de diriger au bien ou au mal les paſſions des enfants, il eſt donc poſſible de changer leur caractere.

2. » La voix intérieure de la vertu, dit M. Rouſſeau, » ne ſe fait point entendre aux pauvres «. Cet auteur range apparemment les incrédules dans la claſſe des pauvres, lorſqu'il ajoute, p. 207, T. III. de l'Emile: » Un incrédule ſouhaite que tout l'univers ſoit dans la miſere pour s'épargner la moindre peine, & ſe procurer le moindre plaiſir «. M Rouſſeau eſt incrédule, & je ne l'accuſe pas d'un pareil ſouhait. M. de Voltaire n'eſt pas bigot, & c'eſt cependant lui qui prit en main la défenſe de l'innocente famille des Calas, qui leur ouvrit ſa bourſe, qui ſacrifia en ſollicitations un temps pour lui toujours ſi précieux, & qui protégea ſeul la veuve & les orphelins opprimés, lorſque l'égliſe & les magiſtrats les abandonnoient. M. Rouſſeau n'auroit-il voulu dire autre choſe, ſinon que l'incrédule s'aime de préférence aux autres. Ce ſentiment eſt commun au dévot comme à l'incrédule. Point de ſaint qui voulût être damné pour ſon voiſin Quand St. Paul a ſouhaité d'être anathême pour ſes freres, ne s'eſt-il point exageré la nobleſſe de ce ſentiment, & ne lui falloit-il pas quinze jours de réſidence en enfer pour s'aſſurer de ſa vérité?

3. » Tant que la ſenſibilité de l'homme (Emile, Liv. 4. » T. II.) reſte bornée à ſon individu, il n'y a rien de mo-

» ral dans ſes actions. Ce n'eſt que quand elle commence » à s'étendre hors de lui, qu'il prend d'abord ces ſenti» ments, & enſuite ces notions du bien & du mal qui le » conſtituent véritablement homme «. Ce texte prouve l'ingénuité avec laquelle M. Rouſſeau ſe réfute lui-même.

4. Juger, dit M. Rouſſeau, n'eſt pas ſentir. La preuve de ſon opinion : » c'eſt qu'il eſt en nous une faculté ou » force qui nous fait comparer les objets. Or, dit-il, cette » force ne peut être l'effet de la ſenſibilité phyſique «. Si M. Rouſſeau eût plus approfondi cette queſtion, il eût reconnu que cette force n'étoit autre choſe que l'intérêt même que nous avons de comparer les objets entre eux, & que cet intérêt prend ſa ſource dans le ſentiment de l'amour de ſoi; effet immédiat de la *ſenſibilité phyſique*.

5. L'imagination des peuples du Nord n'eſt pas moins vive que celle des peuples du Midi. Compare-t-on les poéſies d'Oſſian à celles d'Homere; lit-on les poëmes de Milton, de Fingal, les poéſies Erſes, &c; on n'apperçoit pas moins de force dans les tableaux des poëtes du Nord, que dans ceux des poëtes du Midi. Auſſi le ſublime traducteur des poéſies d'Oſſian, après avoir démontré dans une excellente diſſertation que les grandes & mâles beautés de la poéſie appartiennent à tous les peuple, obſerve à ce ſujet que les compoſitions de cette eſpece ne ſuppoſent qu'un certain degré de police dans une nation. Ce n'eſt point, ajoute-t-il, le climat, mais les mœurs du ſiecle qui donnent un caractere fort & ſublime à la poéſie. Celle d'Oſſian en eſt la preuve.

6. Si l'homme eſt quelquefois méchant, c'eſt lorſqu'il a intérêt de l'être; c'eſt lorſque les loix qui, par la crainte de la punition & l'eſpoir de la récompenſe, devroient le porter à la vertu, le portent au contraire au vice. Tel eſt l'homme dans les pays deſpotiques, c'eſt-à-dire, dans ceux de la flatterie, de la baſſeſſe, de la bigotterie, de l'eſpionage, de la pareſſe, de l'hypocriſie, du menſonge, de la trahiſon, &c.

7. Ce n'eſt point le ſentiment du beau moral qui fait travailler l'ouvrier, mais la promeſſe de vingt-quatre ſols pour boire. Qu'un homme ſoit infirme, qu'il doive la prolongation de ſa vie aux ſoins aſſidus de ſes domeſtiques, que doit-il faire pour s'aſſurer la continuité de ces mêmes ſoins? Faut-il qu'il prêche le beau moral? Non, mais qu'il leur déclare que n'étant point ſur ſon teſtament, il récompenſera leur zele de ſon vivant, en leur comptant chaque année de ſa vie telle gratification honnête & graduelle. Qu'il tienne parole, il ſera bien ſervi, & l'eût été mal s'il n'en eût appellé qu'à leur ſens du beau moral.

Point d'objets ſur leſquels on ne pût donner de pareilles recettes, qui, tirées du principe de l'intérêt perſonnel, ſeroient tout autrement efficaces que des recettes extraites, ou de la métaphyſique-théologique, ou de la métaphyſique alambiquée du Schaftesburyſme.

8. On écraſe ſans pitié une mouche, une araignée, un inſecte, & l'on ne voit pas ſans peine égorger un bœuf. Pourquoi? C'eſt que dans un grand animal l'effuſion du ſang, les convulſions de la ſouffrance, rappellent à la mémoire un ſentiment de douleur que n'y rappelle point l'écraſement d'un inſecte.

9. Deux nations ont-elles intérêt de s'unir? Elles font entre elles un traité de bonté & d'humanité réciproques. Que l'une des deux nations ne trouve plus d'avantage à ce traité; elle le rompt: voilà l'homme. L'intérêt détermine ſa haine ou ſon amour. L'humanité n'eſt point eſſentielle à ſa nature. Qu'entend-on en effet par ce mot *eſſentiel?* Ce ſans quoi une choſe n'exiſte pas. Or, en ce ſens, la ſenſibilité phyſique eſt la ſeule qualité eſſentielle à la nature de l'homme.

10. On frémit au ſpectacle de l'aſſaſſin qu'on roue. Pourquoi? C'eſt que ſon ſupplice rappelle à notre ſouvenir la mort & la douleur à laquelle la nature nous a condamnés. Mais pourquoi les boureaux & les chirurgiens ſont-ils impitoyables? C'eſt qu'habitués ou de torturer un cou-

pable, ou d'opérer sur un malade, sans éprouver eux-mêmes de douleur, ils deviennent insensibles à ses cris. N'apperçoit-on plus dans les souffrances d'autrui celles auxquelles on est soi-même sujet? On devient dur.

11. Le besoin d'être plaint dans ses malheurs aidé dans ses entreprises; le besoin de fortune, de conversation, de plaisirs, &c, produit dans tous le sentiment de l'amitié. Elle n'est donc pas toujours fondée sur la vertu: aussi les méchants sont-ils comme les bons, susceptibles d'amitié, & non d'humanité. Les bons seuls éprouvent ce sentiment de compassion & de tendresse éclairée, qui, réunissant l'homme à l'homme, le rend l'ami de tous ses concitoyens. Ce sentiment n'est éprouvé que du vertueux.

12. Que d'arrêts & d'édits cruels prouvent contre la prétendue bonté naturelle de l'homme!

13. On voit des enfants enduire de cire chaude des hannetons, des cerfs volants, les habiller en soldats, & prolonger ainsi leur mort pendant deux ou trois mois. En vain dira-t-on que ces enfants ne réflechissent point aux douleurs qu'éprouvent ces insectes. Si le sentiment de la compassion leur étoit aussi naturel que celui de la crainte, il les avertiroit des souffrances de l'insecte, comme la crainte les avertit du danger à la rencontre d'un animal furieux.

14. Le despotisme de la Chine est, dit-on, fort modéré. L'abondance de ses récoltes en est la preuve. En Chine, comme par-tout ailleurs, on sait que, pour féconder la terre, il ne suffit pas de faire de bons livres d'agriculture, qu'il faut encore que nulle loi ne s'oppose à la bonne culture. Aussi les impôts à la Chine, dit à ce sujet M. Poivre, ne sont portés sur les terres médiocres qu'au trentieme du produit. Les Chinois jouissent donc presque en entier de la propriété de leurs biens. Leur gouvernement à cet égard est donc bon. Mais jouit-on pareillement à la Chine de la propriété de sa personne? L'habituelle & prodigieuse distribution qui s'y fait de coups de bamboux prouve le

contraire. C'eſt l'arbitraire des punitions qui ſans doute y avilit les ames, & fait de preſque tout Chinois un négociant frippon, un ſoldat poltron, un citoyen ſans honneur.

15. M. de Monteſquieu compare le deſpotiſme oriental à l'arbre abattu par le Sauvage pour en cueillir les fruits. Un ſimple fait rapporté dans le Journal intitulé: *Etat politique de l'Angleterre*, donnera peut-être du deſpotiſme une idée encore plus effrayante.

Les Anglois, dit le journaliſte, inveſtis dans le Fort Guillaume par les troupes du Suba, ou vice-roi de Bengale, ſont faits priſonniers. Enfermés dans le cachot noir de Collicotta, ils y ſont au nombre de 146 entaſſés dans un eſpace de dix-huit pieds quarrés. Ces malheureux, dans un des climats le plus chaud de l'univers, & dans la ſaiſon la plus chaude de ce climat, ne reçoivent d'air que par une fenêtre en partie bouchée par la largeur des barreaux. A peine y ſont-ils entrés qu'ils ſont trempés de ſueur & dévorés de ſoif. Ils etouffent, pouſſent des cris affreux, demandent qu'on les tranſporte dans une plus grande priſon. On eſt ſourd à leurs plaintes. Ils veulent mettre en mouvement l'air qui les environne; ils ſe ſervent à cet effet de leurs chapeaux; reſſource impuiſſante. Ils tombent en défaillance, & meurent. Ce qui ſurvit, boit ſa ſueur, redemande de l'air, veut qu'on les partage en deux cachots. Ils s'adreſſent à cet effet au Jemman-daar, un des gardes de la priſon. Le cœur du garde s'ouvre à la pitié & à l'avarice. Il conſent pour une groſſe ſomme d'avertir le Suba de leur état. A ſon retour, les Anglois vivants crient du milieu des cadavres qu'on leur rende l'air, qu'on ouvre le cachot: » Malheureux, dit le garde, achevez de » mourir, le Suba repoſe. Quel eſclave oſeroit interrom» pre ſon ſommeil «. Tel eſt le deſpotiſme.

16. M. Rouſſeau ne veut pas qu'on châtie les enfants. Mais, ſelon lui-même, pour que les enfants ſoient attentifs, il faut qu'ils aient intérêt de l'être. N'ont-ils point encore atteint l'âge de l'émulation? Il n'eſt alors que deux moyens

d'exciter en eux cet intérêt. L'un eſt l'eſpoir d'un bonbon ou d'un joujou (l'amuſement & la gourmandiſe ſont les ſeules paſſions de l'enfance). L'autre eſt la crainte du châtiment. Le premier moyen ſuffit-il ? Il mérite la préférence. Ne ſuffit-il pas ? C'eſt au châtiment qu'il faut avoir recours. La crainte eſt toujours efficacement employée. L'enfant craint encore plus la douleur qu'il n'aime un bonbon. Le châtiment eſt-il ſévere ? Eſt-il juſtement infligé ? On eſt rarement obligé d'y revenir. Mais c'eſt répandre ſur l'aube de la vie les images du chagrin. Non : ce chagrin eſt auſſi court que la punition. L'inſtant d'après, l'enfant châtié ſaute, joue avec ſes camarades, & s'il ſe ſouvient du fouet, c'eſt dans ces moments calmes & conſacrés à l'étude, où ce ſouvenir ſoutient ſon application.

Qu'on perfectionne d'ailleurs les méthodes encore trop imparfaites d'enſeigner ; qu'on les ſimplifie ; l'étude devenue plus facile, l'éleve ſera moins expoſé au châtiment. L'enfant apprendra l'Italien ou l'Allemand avec la même facilité que ſa propre langue, ſi toujours entouré d'Italiens ou d'Allemands, il ne peut demander qu'en ces langues les choſes qui lui ſont agréables.

17. Avec l'âge on gagne en connoiſſances, en expérience ; mais l'on perd en activité & en fermeté. Or, dans l'adminiſtration des affaires civiles & militaires, leſquelles de ces qualités ſont les plus néceſſaires ? Les dernieres. C'eſt toujours trop tard, dit à ce ſujet Machiavel, qu'on éleve les hommes aux places importantes. Preſque toutes les grandes actions des ſiecles préſents & paſſés ont été exécutées avant l'âge de trente ans. Les Annibals, les Alexandres, &c, en ſont la preuve. L'homme qui doit ſe rendre illuſtre, dit Philippe de Commines, l'eſt toujours de bonne heure. Ce n'eſt point dans le moment qu'affoibli par l'âge, qu'alors inſenſible aux charmes de la louange, & indifférent à la conſidération, compagne de la gloire, qu'on fait des efforts pour la mériter.

18. Dans les grands romans, c'eſt toujours avant leur

mariage que les héros combattent les monſtres, les géants & les enchanteurs. Un ſentiment ſûr & ſourd avertit le romancier que les deſirs de ſon héros une fois ſatisfaits, il n'a plus en lui de principe d'action. Auſſi tous les auteurs de ce genre nous aſſurent qu'après les nôces du prince & de la princeſſe, tous deux vécurent heureux, mais en paix.

19. L'inſtruction toujours utile nous fait ce que nous ſommes. Les ſavants ſont nos inſtituteurs; notre mépris pour les livres eſt donc toujours un mépris de mauvaiſe foi. Sans livres nous ſerions encore ce que ſont les Sauvages.

Pourquoi la femme du ſérail n'a-t-elle pas l'eſprit des femmes de Paris? C'eſt qu'il en eſt des idées comme des langues. On parle celle de ceux qui nous entourent. L'eſclave de l'Orient ne ſoupçonne pas la fierté du caractere romain. Il n'a point lu Tite-Live; il n'a d'idées ni de la liberté, ni d'un gouvernement républicain. Tout eſt en nous acquiſition & éducation.

20. La connoiſſance & la méfiance des hommes ſont, dit on, inſéparables. L'homme n'eſt donc pas auſſi bon que le prétend Julie.

21. Moins on a de lumieres, plus on devient perſonnel. J'entends une petite maîtreſſe pouſſer les hauts cris: quelle en eſt la cauſe? Eſt-ce le mauvais choix d'un Général, ou l'enrégiſtrement d'un édit onéreux au peuple? Non: c'eſt la mort de ſon chat ou de ſon oiſeau. Plus on eſt ignorant, moins on apperçoit de rapport entre le bonheur national & le ſien.

22. Chez certains Sauvages, l'ivreſſe attire le reſpect. Qui ſe dit ivre eſt déclaré prophete; & comme ceux des juifs, il peut impunément aſſaſſiner.

23. Un peuple eſt-il heureux? Pour continuer de l'être, que faut-il? Que les nations voiſines ne puiſſent l'aſſervir. Pour cet effet, ce peuple doit être exercé aux armes; il doit être bien gouverné, avoir d'habiles Généraux, d'excellents Amiraux, de ſages Adminiſtrateurs de ſes finances; enfin une excellente légiſlation. Ce n'eſt donc jamais

de bonne foi qu'on se fait l'apologiste de l'ignorance. M. Rousseau sent bien que c'est à l'imbécillité commune à tous les sultans qu'il faut rapporter presque tous les malheurs du despotisme.

24. Quelques officiers adoptent en France l'opinion de M. Rousseau ; ils veulent des soldats automates. Cependant, jamais Turenne ni Condé ne se sont plaints du trop d'esprit des leurs. Des soldats grecs & romains, citoyens au retour de la campagne, étoient nécessairement plus instruits, plus éclairés que les soldats de nos jours, & les armées grecques & romaines valoient bien les nôtres.

25. De toutes les parties de l'Asie, la plus savante est la Chine, & c'est aussi la mieux cultivée & la plus habitée. Quelques érudits veulent que l'ignorante & barbare Europe ait été jadis plus peuplée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Ma réponse à leurs nombreuses citations, c'est que dix arpents en froment nourrissent plus d'hommes que cent arpents en bruyeres, pâtures, &c ; c'est que l'Europe étoit autrefois couverte d'immenses forêts, & que les Germains se nourrissoient du produit de leurs bestiaux. César & Tacite l'assurent, & leur témoignage décide la question. Un peuple pasteur ne peut être nombreux. L'Europe civilisée est donc nécessairement plus peuplée que ne l'étoit l'Europe barbare & sauvage. S'en rapporter là-dessus à des historiens souvent menteurs ou mal instruits, lorsqu'on a en main des preuves évidentes de leur mensonge, c'est folie. Un pays sans agriculture ne peut, sans un miracle, nourrir un grand nombre d'habitants. Or, les miracles sont plus rares que les mensonges.

26. Les Indiens n'ont nulle force de caractere. Ils n'ont que l'esprit de commerce. Il est vrai que la nature a tout fait pour eux. C'est elle qui couvre leur sol de ces denrées précieuses que l'Europe y vient acheter. Les Indiens, en conséquence, sont riches & paresseux. Ils aiment l'argent, & n'ont pas le courage de le défendre. Leur ignorance dans l'art militaire & dans la science du gouvernement les rendra long-temps vils & mépriſables.

27. Il n'eſt point de propoſition, ſoit morale, ſoit politique, que M. Rouſſeau n'adopte & ne rejette tour-à-tour. Tant de contradictions ont fait quelquefois ſuſpecter ſa bonne foi. Il aſſure, par exemple, T. III, p. 132, dans une note de l'Emile, » que c'eſt au chriſtianiſme que les » gouvernements modernes doivent leur plus ſolide auto» rité & leurs révolutions moins fréquentes; que le chriſ» tianiſme a rendu les princes moins ſanguinaires; que » c'eſt une vérité prouvée par le fait.

Il dit, (Contrat Social, chap. VIII :) » qu'au moins le » paganiſme n'allumoit point de guerres de religion; que » Jeſus, en établiſſant un royaume ſpirituel ſur la terre, » ſépara le ſyſtême théologique du ſyſtême politique; » que l'état alors ceſſa d'être un; qu'on y vit naître des » diviſions inteſtines qui n'ont jamais ceſſé d'agiter le peu» ple chrétien; que le prétendu royaume de l'autre monde » eſt devenu ſous un chef viſible le plus violent deſpotiſme » dans celui-ci; que de la double puiſſance ſpirituelle & » temporelle a réſulté un conflit de juriſdiction qui rend » toute bonne politique impoſſible dans les états papiſtes; » qu'on n'y ſait jamais auquel du prêtre ou du maître on » doit obéir; que la loi chrétienne eſt nuiſible à la forte » conſtitution de l'état; que le chriſtianiſme eſt ſi évidem» ment mauvais, que c'eſt perdre le temps que de s'amuſer » à le démontrer «.

Or, en deux ouvrages donnés preſque en même temps au public, comment imaginer que le même homme puiſſe être ſi contraire à lui-même, & qu'il ſoutienne de bonne foi deux propoſitions auſſi contradictoires.

28. Conſéquemment à la haine de M. Rouſſeau pour les ſciences, j'ai vu des prêtres ſe flatter de ſa prochaine converſion. Pourquoi, diſoient-ils, déſeſpérer de ſon ſalut? Il protege l'ignorance, il hait les philoſophes : il ne peut ſouffrir un bon raiſonneur.

Si Jean Jacque étoit ſaint, que feroit-il de plus?

29. Tous les dévots ſont ennemis de la ſcience. Sous Louis

Louis XIV, ils donnoient le nom de jansénistes aux savants qu'ils vouloient perdre. Ils y ont depuis substitué le nom d'Encyclopédistes. Cette expression n'a maintenant en France aucun sens déterminé. C'est un mot prétendu injurieux dont les sots se servent pour diffamer quiconque a plus d'esprit qu'eux.

30. Le despotisme, ce cruel fléau de l'humanité est le plus souvent une production de la stupidité nationale. Tout peuple commence par être libre. A quelle cause attribuer la perte de sa liberté? A son ignorance, à sa folle confiance en des ambitieux. L'ambitieux & le peuple c'est la Fille & le Lion de la Fable. A-t-elle persuadé à cet animal de se laisser couper les griffes & limer les dents, elle le livre aux mâtins.

31. Les Gens de lettres sont hommes comme les courtisans: ils ont donc souvent flatté le puissant injuste. Cependant, il est entre eux une différence remarquable. Les Gens de lettres ayant toujours été protégés par les princes de quelque mérite, ils n'ont pu qu'en exagérer les vertus. Ils ont trop loué Auguste. Mais les courtisans ont loué Néron & Caracalla.

32. Le mérite ne conduit-il plus aux honneurs? Il est méprisé, & pour comparer les petites choses aux grandes, il en est d'un empire comme d'un college. Les prix & les premieres places sont-ils pour les favoris du régent? plus d'émulation parmi les éleves; les études tombent. Or, ce qui se fait en petit dans les écoles, s'opere en grand dans les empires; & lorsque la faveur seule y dispose des places, la nation est alors sans énergie; les grands hommes en disparoissent.

33. En Orient, les meilleurs titres à la grande fortune sont la bassesse & l'ignorance. Une place importante vient-elle à vaquer? Le despote passe dans l'antichambre: n'ai-je pas, dit-il, ici quelque valet dont je puisse faire un Visir? Tous les esclaves se présentent. Le plus vil obtient la

place. Faut-il enſuite s'étonner ſi les actions du Viſir répondent à la maniere dont il eſt choiſi.

34. Les Romains, ni les François n'avoient encore rien perdu de leur courage au temps d'Auguſte & de Louis XIV.

35. M. Rouſſeau, trop ſouvent panégyriſte de l'ignorance, dit, en je ne ſais quel endroit de ſes ouvrages: » La nature a voulu préſerver les hommes de la ſcience, » & la peine qu'ils trouvent à s'inſtruire n'eſt pas le moindre de ſes bienfaits «. Mais, lui répond un nommé M. Gautier, ne pourroit-on pas dire également: » Peuples, » ſachez que la nature ne veut pas que vous vous nourriſſiez de grains de la terre. La peine qu'elle attache à » ſa culture vous annonce qu'il faut la laiſſer en friche «. Cette réponſe n'eſt pas du goût de M. Rouſſeau, & dans une lettre écrite à M. Grimm: » Ce M. Gautier, dit-il, » n'a pas ſongé qu'avec peu de travail on eſt sûr de faire » du pain, & qu'avec beaucoup d'étude il eſt douteux » qu'on parvienne à faire un homme raiſonnable «. Je ne ſuis pas, à mon tour, trop content de la réponſe de M. Rouſſeau. Eſt-il, premiérement, bien vrai que dans une isle inconnue l'on parvienne ſi facilement à faire du pain? Avant de faire cuire le grain, il faudroit le ſemer; avant de ſemer, il faudroit deſſécher les marécages, abattre les forêts, défricher la terre, & ce défrichement ne ſe feroit pas ſans peine. Dans les contrées même où la terre eſt la mieux cultivée, que de ſoins ſa culture n'exige-t-elle pas du laboureur? C'eſt le travail de toute ſon année. Mais ne fallut-il que l'ouvrir pour la féconder; ſon ouverture ſuppoſe l'invention du ſoc, de la charrue, celle des forges, par conſéquent une infinité de connoiſſances dans les mines, dans l'art de conſtruire des fourneaux, dans les méchaniques, dans l'hydraulique, enfin dans preſque toutes les ſciences dont M. Rouſſeau veut préſerver l'homme. On ne parvient donc pas à faire du pain ſans quelque peine & quelque induſtrie.

» Un homme raiſonnable, dit M. Rouſſeau, eſt encore

» plus difficile à faire : avec beaucoup d'études, on n'eſt » pas toujours sûr d'y parvenir «. Mais eſt-on toujours sûr d'une bonne récolte ? Le pénible labour de l'automne aſſure-t-il l'abondante moiſſon de l'été ? Au reſte, qu'il ſoit difficile ou non de former un homme raiſonnable ; le fait eſt qu'il ne le devient que par l'inſtruction. Qu'eſt-ce qu'un homme raiſonnable ? Celui dont les jugements ſont, en général, toujours juſtes. Or, pour bien juger des progrès d'une maladie, de l'excellence d'une piece de théatre, & de la beauté d'une ſtatue, que faut-il avoir préliminairement étudié ? Les ſciences & les arts de la médecine, de la poéſie & de la ſculpture. M. Rouſſeau n'entend-il par ce mot *raiſonnable* que l'homme d'une conduite ſage ? Mais une telle conduite ſuppoſe quelquefois une connoiſſance profonde du cœur humain ; & cette connoiſſance en vaut bien une autre. Lorſque l'Auteur de l'Emile décrie l'inſtruction, c'eſt, dira-t-il, qu'il a vu quelquefois l'homme éclairé ſe conduire mal. Cela ſe peut. Les deſirs d'un tel homme ſont ſouvent contraires à ſes lumieres. Il peut agir mal & voir bien. Cependant cet homme, (& M. Rouſſeau n'en peut diſconvenir) n'a du moins en lui qu'une cauſe de mauvaiſe conduite : ce ſont ces paſſions criminelles. L'ignorance au contraire en a deux ; l'une, ſont ces mêmes paſſions ; l'autre eſt l'ignorance de ce que l'homme doit à l'homme, c'eſt-à-dire, de ſes devoirs envers la ſociété ; ces devoirs ſont plus étendus qu'on ne penſe. L'inſtruction eſt donc toujours utile.

SECTION VI.

Des maux produits par l'ignorance ; que l'ignorance n'eſt point deſtructive de la molleſſe ; qu'elle n'aſſure point la fidélité des Sujets ; qu'elle juge ſans examen les queſtions les plus importantes. Celle du luxe citée en exemples. Des malheurs où ces jugements peuvent quelquefois précipiter une nation. Du mépris & de la haine qu'on doit aux protecteurs de l'ignorance.

CHAPITRE I.

De l'ignorance & de la molleſſe des Peuples.

L'ignorance n'arrache point les peuples à la molleſſe ; elle les y plonge, les dégrade & les avilit. Les nations les plus ſtupides ne ſont pas les plus recommandables pour leur magnanimité, leur courage & la ſévérité de leurs mœurs. Les Portugais & les Romains modernes ſont ignorants : ils n'en ſont

pas moins pusillanimes, voluptueux & moux. Il en est ainsi de la plupart des peuples de l'Orient : en général, dans tout pays où le despotisme & la superstition engendrent l'ignorance, l'ignorance, à son tour, y enfante la mollesse & l'oisiveté.

Le gouvernement défend-il de penser ? je me livre à la paresse. L'inhabitude de réfléchir me rend l'application pénible & l'attention fatigante. * 1. Quels charmes pour moi auroit alors l'étude ? Indifférent à toute espece de connoissances, aucune ne m'intéresse assez pour m'en occuper, & ce n'est plus que dans des sensations agréables que je puis chercher mon bonheur.

Qui ne pense pas, veut sentir, & sentir délicieusement. On veut même croître, si je l'ose dire, en sensations à mesure qu'on diminue en pensées. Mais peut-on être, à chaque instant, affecté de sensations voluptueuses ? Non : c'est de loin en loin qu'on en éprouve de telles.

L'intervalle qui sépare chacune de ces sensations est chez l'ignorant & le désœuvré rempli par l'ennui. Pour en abréger la durée, il se provoque au plaisir, s'épuise & se blase. Entre tous les peuples, quels sont les plus généralement livrés à la débauche ? Les peuples esclaves & superstitieux.

Il n'est point de nation plus corrompue que la Vénitienne (1), & sa corruption, dit M. Burck, est l'effet de l'ignorance qu'entretient à Venise le despotisme démocratique. » Nul citoyen n'ose y

(1) Voyez Traité du Sublime de M. Burck. Je le traduis, & ne prétends point juger d'un peuple que je ne connois que sur des relations.

» penſer. Y faire uſage de ſa raiſon eſt un crime ; » & c'eſt le plus puni. Or, qui n'oſe penſer, veut » du moins ſentir, & doit, par ennui, ſe livrer à la » molleſſe. Qui ſupporteroit le joug d'un deſpotiſ- » me démocratique, ſi ce n'eſt un peuple ignorant » & voluptueux ? Le gouvernement le ſait, & le » gouvernement encourage ſes ſujets à la débau- » che. Il leur offre à la fois des fers & des plaiſirs ; » ils acceptent les uns pour les autres, & dans » leurs ames avilies, l'amour des voluptés l'emporte » toujours ſur celui de la liberté. Le Vénitien n'eſt » qu'un pourceau qui, nourri par le maître, & pour » ſon uſage, eſt gardé dans une étable, où on le » laiſſe ſe vautrer dans la fange & la boue.

» A Veniſe, grand, petit, homme, femme, » clergé, laïc, tout eſt également plongé dans la » molleſſe. Les nobles, toujours en crainte du peu- » ple, & toujours redoutables les uns aux autres, » s'aviliſſent, s'énervent eux-mêmes par politique, » & ſe corrompent par les mêmes moyens qu'ils » corrompent leurs ſujets. Ils veulent que les plai- » ſirs & les voluptés engourdiſſent en eux le ſenti- » ment d'horreur, qu'exciteroit dans un eſprit élevé » & fier le tribunal d'inquiſition de l'état «.

Ce que M. Burck dit ici des Vénitiens eſt également applicable aux Romains modernes, & généralement à tous les peuples ignorants & policés. Si le catholiciſme, diſent les réformés, énerve les ames, & ruine à la longue l'empire où il s'établit, c'eſt qu'il y propage l'ignorance & l'oiſiveté, & que l'oiſiveté eſt mere de tous les vices politiques & moraux.

L'amour du plaiſir ſeroit-il donc un vice ? Non.

La nature porte l'homme à ſa recherche, & tout homme obéit à cette impulſion de la nature. Mais le plaiſir eſt le délaſſement du citoyen inſtruit, actif & induſtrieux, & c'eſt l'unique occupation de l'oiſif & du ſtupide. Le Spartiate, comme le Perſe, étoit ſenſible à l'amour; mais l'amour différent en chacun d'eux, faiſoit de l'un un peuple vertueux, & de l'autre, un peuple efféminé. Le ciel a fait les femmes diſpenſatrices de nos plaiſirs les plus vifs. Mais le ciel a-t-il voulu qu'uniquement occupés d'elles, les hommes, à l'exemple des fades bergers de l'Aſtrée, n'euſſent d'autre emploi que celui d'amants? Ce n'eſt point dans les petits ſoins d'une paſſion langoureuſe, mais dans l'activité de ſon eſprit, dans l'acquiſition des connoiſſances, dans ſes travaux & ſon induſtrie que l'homme peut trouver un remede à l'ennui. L'amour eſt toujours un péché théologique, & devient un péché moral, lorſqu'on en fait ſa principale occupation. Alors il énerve l'eſprit, & dégrade l'ame.

Qu'à l'exemple des Grecs & des Romains, les nations faſſent de l'amour un dieu (1): mais qu'elles ne s'en rendent point les eſclaves. L'Hercule qui combat Achéloüs, & lui enleve Déjanire, eſt fils de Jupiter. Mais l'Hercule, qui file aux pieds d'Om-

(1) L'amour eſt dans l'homme un principe puiſſant d'activité. Il a ſouvent changé la face des empires. L'amour & la jalouſie ouvrirent aux Maures les portes de l'Eſpagne, & y détruiſirent la dynaſtie des Ommiades. Son influence ſur le monde moral enhardit ſans doute les poëtes à lui donner ſur le phyſique une puiſſance qu'il n'a pas. Héſiode en fit l'architecte de l'univers.

phale, n'eſt qu'un Sybarite. Tout peuple actif & éclairé eſt le premier de ces Hercules; il aime le plaiſir, le conquiert, & ne s'en excede point; il penſe ſouvent, jouit quelquefois.

Quant au peuple eſclave & ſuperſtitieux, il penſe peu, s'ennuie beaucoup, voudroit toujours jouir, s'excite & s'énerve. Le ſeul antidote à ſon ennui ſeroit le travail, l'induſtrie & les lumieres. Mais, dit à ce ſujet Sydnei, les lumieres d'un peuple ſont toujours proportionnées à ſa liberté, comme ſon bonheur & ſa puiſſance ſont toujours proportionnés à ſes lumieres. Auſſi l'Anglois plus libre, eſt communément plus éclairé que le François. Le François que l'Eſpagnol, l'Eſpagnol que le Portugais, le Portugais que le Maure. L'Angleterre, en conſéquence, eſt relativement à ſon étendue, plus puiſſante que la France (1), la France que l'Eſpagne, l'Eſpagne que le Portugal, & le Portugal que Maroc. Plus les peuples ſont éclairés, plus ils ſont vertueux, puiſſants & heureux. C'eſt à l'ignorance ſeule qu'il faut imputer les effets contraires. Il n'eſt qu'un cas où l'ignorance puiſſe être deſirable; c'eſt lorſque tout eſt déſeſpéré dans un état, & qu'à travers les maux préſents, on apperçoit encore de plus grands maux à venir. Alors la ſtupidité eſt un bien (2); la

(1) Pour prouver l'avantage du moral ſur le phyſique, le ciel, diſent les Anglois, a voulu que la Grande-Bretagne proprement dite n'eût que le quart d'étendue de l'Eſpagne, que le tiers de la France, & que moins peuplée peut-être que ce dernier royaume, elle lui commandât par la ſupériorité de ſon gouvernement.

(2) Dans les empires d'Orient le plus funeſte & le plus

ſcience & la prévoyance eſt un mal. C'eſt alors que, fermant les yeux à la lumiere, on voudroit ſe cacher des maux ſans remede. La poſition du citoyen eſt ſemblable à celle du marchand naufragé; l'inſtant pour lui le plus cruel n'eſt pas celui où, porté ſur les débris du vaiſſeau, la nuit couvre la ſurface des mers, où l'amour de la vie & l'eſpérance lui font, dans l'obſcurité, entrevoir une terre prochaine. Le moment terrible eſt le lever de l'aurore, lorſque repliant les voiles de la nuit, elle éloigne la terre de ſes yeux, & lui découvre à la fois l'immenſité des mers & de ſes malheurs : c'eſt alors que l'eſpérance portée avec lui ſur les débris du vaiſſeau, fuit & cede ſa place au déſeſpoir.

S'il eſt quelque royaume en Europe où les malheurs des citoyens ſoient ſans remede, qu'on y détruiſe l'ignorance, & l'on y aura détruit tous les germes du mal moral.

L'ignorance plonge non-ſeulement les peuples dans la molleſſe, mais éteint en eux juſqu'au ſentiment de l'humanité; les plus ignorants ſont les plus barbares. Lequel ſe montra dans la derniere guerre le plus inhumain des peuples ? L'ignorant Portugais. Il coupoit le nez & les oreilles des priſonniers faits ſur les Eſpagnols. Pourquoi les François ſe montrerent-ils plus généreux, c'eſt qu'ils étoient moins ſtupides.

Nul citoyen de la Grande-Bretagne qui ne ſoit plus ou moins inſtruit.* 2. Point d'Anglois que la

dangereux don du ciel ſeroit une ame noble, un eſprit élevé. Elle ſeroit un crime dont le Sultan les puniroit. Peu d'Orientaux ſont expoſés à ce danger.

forme de ſon gouvernement ne néceſſite à l'étude * 3. Aucun miniſtere que le cri national avertiſſe plus promptement de ſes fautes. Or, ſi dans la ſcience du gouvernement, comme dans toute autre, c'eſt du choc des opinions contraires que doit jaillir la lumiere, point de pays où l'adminiſtration puiſſe être plus éclairée, puiſqu'il n'en eſt aucun où la preſſe ſoit plus libre.

Il n'en eſt pas de même à Lisbonne. Où le citoyen étudieroit-il la ſcience du gouvernement? Seroit-ce dans les livres? La ſuperſtition ſouffre à peine qu'on y liſe la Bible. Seroit-ce dans la converſation? Il eſt dangereux d'y parler des affaires publiques, & perſonne, en conſéquence, ne s'y intéreſſe. Seroit-ce enfin au moment qu'un grand entre en place? Mais alors, comme je l'ai déjà dit, le moment de ſe faire des principes eſt paſſé; c'eſt le temps de les appliquer, d'exécuter, & non de méditer. D'où faut-il donc qu'une pareille nation tire ſes généraux & ſes miniſtres? De l'Etranger.

CHAPITRE II.

L'ignorance n'assure point la fidélité des Sujets.

Quelques politiques ont regardé l'ignorance comme favorable au maintien de l'autorité du prince, comme l'appui de sa couronne & la sauve-garde de sa personne ; rien de moins prouvé par l'histoire. L'ignorance des peuples n'est vraiment favorable qu'au sacerdoce. Ce n'est point en Prusse, en Angleterre, où l'on peut tout dire & tout écrire, qu'on attente à la vie des monarques, mais en Portugal, en Turquie, dans l'Indostan, &c. Dans quel siecle dressa-t-on l'échafaud de Charles I ? Dans celui où la superstition commandoit en Angleterre, où les peuples gémissant sous le joug de l'ignorance, étoient encore sans art & sans industrie.

Si la vie de George III est assurée ; ce n'est point l'esclavage & l'ignorance, mais les lumieres & la liberté qui la lui assurent. Tout pouvoir sans bornes est un pouvoir incertain * 4. Les siecles où les princes sont les plus exposés aux coups du fanatisme & de l'ambition, sont ceux de l'ignorance & du despotisme, & tout monarque qui les propage, creuse le gouffre, où du moins s'abîmera sa postérité. A-t-il avili l'homme au point de fermer la bouche aux opprimés ? Il a conjuré contre lui-même. Qu'alors un prêtre, armé du poignard de la religion, ou qu'un usurpateur, à la tête d'une troupe de brigands, descende dans la place publique, il sera suivi de ceux

mêmes qui, s'ils avoient eu des idées nettes de la juſtice, euſſent, ſous l'étendard du prince légitime, combattu & puni le prêtre ou l'uſurpateur. Tout l'Orient dépoſe en faveur de ce que j'avance. Tous les trônes y ont été ſouillés du ſang de leur maître. L'ignorance n'aſſure donc pas la fidélité des ſujets.

Ses principaux effets ſont d'expoſer les empires à tous les malheurs d'une mauvaiſe adminiſtration, de répandre ſur les eſprits un aveuglement qui, paſſant bientôt du gouverné au gouvernant, aſſemble les tempêtes ſur la tête du monarque. Dans les pays policés, n'eſt ce pas l'ignorance, trop ſouvent compagne du deſpotiſme, qui, s'oppoſant à toute réforme utile, éterniſe les abus, & non-ſeulement prolonge la durée des calamités publiques, mais rend encore les citoyens incapables de cette opiniâtre attention qu'exige l'examen de la plupart des queſtions politiques ?

Prenons pour exemple celle du luxe. Que de ſagacité & d'attention pour réſoudre ce problême politique ! Combien une erreur ſur de pareilles queſtions n'eſt-elle pas quelquefois préjudiciable aux empires, & l'ignorance, par conſéquent, funeſte aux nations ?

CHAPITRE III.

Du Luxe.

Qu'eſt-ce que le luxe ? Ce mot comme celui de grandeur eſt une de ces expreſſions comparatives, qui n'offrent à l'eſprit aucune idée nette & déterminée. Il n'exprime qu'un rapport entre deux ou pluſieurs objets ; il n'a de ſens fixe qu'au moment où on les met, ſi je l'oſe dire, en équation, & qu'on compare le luxe d'une certaine nation, d'une certaine claſſe d'hommes, d'un certain particulier, avec le luxe d'une autre nation, d'une autre claſſe d'hommes & d'un autre particulier.

Le payſan Anglois, bien nourri, bien vêtu, eſt dans un état de luxe comparé au payſan François. L'homme habillé d'un drap épais eſt dans un état de luxe par rapport au Sauvage couvert d'une peau d'ours. Tout juſqu'aux plumes dont le Caraïbe orne ſon bonnet, peut être regardé comme luxe.

CHAPITRE IV.

Si le Luxe eſt néceſſaire & utile.

Il eſt de l'intérêt de toute nation de former de grands hommes dans les arts & les ſciences de la guerre, de l'adminiſtration, &c. Les grands talents ſont par-tout le fruit de l'étude & de l'application; & l'homme pareſſeux de ſa nature ne peut être arraché au repos que par un motif puiſſant. Quel peut être ce motif? De grandes récompenſes. Mais de quelle nature ſeront les récompenſes décernées par une nation? Entendroit-on par ce mot le ſimple don du néceſſaire? Non ſans doute. Le mot récompenſe déſigne toujours le don de quelque ſuperfluité * 5, ou dans les plaiſirs, ou dans les commodités de la vie. Or, toutes les ſuperfluités dont jouit celui auquel elles ſont accordées, le mettent dans un état de luxe par rapport au plus grand nombre de ſes concitoyens. Il eſt donc évident que les eſprits ne pouvant être arrachés à une ſtagnation nuiſible à la ſociété, que par l'eſpoir des récompenſes, c'eſt-à-dire, des ſuperfluités, la néceſſité du luxe eſt démontrée, & qu'en ce ſens, le luxe eſt utile.

Mais, dira-t-on, ce n'eſt point contre cette eſpece de luxe ou de ſuperfluités, récompenſe des grands talents, que s'élevent les moraliſtes: c'eſt contre ce luxe deſtructeur qui produit l'intempérance, & ſurtout cette avidité de richeſſes corruptrices des mœurs d'une nation, & préſage de ſa ruine.

J'ai ſouvent prêté l'oreille aux diſcours des moraliſtes : je me ſuis rappellé leurs panégyriques vagues de la tempérance, & leurs déclamations encore plus vagues contre les richeſſes ; &, juſqu'à préſent, nul d'entre eux, examinateur profond des accuſations portées contre le luxe, & des calamités qu'on lui impute, n'a, ſelon moi, réduit la queſtion au point de ſimplicité qui doit en donner la ſolution.

Ces moraliſtes prennent-ils le luxe de la France pour exemple ? Je conſens d'en examiner avec eux les avantages & les déſavantages. Mais avant d'aller plus loin, eſt-il bien vrai, comme ils le répetent ſans ceſſe : 1°. Que le luxe produiſe l'intempérance nationale ? 2°. Que cette intempérance enfante tous les maux qu'on lui attribue ?

CHAPITRE V.

Du Luxe & de la Tempérance.

Il eſt deux ſortes de luxe : le premier eſt un luxe national fondé ſur une certaine égalité dans le partage des richeſſes publiques. Il eſt peu apparent * 6, & s'étend à preſque tous les habitants d'un pays. Ce partage ne permet pas aux citoyens de vivre dans le faſte & l'intempérance d'un Samuel Bernard, mais dans un certain état d'aiſance & de luxe par rapport aux citoyens d'une autre nation. Telle eſt la poſition d'un payſan Anglois (1) comparé au payſan François. Or, le premier n'eſt pas toujours le plus tempérant.

La ſeconde eſpece de luxe moins générale * 7, plus apparente, & renfermée dans une claſſe plus ou moins nombreuſe de citoyens, eſt l'effet d'une répartition très-inégale des richeſſes nationales. Ce luxe eſt celui des gouvernements deſpotiques, où la bourſe des petits eſt ſans ceſſe vuidée dans celle des grands, où quelques-uns regorgent de ſuperflu, lorſque les autres manquent du néceſſaire * 8. Les habitants d'un tel pays conſomment peu : qui n'a

(1) Le Spartiate étoit fort & robuſte; il étoit donc ſuffiſamment ſubſtanté. Les payſans en certains pays ſont maigres & foibles. Ils ne ſont donc pas aſſez nourris. Le Spartiate a donc vécu dans un état de luxe par rapport aux habitants de quelques autres contrées.

rien

rien, n'achete rien. Ils ſont d'ailleurs d'autant plus tempérants, qu'ils ſont plus indigents.

La miſere eſt toujours ſobre, & le luxe dans ces gouvernements ne produit pas l'intempérance, mais la tempérance nationale, c'eſt-à-dire du plus grand nombre.

Sachons maintenant ſi cette tempérance eſt auſſi féconde en prodiges que l'aſſurent les moraliſtes. Qu'on conſulte l'hiſtoire : l'on apprend que les peuples communément les plus corrompus ſont les ſobres habitants ſoumis au pouvoir arbitraire ; que les nations réputées les plus vertueuſes, ſont, au contraire, ces nations libres, aiſées, dont les richeſſes ſont les plus également reparties, & dont les citoyens, en conſéquence, ne ſont pas toujours les plus tempérants. En général, plus un homme a d'argent, plus il en dépenſe, mieux il ſe nourrit. La frugalité, vertu ſans doute reſpectable & méritoire dans un particulier, eſt dans une nation toujours l'effet d'une grande cauſe. La vertu d'un peuple eſt preſque toujours *une vertu de néceſſité* ; & la frugalité, par cette raiſon, produit rarement dans les empires les miracles qu'on en publie.

Les Aſiatiques eſclaves, pauvres & néceſſairement tempérants ſous Darius & Tigrane, n'eurent jamais les vertus de leurs vainqueurs.

Les Portugais, comme les Orientaux, ſurpaſſent les Anglois en ſobriété, & ne les égalent point en valeur, en induſtrie, en vertu, enfin en bonheur *9. Si les François ont été battus dans la derniere guerre, ce n'eſt point à l'intempérance de leurs ſoldats qu'il faut rapporter leurs défaites. La plupart des ſoldats ſont tirés de la claſſe des cultivateurs, &

les cultivateurs François ont l'habitude de la sobriété.

Si les moralistes vantent tant la frugalité ; c'est qu'ils n'ont point d'idées nettes du luxe ; qu'ils le confondent avec la cause souvent funeste qui le produit ; qu'ils se croient vertueux, parce qu'ils sont austeres & raisonnables, parce qu'ils sont ennuyeux. Cependant l'ennui n'est pas raison.

Les écrivains de l'antiquité qui n'ont vu pareillement dans le luxe que le corrupteur de l'Asie, se sont trompés comme les modernes.

Pour savoir si c'est le luxe ou la cause même du luxe qui, dans l'homme, détruit tout amour de la vertu, qui corrompt les mœurs d'une nation, & l'avilit, il faut d'abord déterminer ce qu'on entend par le mot *peuple vil*. Est-ce celui dont tous les citoyens sont corrompus ? Il n'est point de tel peuple ; il n'est point de pays où l'ordre commun du bourgeois toujours opprimé & rarement oppresseur, n'aime & n'estime la vertu. Son intérêt l'y sollicite. Il n'en est pas de même de l'ordre des grands. L'intérêt de qui veut être impunément injuste, c'est d'étouffer dans les cœurs tout sentiment d'équité ; cet intérêt commande impérieusement aux puissants, mais non au reste de la nation. Les ouragans bouleversent la surface des mers ; leurs profondeurs sont toujours calmes & tranquilles ; telle est la classe inférieure des citoyens de presque tous les pays. La corruption parvient lentement jusqu'aux cultivateurs, qui seuls composent la plus grande partie de toute nation.

L'on n'entend & l'on ne peut donc entendre par *nation avilie*, que celle où la partie gouvernante,

c'eſt-à-dire, les puiſſants, ſont ennemis de la partie gouvernée, ou du moins indifférents à ſon bonheur (1). Or, cette indifférence n'eſt pas l'effet du luxe, mais de la cauſe qui le produit, c'eſt-à-dire, de l'exceſſif pouvoir des grands, & du mépris qu'en conſéquence ils conçoivent pour leurs concitoyens.

Dans la ruche de la ſociété humaine, il faut, pour y entretenir l'ordre & la juſtice, pour en écarter le vice & la corruption, que tous les individus également occupés, ſoient forcés de concourir également au bien général, & que les travaux ſoient également partagés entre eux.

En eſt-il que leurs richeſſes & leur naiſſance diſ-

(1) Ce mot *corruption de mœurs* ne ſignifie que la diviſion de l'intérêt public & particulier. Quel eſt le moment de cette diviſion? Celui où toutes les richeſſes & le pouvoir de l'état ſe raſſemblent dans les mains du petit nombre. Nul lien alors entre les différentes claſſes de citoyens. Le Grand, tout entier à ſon intérêt perſonnel, indifférent à l'intérêt public, ſacrifiera l'état à ſes paſſions particulieres. Faudra-t-il, pour perdre un ennemi, faire manquer une négociation, une opération de finance, déclarer une guerre injuſte, perdre une bataille; il fera tout, il accordera tout au caprice, à la faveur, & rien au mérite. Le courage & l'intelligence du ſoldat & du bas-officier reſteront ſans récompenſes. Qu'en arrivera-t-il? Que le magiſtrat ceſſera d'être integre, & le ſoldat courageux; que l'indifférence ſuccédera dans leur ame à l'amour de la juſtice & de la patrie; & qu'une telle nation, devenue le mépris des autres, tombera dans l'aviliſſement. Or, cet aviliſſement ne ſera pas l'effet de ſon luxe, mais de cette trop inégale répartition du pouvoir & des richeſſes dont le luxe même eſt un effet.

penſent de tout ſervice? La diviſion & le malheur eſt dans la ruche : les oiſifs y meurent d'ennui ; ils ſont enviés, ſans être enviables, parce qu'ils ne ſont pas heureux. Leur oiſiveté cependant fatigante pour eux-mêmes, eſt deſtructive du bonheur général. Ils dévorent par ennui le miel que les autres mouches apportent, & les travailleuſes meurent de faim pour des oiſifs, qui n'en ſont pas plus fortunés.

Pour établir ſolidement le bonheur & la vertu d'une nation, il faut la fonder ſur une dépendance réciproque entre tous les ordres de citoyens. Eſt-il des grands qui, revêtus d'un pouvoir ſans bornes, n'ont du moins pour le moment rien à craindre ou à eſpérer de la haine ou de l'amour de leurs inférieurs? Alors toute dépendance mutuelle entre les grands & les petits eſt rompue; & ſous un même nom ces deux ordres de citoyens compoſent deux nations rivales. Alors le grand ſe permet tout : il ſacrifie ſans remords à ſes caprices, à ſes fantaiſies, le bonheur de tout un peuple.

Si la corruption des puiſſants ne ſe manifeſte jamais d'avantage que dans les ſiecles du plus grand luxe, c'eſt que ces ſiecles ſont ceux où les richeſſes ſe trouvent raſſemblées dans un plus petit nombre de mains, où les grands ſont plus puiſſants, par conſéquent, plus corrompus.

Pour connoître la ſource de leur corruption, l'origine de leur pouvoir, de leurs richeſſes & de cette diviſion d'intérêts des citoyens qui, ſous le même nom, forment deux nations ennemies, il faut remonter à la formation des premieres ſociétés.

CHAPITRE VI.

De la formation des Peuplades.

Quelques familles ont passé dans une isle. Je veux que le sol en soit bon, mais inculte & désert. Quel est au moment du débarquement le premier soin de ces familles ? Celui de construire des huttes, & de défricher l'étendue de terrein nécessaire à leur subsistance. Dans ce premier moment, quelles sont les richesses de l'isle ? Les récoltes & le travail qui les produit. Cette isle contient-elle plus de terres à cultiver que de cultivateurs, quels sont les vrais opulents ? ceux dont les bras sont les plus forts & les plus actifs.

Les intérêts de cette société naissante seront d'abord peu compliqués, & peu de loix, en conséquence, lui suffiront. C'est à la défense du vol & du meurtre que presque toutes se réduiront. De telles loix seront toujours justes, parce qu'elles seront faites du consentement de tous ; parce qu'une loi généralement adoptée dans un état naissant, est toujours conforme à l'intérêt du plus grand nombre, & , par conséquent, toujours sage & bienfaisante.

Je suppose que cette société élise un chef : ce ne sera qu'un chef de guerre, sous les ordres duquel elle combattra les pirates & les nouvelles colonies qui voudront s'établir dans son isle. Ce chef, comme tout autre colon, ne sera possesseur que de la terre qu'il aura défrichée. L'unique faveur qu'on

pourra lui faire, c'eſt de lui laiſſer le choix du terrein ; il ſera d'ailleurs ſans pouvoir.

Mais les chefs, ſucceſſeurs du premier, reſteront-ils long-temps dans cet état d'impuiſſance ? Par quel moyen en ſortiront-ils, & parviendront-ils enfin au pouvoir arbitraire ?

L'objet de la plupart d'entre eux ſera de ſe ſoumettre l'isle qu'ils habitent. Mais leurs efforts ſeront vains tant que la nation ſera peu nombreuſe ; le deſpotiſme s'établit difficilement dans un pays qui, nouvellement habité, eſt encore peu peuplé. Dans toutes les monarchies, les progrès d'un pouvoir ſont lents ; le temps employé par les ſouverains de l'Europe pour s'affervir leurs grands vaſſaux en eſt la preuve. Le prince qui, de trop bonne heure, attenteroit à la propriété des biens, de la vie & de la liberté des puiſſants propriétaires, & voudroit accabler le peuple d'impôts, ſe perdroit lui-même. Grand & petit, tout ſe révolteroit ; le monarque n'auroit ni argent pour lever une armée, ni armée pour combattre ſes ſujets.

Le moment où la puiſſance du prince ou du chef s'accroît, eſt celui où la nation eſt devenue riche & nombreuſe, où chaque citoyen ceſſe d'être ſoldat, où pour repouſſer l'ennemi, le peuple conſent de ſoudoyer des troupes, & de les tenir toujours ſur pied. Si le chef s'en conſerve le commandement dans la paix & dans la guerre, ſon crédit inſenſiblement augmente ; il en profite pour groſſir l'armée. Eſt-elle aſſez forte ? Alors le chef ambitieux leve le maſque, opprime les peuples, anéantit toute propriété, pille la nation ; parce qu'en général l'homme s'approprie tout ce qu'il peut ravir ; parce que

le vol ne peut être contenu que par des loix séveres, & que les loix ſont impuiſſantes contre le chef & ſon armée.

C'eſt ainſi qu'un premier impôt fournit ſouvent à l'uſurpateur les moyens d'en lever de nouveaux; juſqu'à ce qu'enfin armé d'une puiſſance irréſiſtible, il puiſſe, comme à Conſtantinople, engloutir dans ſa cour & ſon armée toutes les richeſſes nationales. Alors, indigent & foible, un peuple eſt attaqué d'une maladie incurable. Nulle loi ne garantit aux citoyens la propriété de leur vie, de leurs biens & de leur liberté. Faute de cette garantie, tous rentrent en état de guerre, & toute ſociété eſt diſſoute.

Ces citoyens vivent-ils encore dans les mêmes cités? ce n'eſt plus dans une union, mais dans une ſervitude commune. Il ne faut alors qu'une poignée d'hommes libres pour renverſer les empires en apparence formidables.

Qu'on batte trois ou quatre fois l'armée avec laquelle l'uſurpateur tient la nation aux fers, point de reſſource pour lui dans l'amour & la valeur de ſes peuples. Lui & ſa milice ſont craints & haïs. Le bourgeois de Conſtantinople ne voit dans les Janiſſaires que les complices du ſultan & les brigands, à l'aide deſquels il pille & ravage l'empire. Le vainqueur a-t-il affranchi les peuples de la crainte de l'armée? ils favoriſent ſes entrepriſes, & ne voient en lui qu'un vengeur.

Les Romains font cent ans la guerre aux Volſques; ils en emploient cinq cents à la conquête de l'Italie; ils paroiſſent en Aſie: elle leur eſt aſſervie. La puiſſance d'Antiochus & de Tigrane s'anéantit

à leur aſpect, comme celle de Darius à l'aſpect d'Alexandre.

Le deſpotiſme eſt la vieilleſſe & la derniere maladie d'un empire; cette maladie n'attaque point ſa jeuneſſe. L'exiſtence du deſpotiſme ſuppoſe ordinairement celle d'un peuple déjà riche & nombreux. Mais comment ſe peut-il que la grandeur, la richeſſe & l'extrême population d'un état ait quelquefois des ſuites auſſi funeſtes ?

CHAPITRE VII.

De la multiplication des Hommes dans un état & de ſes effets.

Dans l'isle d'abord inculte où j'ai placé un petit nombre de familles, que ces familles ſe multiplient; qu'inſenſiblement l'isle ſe trouve pourvue & du nombre de laboureurs néceſſaires à ſa culture, & du nombre d'artiſans néceſſaires aux beſoins d'un peuple agriculteur; la réunion de ces familles formera bientôt une nation nombreuſe. Que cette nation continue à ſe multiplier; qu'il naiſſe dans l'isle plus d'hommes, que n'en peut occuper la culture des terres & les arts que ſuppoſe cette culture; que faire de ce ſurplus d'habitants? Plus ils croîtront en nombre, plus l'état croîtra en charges; & delà la néceſſité, ou d'une guerre qui conſomme ce ſurplus d'habitants, ou d'une loi qui tolere, comme à la Chine, l'expoſition des enfants * 10.

Tout homme ſans propriété & ſans emploi dans une ſociété, n'a que trois partis à prendre, ou de s'expatrier, & d'aller chercher fortune ailleurs, ou de voler pour ſubvenir à ſa ſubſiſtance, ou d'inventer enfin quelque commodité ou parure nouvelle en échange de laquelle ſes concitoyens fourniſſent à ſes beſoins. Je n'examinerai point ce que devient le voleur ou le banni volontaire. Ils ſont hors de cette ſociété. Mon unique objet eſt de conſidérer ce qui doit arriver à l'inventeur d'une com-

modité ou d'un luxe nouveau. S'il découvre, par exemple, le ſecret de peindre la toile, & que cette invention ſoit du goût de peu d'habitants; peu d'entre eux échangeront leurs denrées contre ſa toile * 11. Mais ſi le goût de ces toiles devient général, & qu'en ce genre, on lui faſſe beaucoup de demandes, que fera-t-il pour y ſatisfaire? Il s'aſſociera un plus ou moins grand nombre de ces hommes que j'appelle ſuperflus; il levera une manufacture, l'établira dans un lieu agréable, commode & communément ſur les bords d'un fleuve, dont les bras s'étendant au loin dans le pays, y faciliteront le tranſport de ſes marchandiſes. Je veux que la multiplication continuée des habitants donne encore lieu à l'invention de quelque autre commodité, de quelque autre objet de luxe, & qu'il s'éleve encore une nouvelle manufacture. L'entrepreneur, pour l'avantage de ſon commerce, aura intérêt de la placer ſur les bords du même fleuve. Il la bâtira donc près de la premiere. Pluſieurs de ces manufactures formeront un bourg; puis une ville conſidérable. Cette ville renfermera bientôt les citoyens les plus opulents; parce que les profits du commerce ſont toujours immenſes, lorſque les négociants peu nombreux ont encore peu de concurrents.

Les richeſſes de cette ville y attireront les plaiſirs. Pour en jouir & les partager, les riches propriétaires quitteront leur campagne, paſſeront quelques mois dans cette ville, y conſtruiront des hôtels. La ville s'agrandira de jour en jour, les hommes s'y rendront de toutes parts, parce que la pauvreté y trouvera plus de ſecours, le vice plus d'impunité, & la

volupté plus de moyens de se satisfaire. Cette ville portera enfin le nom de capitale. Tels seront dans cette isle les premiers effets de l'extrême multiplication des citoyens.

Un autre effet de la même cause sera l'indigence de la plupart des habitants. Leur nombre s'accroît-il? Est-il plus d'ouvriers que d'ouvrages? La concurrence baisse le prix des journées; l'ouvrier préféré est celui qui vend le moins chérement son travail, c'est-à-dire, qui retranche le plus de sa subsistance. Alors l'indigence s'étend; le pauvre vend, le riche achete; le nombre des possesseurs diminue, & les loix deviennent de jour en jour plus séveres.

Des loix douces peuvent régir un peuple de propriétaires. La confiscation partielle ou totale des biens y suffit pour réprimer les crimes. Chez les Germains, les Gaulois & les Scandinaves, des amendes plus ou moins fortes étoient les seules peines infligées aux différents délits.

Il n'en est pas de même lorsque les non-propriétaires composent la plus grande partie d'une nation. On ne les gouverne que par des loix dures. Un homme est-il pauvre? Ne peut-on le punir dans ses biens? Il faut le punir dans sa personne: & de-là les peines afflictives. Ces peines, d'abord appliquées aux indigents, sont, par le laps du temps, étendues jusqu'aux propriétaires; & tous les citoyens sont alors régis par des loix de sang. Tout concourt à les établir

Chaque citoyen possede-t-il quelque bien dans un état? *Le desir de la conservation est sans contredit le vœu général d'une nation.* Il s'y fait peu de vols. Le grand nombre, au contraire, y vit-il sans propriétés?

Le vol devient le vœu général de cette même nation. Et les brigands ſe multiplient. Or, cet eſprit de vol généralement répandu, néceſſite ſouvent à des actes de violence.

Suppoſons que par la lenteur des procédures criminelles, & la facilité avec laquelle l'homme ſans propriété ſe tranſporte d'un lieu à l'autre, le coupable doive preſque toujours échapper au châtiment, & que les crimes deviennent fréquents: il faudra, pour les prévenir, pouvoir arrêter un citoyen ſur le premier ſoupçon. Arrêter eſt déjà une punition arbitraire qui, bientôt exercée ſur les propriétaires eux-mêmes, ſubſtitue l'eſclavage à la liberté. Quel remede à cette maladie de l'état? Le ſeul que je ſache, ſeroit de multiplier le nombre des propriétaires, & de refaire un nouveau partage des terres. Mais ce partage eſt toujours difficile dans l'exécution. Voilà comme l'inégale répartition des richeſſes nationales, & la trop grande multiplication des hommes ſans propriété introduiſant à la fois dans un empire des vices & des loix cruelles, y développe enfin le germe d'un deſpotiſme, qu'on doit regarder comme un nouvel effet de la même cauſe (1).

(1) Les malheurs occaſionnés par une extrême population ont été connus des anciens. En conſéquence, point de moyens qu'ils n'aient employés pour la diminuer. L'amour ſocratique en Crete en fut un. Cet amour, dit M. Goguet, conſeiller au parlement, y étoit autoriſé par les loix de Minos.

Un jeune homme loué pour tant de temps, s'échappoit-il de la maiſon de ſon amant, il étoit cité devant le magiſtrat, & par l'autorité des loix remis juſqu'au temps con-

Un peuple nombreux n'eſt-il point, comme les Grecs & les Suiſſes, diviſé en un certain nombre de républiques fédératives; ne compoſe-t-il, comme en Angleterre, qu'un ſeul & même peuple; alors les citoyens en trop grand nombre, & trop éloignés les uns des autres pour y délibérer ſur les affaires générales, ſont forcés de nommer des repréſentants pour chaque bourg, ville, province, &c. Ces repréſentants s'aſſemblent dans la capitale, & c'eſt là qu'ils ſéparent leur intérêt de l'intérêt des repréſentés.

---

venu entre les mains de ce même amant. Le motif de cette loi bizarre, diſent Platon & Ariſtote, fut en Crete la crainte d'une trop grande population. Ce fut dans cette même vue que Pytagore commanda à ſes diſciples le jeûne & l'abſtinence. Les jeûneurs font peu d'enfants. Il ſeroit plaiſant que nos moines aſſervis par la même raiſon à la loi de la continence, ne fuſſent que les repréſentants des anciens Pédéraſtes.

CHAPITRE VIII.

Diviſion d'intérêt des citoyens produite par leur multiplication.

Du moment où les citoyens trop multipliés dans un état pour ſe raſſembler dans un même lieu, ont nommé des repréſentants, ces repréſentants tirés du corps même de la nation, choiſis par elle, honorés de ce choix, ne propoſent d'abord que des loix conformes à l'intérêt public. Le droit de propriété eſt pour eux un droit ſacré. Ils le reſpectent d'autant plus, que, ſurveillés par la nation, s'ils en trahiſſoient la confiance, ils en ſeroient punis par le déſhonneur, & peut-être par un châtiment plus ſévere.

C'eſt donc au moment où, comme je l'ai déjà dit, les peuples ont édifié une capitale immenſe, où les intérêts compliqués des différents ordres de l'état ont multiplié les loix, où, pour ſe ſouſtraire à leur étude fatigante, les peuples ſe repoſent de ce ſoin ſur leurs repréſentants; où les habitants enfin uniquement occupés de mettre leurs terres en valeur, ceſſent d'être citoyens, & ne ſont qu'agriculteurs, que le repréſentant ſépare ſon intérêt de celui des repréſentés. C'eſt alors que la pareſſe de l'eſprit dans les commettants, le deſir actif du pouvoir dans les commis, annoncent un grand changement dans l'état. Tout, en ce moment, favoriſe l'ambition de ces derniers.

Lorſqu'en conſéquence de la multiplication de ſes

habitants, un peuple se subdivise en plusieurs, & qu'on compte dans la même nation celle des riches, des indigents, des propriétaires, des négociants, &c, il n'est pas possible que les intérêts de ces divers ordres de citoyens soient toujours les mêmes. Rien, à certains égards, de plus contraire à l'intérêt national qu'un trop grand nombre d'hommes sans propriétés. Ce sont autant d'ennemis secrets que le tyran peut, à son gré, armer contre les propriétaires. Cependant, rien de plus conforme à l'intérêt du négociant. Plus il est d'indigents, moins il paie leur travail. L'intérêt du commerçant est donc quelquefois contraire à l'intérêt public. Or, un corps de négociants est souvent le puissant dans un pays de commerce. Il a sous ses ordres un nombre infini de matelots, d'artisans, de porte-faix, d'ouvriers de toute espece, qui n'ayant d'autres richesses que leurs bras, sont toujours prêts à les employer au service de quiconque les paie.

Un peuple compose-t-il, sous un même nom, une infinité de peuples différents, & dont les intérêts sont plus ou moins contradictoires; il est évident que faute d'unité dans l'intérêt national, & d'unanimité réelle dans les arrêtés des divers ordres des commettants, le représentant favorisant tour-à-tour telle ou telle classe de citoyens, peut, en semant entre elles la division, se rendre d'autant plus redoutable à toutes, qu'en armant une partie de la nation contre l'autre, il se met par ce moyen à l'abri de toute recherche.

L'impunité lui a-t-elle donné plus de considération & de hardiesse? Il sent enfin qu'au milieu de l'anarchie des intérêts nationaux, il peut de jour en

jour devenir plus indépendant, s'approprier de jour en jour plus d'autorité & de richeſſes; qu'avec de grandes richeſſes il peut ſoudoyer ceux qui, ſans propriétés, ſe vendent à quiconque veut les acheter, & que l'acquiſition de tout nouveau degré d'autorité doit lui fournir de nouveaux moyens d'en uſurper une plus grande.

Lorſqu'animés de cet eſpoir les repréſentants ont, par une conduite auſſi malhonnête qu'adroite, acquis un pouvoir égal à celui de la nation entiere, de ce moment il ſe fait une diviſion d'intérêts entre la partie gouvernante & la partie gouvernée. Tant que la derniere eſt compoſée de propriétaires aiſés, braves, éclairés, en état d'ébranler, & peut-être même de détruire l'autorité des repréſentants, le corps de la nation eſt ménagé; il eſt même floriſſant. Mais cet équilibre de puiſſance peut-il ſubſiſter long-temps entre ces deux ordres de citoyens? N'eſt-il pas à craindre que les richeſſes s'accumulant inſenſiblement dans un plus petit nombre de mains, le nombre des propriétaires (ſeuls ſoutiens de la liberté publique) ne diminue journellement (1)? Que

(1) Un homme s'enrichit-il dans le commerce? Il réunit une infinité de petites propriétés à la ſienne. Alors le nombre des propriétaires, &, par conſéquent, de ceux dont l'intérêt eſt le plus étroitement lié à l'intérêt national, eſt diminué; le nombre au contraire des hommes ſans propriété & ſans intérêt à la choſe publique s'eſt accru. Si de tels hommes ſont toujours aux gages de quiconque les paie, comment ſe perſuader que le puiſſant ne s'en ſerve jamais pour ſe ſoumettre ſes concitoyens? Tel eſt l'effet néceſſaire de la trop grande multiplication

l'eſprit

l'esprit d'usurpation toujours plus actif dans les représentants que l'esprit de conservation & de défense dans les représentés, ne mette, à la longue, la balance du pouvoir en faveur des premiers ? Quelle autre cause du despotisme auquel ont jusqu'à présent abouti toutes les différentes especes de gouvernement ?

Ne sent-on pas qu'en un pays vaste & peuplé, la division des intérêts des gouvernés doit toujours fournir aux gouvernants le moyen d'envahir une autorité que l'amour naturel de l'homme pour le pouvoir lui fait toujours desirer ? Tous les empires se sont détruits; & c'est du moment où les nations devenues nombreuses, ont été gouvernées par des représentants; où ces représentants, favorisés par la division des intérêts des commettants, ont pu s'en rendre indépendants, qu'on doit dater la décadence de ces empires.

En tous les pays la grande multiplication des hommes fut la cause inconnue, nécessaire & éloignée de la perte des mœurs (1). Si les nations de l'Asie, toujours citées comme les plus corrompues, reçurent les premieres le joug du despotisme, c'est

---

des hommes dans un empire. C'est le cercle vicieux qu'ont jusqu'à présent parcouru tous les divers gouvernements connus.

(1) Mais n'est-il point de loi qui pût prévenir les funestes effets de la trop grande multiplication des hommes, & lier étroitement l'intérêt du représentant à l'intérêt du représenté ? En Angleterre, ces deux intérêts sans doute sont plus les mêmes qu'en Turquie, où le sultan se déclare l'unique représentant de sa nation. Mais s'il est des formes de gouvernement plus favorables les

que de toutes les parties du monde, l'Asie fut la premiere habitée & policée.

Son extrême population la soumit à des souverains. Ces souverains accumulerent les richesses de l'état sur un petit nombre de Grands, les revêtirent d'un pouvoir excessif: & ces Grands alors se plongerent dans ce luxe, languirent dans cette corruption, c'est-à-dire, dans cette indifférence pour le bien public que l'histoire a toujours si justement reproché aux Asiatiques.

Après avoir rapidement considéré les grandes causes, dont le développement vivifie les sociétés depuis le moment de leur formation jusqu'au moment de leur décadence; après avoir indiqué les situations & les états différents par lesquels passent ces sociétés pour tomber enfin sous le pouvoir arbitraire, il faut maintenant examiner pourquoi ce pouvoir une fois établi, il se fait dans les nations une répartition de richesses qui, plus inégale & plus prompte dans le gouvernement despotique que dans tout autre, les précipite plus rapidement à leur ruine.

---

unes que les autres à l'union de l'intérêt public & particulier, il n'en est aucune où ce grand problème moral & politique ait été parfaitement résolu. Jusqu'à son entiere résolution, la seule multiplication des hommes doit en tout empire engendrer la corruption des mœurs.

CHAPITRE IX.

Du partage trop inégal des richeſſes nationales.

Point de forme de gouvernement où maintenant les richeſſes nationales ſoient & puiſſent être également réparties. Se flatter de cet égal partage chez un peuple ſoumis au pouvoir arbitraire, c'eſt folie.

Dans les gouvernements deſpotiques, ſi les richeſſes de tout un peuple s'abſorbent dans un petit nombre de familles, la cauſe en eſt ſimple. Les peuples reconnoiſſent-ils un maître; peut-il arbitrairement leur impoſer des taxes, tranſporter à ſon gré les biens d'une certaine claſſe de citoyens à une autre? Il faut qu'en peu de temps les richeſſes de l'empire (1) ſe raſſemblent dans les mains des favoris. Mais quel bien ce mal de l'état fait-il au prince? le voici:

Un deſpote, en qualité d'homme, s'aime de préfé-

(1) Plus le prince croît en pouvoir, moins il eſt acceſſible. Sous le vain prétexte de rendre la perſonne royale plus reſpectable, les favoris la voilent à tous les yeux. L'approche en eſt interdite aux ſujets. Le monarque devient un dieu inviſible. Quel eſt dans cette apothéoſe l'objet des favoris? Celui d'abrutir le prince pour le gouverner. Ils le reléguent donc, à cet effet, dans un ſerrail, ou le renferment dans leur petite ſociété; & toutes les richeſſes nationales s'abſorbent alors dans un très-petit nombre de familles.

rence aux autres. Il veut être heureux, & sent, comme le particulier, qu'il participe à la joie & à la triſteſſe de tout ce qui l'environne. Son intérêt, c'eſt que ſes gens, c'eſt-à-dire, ſes courtiſans, ſoient contents. Leur ſoif pour l'or eſt inſatiable. S'ils ſont à cet égard ſans pudeur, comment leur refuſer ſans ceſſe ce qu'ils lui demandent toujours ? Voudra-t-il conſtamment mécontenter ſes familiers, & s'expoſer au chagrin communicatif de tout ce qui l'entoure ? Peu d'hommes ont ce courage. Il vuidera donc perpétuellement la bourſe de ſes peuples dans celle de ſes courtiſans; & c'eſt entre ſes favoris qu'il partagera preſque toutes les richeſſes de l'état. Ce partage fait, quelles bornes mettre à leur luxe ? Plus il eſt grand, & plus dans la ſituation où ſe trouve alors un empire, ce luxe eſt utile. Le mal n'eſt que dans ſa cauſe productrice, c'eſt-à-dire, dans le partage trop inégal des richeſſes nationales, & dans la puiſſance exceſſive du prince, qui, peu inſtruit de ſes devoirs, & prodigue par foibleſſe, ſe croit généreux lorſqu'il eſt injuſte * 12.

Mais le cri de la miſere ne peut-il l'avertir de ſa mépriſe ? Le trône où s'aſſied un Sultan eſt inacceſſible aux plaintes de ſes ſujets : elles ne parviennent point juſqu'à lui. D'ailleurs, que lui importe leur félicité, ſi leur mécontentement n'a nulle influence immédiate ſur ſon bonheur actuel !

Le luxe, comme je le prouve, eſt dans la plupart des pays l'effet rapide & néceſſaire du deſpotiſme. C'eſt donc contre le deſpotiſme que doivent s'élever les ennemis du luxe * 13. Pour ſupprimer un effet, il faut en détruire la cauſe. Le ſeul moyen d'opérer en ce genre quelque changement heureux, c'eſt par

un changement insensible dans les loix & l'administration * 14.

Il faudroit, pour le bonheur même du prince & de sa postérité, fixer, en fait d'impôts, les limites immuables qu'on ne doit jamais reculer. Du moment où la loi, comme un obstacle insurmontable, s'opposera à la prodigalité du monarque, les courtisans mettront des bornes à leurs desirs & à leurs demandes; ils n'exigeront point ce qu'ils ne pourront obtenir.

Le prince en sera-t-il moins heureux? Il aura sans doute près de lui moins de courtisans, & de courtisans moins bas; mais leur bassesse n'est peut-être pas si nécessaire qu'on le croit à sa félicité. Les favoris d'un roi sont-ils libres & vertueux? Le souverain s'accoutume insensiblement à leur vertu. Il ne s'en trouve pas plus mal, & ses peuples en sont beaucoup mieux.

CHAPITRE X.

Causes de la trop grande inégalité des fortunes des Citoyens.

Dans les pays libres & gouvernés par des loix sages, nul homme, sans doute, n'a le pouvoir d'appauvrir sa nation pour enrichir quelques particuliers. Cependant tous les citoyens n'y jouissent pas de la même fortune. La réunion des richesses s'y fait moins lentement ; mais enfin elle s'y fait.

Il faut bien que le plus industrieux gagne plus, que le plus ménagé épargne davantage, & qu'avec des richesses déjà acquises, il en acquiere de nouvelles. D'ailleurs, il est des héritiers qui recueillent de grandes successions ; il est des négociants qui, mettant de gros fonds sur leurs vaisseaux, font de gros gains ; parce qu'en toute espece de commerce, c'est l'argent qui attire l'argent. Son inégale distribution est donc une suite nécessaire de son introduction dans un état * 15.

CHAPITRE XI.

Des moyens de s'opposer à la réunion trop rapide des richesses en peu de mains.

Il est des moyens d'opérer en partie cet effet. Qui peut empêcher un peuple de se déclarer héritier de tous les nationaux ; & lors du décès d'un particulier très-riche de répartir entre plusieurs les biens trop considérables d'un seul ?

Par quelle raison, à l'exemple des Lucquois, un peuple ne proportionneroit-il pas tellement les impôts à la richesse de chaque citoyen, qu'au delà de la possession d'un certain nombre d'arpents, l'impôt mis sur ces arpents excédât le prix de leur fermage ? Dans ce pays, il ne se feroit certainement pas de grandes acquisitions. On peut imaginer beaucoup d'autres loix de cette espece.

Mais peut-on, dans un pays où l'argent a cours, se promettre de maintenir toujours un juste équilibre entre les fortunes des citoyens ? Peut-on empêcher, qu'à la longue, les richesses ne s'y distribuent d'une maniere très-inégale, & qu'enfin le luxe ne s'y introduise, & ne s'y accroisse ? Ce projet est impossible. Le riche, fourni du nécessaire, mettra toujours le superflu de son argent à l'achat des superfluités * 16. Des loix somptuaires réprimeroient-elles en lui ce desir ? Alors le riche n'ayant plus le libre usage de son argent, l'argent lui en paroîtroit moins desirable ; il feroit moins d'efforts

pour en acquérir. Dans tout pays où l'argent a cours, peut-être l'amour de l'argent, comme je le prouverai ci-après, eſt-il un principe de vie & d'activité, dont la deſtruction entraîne celle de l'état.

Conſidérons l'état différent de deux nations chez leſquelles l'argent a, ou n'a pas cours.

CHAPITRE XII.

Du pays où l'argent n'a point cours.

L'argent eſt-il ſans valeur dans un pays ? Quel moyen d'y faire le commerce ? Par échange. Mais les échanges ſont incommodes. Auſſi s'y fait-il peu de ventes, peu d'achats & point d'ouvrages de luxe. Les habitants de ce pays peuvent être ſainement nourris, bien vêtus, & non connoître ce qu'en France on appelle le luxe.

Mais un peuple ſans argent & ſans luxe auroit, à certains égards, des avantages ſur un peuple opulent. Et ces avantages ſont tels qu'en un pays où l'on ignoreroit le prix de l'argent, peut-être ne pourroit-on l'y introduire ſans crime.

Un peuple ſans argent, s'il eſt éclairé, eſt communément un peuple ſans tyrans (1). Le pouvoir arbitraire s'établit difficilement dans un royaume ſans canaux, ſans commerce & ſans grands chemins. Le prince qui leve ſes impôts en nature, c'eſt-à-dire, en denrées, peut rarement ſoudoyer & raſſembler le nombre d'hommes néceſſaires pour mettre une nation aux fers.

(1) On pourroit dire auſſi ſans ennemis : Qui ſe propoſera d'attaquer un pays où l'on ne peut gagner que des [illegible] par exemple, eſt invincible, s'il eſt nombreux,

Un prince d'Orient ſe fût difficilement aſſis & ſoutenu ſur le trône de Sparte ou de Rome naiſſante. Or, ſi le deſpotiſme eſt le plus cruel fléau des nations & la ſource la plus féconde de leurs malheurs, la non-introduction de l'argent qui, communément, les défend de la tyrannie, peut donc être regardée comme un bien.

Mais jouiſſoit-on à Sparte de certaines commodités de la vie? O riches & puiſſants! qui faites cette queſtion, ignorez-vous que les pays de luxe ſont ceux où les peuples ſont les plus miſérables! Uniquement occupés de ſatisfaire vos fantaiſies, vous prenez-vous pour la nation entiere? Etes-vous ſeuls dans la nature? Y vivez-vous ſans freres? Hommes ſans pudeur, ſans humanité & ſans vertu, qui concentrez en vous ſeuls toutes vos affections, & vous créez ſans ceſſe de nouveaux beſoins, ſachez que Sparte étoit ſans luxe, ſans commodité, & que Sparte étoit heureuſe! Seroit-ce en effet la ſomptuoſité des ameublements, & les recherches de la molleſſe qui conſtitueroient la félicité humaine? Il y auroit trop peu d'heureux. Placera-t-on le bonheur dans la délicateſſe de la table? Mais la différente cuiſine des nations prouve que la bonne chere n'eſt que la chere accoutumée.

Si des mêts bien apprêtés irritent mon appétit, & me donnent quelques ſenſations agréables, ils me donnent auſſi des peſanteurs, des maladies, & tout compenſé, le tempérant eſt au bout de l'an du moins auſſi heureux que le gourmand. Quiconque a faim & peut ſatisfaire ce beſoin, eſt content (1). Un hom-

(1) Le payſan a-t-il du lard & des choux dans ſon pot?

me eſt-il bien nourri, bien vêtu ? Le ſurplus de ſon bonheur dépend de la maniere plus ou moins agréable dont il remplit, comme je le prouverai bientôt, *l'intervalle qui ſépare un beſoin ſatisfait d'un beſoin renaiſſant.* A cet égard, rien ne manquoit au bonheur du Lacédémonien ; & malgré l'apparente auſtérité de ſes mœurs, de tous les Grecs, dit Xénophon, c'étoit le plus heureux. Le Spartiate avoit-il ſatisfait à ſes beſoins ? il deſcendoit dans l'arène, & c'eſt là, qu'en préſence des vieillards & des plus belles femmes, il pouvoit chaque jour déployer, dans des jeux & des exercices publics, toute la force, l'agilité, la ſoupleſſe de ſon corps, & montrer, dans la vivacité de ſes réparties, toute la juſteſſe & la préciſion de ſon eſprit.

Or, de toutes les occupations propres à remplir *l'intervalle d'un beſoin ſatisfait au beſoin renaiſſant*, aucunes qui ſoient plus agréables. Le Lacédémonien, ſans commerce & ſans argent, étoit donc à peu près auſſi heureux qu'un peuple peut l'être. J'aſſurerai donc d'après l'expérience & Xénophon, qu'on peut bannir l'argent d'un état, & y conſerver le bonheur. A quelle cauſe d'ailleurs rapporter la félicité publique, ſi ce n'eſt à la vertu des particuliers ? Les contrées, en général, les plus fortunées ſont donc celles où les citoyens ſont les plus vertueux.

Il ne deſire ni la gélinote des Alpes, ni la carpe du Rhin, ni l'hombre du lac de Géneve. Aucun de ces mêts ne lui manquent, ni à moi non plus.

CHAPITRE XIII.

Quels ſont dans les pays, où l'argent n'a point cours, les principes productifs de la vertu.

Dans tout gouvernement, le principe le plus fécond en vertu eſt l'exactitude à punir & à récompenſer les actions utiles ou nuiſibles à la ſociété.

Mais en quels pays ces actions ſont-elles le plus exactement honorées & punies ? Dans ceux où la gloire, l'eſtime générale & les avantages attachés à cette eſtime, ſont les ſeules récompenſes connues. Dans ces pays, la nation eſt l'unique & juſte diſpenſatrice des récompenſes. La conſidération générale, ce don de la reconnoiſſance publique, n'y peut être accordée qu'aux idées & aux actions utiles à la nation, & tout citoyen, en conſéquence, s'y trouve néceſſité à la vertu.

Dans un pays où l'argent a cours, le public n'y peut être le ſeul poſſeſſeur des richeſſes, ni par conſéquent, l'unique diſtributeur des récompenſes. Quiconque a de l'argent, peut en donner, & le donne communément à la perſonne qui lui procure le plus de plaiſir. Cette perſonne n'eſt pas quelquefois la plus honnête ; en effet, ſi l'homme veut toujours obtenir avec le plus de ſûreté & le moins de peine poſſible l'objet * 17 de ſes deſirs, & qu'il ſoit plus facile de ſe rendre agréable aux puiſſants que recommandable au public, c'eſt donc au puiſſant qu'en général on veut plaire. Mais ſi l'intérêt

du puissant est souvent contraire à l'intérêt national, les plus grandes récompenses seront donc, en certains pays, souvent décernées aux actions qui, personnellement utiles aux Grands, sont nuisibles au public, &, par conséquent, criminelles. Voilà pourquoi les richesses y sont si souvent accumulées sur des hommes accusés de bassesses, d'intrigues, d'espionnage, &c. Voilà pourquoi les récompenses pécuniaires, presque toujours accordées au vice * 18, y produisent tant de vicieux, & pourquoi l'argent a toujours été regardé comme une source de corruption.

Je conviens donc qu'à la tête d'une nouvelle colonie, si j'allois fonder un nouvel empire, & que je pusse, à mon choix, enflammer mes colons de la passion de la gloire ou de l'argent, c'est celle de la gloire que je devrois leur inspirer. C'est en faisant de l'estime publique & des avantages attachés à cette estime, le principe d'activité de ces nouveaux citoyens, que je les nécessiterois à la vertu.

Dans un pays où l'argent n'a point cours, il est facile d'entretenir l'ordre & l'harmonie, d'encourager les talents & les vertus, & d'en bannir les vices. On entrevoit même en ce pays la possibilité d'une législation inaltérable, & qui, supposée bonne, conserveroit toujours les citoyens dans le même état de bonheur. Cette possibilité disparoît dans les pays où l'argent a cours. Peut-être le problême d'une législation parfaite & durable y devient-il trop compliqué pour pouvoir être encore résolu. Ce que je sais, c'est que l'amour de l'argent y étouffant tout esprit, toute vertu patriotique, y doit, à la longue, engendrer tous les vices, dont il est trop souvent la récompense.

Mais convenir que dans l'établiſſement d'une nouvelle colonie on doit s'oppoſer à l'introduction de l'argent, c'eſt convenir avec les moraliſtes auſteres du danger du luxe. Non ; c'eſt avouer ſimplement que la cauſe de luxe, c'eſt-à-dire, que le partage trop inégal des richeſſes eſt un mal * 19. C'en eſt un, en effet, & le luxe eſt, à certains égards, le remede à ce mal. Au moment de la formation d'une ſociété l'on peut ſans doute ſe propoſer d'en bannir l'argent. Mais peut-on comparer l'état d'une telle ſociété à celui où ſe trouvent maintenant la plupart des nations de l'Europe ?

Seroit-ce dans des contrées à moitié ſoumiſes au deſpotiſme, où l'argent eut toujours cours, où les richeſſes ſont déjà raſſemblées en un petit nombre de mains, qu'un eſprit ſenſé formeroit un pareil projet ? Suppoſons le projet exécuté : ſuppoſons l'uſage & l'introduction de l'argent défendus dans un pays. Qu'en réſulteroit-il ?

CHAPITRE XIV.

Des pays où l'argent a cours.

Chez les peuples riches, s'il eſt beaucoup de vicieux, c'eſt qu'il eſt beaucoup de récompenſes pour le vice. S'il s'y fait communément un grand commerce, c'eſt que l'argent y facilite les échanges. Si le luxe s'y montre dans toute ſa pompe, c'eſt que la très-inégale répartition des richeſſes produit le luxe le plus apparent, & qu'alors, pour le bannir d'un état, il faudroit, comme je l'ai prouvé, en bannir l'argent. Nul prince ne peut concevoir un tel deſſein; &, ſuppoſé qu'il le conçût, nulle nation dans l'état actuel de l'Europe qui ſe prêtât à ſes deſirs. Je veux cependant qu'humble diſciple d'un moraliſte auſtere, un monarque forme ce projet, & l'exécute. Que s'enſuivroit-il? La dépopulation preſque entiere de l'état. Qu'en France, par exemple, on défende, comme à Sparte, l'introduction de l'argent & l'uſage de tout meuble non fait avec la hache ou la ſerpe. Alors le maçon, l'architecte, le ſculpteur, le ſerrurier de luxe, le charron, le verniſſeur, le perruquier, l'ébéniſte, la fileuſe, l'ouvrier en toile, en laine fine, en dentelles, ſoiries, &c. (1) abandonneroient la France & chercheroient

(1) Dans cette ſuppoſition, ces ouvriers reprendroient les travaux de la campagne, & ſe feroient charretiers, bucherons, &c. Ils n'en feroient rien. D'ailleurs, où trou-

un pays qui les nourrit. Le nombre de ces exilés volontaires monteroit peut-être en ce royaume au quart de ſes habitants. Mais ſi le nombre des laboureurs & des artiſans groſſiers que ſuppoſe la culture, ſe proportionne toujours au nombre des conſommateurs, l'exil des ouvriers de luxe entraînera donc à ſa ſuite celui de beaucoup d'agriculteurs. Les hommes opulents fuyant avec leurs richeſſes chez l'étranger, ſeront ſuivis dans leur exil d'un certain nombre de leurs concitoyens & d'un grand nombre de domeſtiques. La France alors ſera déſerte. Quels ſeront ſes habitants ? Quelques laboureurs dont le nombre depuis l'invention de la charrue ſera bien moins conſidérable qu'il l'eût été lors de la culture à la beche. Dans cet état de dépopulation & d'indigence, que deviendroit ce royaume ? Porteroit-il la guerre chez ſes voiſins ? Il ſeroit ſans argent * 20. La ſoutiendroit-il ſur ſon territoire ? Il ſeroit ſans hommes. D'ailleurs, la France n'étant pas comme la Suiſſe, défendue par des montagnes inacceſſibles, comment imaginer qu'un royaume dépeuplé, ouvert de toutes parts, attaquable en Flandre & en Allemagne, pût repouſſer le choc d'une nation nombreuſe ? Il faudroit, pour y réſiſter, que les François, par leur courage & leur diſcipline, euſſent ſur leurs voiſins le même avantage que les Grecs avoient jadis ſur les Perſes, ou que les François conſervent encore aujour-

---

ver de l'emploi dans un pays déjà fourni à peu près du nombre de charretiers & de bucherons néceſſaires pour labourer les plaines & couper le bois ?

d'hui

d'hui ſur les Indiens. Mais aucune nation européenne n'a cette ſupériorité ſur les autres.

La France dévaſtée & ſans argent ſeroit donc expoſée au danger preſque certain d'une invaſion. Eſt-il un prince qui voulût, à ce prix, bannir les richeſſes & le luxe de ſon état ?

CHAPITRE XV.

Du moment où les richeſſes ſe retirent d'elles-mêmes d'un Empire.

Il n'eſt point de pays où les richeſſes ſe fixent, & puiſſent à jamais ſe fixer. Semblables aux mers qui, tour-à-tour, inondent & découvrent différentes plages, les richeſſes, après avoir porté l'abondance & le luxe chez certaines nations, s'en retirent pour ſe répandre dans d'autres contrées * 21. Elles s'accumulerent jadis à Tyr & à Sydon, paſſerent enſuite à Carthage, puis à Rome. Elles ſéjournent maintenant en Angleterre. S'y arrêteront-elles ? Je l'ignore. Ce que je ſais, c'eſt qu'un peuple enrichi par ſon commerce & ſon induſtrie, appauvrit ſes voiſins, & ſe met à la longue hors d'état d'acheter ſes marchandiſes. C'eſt que dans une nation riche, l'argent & les papiers repréſentatifs de l'argent, ſe multipliant peu-à-peu, les denrées & la main-d'œuvre (1) enchériſſent. C'eſt que toutes (2) choſes, d'ailleurs égales, la nation opulente ne pouvant fournir ſes denrées & marchandiſes au prix d'une

(1) La main-d'œuvre devenue très-chere chez une nation riche, cette nation tire plus de l'étranger qu'elle ne lui porte. Elle doit donc s'appauvrir en plus ou moins de temps.

(2) On ſait quelle augmentation ſubite apporta dans le prix des denrées le tranſport de l'or américain en Europe.

nation pauvre, l'argent de la premiere doit insensiblement passer aux mains de la seconde, qui, devenue opulente à son tour, se ruine de la même maniere * 22.

Telle est peut-être la principale cause du flux & du reflux des richesses dans les empires. Or, les richesses en se retirant d'un pays où elles ont séjourné, y déposent presque toujours la fange de la bassesse & du despotisme. Une nation riche qui s'appauvrit passe rapidement du dépérissement à sa destruction entiere. L'unique ressource qui lui reste, seroit de reprendre des mœurs mâles, les seules convenables à sa pauvreté * 23. Mais rien de plus rare que ce phénomene moral. L'histoire ne nous en offre point d'exemple. Une nation tombe-t-elle de la richesse dans l'indigence? Cette nation n'attend plus qu'un vainqueur & des fers. Il faudroit, pour l'arracher à ce malheur, qu'en elle l'amour de la gloire pût remplacer celui de l'argent. Des peuples anciennement policés & commerçants sont peu susceptibles de ce premier amour, & toute loi qui refroidiroit en eux le desir des richesses, hâteroit leur ruine.

Dans le corps politique comme dans le corps humain, il faut une ame, un esprit qui le vivifie, & le mette en action.

CHAPITRE XVI.

Des divers principes d'activité des Nations.

Parmi les hommes, en eſt-il ſans deſirs ? Preſqu'aucun. Parmi ces deſirs, il en eſt deux qui leur ſont communs. Le premier eſt celui du bonheur. Le ſecond celui de la puiſſance néceſſaire pour ſe le procurer. Ai-je un goût ? Je veux pouvoir le ſatisfaire. Le deſir du pouvoir, comme je l'ai prouvé, eſt donc néceſſairement commun à tous. Par quel moyen acquiert-on du pouvoir ſur ſes concitoyens ? Par la crainte dont on les frappe, ou par l'amour qu'on leur inſpire, c'eſt-à-dire, par les biens & les maux qu'on leur peut faire : & de-là la conſidération conçue pour le fort, ou méchant, ou vertueux.

Mais dans un pays libre où l'argent n'a point cours, quel avantage cette conſidération procure-t-elle au héros qui, par exemple, contribue le plus au gain d'une bataille ? Elle lui donne le choix ſur les dépouilles ennemies : elle lui aſſigne pour récompenſe la plus belle eſclave, le meilleur cheval, le plus riche tapis, le plus beau char, la plus belle armure * 24. Dans une nation libre, la conſidération & l'eſtime publique (1) eſt un pouvoir, & le deſir de cette eſtime y devient en conſéquence un principe

(1) Cette eſtime eſt réellement un pouvoir que les anciens déſignoient par le mot *autoritas*.

puissant d'activité. Mais ce principe moteur est-il celui d'un peuple soumis au despotisme, d'un peuple où l'argent a cours, où le public est sans puissance ; où son estime n'est représentative d'aucune espece de plaisir & de pouvoir ? Dans ce pays, les deux seuls objets du desir des concitoyens sont, l'un la faveur du despote, & l'autre, de grandes richesses, à la possession desquelles chacun peut aspirer.

Leur source, dira-t-on, est souvent infecte. L'amour de l'argent est destructif de l'amour de la patrie, des talents & de la vertu * 25. Je le sais : mais comment imaginer qu'on puisse mépriser l'argent qui soulagera l'homme dans ses besoins, qui le soustraira à des peines, & lui procurera des plaisirs. Il est des pays où l'amour de l'argent devient le principe de l'activité nationale, où cet amour, par conséquent, est salutaire. Le plus vicieux des gouvernements est un gouvernement sans principe moteur * 26. Un peuple sans objet de desirs, est sans action. Il est le mépris de ses voisins. Cependant leur estime importe plus qu'on ne pense à sa prospérité * 27.

En tout empire où l'argent a cours, où le mérite ne conduit ni aux honneurs, ni au pouvoir ; que le magistrat se garde bien d'affoiblir ou d'éteindre dans les citoyens le desir de l'argent & du luxe. Il étoufferoit en eux tout principe de mouvement & d'action.

CHAPITRE XVII.

De l'argent considéré comme principe d'activité.

L'argent & les papiers, représentatifs de l'argent, facilitent les emprunts. Tous les gouvernements abusent de cette facilité. Par-tout les emprunts se sont multipliés ; les intérêts se sont grossis ; il a fallu, pour les payer, accumuler impôts sur impôts. Leur fardeau accable maintenant les empires les plus puissants de l'Europe, & ce mal cependant n'est pas le plus grand qu'ait produit le desir & de l'argent & des papiers représentatifs de cet argent.

L'amour des richesses ne s'étend point à toutes les classes des citoyens, sans inspirer à la partie gouvernante le desir du vol & des vexations * 28. Dès-lors la construction d'un port, un armement, une compagnie de commerce, une guerre entreprise, dit-on, pour l'honneur de la nation ; enfin, tout prétexte de la piller est avidement saisi. Alors tous les vices, enfants de la cupidité, s'introduisant à la fois dans un empire, en infectent successivement tous les membres, & le précipitent enfin à sa ruine * 29.

Quel spécifique à ce mal ? Je n'en connois aucun.

Le sang qui porte la nutrition dans tous les membres de l'enfant, & qui successivement en développe toutes les parties, est un principe de destruction. La circulation du sang ossifie à la longue les vaisseaux : elle en anéantit les ressorts, & devient un germe de mort. Cependant qui la suspendroit,

en ſeroit ſur le champ puni. La ſtagnation d'un inſtant ſeroit ſuivie de la perte de la vie. Il en eſt de même de l'argent; le deſire-t-on vivement ? Ce deſir vivifie une nation, éveille ſon induſtrie, anime ſon commerce, accroît ſes richeſſes & ſa puiſſance; & la ſtagnation, ſi je l'oſe dire, de ce deſir ſeroit mortelle à certains états.

Mais les richeſſes, en abandonnant les empires où elles ſe ſont d'abord accumulées, n'en occaſionnent-elles pas la ruine, & tôt ou tard raſſemblées dans un petit nombre de mains, ne détachent-elles pas l'intérêt particulier de l'intérêt public ? Oui ſans doute. Mais dans la forme actuelle des gouvernements, peut-être ce mal eſt-il inévitable. Peut-être eſt-ce à cette époque qu'un empire s'affoibliſſant de jour en jour, tombe dans un affaiſſement précurſeur d'une entiere deſtruction : & peut-être eſt-ce ainſi que doit germer, croître, s'élever & mourir la plante morale nommée empire.

CHAPITRE XVIII.

Ce n'eſt point dans le luxe, mais dans ſa cauſe productrice qu'eſt le principe deſtructeur des empires.

Que conclure de l'examen rapide de la queſtion que je traite ? Que preſque toutes les accuſations intentées contre le luxe ſont ſans fondement ; que des deux eſpeces de luxe citées au chap. v, il en eſt un qui, toujours l'effet de la trop grande multiplication des hommes & de la forme deſpotique de leurs gouvernements, ſuppoſe une très-inégale répartition des richeſſes nationales ; que cette répartition eſt ſans doute un grand mal, mais qu'une fois établie, le luxe devient, ſinon un remede efficace, du moins un palliatif à ce mal * 29. C'eſt la magnificence des Grands qui reporte journellement l'argent & la vie dans la claſſe inférieure des citoyens.

L'emportement des moraliſtes contre le luxe eſt l'effet de leur ignorance. Que cet emportement trouve place dans un ſermon : un ſermon n'exige aucune préciſion dans les idées.

Ce que le bon ſens examine, la ſottiſe du prédicateur le décide. Malheur au prince qui, ſans des changements préalables dans la forme du gouvernement, tenteroit de bannir tout luxe d'une nation, dont l'amour de l'argent eſt le principe d'activité. Il auroit bientôt dépeuplé ſon pays, énervé l'induſtrie de ſes ſujets, & jetté les eſprits dans une langueur fatale à ſa puiſſance.

On peut regarder ces idées premieres, & peut-être encore ſuperficielles, qu'occaſionne la queſtion du luxe, comme un exemple des points de vue divers ſous leſquels on doit conſidérer tout problême important & compliqué de la morale * 30. Si l'on ſent toute l'influence que doit avoir ſur le bonheur public la ſolution plus ou moins exacte de pareils problêmes, & la ſcrupuleuſe attention qu'on doit à leur examen, on ſentira que qui ſe montre protecteur de l'ignorance, ſe déclare l'ennemi de l'état, &, ſans le ſavoir, commet le crime de leze-humanité.

Chez tous les peuples, il eſt une dépendance réciproque entre la perfection de la légiſlation & les progrès de l'eſprit humain. Plus les citoyens ſeront éclairés, plus leurs loix ſeront parfaites. C'eſt de leur ſeule bonté, comme je vais le prouver, que dépend la félicité publique.

NOTES.

1. La haine d'un peuple ignorant pour l'application s'étend juſqu'à ſes amuſements. Aime-t-il le jeu? Il ne joue que les jeux de haſard. Aime-t-il les opéra? C'eſt, pour ainſi dire, des poëmes ſans paroles qu'il demande. Peu lui importe que ſon eſprit ſoit occupé : il ſuffit que ſes oreilles ſoient frappées de ſons agréables. Entre tous les plaiſirs, ceux qu'il préfere ſont ceux qui ne ſuppoſent ni eſprit, ni connoiſſances.

2. En Angleterre, pourquoi les Grands ſont-ils, en général, plus éclairés qu'en tout autre pays? C'eſt qu'ils ont intérêt de l'être. En Portugal, au contraire, pourquoi ſont-ils ſi ſouvent ignorants & ſtupides? C'eſt que nul intérêt ne les néceſſite à s'inſtruire. La ſcience des premiers eſt celle de l'homme & du gouvernement. Celle des ſeconds eſt la ſcience du lever, du coucher, & des voyages du prince.

Mais les Anglois ont-ils porté dans la morale & la politique toutes les lumieres qu'on devoit attendre d'un peuple auſſi libre. J'en doute. Enivrés de leur gloire, les Anglois ne ſoupçonnent point de défaut dans leur gouvernement actuel. Peut-être les écrivains françois ont-ils eu ſur cet objet des vues plus profondes & plus étendues. Il eſt deux cauſes de cet effet.

La premiere eſt l'état de la France. Le malheur n'eſt-il pas encore exceſſif en un pays; n'a-t-il pas entiérement abattu les eſprits? Il les éclaire, & devient dans l'homme un principe d'activité. Souffre-t-on? On veut s'arracher à la douleur, & ce deſir eſt inventif.

La ſeconde eſt peut-être le peu de liberté dont jouiſſent en France les écrivains. L'homme en place fait-il une in-

juſtice, une bévue, il faut la reſpecter. La plainte eſt en ce royaume le crime le plus puni. Y veut-on écrire ſur les matieres d'adminiſtration? Il faut, pour cet effet, remonter, en morale & en politique, juſqu'à ces principes ſimples & généraux dont le développement indique, d'une maniere éloignée, la route que le gouvernement doit tenir pour faire le bien. Les écrivains françois ont préſenté en ce genre les idées les plus grandes & les plus étendues. Ils ſe ſont, par cette raiſon, rendus plus univerſellement utiles que les écrivains anglois. Ces derniers n'ayant pas les mêmes motifs pour s'élever à des principes généraux & premiers, font de bons ouvrages, mais preſque uniquement applicables à la forme particuliere de leur gouvernement, aux circonſtances préſentes, & enfin à l'affaire du jour.

3. Il n'eſt point à Londres d'ouvrier, de porteur de chaiſe qui ne liſe les gazettes, qui ne ſoupçonne la vénalité de ſes repréſentants, & ne croie en conſéquence devoir s'inſtruire de ſes droits en qualité de citoyen. Auſſi nul membre du parlement n'oſeroit y propoſer une loi directement contraire à la liberté nationale. S'il le faiſoit, ce membre, cité par le parti de l'oppoſition & les papiers publics devant le peuple, ſeroit expoſé à ſa vengeance. Le corps du parlement eſt donc contenu par la nation. Nul bras maintenant aſſez fort pour enchaîner un pareil peuple. Son aſſerviſſement eſt donc éloigné. Eſt-il impoſſible? Je ne l'aſſurerai point. Peut-être ſes immenſes richeſſes préſagent-elles déjà cet événement futur.

4. Le dernier roi de Dannemarc doutoit, ſans contredit, de la légitimité du pouvoir deſpotique, lorſqu'il permit à des écrivains célebres de diſcuter à cet égard ſes droits, ſes prétentions, & d'examiner les limites que l'intérêt public devoit mettre à ſa puiſſance. Quelle magnanimité dans un ſouverain! Son autorité en fut-elle affoiblie? Non; & cette noble conduite, qui le rendit cher à ſon peuple, doit à jamais le rendre reſpectable à l'humanité.

5. Dans les ſiecles héroïques, dans ceux des Hercules,

des Théſées, des Fingals, c'étoit par le don d'un riche carquois, d'une épée bien trempée, ou d'une belle eſclave qu'on récompenſoit les vertus des guerriers. Du temps de Manlius Capitolinus, c'étoit en agrandiſſant de deux acres les domaines d'un héros que la patrie s'acquittoit envers lui. La dîme d'une paroiſſe, aujourd'hui cédée au plus vil moine, eût donc jadis été la récompenſe d'un Scévola, ou d'un Horace Coclès. Si c'eſt en argent qu'on paie aujourd'hui tous les ſervices rendus à la patrie, c'eſt que l'argent eſt repréſentatif de ces anciens dons. L'amour des ſuperfluités fut en tous les temps le moteur de l'homme. Mais quelle maniere d'adminiſtrer les dons de la reconnoiſſance publique, & quelle eſpece de ſuperfluités faut-il préférer pour en faire la récompenſe des talents & de la vertu? C'eſt un problême moral également digne de l'attention du miniſtre & du philoſophe.

6. De grandes richeſſes ſont-elles réparties entre un grand nombre de citoyens? Chacun d'eux vit dans un état d'aiſance & de luxe par rapport aux citoyens d'une autre nation, & n'a cependant que peu d'argent à mettre en ce qu'on appelle magnificence. Chez un tel peuple le luxe eſt, ſi je l'oſe dire, national, mais peu apparent. Au contraire, dans un pays où tout l'argent eſt raſſemblé dans un petit nombre de mains, chacun des riches a beaucoup à mettre en ſomptuoſité. Un tel luxe ſuppoſe un partage très-inégal des richeſſes de l'état, & ce partage eſt ſans doute une calamité publique. En eſt-il ainſi de ce luxe national qui ſuppoſe tous les citoyens dans un certain état d'aiſance, & par conſéquent un partage à peu près égal de ces mêmes richeſſes? Non: ce luxe, loin d'être un malheur, eſt un bien public. Le luxe, par conſéquent, n'eſt point en lui-même un mal.

7. On peut, au nombre, & ſur-tout à l'eſpece de manufactures d'un pays, juger de la maniere dont les richeſſes y ſont réparties. Tous les citoyens y ſont-ils aiſés? Tous veulent être bien vêtus. Il s'y établit en conſéquence un

grand nombre de manufactures ni trop fines, ni trop groſſieres. Les étoffes en ſont ſolides, durables & bien frappées, parce que les citoyens ſont pourvus de l'argent néceſſaire pour ſe vêtir, mais non pour changer ſouvent d'habits. L'argent d'un royaume eſt-il, au contraire, raſſemblé dans un petit nombre de mains ? La plupart des citoyens languiſſent dans la miſere. L'indigent ne s'habille point, & pluſieurs des manufactures, dont nous venons de parler, tombent. Que ſubſtitue-t-on à ces établiſſements ? Quelques manufactures d'étoffes riches, brillantes & peu durables; parce que l'opulence honteuſe d'uſer un habit, veut en changer ſouvent. C'eſt ainſi que tout ſe tient dans un gouvernement.

8. Lorſque je vois, diſoit un grand roi, délicateſſe & profuſion ſur la table du Riche, du Grand & du Prince, je ſoupçonne diſette ſur celle du peuple. J'aime à ſavoir mes ſujets bien nourris, bien vêtus. Je ne tolere la pauvreté qu'à la tête de mes régiments. La pauvreté eſt brave, active, intelligente, parce qu'elle eſt avide de richeſſes, parce qu'elle pourſuit l'or à travers les dangers, parce que l'homme eſt plus hardi pour conquérir que pour conſerver, & le voleur plus courageux que le marchand. Ce dernier eſt plus opulent; il apprécie mieux la vraie valeur des richeſſes : le voleur s'en exagere toujours le prix.

9. L'Angleterre a peu d'étendue, & toute l'Europe la reſpecte. Quelle preuve plus aſſurée de la ſageſſe de ſon adminiſtration, de l'aiſance, du courage des peuples, enfin de ce bonheur national que les légiſlateurs & les philoſophes ſe propoſent de procurer aux hommes, les premiers par les loix, les ſeconds par leurs écrits.

10. La dépenſe & la conſommation d'hommes occaſionnée par le commerce, la navigation & l'exercice de certains arts eſt, dit-on, très-conſidérable. Tant mieux : il faut, pour la tranquillité d'un pays très-peuplé, ou que la dépenſe en ce genre ſoit, ſi je l'oſe dire, égale à la recette, ou que l'état prenne, comme en Suiſſe, le parti

de consommer dans des guerres étrangeres le surplus de ses habitants.

11. On a dit du luxe qu'il augmentoit l'industrie du laboureur: l'on a dit vrai. Le laboureur veut-il faire beaucoup d'échanges, il est obligé, pour cet effet, d'améliorer son champ, & d'augmenter sa récolte.

12. De la somme des impôts mis sur les peuples, une partie est destinée à l'entretien & à l'amusement particulier du souverain; mais l'autre doit être en entier appliquée aux besoins de l'état. Si le prince est propriétaire de la premiere partie, il n'est qu'administrateur de la seconde. Il peut être libéral de l'une, il dôit être économe de l'autre. Le trésor public est un dépôt entre les mains du souverain. Le courtisan avide donne, je le sais, le nom de générosité à la dissipation de ce dépôt; mais le prince qui le viole, commet une injustice & un vol réel. Le devoir d'un monarque est d'être avare du bien de ses sujets: » Je me croirois indigne du trône, disoit un grand prince, » si, dépositaire de la recette des impôts, j'en distrayois » une seule pension pour enrichir un favori ou un délateur «. L'emploi légitime de toute taxe levée pour subvenir aux besoins de l'état, est le paiement des troupes pour repousser la guerre au dehors, & le paiement de la magistrature pour entretenir la paix & l'ordre au dedans. Tibére lui-même répétoit souvent à ses favoris: » Je me » garderai bien de toucher au trésor public. Si je l'épuisois » en folles dépenses, il faudroit le remplir, & pour cet » effet avoir recours à des moyens injustes, le trône en » seroit ébranlé «.

13. A quel signe reconnoît-on le luxe vraiment nuisible? A l'espece de marchandise étalée sur les boutiques. Plus ces marchandises sont riches, moins il y a de proportion dans la fortune des citoyens. Or, cette grande disproportion, toujours un mal en elle-même, devient encore un plus grand mal par la multiplicité des goûts qu'elle engendre. Ces goûts contractés, on veut les satisfaire. Il

faut, à cet effet, d'immenſes tréſors. Point de bornes alors au deſir des richeſſes. Vertu, honneur, patrie, tout eſt ſacrifié à l'amour de l'argent.

Dans les pays, au contraire, où l'on ſe contente du néceſſaire, l'on eſt heureux, & l'on peut être vertueux. Le luxe exceſſif, qui preſque par-tout accompagne le deſpotiſme, ſuppoſe une nation déjà partagée en oppreſſeurs & en opprimés, en voleurs & en volés. Mais ſi les voleurs forment le plus petit nombre, pourquoi ne ſuccombent-ils pas ſous les efforts du plus grand ? A quoi doivent-ils leur ſalut ? A l'impoſſibilité où ſe trouvent les volés de ſe donner le mot, & de ſe raſſembler le même jour. D'ailleurs, l'oppreſſeur, avec l'argent déjà pillé, peut toujours ſoudoyer une armée pour combattre les opprimés, & les vaincre en détail. Auſſi le pillage d'une nation ſoumiſe au deſpotiſme continue-t-il juſqu'à ce qu'enfin le dépeuplement, la miſere des peuples ait également ſoumis & le voleur & le volé au joug d'un voiſin puiſſant. Une nation n'eſt plus en cet état compoſée que d'indigents ſans courage; & de brigands ſans juſtice. Elle eſt avilie & ſans vertu.

Il n'en eſt pas ainſi dans un pays où les richeſſes ſont à peu près également réparties entre les citoyens, où tous ſont aiſés par rapport aux citoyens des autres nations. Dans ce pays, nul homme aſſez riche pour ſe ſoumettre ſes compatriotes. Chacun contenu par ſon voiſin eſt plus occupé de conſerver que d'envahir. Le deſir de la conſervation y devient donc le vœu général & dominant de la plus grande & de la plus riche partie de la nation. C'eſt, & ce deſir, & l'état d'aiſance des citoyens, & le reſpect de la propriété d'autrui qui, chez tous les peuples, féconde les germes de la vertu, de la juſtice & du bonheur. C'eſt donc à la cauſe productrice d'un certain luxe qu'il faut rapporter preſque toutes les calamités qu'on lui impute.

14. Les courtiſans, dit-on, ſe modelent ſur le prince;

Mépriſe-t-il le luxe & la molleſſe ? L'un & l'autre diſparoiſſent : oui ; pour le moment. Mais pour opérer un changement durable dans les mœurs d'un peuple, ce n'eſt pas aſſez de l'exemple ou de l'ordre du ſouverain. Cet ordre ne transforme pas un peuple de Sybarites en un peuple robuſte, laborieux & vaillant. C'eſt l'œuvre des loix. Qu'elles impoſent tous les jours le citoyen à quelques heures d'un travail pénible, qu'elles l'obligent de s'expoſer tous les jours à quelque petit danger, elles le rendront, à la longue, robuſte & brave ; parce que la force & le courage, diſent le roi de Pruſſe & Végece, s'acquierent par l'habitude du travail & du danger.

15. Dans un pays libre, la réunion des richeſſes nationales en un certain nombre de mains ſe fait lentement : c'eſt l'œuvre des ſiecles ; mais à meſure qu'elle ſe fait, le gouvernement tend au pouvoir arbitraire, par conſéquent à ſa diſſolution.

L'état de république eſt l'âge viril d'un empire : le deſpotiſme en eſt la vieilleſſe. Les riches ont-ils ſoudoyé une partie de la nation ? Avec cette partie ils ſoumettent l'autre au deſpotiſme ariſtocratique ou monarchique. Propoſe-t-on quelques loix nouvelles dans cet empire ? Toutes ſont en faveur des riches & des Grands ; aucune en faveur du peuple. L'eſprit de légiſlation ſe corrompt, & ſa corruption annonce la chûte de l'état.

16. Rien de plus contradictoire que les opinions des moraliſtes. Conviennent-ils de la néceſſité & de l'utilité du commerce en certains pays ! Ils veulent en même temps y introduire une auſtérité de mœurs incompatible avec l'eſprit commerçant. En France, le moraliſte qui le matin recommande les riches manufactures aux ſoins du gouvernement, déclame le ſoir contre le luxe, les ſpectacles, & les mœurs de la capitale.

Mais quel eſt l'objet du gouvernement lorſqu'il perfectionne ſes manufactures, lorſqu'il étend ſon commerce ? C'eſt d'attirer chez lui l'argent de ſes voiſins. Qui doute

que

que les mœurs, les amusements de la capitale ne concourent à cet effet? Que les spectacles, les actrices, les dépenses qu'elles font, & font faire aux étrangers, ne soient une des parties les plus lucratives du commerce de Paris?

17. Qu'on ne s'étonne point de l'extrême amour des hommes pour l'argent. Un phénomene vraiment surprenant seroit leur indifférence pour les richesses. Il faut, en tout pays où l'argent a cours, où les richesses sont l'échange de tous les plaisirs, que les richesses y soient aussi vivement poursuivies que les plaisirs mêmes dont elles sont représentatives.

18. Du moment où les honneurs ne sont plus le prix des actions honnêtes, les mœurs se corrompent. Lors de l'arrivée du duc de Milan à Florence, le mépris, dit Machiavel, étoit le partage des vertus & des talents. Les Florentins, sans esprit & sans courage, étoient entiérement dégénérés. S'ils cherchoient à se surpasser les uns les autres, c'étoit en magnificence d'habits, en vivacités, & d'expressions & de reparties. Le plus satyrique étoit chez eux réputé le plus spirituel. Y auroit-il maintenant dans l'Europe quelque nation dont le tour d'esprit ressemblât à celui des Florentins de ce temps-là?

19. Ce n'est point de la masse plus ou moins grande des richesses nationales, mais de leur plus ou moins inégale répartition que dépend le bonheur ou le malheur des peuples. Supposons qu'on anéantisse la moitié des richesses d'une nation, si l'autre moitié est à peu près également repartie entre tous les citoyens, l'état sera presque également heureux & puissant.

De tous les commerces, le plus avantageux à chaque nation est celui dont les profits se partagent en un plus grand nombre de mains. Plus on compte dans un état d'hommes libres, indépendants & jouissants d'une fortune médiocre, plus l'état est fort. Aussi tout prince sage n'a-t-il jamais accablé ses sujets d'impôts, ne les a-t-il jamais

privés de leur aisance, & n'a-t-il enfin jamais gêné leur liberté, ou par trop d'espionnage, ou par des loix trop sévères & trop incommodes de police. Un monarque qui ne respecte ni l'aisance, ni la liberté de ses sujets, voit leur ame flétrie languir dans l'inertie. Cette maladie des esprits est d'autant plus fâcheuse qu'elle est communément déjà incurable alors qu'elle est apperçue.

20. A-t-on défendu l'introduction de l'argent dans une nation ? Il faut, ou que cette nation adopte les loix de Sparte, ou qu'elle reste exposée à l'invasion de ses voisins. Quel moyen, à la longue, de leur résister, si, pouvant être toujours attaquée, elle ne peut les attaquer ! Dans tout état, il faut, pour repousser la guerre, maintenant si dispendieuse, ou de grandes richesses, ou la pauvreté, le courage & la discipline des Spartiates. Or, qui fournit de grandes richesses au gouvernement ? De grosses taxes levées sur le superflu, & non sur les besoins des citoyens. Que supposent de grosses taxes ? De grandes consommations. Si l'Anglois vivoit, comme l'Espagnol, de pain, d'eau & d'oignons, l'Angleterre, bientôt appauvrie, & dans l'impossibilité de soudoyer des flottes & des armées, cesseroit d'être respectée. Sa puissance, aujourd'hui fondée sur d'immenses revenus & de gros impôts, seroit encore détruite, si ces impôts, comme je l'ai déjà dit, se levoient sur les besoins, & non sur l'aisance des habitants.

Le crime le plus habituel des gouvernements de l'Europe est leur avidité à s'approprier tout l'argent du peuple. Leur soif est insatiable. Que s'ensuit-il ? Que les sujets, dégoûtés de l'aisance par l'impossibilité de se la procurer, sont sans émulation & sans honte de leur pauvreté. Dès ce moment, la consommation diminue, les terres restent en friche, les peuples croupissent dans la paresse & l'indigence, parce que l'amour des richesses a pour base : 1°. la possibilité d'en acquérir ; 2°. l'assurance de les conserver ; 3°. le droit d'en faire usage.

21. Supposons que la grande Bretagne attaque l'Inde ;

la dépouille de ses trésors, & les transporte à Londres; les Anglois seront alors possesseurs d'immenses richesses. Qu'en feront-ils? Ils épuiseront d'abord l'Angleterre de tout ce qui peut contribuer à leurs plaisirs; ils tireront ensuite de l'étranger les vins exquis, les huiles, les cafés, enfin tout ce qui peut flatter leur goût; & toutes les nations entreront en partage des trésors indiens. Je doute que des loix somptuaires puissent s'opposer à cette dispersion de leurs richesses. Ces loix, toujours faciles à éluder, donnent d'ailleurs trop d'atteinte au droit de propriété, le premier & le plus sacré des droits. Mais quel moyen de fixer les richesses dans un empire? Je n'en connois aucun. Le flux & reflux de l'argent sont, dans le moral, l'effet de causes aussi constantes, aussi nécessaires & aussi puissantes que le sont dans le physique le flux & reflux des mers.

22. Rien de plus facile à tracer que les divers degrés par lesquels une nation passe de la pauvreté à la richesse, de la richesse à l'inégal partage de cette richesse, de cet inégal partage au despotisme, & du despotisme à sa ruine. Un homme pauvre s'applique-t-il au commerce, s'adonne-t-il à l'agriculture? fait-il fortune? Il a des imitateurs. Ces imitateurs se sont-ils enrichis? Leur nombre se multiplie, & la nation entiere se trouve insensiblement animée de l'esprit de travail & de gain. Alors son industrie s'éveille, son commerce s'étend; elle croît chaque jour en richesse & en puissance. Mais si sa richesse & sa puissance se réunissent insensiblement dans un petit nombre de mains, alors le goût du luxe & des superfluités s'emparera des Grands; parce que si l'on en excepte quelques avares, l'on n'acquiert que pour dépenser. L'amour des superfluités irritera dans ces Grands la soif de l'or & le desir du pouvoir: ils voudront commander en despotes à leurs concitoyens. Ils tenteront tout à cet effet; & c'est alors qu'à la suite des richesses, le pouvoir arbitraire s'introduit,

sant peu-à-peu chez un peuple, en corrompra les mœurs, & l'avilira.

Lorsqu'une nation commerçante atteint le période de sa grandeur, le même desir du gain qui fit d'abord sa force & sa puissance, devient ainsi la cause de sa ruine. Le principe de vie qui, se développant dans un chêne majestueux, éleve sa tige, étend ses branches, grossit son tronc, & le fait regner sur les forêts, est le principe de son dépérissement. Mais en suspendant dans les peuples le développement trop rapide du desir de l'or, ne pourroit-on prolonger la durée des empires? L'on n'y parviendroit, répondrai-je, qu'en affoiblissant dans les citoyens l'amour des richesses. Or, qui peut assurer qu'alors les citoyens ne tombassent point dans cette paresse espagnole, la plus incurable des maladies politiques?

23. Les vertus de la pauvreté sont dans une nation l'audace, la fierté, la bonne foi, la constance, enfin une sorte de férocité noble. Elles sont, chez des peuples nouveaux, l'effet de l'espece d'égalité qui regne d'abord entre tous les citoyens. Mais ces vertus séjournent-elles long-temps dans un empire? Non: elles y vieillissent rarement, & la seule multiplication des habitants suffit souvent pour les en bannir.

24. Point de talents & de vertus que ne crée dans un peuple l'espoir des honneurs décernés par l'estime & la reconnoissance publique. Rien que n'entreprenne le desir de les mériter, & de les obtenir. Les honneurs sont une monnoie qui hausse & baisse selon le plus ou le moins de justice avec laquelle on la distribue. L'intérêt public exigeroit qu'on lui conservât la même valeur, & qu'on la dispensât avec autant d'équité que d'économie. Tout peuple sage doit payer en honneurs les services qu'on lui rend. Veut-il les acquitter en argent? Il épuise bientôt son trésor, & dans l'impuissance alors de récompenser le talent & la vertu, l'un & l'autre sont étouffés dans leur germe.

25. L'argent est-il devenu l'unique principe d'activité

dans une nation ? C'eſt un mal. Je n'y connois plus de remede. Les récompenſes en nature ſeroient ſans doute plus favorables à la production des hommes vertueux. Mais pour les propoſer, que de changements à faire dans les gouvernements de la plupart des états de l'Europe ?

26. A quelle cauſe attribuer l'extrême puiſſance de l'Angleterre ? Au mouvement, au jeu de toutes les paſſions contraires. Le parti de l'oppoſition excité par l'ambition, la vengeance ou l'amour de la patrie, y protege le peuple contre la tyrannie. Le parti de la cour animé du deſir des places, de la faveur ou de l'argent, y ſoutient le miniſtere contre les attaques quelquefois injuſtes de l'oppoſition. L'avarice & la cupidité, toujours inquietes des commerçants, y réveillent à chaque inſtant l'induſtrie de l'artiſan. Les richeſſes de preſque tout l'univers ſont, par cette induſtrie, tranſportées en Angleterre. Mais dans une nation auſſi riche, auſſi puiſſante, comment ſe flatter que les divers partis ſe conſerveront toujours dans cet équilibre de force qui maintenant aſſure ſon repos & ſa grandeur ? Peut-être cet équilibre eſt-il très-difficile à maintenir. On a pu faire juſqu'à préſent aux Anglois l'application de cette épitaphe du duc de Dévonshire : *Fidele ſujet des bons rois, ennemi redoutable des tyrans.* Pourra-t-on toujours la leur faire ? Heureuſe la nation de qui M. de Gourville a pu dire : *Son roi, lorſqu'il eſt l'homme de ſon peuple, eſt le plus grand roi du monde ; veut-il être plus ? Il n'eſt rien.* Ce mot, répété par M. Temple à Charles II, irrita d'abord l'orgueil du prince ; mais revenu à lui-même, il ſerra la main de M. Temple, & dit : *Gourville a raiſon ; je veux être l'homme de mon peuple.*

27. C'eſt l'eſprit de juiverie d'une métropole qui ſouvent porte le feu de la révolte dans ſes colonies. En traite-t-elle les colons en Négres ? Ce traitement les irrite. S'ils ſont nombreux, ils lui réſiſtent, & s'en ſéparent enfin comme le fruit mûr ſe détache de ſa branche. Pour s'aſſurer l'amour & la ſoumiſſion de ſes colonies, une nation doit

être juste. Elle doit ſouvent ſe rappeller qu'elle ne tranſporte dans des terres étrangeres qu'un ſuperflu de citoyens qui lui eût été à charge; qu'elle n'eſt par conſéquent en droit d'exiger d'eux que des ſecours en temps de guerre, & la ſignature d'un traité fédératif, auquel ſe ſoumettront toujours les colonies, lorſque la metropole ne voudra pas s'approprier tout le profit de leurs travaux.

28. Dans tout pays où l'argent a cours, il faut qu'à la longue la maniere inégale dont l'argent s'y répartit, y engendre la pauvreté générale. Cette eſpece de pauvreté eſt mere de la dépopulation. L'indigence ſoigne peu ſes enfants, les nourrit mal, en éleve peu. J'en citerai pour preuve, & les Sauvages du Nord de l'Amérique, & les eſclaves des colonies. Le travail exceſſif exigé des Négreſſes enceintes; le peu de ſoin qu'on y prend d'elles; enfin le deſpotiſme du maître, tout concourt à leur ſtérilité. En Amérique, ſi les Jéſuites étoient les ſeuls chez qui la réproduction des Negres fût à peu près égale à la conſommation, c'eſt que, maîtres plus éclairés, ils fatiguoient & maltraitoient moins leurs eſclaves. Un prince traite-t-il mal ſes ſujets? Les accable-t-il d'impôts? Il dépeuple ſon pays, engourdit l'activité des habitants; parce que l'extrême miſere produit néceſſairement le découragement, & le découragement la pareſſe.

29. Une trop inégale répartition des richeſſes nationales précede & produit toujours le goût du luxe. Un particulier a-t-il plus d'argent qu'il n'en faut pour ſubvenir à ſes beſoins? Il ſe livre à l'amour des ſuperfluités. L'ennemi du luxe doit donc chercher dans la cauſe même du partage trop inégal des richeſſes, & dans la deſtruction du deſpotiſme, le remede aux maux dont il accuſe le luxe, & que réellement le luxe ſoulage. Toute eſpece de ſuperfluité a ſa cauſe productrice. Le luxe des chevaux, préférable à celui des bijoux, & particulier aux Anglois, eſt en partie l'effet du long ſéjour qu'ils font dans leurs campagnes. Si tous les habitent, c'eſt qu'ils y ſont, pour ainſi dire, né-

ceſſités par la conſtitution de leur état. C'eſt la forme des gouvernements qui dirige d'une maniere inviſible juſqu'aux goûts des particuliers. C'eſt toujours à leurs loix que les peuples doivent leurs mœurs & leurs habitudes.

30. On ne peut trop ſcrupuleuſement examiner toute queſtion importante de morale & de politique. C'eſt, ſi je l'oſe dire, au fond de l'examen que ſe trouve la ſcience & la vérité. L'or ſe ramaſſe au fond des creuſets.

SECTION VII.

Les vertus & le bonheur d'un peuple ſont l'effet, non de la ſainteté de ſa religion, mais de la ſageſſe de ſes loix.

CHAPITRE I.

Du peu d'influence des religions ſur les vertus & la félicité des peuples.

Des hommes plus pieux qu'éclairés, ont imaginé que les vertus des nations, leur humanité & la douceur de leurs mœurs dépendoient de la pureté de leur culte. Les hypocrites, intéreſſés à propager cette opinion, l'ont publiée ſans la croire. Le commun des hommes l'a crue ſans l'examiner. Cette erreur une fois annoncée, a preſque par-tout été reçue comme une vérité conſtante. Cependant l'expérience & l'hiſtoire nous apprennent que la proſpérité des peuples, dépendent, non de la pureté de leur culte, mais de l'excellence de leur légiſlation. Qu'importe, en effet leur croyance ! Celle des juifs étoit pure, & les juifs étoient la lie des nations. On ne les compara jamais ni aux Egyptiens, ni aux anciens Perſes.

Ce fut sous Constantin que la religion chrétienne devint la religion dominante. Elle ne rendit cependant point les Romains à leurs premieres vertus. On ne vit point alors de Décius se dévouer pour la patrie, & de Fabricius préférer sept acres de terre aux richesses de l'empire. Constantinople devint le cloaque de tous les vices, au moment même de l'établissement de la religion chrétienne. Son culte ne changea point les mœurs des souverains. Leur piété ne les rendit pas meilleurs. Les rois les plus chrétiens ne furent pas les plus grands des rois. Peu d'entre eux montrerent sur le trône les vertus des Tites, des Trajans, des Antonins. Quel prince dévot leur fut comparable! Ce que je dis des monarques, je le dis des nations. Le pieux Portugais, si ignorant & si crédule, n'est ni plus vertueux, ni plus humain, que le peuple moins crédule & plus tolérant des Anglois.

L'intolérance religieuse est fille de l'ambition sacerdotale & de la stupide crédulité. Elle n'améliorera jamais les hommes. Avoir recours à la superstition, à la crédulité & au fanatisme pour leur inspirer la bienfaisance, c'est jetter de l'huile sur le feu pour l'éteindre.

Pour adoucir la férocité humaine & rendre les hommes plus sociables entre eux, il faut d'abord les rendre indifférents à la diversité des cultes. Les Espagnols, moins superstitieux, eussent été moins barbares envers les Américains. Rapportons-nous-en au roi Jacques. Ce prince étoit bigot & connoisseur en ce genre; il ne croyoit point à l'humanité des prêtres. » *Il est très-difficile*, disoit-il, *d'être à la* » *fois bon théologien & bon sujet.* «

En tout pays, beaucoup de gens de la bonne doctrine, & peu de vertueux. Pourquoi? C'eſt que la religion n'eſt pas vertu. Toute croyance & même tout principe ſpéculatif n'a, pour l'ordinaire, aucune influence ſur la conduite * 1. & la probité des hommes. Le dogme de la fatalité eſt le dogme preſque général de l'Orient : c'étoit celui des Stoïciens. Ce qu'on appelle liberté ou puiſſance de délibérer, n'eſt, diſoient-ils, dans l'homme qu'un ſentiment de crainte ou d'eſpérance ſucceſſivement éprouvé, lorſqu'il s'agit de prendre un parti, du choix duquel dépend ſon bonheur ou ſon malheur. La délibération eſt donc toujours en nous l'effet néceſſaire de notre haine, pour la douleur & de notre amour pour le plaiſir * 2. Qu'on conſulte à ce ſujet les théologiens. Un tel dogme, diront-ils, eſt deſtructif de toute vertu. Cependant les Stoïciens n'étoient pas moins vertueux que les philoſophes des autres ſectes : les princes Turcs ne ſont pas moins fideles à leurs traités que les princes catholiques : le fataliſte Perſan n'eſt pas moins honnête dans ſon commerce, que le chrétien François ou Portugais. La pureté des mœurs eſt donc indépendante de la pureté des dogmes.

La religion païenne, quant à ſa partie morale, étoit fondée, comme toute autre, ſur ce qu'on appelle la loi naturelle. Quant à ſa partie théologique ou mythologique, elle n'étoit pas très-édifiante. On ne lit point l'hiſtoire de Jupiter, de ſes amours, & ſurtout du traitement fait à ſon pere Saturne, ſans convenir qu'en fait de vertus, les Dieux ne prêchoient point d'exemple. Cependant la Grece & l'ancienne Rome abondoient en héros, en citoyens

vertueux. Et maintenant la Grece moderne & la nouvelle Rome, n'engendrent, comme le Bréſil & le Mexique, que des hommes vils, pareſſeux, ſans talents, ſans vertus & ſans induſtrie.

Depuis l'établiſſement du chriſtianiſme dans les monarchies de l'Europe, ſi les ſouverains n'ont été ni plus vaillants, ni plus éclairés; ſi les peuples n'ont été ni plus inſtruits, ni plus humains; ſi le nombre des patriotes ne s'eſt nulle part multiplié; quel bien font donc les religions? Sous quel prétexte le magiſtrat tourmenteroit-il l'incrédule * 3, égorgeroit-il l'hérétique * 4? Pourquoi mettre tant d'importance à la croyance de certaines révélations toujours conteſtées, ſouvent ſi conteſtables, lorſqu'on en met ſi peu à la moralité des actions humaines?

Que nous apprend l'hiſtoire des religions? Qu'elles ont par-tout allumé les flambeaux de l'intolérance, jonché les plaines de cadavres, abreuvé les campagnes de ſang, embraſé les villes, dévaſté les empires; mais qu'elles n'ont jamais rendu les hommes meilleurs. Leur bonté eſt l'œuvre des loix * 5. Ce ſont les chauſſées qui contiennent les torrents; c'eſt la digue du ſupplice & du mépris qui contient le vice. La religion détermine notre croyance, & les loix nos mœurs & nos vertus.

Quel ſigne diſtingue le chrétien du Juif, du Guébre, du Muſulman? Eſt-ce une équité, un courage, une humanité, une bienfaiſance particuliere à l'un, & non connue des autres? On les reconnoît à leurs diverſes profeſſions de foi. Qu'on ne confonde donc jamais l'homme honnête avec l'orthodoxe * 6. En chaque pays, l'orthodoxe eſt ce-

lui qui croit tel ou tel dogme, & dans tout l'univers, le vertueux eſt celui qui fait telle ou telle action humaine & conforme à l'intérêt général. Or, ſi ce ſont les loix * 7 qui déterminent nos actions, ce ſont elles qui font les bons citoyens * 8.

En pouſſant même plus loin cet examen, on voit que l'eſprit religieux eſt entiérement deſtructif de l'eſprit légiſlatif.

CHAPITRE II.

De l'esprit religieux, destructif de l'esprit législatif.

L'obéissance aux loix est le fondement de toute législation. L'obéissance au prêtre est le fondement de presque toute religion.

Si l'intérêt du prêtre pouvoit se confondre avec l'intérêt national, les religions deviendroient les confirmatrices de toute loi sage & humaine; c'est tout le contraire. L'intérêt du corps ecclésiastique fut par-tout isolé & distinct de l'intérêt public. Le gouvernement sacerdotal a, depuis celui des juifs jusqu'à celui du pape, toujours avili la nation chez laquelle il s'est établi. Par-tout le clergé voulut être indépendant du magistrat, & dans presque toutes les nations, il y eut, en conséquence, deux autorités suprêmes, & destructives l'une de l'autre.

Un corps oisif est ambitieux: il veut être riche & puissant, & ne peut le devenir qu'en dépouillant les magistrats de leur autorité (1), & les peuples de leurs biens. Les prêtres, pour se les approprier,

(1) Lors de la destruction projettée des parlements en France, quelle joie indécente les prêtres de Paris ne firent-ils point éclater! Que les magistrats de toutes les nations reconnoissent à cette joie la haine de l'autorité spirituelle pour la temporelle. Si le sacerdoce paroît quelquefois la respecter dans les rois, c'est lorsqu'ils lui sont soumis, & que par eux il commande aux loix.

fonderent la religion sur une révélation, & s'en déclarerent les interprêtes. Est-on l'interprête d'une loi? On la change à son gré; on en devient à la longue l'auteur. Du moment où les prêtres se chargent d'annoncer les volontés du ciel, & ne sont plus des hommes; ce sont des divinités. C'est en eux, ce n'est point en Dieu que l'on croit. Ils peuvent, en son nom, ordonner la violation de toute loi contraire à leurs intérêts, & la destruction de toute autorité rebelle à leurs décisions.

L'esprit religieux, par cette raison, fut toujours incompatible avec l'esprit législatif, & le prêtre toujours l'ennemi du magistrat. Le premier institua des loix canoniques; le second, les loix politiques. L'esprit de domination & de mensonge présida à la confection des premieres: elles furent funestes à l'univers. L'esprit de justice & de vérité présida plus ou moins à la confection des secondes; elles furent, en conséquence, plus ou moins avantageuses aux nations.

Si la justice & la vérité sont sœurs, il n'est de loix réellement utiles que les loix fondées sur une connoissance profonde de la nature & des vrais intérêts de l'homme. Toute loi qui, pour base a le mensonge * 9 ou quelque fausse révélation, est toujours nuisible. Ce n'est point sur un tel fondement que l'homme éclairé édifiera les principes de l'équité. Si le Turc permet de tirer de son koran les principes du juste & de l'injuste, & ne souffre pas qu'on les tire du Veddam, c'est que, sans préjugés à l'égard de ce dernier livre, il craindroit de donner à la justice & à la vertu un fondement ruineux. Il ne veut pas en confirmer les préceptes par de fausses révélations * 10.

Le mal que font les religions est réel, & le bien imaginaire. De quelle utilité, en effet, peuvent-elles être ? Leurs préceptes sont ou contraires, ou conformes à la loi naturelle, c'est-à-dire, à celle que la raison perfectionnée dicte aux sociétés pour leur plus grand bonheur. Dans le premier cas, il faut rejetter les préceptes de cette religion comme contraires au bien public. Dans le second, il faut les admettre. Mais alors que sert une religion qui n'enseigne rien que l'esprit & le bon sens n'enseignent sans elle.

Du moins, dira-t-on, les préceptes de la raison, consacrés par une révélation, en paroissent plus respectables : oui, dans un premier moment de ferveur. Alors des maximes crues vraies, parce qu'on les croit révélées, agissent plus fortement sur les imaginations. Mais cet enthousiasme est bientôt dissipé.

De tous les préceptes ceux dont la vérité est démontrée sont les seuls qui commandent constamment aux esprits. Une révélation, par cela même qu'elle est incertaine & contestée, loin de fortifier la démonstration d'un principe moral, doit, à la longue, en obscurcir l'évidence * 11. L'erreur & la vérité sont deux êtres hétérogenes. Ils ne s'allient jamais ensemble. Tous les hommes, d'ailleurs, ne sont pas mûs par la religion : tous n'ont pas la foi ; mais tous sont animés du desir du bonheur, & le saisiront par-tout où la loi le leur présentera.

Des principes respectés, parce qu'ils sont révélés * 12, sont toujours les moins fixes. Journellement interprétés par le prêtre, ils sont aussi variables que ses intérêts. Toute nation, par exemple,

desire que le prince ſoit éclairé ; le ſacerdoce desire, au contraire, que le prince ſoit abruti. Que d'art n'emploie-t-il pas ?

On connoît cette anecdote : il s'agiſſoit dans un royaume de ſavoir quels ſeroient les livres dont on permettroit la lecture au jeune prince. On aſſemble le conſeil à ce ſujet ; le confeſſeur du jeune prince y préſide. On propoſe d'abord les Décades de Tite-Live, commentées par Machiavel, l'eſprit des Loix, Montagne, Voltaire, &c. Ces ouvrages ſucceſſivement rejettés, le confeſſeur Jéſuite ſe leve enfin, & dit : J'ai vu l'autre jour ſur la table du prince le catéchiſme & le Cuiſinier François ; point de lecture pour lui moins dangereuſe.

Le prêtre & le courtiſan ne tirent leur puiſſance que de la ſtupidité du monarque. Auſſi rien qu'ils ne faſſent pour le rendre ſot, inacceſſible à ſes ſujets, & le dégoûter des ſoins de l'adminiſtration.

Du temps du Czar Pierre, Sévach Huſſein, Sophi de Perſe, perſuadé par les viſirs, par les prêtres & par ſa pareſſe, que ſa dignité ne lui permettoit pas de s'occuper des affaires publiques, s'en décharge ſur ſes favoris. Peu d'années après, ce Sophi eſt détrôné.

CHAP.

CHAPITRE III.

Quelle espece de Religion seroit utile.

Le principe le plus fécond en calamités publiques * 13 est l'ignorance. C'est de la perfection des loix * 14 que dépendent les vertus des citoyens, & des progrès de la raison humaine que dépend la perfection des loix. Pour être honnête * 15, il faut être éclairé. Toute religion qui, dans les hommes, honore la pauvreté d'esprit, est une religion dangereuse. La pieuse stupidité des papistes ne les rend pas meilleurs. Quelle armée dévaste le moins les contrées qu'elle traverse ? Est-ce l'armée dévote, l'armée des Croisés ? Non ; c'est la mieux disciplinée. Si la discipline, si la crainte du Général réprime la licence des troupes, & contient dans le devoir des soldats jeunes, ardents, & journellement accoutumés à braver la mort dans les combats, que ne peut la crainte des loix sur les timides habitants des villes ?

Ce ne sont point les anathêmes de la religion ; c'est l'épée de la justice qui, dans les cités, désarme l'assassin ; c'est le bourreau qui retient le bras du meurtrier. La crainte du supplice peut tout dans les camps * 16 ; elle peut tout aussi dans les villes. Elle rend dans les uns l'armée obéissante & brave ; & dans les autres, les citoyens justes & vertueux. En est-il ainsi des religions ? Le papisme commande la tempérance ; cependant quelles sont les années où l'on voit le moins d'ivrognes ? Sont-ce celles où

l'on débite le plus de ſermons ? Non : mais celles où l'on recueille le moins de vin. Le catholiciſme défendit en tous temps le vol, la rapine, le viol, le meurtre, &c, & dans les ſiecles les plus dévots, dans le 9e, le 10e, & le 11e, l'Europe n'étoit peuplée que de brigands. Quelle cauſe de tant de violences & de tant d'injuſtices ? La trop foible digue que les loix oppoſoient alors aux forfaits ; une amende plus ou moins conſidérable étoit le ſeul châtiment des grands crimes. On payoit tant pour le meurtre d'un chevalier, d'un baron, d'un comte, d'un légat, enfin juſqu'à l'aſſaſſinat d'un prince, tout étoit tarifé (1).

Le duel fut long-temps à la mode en Europe, & ſur-tout en France. La religion les défendoit, & l'on ſe battoit tous les jours (2). Le luxe a depuis amolli les mœurs françoiſes. La peine de mort eſt portée contre les duéliſtes. Ils ſont du moins preſque tous forcés de s'expatrier ; il eſt peu de duels. Qui fait maintenant la ſûreté de Paris ? Ce n'eſt pas la dévotion de ſes habitants, mais l'exactitude & la vigilance de ſa police * 17. Les Pariſiens du ſiecle paſſé étoient plus dévots & plus voleurs.

Les vertus ſont donc l'œuvre des loix (3), & non de la religion.

---

(1) Voyez M. Hume, V. I. de ſon *Hiſtoire d'Angleterre.*

(2) Tout crime non puni par la loi eſt un crime journellement commis.

(3) On donne une fête publique : eſt-elle mal ordonnée ? Il s'y fait beaucoup de vols. Eſt-elle bien ordonnée ? Il ne s'y en commet aucun. Dans ces deux cas, ce ſont les mêmes hommes que la bonne ou mauvaiſe police rend honnêtes ou frippons.

CHAPITRE IV.

De la Religion papiſte.

Plus de conſéquence dans les eſprits rendroit la religion papiſte plus nuiſible aux états. Dès que le célibat y paſſe pour l'état le plus parfait & le plus agréable au ciel (1), point de croyant, s'il eſt conſéquent, qui ne dût vivre dans le célibat.

Dans cette religion, s'il eſt beaucoup d'appellés & peu d'élus, toute mere tendre doit tuer ſes enfants nouveaux baptiſés, pour les faire jouir plutôt & plus ſûrement du bonheur éternel. Dans cette religion, quelle eſt la mort à craindre? La mort imprévue. La deſirable eſt celle à laquelle on eſt préparé. Où trouver cette mort? Sur l'échafaud. Mais elle ſuppoſe le crime: on oſera donc le commettre (2). Dans cette religion, quel uſage faire

(1) Une ſorte d'incrédulité ſourde s'oppoſe ſouvent aux funeſtes effets des principes religieux. Il en eſt des loix eccléſiaſtiques comme des réglements du commerce. S'ils ſont mal faits, c'eſt à l'indocilité des négociants que l'état doit ſa richeſſe; leur obéiſſance en eût été la ruine.

(2) Un pareil fait arriva, il y a quatre ou cinq ans, en Pruſſe. Au ſortir d'un ſermon ſur le danger d'une mort imprévue, un ſoldat tue une fille. Malheureux, lui dit-on, qui t'a fait commettre ce crime? Le deſir du paradis, répond-il. Ce meurtre me conduit à la priſon, de la priſon à l'échafaud, de l'échafaud au ciel. Le roi, inſtruit du fait,

de ſon argent ? Le donner aux moines pour tirer par leurs prieres & leurs meſſes les ames du purgatoire. Qu'un malheureux ſoit enchaîné ſur un bûcher, qu'on ſoit prêt à l'allumer ; quel homme humain ne donneroit pas ſa bourſe pour l'en délivrer ? Quel homme ne s'y ſentiroit pas forcé par le ſentiment d'une pitié involontaire ? Doit-on moins à des ames deſtinées à être brûlées pendant pluſieurs ſiecles.

Un vrai catholique doit donc ſe reprocher toute eſpece de dépenſe en luxe & en ſuperfluités. Il doit vivre de pain, de fruits, de légumes. Mais l'évêque lui-même (1) fait bonne chere, boit d'excellents vins, fait vernir ſes carroſſes. La plupart des papiſtes font broder des habits, & dépenſent plus en chiens, chevaux, équipages, qu'en meſſes. C'eſt qu'ils ſont inconſéquents à leur croyance. Dans la ſuppoſition du purgatoire, qui donne l'aumône au pauvre, fait un mauvais uſage de ſes richeſſes. Ce n'eſt point aux vivants qu'on la doit : c'eſt aux morts; c'eſt à ces derniers que l'argent eſt le plus néceſſaire. Jadis, plus ſenſible aux maux des trépaſſés, l'on

---

fit défenſe aux miniſtres de prêcher à l'avenir de tels ſermons, & même d'accompagner les criminels au ſupplice.

(1) L'indifférence actuelle des évêques pous les ames du purgatoire fait ſoupçonner qu'ils ne ſont pas eux-mêmes bien convaincus de l'exiſtence d'un lieu qu'ils n'ont jamais vu. On eſt, de plus, étonné qu'un homme y reſte plus ou moins long-temps, ſelon qu'il a plus ou moins de pieces de douze ſols pour faire dire des meſſes, & que l'argent ſoit encore plus utile dans l'autre monde que dans celui-ci.

faiſoit plus de legs aux eccléſiaſtiques. On ne mouroit point ſans leur abandonner une partie de ſes biens. L'on ne faiſoit, il eſt vrai, ce ſacrifice qu'au moment où l'on n'avoit plus ni de ſanté pour jouir des plaiſirs, ni de tête pour ſe défendre des inſinuations monacales. Le moine, d'ailleurs, étoit redouté, & peut-être donnoit-on plus à la crainte du moine, qu'à l'amour des ames. Sans cette crainte, la croyance du purgatoire n'eût pas autant enrichi l'égliſe; la conduite des hommes, des peuples, eſt donc rarement conſéquente à leur croyance & même à leurs principes ſpéculatifs. Ces principes ſont preſque toujours ſtériles.

Que j'établiſſe l'opinion la plus abſurde, celle dont on peut tirer les conſéquences les plus abominables; ſi je ne change rien aux loix, je n'ai rien changé aux mœurs d'une nation. Ce n'eſt point une fauſſe maxime de morale qui me rendra méchant (1), mais l'intérêt que j'aurai de l'être. Je deviendrai pervers ſi les loix détachent mon intérêt de l'intérêt public; ſi je ne puis trouver mon bonheur que dans le malheur d'autrui (2), & que, par la forme du gouvernement, le crime ſoit récompenſé, la vertu délaiſſée, & le vice élevé aux premieres places.

(1) En morale, dit Machiavel, quelque opinion abſurde qu'on avance, on ne nuit point à la ſociété, ſi l'on ne ſoutient point cette opinion par la force. En tous genres de ſciences, c'eſt par l'épuiſement des erreurs qu'on parvient juſqu'aux ſources de la vérité.

(2) L'homme eſt l'ennemi, l'aſſaſſin de preſque tous les animaux. Pourquoi? C'eſt que ſa ſubſiſtance eſt attachée à leur deſtruction.

L'intérêt eſt la ſemence productrice du vice & de la vertu. Ce n'eſt point l'opinion erronée d'un écrivain qui peut accroître le nombre des voleurs dans un empire. La doctrine des Jéſuites favoriſoit le larcin : cette doctrine fut condamnée par les magiſtrats ; ils le devoient par décence : mais ils n'avoient point remarqué qu'elle eût multiplié le nombre des filoux. Pourquoi ? C'eſt que cette doctrine n'avoit point changé les loix ; c'eſt que la police étoit auſſi vigilante ; c'eſt qu'on infligeoit les mêmes peines aux coupables, & que, ſauf le haſard d'une famine, d'une réforme ou d'un événement pareil, les mêmes loix doivent, en tout temps, donner à peu près le même nombre de brigands.

Je ſuppoſe qu'on voulût multiplier les voleurs, que faudroit-il faire ? Augmenter les impôts & les beſoins des peuples ; obliger tout marchand de voyager avec une bourſe d'or ; mettre moins de maréchauſſée ſur les routes ; abolir enfin les peines contre le vol ; alors on verroit bientôt l'impunité multiplier le crime.

Ce n'eſt donc ni de la vérité d'une révélation, ni de la pureté d'un culte, mais uniquement de l'abſurdité ou de la ſageſſe des loix que dépendent les vices ou les vertus des citoyens (1). La religion

(1) Platon avoit ſans doute entrevu cette vérité, lorſqu'il diſoit : » Le moment où les villes & leurs citoyens » ſeront délivrés de leurs maux, eſt celui où la philoſophie » & la puiſſance réunies dans le même homme, rendront » la vertu victorieuſe du vice «. M. Rouſſeau n'eſt pas de cet avis. » Mais, dit M. Hume, Vol. I. de l'*Hiſtoire* » d'*Angleterre*, les Anglo-Saxons, comme tous les peu-

vraiment utile eſt celle qui force les hommes à s'inſtruire ; comme les gouvernements les plus parfaits ſont ceux dont les ſujets ſont les plus éclairés. De tous les exemples le plus propre à démontrer cette vérité, c'eſt le gouvernement des jéſuites. Examinons leurs conſtitutions : nous en connoîtrons mieux quel eſt ſur les hommes le pouvoir de la législation.

» ples ignorants & brigands, affichoient le parjure, la » fauſſeté, avec une impudence inconnue aux peuples ci- » vilisés «. C'eſt la raiſon perfectionnée par l'expérience, qui ſeule peut démontrer aux peuples l'intérêt qu'ils ont d'être juſtes, humains & fideles à leurs promeſſes. Nos dévots ancêtres juroient leurs traités ſur la croix & les reliques, & ſe parjuroient. Les peuples ne garantiſſent plus aujourd'hui leurs traités par de pareils ſerments. Ils dédaignent ces inefficaces sûretés.

CHAPITRE V.

Du gouvernement des Jéſuites.

Je ne conſidere ici la conſtitution des Jéſuites que relativement à leurs vues ambitieuſes. Les Jéſuites voulurent crédit, pouvoir, conſidération, & l'obtinrent dans les cours catholiques.

Quels moyens employerent-ils ? La terreur & la ſéduction. La terreur les rendit redoutables aux princes. Et ce fut par l'union de leur volonté à celle du Général, qu'ils parvinrent à l'inſpirer. La force d'une pareille union n'eſt peut-être pas encore aſſez connue.

Suppoſons qu'on eût demandé aux anciens la ſolution de ce problême politique :

SAVOIR :

» Comment du fond d'un monaſtere un homme » peut en régir une infinité d'autres répandus dans » des climats divers, & ſoumis à des loix & à des » ſouverains différents. Comment à des diſtances » ſouvent immenſes, cet homme peut conſerver » aſſez d'empire ſur ſes ſujets pour les faire, à ſon » gré, mouvoir, agir, penſer, & conformer tou- » jours leurs démarches aux vues ambitieuſes de » l'ordre «.

Avant l'inſtitution des ordres monaſtiques, ce problême eût paru une folie, miſe au rang des chimeres platoniciennes. Cependant cette chimere s'eſt réaliſée.

Les moyens par lesquels le général s'assure l'obéissance de ses religieux, sont des moyens connus ; je ne m'arrêterai pas à les détailler.

Mais comment, avec si peu de sujets, inspire-t-il souvent tant de crainte aux souverains ? C'est un chef-d'œuvre de politique.

Pour opérer ce prodige, il falloit que la constitution des Jésuites raffemblât tout ce que le gouvernement monarchique & républicain ont d'avantageux. D'une part, promptitude & secret dans l'exécution : de l'autre, amour vif & habituel de la grandeur de l'ordre.

Les Jésuites, pour cet effet, devoient avoir un despote à leur tête, mais un despote éclairé, &, par conséquent, électif * 18. L'élection de ce chef supposoit choix sur un certain nombre de sujets ; temps & moyens d'étudier l'esprit, les mœurs, les caracteres, & les inclinations de ces sujets.

Il falloit donc que, nourris dans les maisons des Jésuites, leurs éleves pussent être examinés par les plus ambitieux & les plus éclairés des supérieurs : que l'élection faite, le nouveau Général étroitement lié à l'intérêt de la société, n'en pût avoir d'autres : qu'il fût, par conséquent, comme tout Jésuite, soumis aux principales regles de l'ordre : qu'il fît les mêmes vœux ; fût, comme eux, inhabile à se marier ; eût comme eux renoncé à toute dignité, à tout lien de parenté, d'amour & d'amitié : que, tout entier aux Jésuites, il ne tînt sa propre considération que de la grandeur de l'ordre ; qu'il n'eût, par conséquent, d'autre desir que d'en accroître le pouvoir ; que l'obéissance de ses sujets lui en fournît les moyens : qu'enfin, pour être le plus utile

poſſible à ſa ſociété, le Général pût ſe livrer tout entier à ſon génie, & que ſes conceptions hardies ne puſſent être réprimées par aucune crainte.

A cet effet on fixa ſa réſidence près d'un prêtre roi. On voulût qu'attaché à ce ſouverain par le lien d'un intérêt commun, à certains égards, le Général partageant en ſecret l'autorité du pontife, vécût dans ſa cour, & pût de-là braver la vengeance des rois.

C'eſt-là qu'en effet au fond de ſa cellule, comme l'araignée au centre de ſa toile, il étend ſes fils dans toute l'Europe, & qu'il eſt, par ces mêmes fils, averti de tout ce qui ſe paſſe. Inſtruit par la confeſſion des vices, des talents, des vertus, des foibleſſes des princes, des grands & des magiſtrats, il ſait par quelle intrigue on peut favoriſer l'ambition des uns, s'oppoſer à celle des autres, flatter ceux-ci, gagner ou effrayer ceux-là.

Pendant qu'il médite ſur ces grands objets, on voit à ſes côtés l'ambition monacale, qui, tenant devant lui le livre ſecret & redouté, où ſont inſcrites les bonnes ou mauvaiſes qualités des princes, leurs diſpoſitions favorables ou contraires à la ſociété, marque d'un trait de ſang le nom des rois qui, dévoués à la vengeance de l'ordre, doivent être rayés du nombre des vivants. Si, frappés de terreur, les princes foibles crurent, au commandement du Général, n'avoir que le choix entre la mort & l'obéiſſance ſervile, leur crainte ne fut pas entiérement panique. Un homme commande-t-il une ſociété, dont les membres ſont entre ſes mains ce que le bâton eſt dans celle du vieillard; parle-t-il par leur bouche; frappe-t-il par leurs bras? Dépoſi-

taires d'immenſes richeſſes, peut-il, à ſon gré, les tranſporter par-tout où le requiert l'avantage de l'ordre ? Auſſi deſpote que le vieux de la Montagne, avec des ſujets auſſi ſoumis, il les voit à ſon commandement ſe précipiter dans les plus grands dangers, exécuter les entrepriſes les plus hardies (1). Un tel homme eſt à redouter.

Les jéſuites le ſentirent, & fiers de la terreur qu'inſpiroit leur chef, ils ne ſongerent qu'à s'aſſurer de cet homme redouté. Ils voulurent que ſi, par pareſſe, ou quelques autres intérêts, le Général trahiſſoit ceux de la ſociété, il en fût le mépris, & craignît d'en être la victime. Qu'on nomme un gouvernement où l'intérêt & du chef & de ſes membres ait été ſi réciproque & ſi étroitement uni. Qu'on ne s'étonne donc point qu'avec des moyens, en apparence, ſi foibles, la ſociété ait en ſi peu de temps atteint un ſi haut degré de puiſſance. Son pouvoir fut l'effet de la forme de ſon gouvernement.

Quelque hardis que fuſſent les principes de ſa morale, ces principes adoptés par les papes étoient à peu près ceux de l'égliſe catholique. Si dans les mains des ſéculiers, cette dangereuſe morale eut des effets peu funeſtes, il n'en faut point être ſurpris. Ce n'eſt point la lecture d'un Buſembaum, ou d'un La-Croix qui crée les régicides ; c'eſt dans l'ignorance & la ſolitude des cloîtres que s'engendrent

(1) Si les jéſuites ont, dans mille occaſions, fait preuve d'autant d'intrépidité que les Abiſſins, c'eſt que chez ces religieux, comme chez ces redoutables Africains, le ciel eſt la récompenſe du dévouement aux ordres du chef.

ces monſtres, & c'eſt de-là qu'ils s'élancent ſur le prince. En vain le moine, en les armant du poignard, veut cacher la main qui le conduit. Rien n'eſt plus reconnoiſſable que les crimes commis par l'ambition ſacerdotale; rien de plus aiſé de ſavoir à quels ſignes certains on peut diſtinguer les diverſes cauſes des grands attentats.

CHAPITRE VI.

Des Cauſes des grands attentats.

Ces cauſes ſont l'amour de la gloire, l'ambition & le fanatiſme. Quelque puiſſantes que ſoient ces paſſions, leur force néanmoins n'égale point ordinairement dans l'homme l'amour de ſa conſervation & de ſa félicité ; il ne brave point le danger & la douleur ; il ne tente point d'entrepriſe périlleuſe, ſi l'avantage attaché au ſuccès n'eſt en quelque proportion avec le danger auquel il s'expoſe. C'eſt un fait prouvé par l'expérience de tous les temps.

CHAPITRE VII.

Des attentats commmis par l'amour de la gloire.

Lorſque pour arracher eux & leur patrie aux fers de l'eſclavage, les Dion, les Pélopidas, les Aratus & les Timoléon méditoient le meurtre du tyran, quelles étoient leurs craintes & leurs eſpérances ? Ils n'avoient point à redouter la honte & le ſupplice d'un Ravaillac. Si la fortune les abandonnoit dans leurs entrepriſes, ces héros ſoutenus d'un parti puiſſant pouvoient toujours ſe flatter de mourir les armes à la main. Le ſort leur étoit-il favorable ? Ils devenoient l'idole & l'amour de leurs concitoyens. La récompenſe étoit donc au moins en proportion avec le danger auquel ils s'expoſoient.

Lorſque Brutus ſuivit Céſar au ſénat, il ſe dit ſans doute à lui-même : le nom de Brutus, ce nom déjà conſacré par l'expulſion des Tarquins, m'ordonne le meurtre du dictateur, & m'en fait un devoir. Si le ſuccès me favoriſe, je détruis un gouvernement tyrannique, je déſarme le deſpotiſme prêt à faire couler le plus pur ſang de Rome ; je la ſauve de la deſtruction, & j'en deviens le nouveau fondateur. Si je ſuccombe dans mon entrepriſe, je péris de ma propre main ou de celle de l'ennemi. La récompenſe eſt donc égale au danger.

Le vertueux Brutus, du temps de la ligue, ſe fût-il tenu ce diſcours ? Eût-il porté la main ſur ſon ſouverain ? Non : quel avantage pour la France, &

quelle gloire pour lui, ſi, vil inſtrument de l'ambition papale, il eût été l'aſſaſſin de ſon maître?

Dans un gouvernement monarchique, il n'eſt que deux motifs qui puiſſent déterminer un ſujet au régicide; l'un, une couronne terreſtre; l'autre, une couronne céleſte. L'ambition & le fanatiſme produiſent ſeuls de tels crimes.

CHAPITRE VII.

Des attentats commis par l'ambition.

Les attentats de l'ambition ſont toujours commis par un homme puiſſant. Il faut, pour les projetter, que le crime conſommé, l'ambitieux puiſſe, au même inſtant, en recueillir le fruit, & que, le crime manqué & découvert, il reſte encore aſſez puiſſant pour intimider le prince, ou, du moins, ſe ménager le temps de la fuite. Telle étoit ſous l'empire grec la poſition de ſes Généraux, qui, ſuivis de leurs armées, marchoient à l'empereur, le frappoient dans le combat, ou l'égorgeoient ſur le trône. Telle eſt encore à Conſtantinople celle où ſe trouve l'Aga ou le prince Ottoman, lorſqu'à la tête des Janiſſaires, il force le ſerrail, arrête & tue le ſultan, qui, ſouvent n'aſſure ſon trône & ſa vie que par le meurtre de ſes proches.

La condition du régicide déclare preſque toujours quelle eſpece de paſſion l'anime, de l'ambition ou du fanatiſme religieux ?

CHAPITRE IX.

Des attentats commis par le fanatiſme.

Le régicide ambitieux ne ſe trouve que dans la claſſe des Grands : le régicide fanatique ſe trouve dans toutes, & le plus ſouvent même dans la plus baſſe ; parce que tout homme peut également prétendre au trône & aux récompenſes céleſtes. Il eſt encore d'autres ſignes auxquels on diſtingue ces deux eſpeces de régicides, leur différente conduite dans de pareils attentats.

Le premier perd-il l'eſpoir d'échapper ? Il s'empoiſonne ou ſe tue ſur la victime. Le ſecond n'attente point à ſa vie : ſa religion le lui défend : elle ſeule peut retenir le bras d'un homme aſſez intrépide pour commettre un tel forfait : elle ſeule peut lui faire préférer une mort affreuſe, ſubie ſur un échafaud, à la mort douce qu'il ſe ſeroit donnée lui-même.

Le fanatique eſt un inſtrument de vengeance, que le moine fabrique & emploie, lorſque ſon intérêt le lui ordonne.

CHAPITRE X.

Du moment où l'intérêt des Jéſuites leur commande un grand attentat.

Le crédit des Jéſuites baiſſe-t-il ? Attend-t-il d'un gouvernement nouveau plus de faveur que du gouvernement actuel ? La bonté du prince régnant, le pouvoir du parti dévot à la cour les aſſure-t-il de l'impunité ? Ils conçoivent alors leur déteſtable projet. Ils préparent les citoyens à de grands événements : ils éveillent en eux des paſſions ſiniſtres ; ils effraient les imaginations, ou comme autrefois par la prédiction de la fin prochaine du monde, ou par l'annonce du renverſement total de la religion. Au moment où ces idées miſes en fermentation échauffent les eſprits, & deviennent le ſujet général des converſations, les Jéſuites cherchent le forcené que doit armer leur ambition. Les ſcélérats de cette eſpece ſont rares. Il faut, pour de tels attentats, des ames compoſées de ſentiments violents & contraires : des ames à la fois ſuſceptibles du dernier degré de ſcélérateſſe, de dévotion, de crédulité & de remords. Il faut des hommes à la fois hardis & prudents, impétueux & diſcrets ; & les caracteres de cette eſpece ſont le produit des paſſions les plus mornes & les plus ſéveres. Mais à quoi reconnoître les ames inflammables au fanatiſme ? Quel moyen de découvrir ces ſemences de paſſions qui, fortes, contraires & propres à former des régicides, ſont

toujours inviſibles avant d'être miſes en action ? Le tribunal de la confeſſion eſt le microſcope où ces germes ſe découvrent. Dans ce tribunal où l'homme ſe trouve à nud, le droit d'interroger permet au moine de fouiller tous les replis d'une ame.

Le Général, inſtruit par lui des mœurs, des paſſions & des diſpoſitions d'une infinité de pénitents, a le choix ſur un trop grand nombre, pour n'y pas trouver l'inſtrument de ſa vengeance. Son choix fixé, & le fanatique trouvé, il s'agit d'allumer ſon zele. L'enthouſiaſme eſt une maladie contagieuſe qui ſe communique, dit mylord Shaftesbury, par le geſte, le regard, le ſon de la voix, &c. Le Général le ſait : il commande, & le fanatique, attiré dans une maiſon de Jéſuites, s'y trouve au milieu d'enthouſiaſtes. C'eſt là que, s'animant lui-même du ſentiment de ceux qui l'entourent, on lui fait accroire ce qu'il penſe, ce qu'il ſuggere, & que, familiariſé avec l'idée du crime qu'il doit commettre, on le rend inacceſſible aux remords.

Le remords d'un inſtant ſuffit pour déſarmer le bras de l'aſſaſſin. Il n'eſt point d'homme, quelque méchant, quelque audacieux qu'il ſoit, qui ſoutienne ſans effroi l'idée d'un ſi grand attentat & des tourments qui le ſuivent. Le moyen de lui en dérober l'horreur, c'eſt d'exalter tellement en lui le fanatiſme, que l'idée de ſon crime, loin de s'aſſocier dans ſa mémoire à l'idée de ſon ſupplice, lui rappelle uniquement celle des plaiſirs céleſtes, récompenſe de ſon forfait.

De tous les ordres religieux, celui des Jéſuites eſt à la fois le plus puiſſant, le plus éclairé & le plus enthouſiaſte. Nul, par conſéquent, qui puiſſe opé-

fer auſſi fortement ſur l'imagination d'un fanatique; & nul qui puiſſe, avec moins de danger, attenter à la vie des princes. L'aveugle ſoumiſſion des Jéſuites aux ordres de leur Général les aſſure tous les uns des autres. Sans défiance à cet égard, ils donnent un libre eſſor à leurs penſées.

Rarement chargés de commettre le crime qu'ils encouragent juſqu'à ſon exécution, la crainte du ſupplice ne peut refroidir leur zele. Chaque Jéſuite, étayé de tout le crédit & de la puiſſance de l'ordre, ſent qu'à l'abri de toute recherche juſqu'à la conſommation de l'attentat, nul, avant cet inſtant, n'oſera ſe porter accuſateur du membre d'une ſociété redoutable par ſes richeſſes, par le grand nombre d'eſpions qu'elle ſoudoie, de grands qu'elle dirige, de bourgeois qu'elle protege, & qu'elle s'attache par le lien indiſſoluble de la crainte & de l'eſpérance.

Le Jéſuite ſait, de plus, que le crime conſommé, rien de plus difficile que d'en convaincre ſa ſociété; que, prodiguant l'or & les menaces, & ſe ſuppoſant toujours calomniée, elle pourra toujours répandre ſur les plus noirs forfaits cette obſcurité favorable à ſes membres, qui veulent bien être ſoupçonnés d'un grand crime; parce qu'ils en deviennent plus redoutables; mais qui ne veulent pas en être convaincus, parce qu'ils ſeroient trop odieux.

Quel moyen, en effet, de les en convaincre? Le Général ſait le nom de tous ceux qui trempent dans un grand complot; il peut, au premier ſoupçon, les diſperſer dans des couvents inconnus & étrangers: il peut, ſous un faux nom, les y entretenir à l'abri d'une pourſuite ordinaire? Devient-elle vive? Le Général eſt toujours ſûr de la rendre vaine, ſoit en renfermant l'accuſé au fond d'un cloî-

tre, ſoit en le ſacrifiant à l'intérêt de l'ordre. Avec tant de reſſources & d'impunités doit-on s'étonner que la ſociété ait tant oſé, & qu'encouragés par les éloges de l'ordre, ſes membres aient ſouvent exécuté les entrepriſes les plus hardies.

On apperçoit donc dans la forme même du gouvernement des Jéſuites la cauſe de la crainte, du reſpect qu'ils inſpirent, & la raiſon enfin pour laquelle depuis leur établiſſement, il n'eſt point de guerre religieuſe, de révolutions, d'aſſaſſinats de princes à la Chine, en Ethiopie, en Hollande, en France, en Angleterre, en Portugal, à Geneve, &c, auxquels les Jéſuites n'aient eu plus ou moins de part.

L'ambition du Général & des Aſſiſtants eſt l'ame de cette ſociété. Nulle qui, plus jalouſe de la domination, ait employé plus de moyens pour ſe l'aſſurer. Le clergé ſéculier eſt ſans doute ambitieux; mais animé de la même paſſion, il n'a pas les mêmes moyens de la ſatisfaire.

Le Jéſuite eſt dans la dépendance immédiate d'un ſupérieur * 20. Il n'en eſt pas de même du prêtre ſéculier; ce prêtre, répandu dans le monde, diſtrait par ſes affaires & ſes plaiſirs, n'eſt point en entier à une ſeule idée. Son fanatiſme n'eſt point ſans ceſſe exalté par la préſence d'autres fanatiques. Moins puiſſant, d'ailleurs, qu'un corps religieux, coupable, il ſeroit puni. Il eſt donc moins entreprenant & moins redoutable que le régulier.

Le vrai crime des Jéſuites ne fut pas la perverſité (1) de leur morale, mais leurs conſtitutions, leurs

(1) De faux principes de morale ne ſont dangereux que lorſqu'ils ſont loi.

richeſſes, leur pouvoir, leur ambition & l'incompatibilité de leurs intérêts avec celui de toute nation. Quelque parfaite qu'ait été la législation de ces religieux; quelque empire qu'elle dût leur donner ſur les peuples, cependant ces Jéſuites ſi redoutés, ſont aujourd'hui bannis de France, de Portugal, d'Eſpagne; heureuſement parce qu'on s'eſt encore oppoſé à temps à leurs vaſtes projets.

Dans toute conſtitution monaſtique il eſt un vice radical; c'eſt le défaut de puiſſance réelle. Celle des moines eſt fondée ſur la ſtupidité des hommes. Il faut, qu'à la longue, l'eſprit humain s'éclaire, ou du moins qu'il change de folie. Les Jéſuites qui l'avoient prévu, vouloient, en conſéquence, réunir dans leurs mains la puiſſance temporelle & ſpirituelle. Ils vouloient effrayer par leurs armées les princes qu'ils n'intimideroient point par le poignard ou le poiſon. Ils avoient déjà jetté dans le Paraguai & la Californie les fondements de nouveaux empires.

Que le ſommeil du magiſtrat eût été plus long; cent ans plus tard, peut-être étoit-il impoſſible de s'oppoſer à leurs deſſeins. L'union du pouvoir ſpirituel & temporel les eût rendus trop redoutables; ils euſſent à jamais retenu les catholiques dans l'aveuglement, & leurs princes dans l'humiliation. Rien ne prouve mieux le degré d'autorité auquel les jéſuites étoient déjà parvenus, que la conduite tenue en France pour les en chaſſer.

Le magiſtrat, en s'élevant ſi vivement contre leurs livres *21, appercevoit ſans doute la frivolité d'une telle accuſation. Mais il ſentoit auſſi que cette accuſation étoit la ſeule qui pût les perdre dans l'eſprit des peuples. Toute autre eût été impuiſſante.

Suppoſons, en effet, que dans l'arrêt de leur banniſſement, le magiſtrat n'eût fait uſage que des ſeuls motifs du bien public. Quelque raiſonnables qu'euſſent été ces motifs, ils euſſent fait peu d'impreſſion, & l'ordre puiſſant & protégé des Jéſuites n'eût jamais été ſacrifié à la raiſon & au bien public.

CHAPITRE XI.

Des moyens employés pour détruire les Jéſuites.

Pour combattre les Jéſuites avec avantage, que falloit-il ? Oppoſer paſſion à paſſion, ſecte à ſecte, fanatiſme à fanatiſme. Il falloit armer contre eux le janſéniſte. Or, le janſéniſte inſenſible par dévotion * 22, ou par ſtupidité, au malheur de ſes ſemblables, ne ſe fût point élevé contre les Jéſuites, s'il n'eût apperçu en eux que les ennemis du bien public. Les magiſtrats le ſentirent, & crurent que, pour l'animer contre ces religieux, il falloit étonner ſon imagination, & dans un livre, tel que celui des aſſertions, faire ſans ceſſe retentir à ſes oreilles les mots d'impudicité, de péché philoſophique, de magie, d'aſtrologie, d'idolâtrie, &c.

On a reproché ces aſſertions aux magiſtrats * 23. Cependant, ſi lors de l'affaire des Jéſuites, les magiſtrats n'avoient en France que peu de crédit & d'autorité ; ſi la poſition des parlements, par rapport aux Jéſuites, étoit telle qu'ils ne puſſent opérer le bien public que ſous des prétextes & par des motifs différents de ceux qui les déterminoient réellement, pourquoi n'en euſſent-ils pas fait uſage, & n'euſſent-ils pas profité du mépris où tomboient les livres & la morale des Jéſuites, pour délivrer la France de moines devenus ſi redoutables par leur pouvoir, leurs intrigues, leurs richeſſes, leur ambition * 24, & ſur-tout par les moyens que leur

conſtitution leur fourniſſoit pour s'aſſervir les eſprits ?

Le vrai crime des Jéſuites fut l'excellence de leur gouvernement. Son excellence fut par-tout deſtructive du bonheur public.

Il faut en convenir, les Jéſuites ont été un des plus cruels fléaux des nations : mais ſans eux l'on n'eût jamais parfaitement connu ce que peut ſur les hommes un corps de loix dirigées au même but.

Si l'on ne trouve chez aucun peuple d'exemple d'un pareil gouvernement, c'eſt que pour l'établir, il faut avoir, comme un Romulus, un nouvel empire à fonder. On eſt rarement dans cette poſition ; & dans toute autre, peut-être eſt-il impoſſible de donner une excellente législation.

CHAPITRE XII.

Examen de cette vérité.

Un homme établit des loix nouvelles dans un empire, ou en qualité de magiſtrat commis par le peuple pour corriger l'ancienne législation, ou en qualité de vainqueur, c'eſt-à-dire, à titre de conquête. Telles ont été les diverſes poſitions où ſe ſont trouvés, Solon d'une part, Alexandre ou Tamerlan de l'autre.

Dans la premiere, le magiſtrat, comme s'en plaignoit Solon, eſt forcé de ſe conformer aux mœurs & aux goûts de ceux qui l'emploient. Ils ne lui demandent point une excellente législation; elle ſeroit trop diſcordante avec leurs mœurs. Ils deſirent ſimplement la correction de quelques abus introduits dans le gouvernement actuel. Le magiſtrat, en conſéquence, ne peut donner d'eſſor à ſon génie. Il n'embraſſe point un grand plan, & ne propoſe point l'établiſſement d'un gouvernement parfait.

Dans la ſeconde de ces poſitions, que ſe propoſe d'abord le conquérant? D'affermir ſon autorité ſur des nations appauvries, dévaſtées par la guerre, & encore irritées de leur défaite. S'il leur impoſe quelques-unes des loix de ſon pays, c'eſt en adoptant une partie des leurs. Peu lui importent les malheurs réſultants d'un mêlange de loix ſouvent contradictoires entre elles.

Ce n'eſt point au moment de la conquête que le

vainqueur conçoit le vaſte projet d'une parfaite législation. Poſſeſſeur encore incertain d'une couronne nouvelle, l'unique choſe qu'il exige alors de ſes nouveaux ſujets, c'eſt leur ſoumiſſion. Eſt-ce du char de la victoire & du trône du deſpotiſme qu'il peut leur donner des loix utiles? Enivré de ſes ſuccès, qu'importe au conquérant la félicité de ſes eſclaves?

Quant au magiſtrat chargé par une république de la réforme de ſes loix, il a communément trop d'intérêt divers à ménager, trop d'opinions différentes à concilier pour pouvoir en ce genre rien faire de grand & de ſimple. C'eſt uniquement au fondateur d'une colonie qui commande à des hommes encore ſans préjugés & ſans habitudes qu'il appartient de réſoudre le problême d'une excellente législation. Rien dans cette poſition n'arrête la marche de ſon génie, ne s'oppoſe à l'établiſſement des loix les plus ſages. Leur perfection n'a d'autres bornes que les bornes mêmes de ſon eſprit.

Mais, quant à l'objet qu'elles ſe propoſent, pourquoi les loix monaſtiques ſont-elles les moins imparfaites? C'eſt que le fondateur d'un ordre religieux eſt dans la poſition du fondateur d'une colonie. Un Ignace en traçant, dans le ſilence & la retraite, le plan de ſa regle, n'a point encore à ménager les goûts & les opinions de ſes ſujets futurs. Sa regle faite, ſon ordre approuvé, il eſt entouré de novices d'autant plus ſoumis à cette regle, qu'ils l'ont volontairement embraſſée, & qu'ils ont, par conſéquent, approuvé les moyens par leſquels ils ſont contraints à l'obſerver Faut-il donc s'étonner, ſi dans leur genre, de telles législations ſont plus parfaites que celles d'aucune nation.

De toutes les études, celle des diverſes conſtitutions monaſtiques eſt peut-être une des plus curieuſes & des plus inſtructives pour des magiſtrats, des philoſophes, & généralement pour tous les hommes d'état. Ce ſont des expériences en petit, qui, révélant les cauſes ſecretes de la félicité, de la grandeur & de la puiſſance des différents ordres religieux, prouvent, comme je me ſuis propoſé de le démontrer, que ce n'eſt ni de la religion, ni de ce qu'on appelle la morale à peu près la même chez tous les peuples & tous les moines, mais de la législation ſeule que dépendent les vices, les vertus, la puiſſance & la félicité des nations.

Les loix ſont l'ame des empires ; juſqu'où l'excellence de la législation peut-elle porter le bonheur des citoyens (1) ? Il faut, pour réſoudre cette queſtion, ſavoir d'abord en quoi conſiſte le bonheur de l'individu.

---

(1) Entre les différents ordres religieux, ceux dont le gouvernement approche le plus de la forme républicaine, & dont les ſujets ſont les plus libres & plus heureux, ſont, en général, ceux dont les mœurs ſont les meilleures, & la morale la moins erronée. Tels ſont les doctrinaires & les oratoriens.

NOTES.

1. Tous les François se vantent d'être des amis tendres. Lorsque le livre de l'*Esprit* parut, ils crierent beaucoup contre le chapitre de l'amitié. On eût cru Paris peuplé d'Oreſtes & de Pylades. C'eſt cependant dans cette nation que la loi militaire oblige un ſoldat de fuſiller ſon compagnon & ſon ami déſerteur. L'établiſſement d'une pareille loi ne prouve pas, de la part du gouvernement, un grand reſpect pour l'amitié; & l'obéiſſance à cette loi une grande tendreſſe pour ſes amis.

2. Quiconque, diſoient les Stoïciens, ſe voudroit du mal, &, ſans motif, ſe jetteroit dans le feu, dans l'eau, ou par la fenêtre, paſſeroit pour fou, & le ſeroit en effet, parce qu'en ſon état naturel l'homme cherche le plaiſir, & fuit la douleur; parce qu'en toutes ſes actions il eſt néceſſairement déterminé par le deſir d'un bonheur apparent ou réel. L'homme n'eſt donc pas libre. Sa volonté eſt donc auſſi néceſſairement l'effet de ſes idées, par conſéquent de ſes ſenſations, que la douleur eſt l'effet d'un coup. D'ailleurs, ajoutoient les Stoïciens, eſt-il un ſeul inſtant où la liberté de l'homme puiſſe être rapportée aux différentes opérations de ſon ame?

Si, par exemple, la même choſe ne peut au même inſtant être & n'être pas, il n'eſt donc pas poſſible,

Qu'au moment où l'ame agit, elle agîſſe autrement;
Qu'au moment où elle choiſit, elle choiſiſſe autrement;
Qu'au moment où elle délibere, elle délibere autrement;
Qu'au moment où elle veut, elle veuille autrement.

Or, ſi c'eſt ma volonté telle qu'elle eſt, qui me fait délibérer; ſi c'eſt ma délibération telle qu'elle eſt, qui me

fait choisir ; si c'est mon choix, tel qu'il est, qui me fait agir ; si, lorsque j'ai déliberé, il n'étoit pas possible (vu l'amour que je me porte) que je ne voulusse pas délibérer, il est évident que la liberté n'existe ni dans la volonté actuelle, ni dans la délibération actuelle, ni dans le choix actuel, ni dans l'action actuelle, & qu'enfin la liberté ne se rapporte à nulle des opérations de l'ame. Il faudroit, pour cet effet, qu'une même chose, comme je l'ai déjà dit, pût au même instant être & n'être pas. Or, ajoutoient les Stoïciens, voici la question que nous faisons aux philosophes : » L'ame est-elle libre, si quand elle veut, quand » elle délibere, quand elle choisit, quand elle agit, elle » n'est pas libre « ?

3. Il n'est presque point de saint qui n'ait une fois dans sa vie lavé ses mains dans le sang humain, & fait supplicier son homme. L'évêque, qui dernièrement sollicita si vivement la mort d'un jeune homme d'Abbeville, étoit un saint. Il voulut que cet adolescent expiât, dans des tourments affreux, le crime d'avoir chanté quelques couplets licencieux.

4. Si nous massacrons les hérétiques, disent les dévots, c'est par pitié. Nous ne voulons que leur faire sentir l'aiguillon de la charité. Nous espérons, par la crainte de la mort & des bourreaux, les arracher à l'enfer. Mais depuis quand la charité a-t-elle un aiguillon ? Depuis quand égorge-t-elle ? D'ailleurs, si les vices ne damnent pas moins que les erreurs, pourquoi les dévots ne massacrent-ils pas les hommes vicieux de leur secte ?

5. C'est la faim, c'est le besoin qui rend les citoyens industrieux, & ce sont des loix sages qui les rendent bons. Si les anciens Romains, dit Machiavel, donnerent en tout genre des exemples de vertu ; si l'honnêteté chez eux fut commune ; si, dans l'espace de plusieurs siecles, on eût compté à peine six ou sept de condamnés à l'amende, à l'exil, à la mort, à quoi dûrent-ils & leurs vertus & leurs succès ? A la sagesse de leurs loix, aux premieres

diſſentions qui, s'élevant entre les Plébéiens & les Patriciens, établirent cet équilibre de puiſſance, que des diſſentions toujours renaiſſantes maintinrent long-temps entre ces deux corps. Si les Romains, ajoute cet illuſtre écrivain, différerent en tout des Vénitiens; ſi les premiers ne furent ni humbles dans le malheur, ni préſomptueux dans la proſpérité, la diverſe conduite & le caractere différent de ces deux peuples fut l'effet de la différence de leur diſcipline.

6. M. Helvetius fut, par quelques théologiens, traité d'impie, & le pere Bertier de ſaint. Cependant le premier n'a fait, ni voulu faire mal à perſonne, & le ſecond diſoit publiquement que, s'il eût été roi, il eût noyé le préſident de Monteſquieu dans ſon ſang. L'un d'eux eſt l'honnête homme, & l'autre le chrétien.

7. Des loix juſtes ſont toutes puiſſantes ſur les hommes. Elles commandent à leurs volontés, les rendent honnêtes, humains & fortunés. C'eſt à quatre ou cinq loix de cette eſpece, que les Anglois doivent leur bonheur & l'aſſurance de leur propriété & de leur liberté. La premiere de ces loix eſt celle qui remet à la chambre des communes le pouvoir de fixer les ſubſides; la ſeconde eſt l'acte de l'*Habeas corpus*; la troiſieme ſont les jugements rendus par les jurés; la quatrieme, la liberté de la preſſe; la cinquieme, la maniere de lever les impôts.

8. Ce n'eſt point à la religion, ce n'eſt point à cette loi naturelle innée & gravée, dit-on, dans toutes les ames que les hommes doivent leurs vertus ſociales. Cette loi naturelle ſi vantée n'eſt, comme les autres loix, que le produit de l'expérience, de la réflexion & de l'eſprit. Si la nature imprimoit dans les cœurs des idées nettes de la vertu; ſi ces idées n'étoient point une acquiſition, les hommes euſſent-ils jadis immolé des victimes humaines à des dieux qu'ils diſoient bons? Les Carthaginois, pour ſe rendre Saturne propice, euſſent-ils ſacrifié leurs enfants ſur ſes autels? L'Eſpagnol croiroit-il la divinité avide du

ſang hérétique ou juif ? Des peuples entiers ſe flatteroient-ils d'obtenir l'amour du ciel, ſoit par le ſupplice de l'homme qui ne penſe pas comme leurs prêtres, ſoit par le meurtre d'une vierge offerte en expiation de leurs forfaits ?

9. La vertu eſt ſi précieuſe, & ſa pratique ſi liée à l'avantage national, que ſi la vertu n'étoit qu'une erreur, il lui faudroit ſans doute ſacrifier juſqu'à la vérité. Mais pourquoi ce ſacrifice, & pourquoi le menſonge ſeroit-il pere de la vertu ? Par-tout où l'intérêt particulier ſe confond avec l'intérêt public, la vertu devient dans chaque individu l'effet néceſſaire de l'amour de ſoi & de l'intérêt perſonnel.

Tous les vices d'une nation ſe rapportent toujours à quelques vices de ſa législation. Pourquoi ſi peu d'hommes honnêtes ? C'eſt que l'infortune pourſuit preſque par-tout la probité. Qu'au contraire les honneurs & la conſidération en ſoient les compagnes, tous les hommes ſeront vertueux. Mais il eſt des crimes ſecrets auxquels la religion ſeule peut s'oppoſer. Le vol d'un dépôt confié en eſt un exemple. Mais l'expérience prouve-t-elle que ce dépôt ſoit plus ſûrement confié au prêtre qu'à Ninon de l'Enclos ? Sous le nom de legs pieux, que de vols commis ! Que de ſucceſſions enlevées à des héritiers légitimes ? Telle eſt la ſource des richeſſes immenſes de l'égliſe. Voilà ſes vols. Où ſont ſes reſtitutions ? Si le moine, dit-on, ne rend rien ; il fait rendre. A quelle ſomme par an évaluer ces reſtitutions dans un grand royaume ? A cent mille écus ? Soit : qu'on compare cette ſomme à celle qu'exige l'entretien de tant de couvents : c'eſt alors qu'on pourra juger de leur utilité. Que diroit-on d'un financier qui, pour aſſurer la recette d'un million, en dépenſeroit vingt en frais de régie ? On le traiteroit d'imbécille.

10. Si tous les hommes ſont eſclaves nés de la ſuperſtition, pourquoi, dira-t-on, ne pas profiter de leur foibleſſe pour les rendre heureux, & leur faire honorer les loix ? Eſt-ce le ſuperſtitieux qui les reſpecte ? C'eſt, au contraire

contraire lui qui les viole. La ſuperſtition eſt une ſource empoiſonnée d'où ſont ſortis tous les malheurs & les calamités de la terre.

11. C'eſt toujours à ſa raiſon que l'homme honnête obéira de préférence à la révélation. Il eſt, dira-t-il, plus certain que Dieu eſt l'auteur de la raiſon humaine, c'eſt-à dire, de la faculté que l'homme a de diſcerner le vrai du faux, qu'il n'eſt certain que ce même Dieu ſoit l'auteur d'un tel livre. Il eſt plus criminel aux yeux du ſage de nier ſa propre raiſon, que de nier quelque révélation que ce ſoit.

12. Le ſyſtême religieux rompt toute proportion entre les récompenſes décernées aux actions des hommes, & l'utilité dont ces actions ſont au public. Par quelle raiſon, en effet, le ſoldat eſt-il moins reſpecté que le moine? Pourquoi donne-t-on au religieux, qui fait vœu de pauvreté, douze ou quinze mille livres de rente pour écouter une fois par an les péchés ou les fortiſes d'un Grand, lorſqu'on refuſe ſix cents livres à l'officier bleſſé ſur la breche?

13. Preſque toute religion défend aux hommes l'uſage de leur raiſon, les rend à la fois brutes, malheureux & cruels. Cette vérité eſt aſſez plaiſamment miſe en action dans une piece angloiſe intitulée: *La Reine du bon ſens.* Les favoris de la reine ſont dans cette piece, *la Juriſprudence*, ſous le nom de *Law*; *la Médecine*, ſous le nom de *Phiſick*; un prêtre du ſoleil, ſous le nom de *Firebrand* ou *Bouteſeu*. Ces favoris, las d'un gouvernement contraire à leurs intérêts, conſpirent, appellent l'ignorance à leur ſecours. Elle débarque dans l'iſle du *bon ſens*, à la tête d'une troupe de bateleurs, de menétriers, de ſinges, &c; elle eſt ſuivie d'un gros d'Italiens & de François. La reine du bon ſens marche à ſa rencontre, Firebrand l'arrête: O reine, lui dit-il, ton trône eſt ébranlé; les dieux s'arment contre toi; leur colere eſt l'effet funeſte de ta protection accordée aux incrédules. C'eſt par ma bouche que

le soleil te parle ; tremble ; remets-moi ces impies, que je les livre aux flammes ; où le ciel consommera sur toi sa vengeance. Je suis prêtre ; je suis infaillible ; je commande ; obéis, si tu ne crains que je maudisse le jour de ta naissance, comme un jour fatal à la religion. La reine, sans écouter, fait sonner la charge ; elle est abandonnée de son armée : elle se retire dans un bois. Firebrand l'y suit, & l'y poignarde. Mon intérêt & ma religion demandoient, dit-il, cette grande victime ; mais m'en déclarerai-je l'assassin ? Non : l'intérêt qui m'ordonna ce parricide, veut que je le taise : je pleurerai en public mon ennemie, je célébrerai ses vertus. Il dit : on entend un bruit de guerre ; l'Ignorance paroît, fait enlever le corps du Bon-Sens, le dépose dans un tombeau. Une voix en sort, & prononce ces mots prophétiques : » Que l'ombre du Bon-Sens erre » à jamais sur la terre ; que ses gémissements soient l'éter- » nel effroi de l'armée de l'Ignorance ; que cette ombre » soit uniquement visible aux gens éclairés, & qu'ils » soient en conséquence toujours traités de visionnaires «.

14. Les loix sont les fanaux dont la lumiere éclaire le peuple dans le chemin de la vertu. Que faut-il pour rendre les loix respectables ? Qu'elles tendent évidemment au bien public, & soient long-temps examinées avant d'être promulguées. Les loix des douze tables furent chez les Romains un an entier exposées à la censure publique. C'est par une telle conduite que des magistrats prouvent le desir sincere qu'ils ont d'établir de bonnes loix. Tout tribunal qui, sur la réquisition d'un homme en place, enrégistreroit légérement une peine de mort contre les citoyens, rendroit la législation odieuse, & la magistrature mépriſable.

15. Quatre choses, disent les juifs, doivent détruire le monde, l'une desquelles est un homme religieux & fou.

16. Tout homme craint la douleur & la mort. Le soldat même obéit à cette crainte ; elle le discipline. Qui ne redouteroit rien, ne feroit rien contre sa volonté. C'est en qualité de poltronnes que les troupes sont braves.

17. Si la police néceſſaire pour réprimer le crime eſt trop coûteuſe, elle eſt à charge aux citoyens : elle devient une calamité publique. Si la police eſt trop inquiſitive, elle corrompt les mœurs, elle étend l'eſprit d'eſpionnage ; elle devient une calamité publique. Il ne faut pas que la police ſerve la vengeance du fort contre le foible, & qu'elle empriſonne le citoyen, ſans faire juridiquement ſon procès. Elle doit, de plus, ſe ſurveiller ſans ceſſe elle-même. Sans la plus extrême vigilance, ſes commis, devenus des malfaiteurs autoriſés, ſont d'autant plus dangereux, que leurs crimes nombreux & cachés reſtent inconnus comme impunis.

18. Il n'en eſt pas d'un deſpote Jéſuite comme d'un tyran oriental, qui, ſuivi d'une troupe de bandits à laquelle il donne le nom d'armée, pille & ravage ſon empire. Le Jéſuite, deſpote ſoumis lui-même aux regles de ſon ordre, animé du même eſprit, ne tire ſa conſidération que de la puiſſance de ſes ſujets. Son deſpotiſme ne peut donc leur être nuiſible.

19. Si l'on cite peu de régicides parmi les réformés, c'eſt qu'ils ne s'agenouillent point devant le prêtre, qu'ils ſe confeſſent à Dieu & non à l'homme. Il n'en eſt pas de même des catholiques. Preſque tous ſe confeſſent & communient avant leurs attentats.

20 L'obéiſſance du moine envers ſon ſupérieur rendra toujours ce dernier redoutable. Ordonne-t-il le meurtre ? Le meurtre s'exécute. Quel religieux peut réſiſter à ſes commandements ? Que de moyens dans le ſupérieur pour ſe faire obéir ! Pour les connoître, parcourons la regle des capucins.

Clemens papa IV, ubi ſuprà, cap. VI, §. 24, dit : » Un » frere n'a droit de ſe confeſſer qu'à un autre frere, ſi » ce n'eſt dans le cas d'une néceſſité abſolue «. Il dit *ubi ſuprà, cap. VI*, §. 8 : » Si, dans la priſon, un frere ac- » cablé du poids de ſes fers, demande à ſe confeſſer à un » religieux de l'ordre, il n'obtiendra ſa demande que dans

» le cas où le gardien jugera à propos de lui accorder » cette conſolation & cette grace. Le religieux ne pourra » communier à pâques que par la permiſſion du ſupé- » rieur, & toujours dans l'infirmerie, ou quelque autre » lieu ſecret «.

Il ajoute *ubi ſuprà*, *cap.* VI, §. 10 : » Pour les grands » crimes, les freres ſeront brûlés vifs. Pour les autres » crimes, ils ſeront dépouillés, mis nuds, ſeront attachés » & déchirés impitoyablement par trois repriſes, à la » volonté du pere miniſtre. L'on ne leur donnera qu'avec » meſure un pain d'affliction & une eau de douleur «.

» Pour les crimes atroces, le pere miniſtre pourra in- » venter tel genre de tourment qu'il voudra «.

Il dit *ubi ſuprà*, *cap.* VI, §. 2 : » Si le fer, le feu, les » fouets, la ſoif, la priſon, le refus des ſacrements ne » ſont pas ſuffiſants pour punir un frere, ou lui faire » avouer le crime dont il eſt accuſé, le pere miniſtre » pourra inventer tel genre de ſupplice qu'il voudra, » ſans lui nommer les délateurs & les témoins, à moins » que ce ne fût un religieux de grande importance ; car » il ſeroit indécent de mettre à la queſtion (hors le cas » d'un crime énorme) un pere qui auroit d'ailleurs bien » mérité de l'ordre «.

Il ajoute enfin *ubi ſuprà*, *cap.* VI, §. 3 : » Le frere qui » aura recours au tribunal ſéculier, tel que celui de l'évê- » que, ſera puni à la volonté du général ou du provin- » cial, & le frere qui confeſſera ſon péché, ou en aura » été convaincu, ſera exécuté par forme de proviſion, » nonobſtant l'appel, ſauf à faire droit dans la ſuite, ſi » l'appel eſt fondé «.

Une telle regle donnée, il n'eſt point de moine dont le pape, l'égliſe & le général ne puiſſe faire un régicide. Point de ſupérieurs auxquels le prince dût conférer une ſemblable puiſſance ſur ſes inférieurs. Par quel aveuglement expoſe-t-il ainſi l'innocence aux plus cruels ſupplices, & lui-même à tant de dangers ?

21. Parmi les ouvrages des Jéſuites, il en eſt ſans doute beaucoup de ridicules & de haſardés. Le P. Garaſſe, par exemple, déclamant contre Caïn, dit, pag. 130, liv II. de ſa Doctrine curieuſe, » que Caïn, comme le remar» quent les Hébreux, étoit un homme de peu de ſens, & » le premier athée; que ce Caïn ne pouvoit comprendre » ce que lui diſoit Adam ſon pere; ſavoir, qu'il étoit un » Dieu ſaint, juge de nos actions. Ne pouvant le com» prendre, Caïn s'imagina que c'étoient des contes de » vieilles, & que ſon pere avoit perdu le ſens commun, » lorſqu'il lui racontoit ſa ſortie du paradis terreſtre, & » ce qui lui étoit arrivé. De-là, Caïn ſe laiſſe emporter à » tuer ſon frere, & à répondre à Dieu, comme s'il eût » parlé à un faquin «.

Ce même pere, liv. I, pag. 97, raconte qu'à l'arrivée de Calvin dans le Poitou, lorſque preſque toute la nobleſſe en embraſſoit les erreurs, un gentilhomme retint partie de cette nobleſſe à la foi catholique, en diſant: » Je promets d'établir une religion meilleure que celle de » Calvin, ſi je trouve une douzaine de belîtres qui ne » craignent pas de ſe faire brûler pour la défenſe de mes » rêveries «. Fontenelle fut perſécuté pour avoir répété dans ſes oracles ce que le P. Garaſſe fait dire au gentilhomme Poitevin. Tant il eſt vrai qu'il n'y a qu'heur & malheur en ce monde.

22. Juſqu'aux pédants janſéniſtes, tous conviennent qu'en France l'éducation actuelle ne peut former des citoyens & des patriotes. Pourquoi donc, toujours occupés de leur grace verſatile ou ſuffiſante, ces janſéniſtes n'ont-ils encore propoſé aucun plan nouveau d'éducation publique? Que d'indifférence dans les dévots pour le bien général!

23. Ce livre des aſſertions, diſoient les partiſans des Jéſuites, digne d'un théologien hibernois, ne l'eſt point d'un parlement. Les Jéſuites, ajoutoient-ils, n'ont donc pas été jugés par des magiſtrats, mais par des procureurs

janſéniſtes. Ce que je ſais, c'eſt qu'on doit en partie à ce livre la diſſolution de cette ſociété. Tant il eſt vrai que les plus heureuſes réformes s'operent quelquefois par les moyens les plus ridicules.

24. Pons de Thiard de Biſſy, évêque de Chalons-ſur-Saone (le ſeul qui dans les états de Blois de 1558 fut reſté fidele à Henri III,) adreſſe une lettre au parlement de Dijon. Dans cette lettre, en date de 1590, ce prélat déplore d'abord le malheur de ſa triſte patrie; il décrit les horreurs de la ligue & ſes crimes abominables; il aſſure enfin que Dieu, dans ſa colere, veut abymer ce beau royaume, *que des impoſteurs au maſque de fer ont ébranlé de toutes parts*. Puis s'adreſſant au parlement, c'eſt ainſi qu'il l'exhorte à chaſſer les Jéſuites:

» Ces apôtres de Mahomet ont, dit-il, l'impiété de » prêcher que la guerre eſt la voye de Dieu. Que ces » ſéducteurs diaboliques, ces amateurs préſomptueux de » la fauſſe ſageſſe, ces zélateurs hypocrites, ces murailles » reblanchies, ces écoles, auteurs des tempêtes civiles, » ces incendiaires des eſprits, ces boute-feux des ſédi- » tions, ces émiſſaires de l'Eſpagne, ces eſpions dan- » gereux & habiles dans l'art de dreſſer des embûches, » ſoient donc à jamais bannis de France «.

Portant enſuite la parole au Jéſuite Charles & à ſes confreres: » Vous voyez, dit-il, tous ces forfaits exé- » crables qui font gémir les gens de bien, & vous n'y » oppoſez pas le moindre ſigne d'improbation: vous fai- » tes plus; vous y applaudiſſez; vous promettez aux plus » grands crimes les récompenſes céleſtes. Vous excitez à » les commettre, & vous placez dans le ciel d'infames » brigands, que vous lavez dans la roſée de votre mi- » ſéricorde «.

» Le Roi très-chrétien vient d'être aſſaſſiné par l'atten- » tat horrible de vos ſemblables, & vous l'immolez en- » core après ſa mort. Vous le dévouez aux flammes éter- » nelles, & vous oſez prêcher qu'on doit lui refuſer le » ſecours des prieres «.

SECTION VIII.

De ce qui conſtitue le bonheur des individus; de la baſe ſur laquelle on doit édifier la félicité nationale, néceſſairement compoſée de toutes les félicités particulieres.

CHAPITRE I.

Tous les hommes, dans l'état de ſociété, peuvent-ils être également heureux.

Nulle ſociété où tous les citoyens puiſſent être égaux en richeſſes & en puiſſance * 1. En eſt-il où tous puiſſent être égaux en bonheur ? C'eſt ce que j'examine.

Des loix ſages pourroient ſans doute opérer le prodige d'une félicité univerſelle. Tous les citoyens ont-ils quelque propriété? Tous ſont-ils dans un certain état d'aiſance, & peuvent-ils, par un travail de ſept ou huit heures ſubvenir abondamment à leurs beſoins & à ceux de leur famille ? Ils ſont auſſi heureux qu'ils peuvent l'être.

Pour le prouver, ſachons en quoi conſiſte le bonheur du particulier. Cette connoiſſance préliminaire

eſt la ſeule baſe ſur laquelle on puiſſe édifier la félicité nationale.

Une nation eſt le compoſé de tous ſes citoyens; & le bonheur public le compoſé de tous les bonheurs particuliers. Or, qu'eſt-ce qui conſtitue le bonheur de l'individu ?

Qu'on interroge la plupart des hommes. Pour être également heureux, diront-ils, il faudroit que tous fuſſent également riches & puiſſants. Rien de plus faux que cette aſſertion ; en effet, ſi la vie n'eſt que le compoſé d'une infinité d'inſtants divers, tous les hommes ſeroient également heureux, ſi tous pouvoient remplir ces inſtants d'une maniere également agréable. Le peut-on dans les différentes conditions ? Eſt-il poſſible d'y colorier de la même nuance de félicité tous les moments de la vie humaine ? Sachons auparavant dans quelles occupations différentes ſe conſomment néceſſairement les diverſes parties de la journée.

CHAPITRE II.

De l'emploi du temps.

Les hommes ont faim & soif : ils ont besoin de coucher avec leurs femmes, de dormir, &c. Des vingt-quatre heures de la journée, ils en emploient dix ou douze à pourvoir à ces divers besoins. Au moment qu'ils les satisfont, depuis le marchand de peaux de lapin jusqu'au prince, tous sont également heureux.

En vain diroit-on que la table de la richesse est plus délicate que celle de l'aisance. L'artisan est-il bien nourri ? Il est content. La différente cuisine des différents peuples prouve, comme je l'ai déjà dit, que la bonne chere est la chere accoutumée (1).

Il est donc dix ou douze heures de la journée où tous les hommes assez aisés pour se procurer leur nécessaire, peuvent être également heureux. Quant aux dix ou douze autres heures, c'est-à-dire, à celles (2) qui séparent un besoin renaissant d'un

(1) M. le M. de C. ambassadeur en Angleterre, repassant en France pour exercer le même emploi, disoit : *L'étrange pays d'où je viens ! Vingt religions différentes, & deux sauces seulement !*

(2) C'est, en effet, de l'emploi plus ou moins heureux de ces dix ou douze heures que dépend principalement le malheur ou le bonheur de la plupart des hommes.

beſoin ſatisfait, qui doute que les hommes n'y jouiſſent encore de la même félicité, s'ils en font communément le même uſage, & ſi preſque tous le conſacrent au travail, c'eſt-à-dire, à l'acquiſition de l'argent néceſſaire pour ſubvenir à leurs beſoins ? Or, le poſtillon qui court, le charretier qui voiture, le commis qui enrégiſtre, tous dans leurs divers états, ſe propoſent ce même objet. Ils font donc en ce ſens le même emploi de leur temps.

En eſt-il ainſi de l'opulent oiſif ? Ses richeſſes fourniſſent ſans travail à tous ſes beſoins, à tous ſes amuſements : j'en conviens. En eſt-il plus heureux ? Non : la nature ne multiplie pas en ſa faveur les beſoins de la faim, de l'amour, &c. Mais cet opulent remplit d'une maniere plus agréable l'intervalle qui ſépare un beſoin ſatisfait d'un beſoin renaiſſant ? J'en doute.

L'artiſan eſt ſans contredit expoſé au travail. Mais le riche oiſif l'eſt à l'ennui. Lequel de ces deux maux eſt le pire ? Si le travail eſt généralement regardé comme un mal, c'eſt que dans la plupart des gouvernements l'on ne ſe procure le néceſſaire que par un travail exceſſif ; c'eſt que l'idée du travail rappelle en conſéquence toujours l'idée de la peine.

Le travail cependant n'en eſt pas une en lui-même. L'habitude nous le rend-elle facile ? Nous occupe-t-il ſans trop nous fatiguer ? Le travail, au contraire, eſt un bien. Que d'artiſans devenus riches continuent encore leur commerce, & ne le quittent qu'à regret, lorſque la vieilleſſe les y contraint ! Rien que l'habitude ne rende agréable.

Dans l'exercice de ſa charge, de ſon métier, de

ſa profeſſion, de ſon talent, le magiſtrat qui juge, le ſerrurier qui forge, l'huiſſier qui exploite, le poëte & le muſicien qui compoſent, tous goûtent à peu près le même plaiſir, & dans leurs travaux divers trouvent également le moyen d'échapper au mal phyſique de l'ennui. L'homme occupé eſt l'homme heureux. Pour le prouver, je diſtinguerai deux ſortes de plaiſirs.

Les uns ſont les *plaiſirs des ſens*. Ils ſont fondés ſur des beſoins phyſiques; ils ſont goûtés dans toutes les conditions; & dans le moment où les hommes en jouiſſent, ils ſont également fortunés. Mais ces plaiſirs ont peu de durée.

Les autres ſont les *plaiſirs de prévoyance*. Entre ces plaiſirs, je compte tous les moyens de ſe procurer les beſoins phyſiques. Ces moyens ſont, par la prévoyance, toujours convertis en plaiſirs réels. Je prends le rabot; qu'éprouverai-je? Tous les plaiſirs de prévoyance attachés au paiement de ma menuiſerie. Or, les plaiſirs de cette eſpeçe n'exiſtent point pour l'opulent qui, ſans travail, trouve dans ſa caiſſe l'échange de tous les objets de ſes deſirs. Il n'a rien à faire pour ſe les procurer; il en eſt d'autant plus ennuyé. Auſſi toujours inquiet, toujours en mouvement, toujours promené dans un carroſſe, c'eſt l'écureuil qui ſe déſennuie en roulant ſa cage. Pour être heureux, l'opulent oiſif eſt forcé d'attendre que la nature renouvelle en lui quelque beſoin. C'eſt donc l'ennui du déſœuvrement qui remplit en lui l'intervalle qui ſépare un beſoin renaiſſant d'un beſoin ſatisfait.

Dans l'artiſan c'eſt le travail qui, lui procurant les moyens de pourvoir à des beſoins, à des amu-

ſements qu'il n'obtient qu'à ce prix, le lui rend agréable.

Pour le riche oiſif, il eſt mille moments d'ennui pendant leſquels l'artiſan & l'ouvrier goûtent les plaiſirs toujours renaiſſants de la prévoyance.

Le travail, lorſqu'il eſt modéré, eſt, en général, le plus heureux emploi que l'on puiſſe faire du temps où l'on ne ſatisfait aucun beſoin, où l'on ne jouit d'aucun des plaiſirs des ſens, ſans contredit les plus vifs & les moins durables de tous.

Que de ſentiments agréables ignorés de celui qu'aucun beſoin ne néceſſite à penſer! Mes immenſes richeſſes m'aſſurent-elles tous les plaiſirs que le pauvre deſire, & qu'il acquiert avec tant de peines? Je me plonge dans l'oiſiveté. J'attends, comme je l'ai déjà dit, avec impatience, que la nature réveille en moi quelque deſir nouveau. J'attends; je ſuis ennuyé & malheureux. Il n'en eſt pas ainſi de l'homme occupé. L'idée de travail & de l'argent dont on le paie, s'eſt-elle aſſociée dans ſa mémoire à l'idée de bonheur; l'occupation en devient un. Chaque coup de hache rappelle au ſouvenir du charpentier les plaiſirs que doit lui procurer le paiement de ſa journée.

En général, toute occupation néceſſaire remplit de la maniere la plus agréable l'intervalle qui ſépare un beſoin ſatisfait d'un beſoin renaiſſant, c'eſt-à-dire, les dix ou douze heures de la journée où l'on envie le plus l'oiſiveté du riche, où l'on le croit ſi ſupérieurement heureux. La joie avec laquelle, dès le matin, le laboureur attele ſa charrue, & le receveur ouvre ſa caiſſe & ſon livre de compte, en eſt la preuve.

L'occupation eſt un plaiſir de tous les inſtants, mais ignoré du grand & du riche oiſif. La meſure de notre opulence, quoi qu'en diſe le préjugé, n'eſt donc pas la meſure de notre félicité. Auſſi dans toutes les conditions où l'on peut, par un travail modéré, ſubvenir à tous ſes beſoins, les hommes au deſſus de l'indigence, moins expoſés à l'ennui que les riches oiſifs, ſont à peu près auſſi heureux qu'ils peuvent l'être.

Les hommes, ſans être égaux en richeſſes & en dignités, peuvent donc l'être en bonheur. Mais pourquoi les empires ne ſont-ils peuplés que d'infortunés ?

CHAPITRE III.

Des causes du malheur de presque toutes les Nations.

Le malheur presque universel des hommes & des peuples dépend de l'imperfection de leurs loix & du partage trop inégal des richesses. Il n'est, dans la plupart des royaumes, que deux classes de citoyens; l'une qui manque du nécessaire, l'autre qui regorge de superflu. La premiere ne peut pourvoir à ses besoins que par un travail excessif. Ce travail est un mal physique pour tous : c'est un supplice pour quelques-uns. La seconde classe vit dans l'abondance, mais aussi dans les angoises de l'ennui (1). Or, l'ennui est un mal presqu'aussi redoutable que l'indigence.

La plupart des empires ne doivent donc être peuplés que d'infortunés. Que faire pour y rappeller le bonheur? Diminuer la richesse des uns; augmen-

(1) A combien de maux, outre ceux de l'ennui, les riches ne sont-ils pas sujets? Que d'inquiétudes & de soins pour accroître & conserver une grande fortune? Qu'est-ce qu'un riche? C'est l'intendant d'une grande maison chargé de nourrir & d'habiller les valets qui le déshabillent. Si ses domestiques ont du pain assuré pour leur vieillesse, & s'ils n'ont point partagé avec leur maître l'ennui de son désœuvrement, ils ont été mille fois plus heureux. Le bonheur d'un opulent est une machine compliquée, à laquelle il y a toujours à refaire. Pour être constamment heureux, il faut l'être à peu de frais.

ter celle des autres ; mettre le pauvre en un tel état d'aiſance qu'il puiſſe, par un travail de ſept ou huit heures abondamment ſubvenir à ſes beſoins & à ceux de ſa famille. C'eſt alors qu'il devient à peu près auſſi heureux qu'il le peut être. Il goûte, quant aux plaiſirs phyſiques, tous ceux de l'opulent. L'appétit du pauvre eſt de la nature de l'appétit du riche, & pour me ſervir du proverbe uſité : *Le riche ne dîne pas deux fois.* Je ſais qu'il eſt des plaiſirs coûteux hors de la portée de la ſimple aiſance : mais l'on peut toujours les remplacer par d'autres, & remplir d'une maniere également agréable l'intervalle qui ſépare un beſoin ſatisfait d'un beſoin renaiſſant, c'eſt-à-dire, un repas d'un autre repas, une premiere d'une ſeconde jouiſſance. Dans tout ſage gouvernement, l'on peut jouir d'une égale félicité, & dans les moments où l'on ſatisfait ſes beſoins, & dans ceux qui ſéparent un beſoin ſatisfait d'un beſoin renaiſſant. Or, ſi la vie n'eſt que l'addition de ces deux ſortes d'inſtants, l'homme aiſé peut donc égaler en bonheur les plus riches & les plus puiſſants. Mais ſeroit-il poſſible que de bonnes loix miſſent tous les citoyens dans cet état d'aiſance réquis pour le bonheur ?

CHAPITRE IV.

Qu'il eſt poſſible de donner plus d'aiſance aux Citoyens.

Dans l'état actuel de la plupart des nations, que le gouvernement frappé de la trop grande diſproportion des fortunes, veuille y remettre plus d'égalité, il aura ſans doute mille obſtacles à ſurmonter. Un ſemblable projet conçu avec ſageſſe ne doit & ne peut s'exécuter que par des changements continus & inſenſibles ; mais ces changements ſont poſſibles.

Que les loix aſſignent quelque propriété à tous les citoyens, elles arracheront le pauvre à l'horreur de l'indigence, & le riche au malheur de l'ennui. Elles rendront l'un & l'autre plus heureux.

Mais ces loix établies, s'imagine-t-on que, ſans être également riches ou puiſſants (1), les hommes

(1) Ai-je contracté un grand nombre de beſoins ? En vain l'on voudroit me perſuader que peu de fortune ſuffit à ma félicité. Si l'on a, dès mon enfance, uni dans ma mémoire l'idée de richeſſe à celle de bonheur, quel moyen de les ſéparer dans un âge avancé ? Ignoreroit-on encore ce que peut ſur nous l'aſſociation de certaines idées ?

Que par la forme du gouvernement, j'aie tout à craindre des Grands, je reſpecterai méchaniquement la grandeur juſques dans le ſeigneur étranger, qui ne peut rien ſe

se croiroient également heureux? Rien de plus difficile à leur persuader dans l'éducation actuelle. C'est que, dans leur enfance, on associe dans leur mémoire l'idée de richesse à celle de bonheur; c'est qu'en presque tous les pays cette idée doit se graver d'autant plus profondément dans leur souvenir, qu'ils n'y pourvoient communément que par un travail excessif à leurs besoins pressants & journaliers. En seroit-il ainsi dans un pays gouverné par d'excellentes loix?

Si le Sauvage a pour l'or & les dignités le mépris le plus dédaigneux, l'idée de l'extrême richesse n'est donc pas nécessairement liée à celle de l'extrême bonheur. On peut donc s'en former des idées distinctes & différentes; on peut donc prouver aux hommes que dans la suite des instants qui composent leur vie, tous seroient également heureux, si, par la forme du gouvernement, ils pouvoient à quelque aisance joindre la propriété de leurs biens, de leur vie & de leur liberté. C'est le défaut de bonnes loix qui, par-tout, allume le desir d'immenses richesses.

---

sur moi. Que j'aie associé dans mon souvenir l'idée de vertu à celle de bonheur, je la cultiverai lors même que cette vertu sera l'objet de la persécution. Je sais bien, qu'à la longue, ces deux idées se désuniront; mais ce sera l'œuvre du temps, & même d'un long temps. Il faudra que des expériences répétées m'aient cent fois prouvé que la vertu ne procure réellement aucun des avantages que j'en attendois. C'est dans la méditation profonde de ce fait qu'on trouvera la solution d'une infinité de problèmes moraux, insolubles sans la connoissance de cette association de nos idées.

CHAPITRE V.

Du desir excessif des richesses.

Je n'examine point dans ce chapitre si le desir de l'or est le principe d'activité de la plupart des nations, & si, dans les gouvernements actuels, cette passion n'est point un mal nécessaire. Je ne la considere que relativement à son influence sur le bonheur des particuliers.

Ce que j'observe, c'est qu'il est des pays où le desir d'immenses richesses devient raisonnable. Ce sont ceux où les taxes sont arbitraires, par conséquent, les possessions incertaines, où les renversements des fortunes sont fréquents; où, comme en Orient, le prince peut impunément s'emparer des propriétés de ses sujets.

Dans ce pays, si l'on desire les trésors d'Ambulcasem, c'est que toujours exposé à les perdre, on espere au moins tirer des débris d'une grande fortune de quoi subsister soi & sa famille. Par-tout où la loi sans force ne peut protéger le foible contre le puissant, on peut regarder l'opulence comme un moyen de se soustraire aux injustices, aux vexations du fort, au mépris enfin, compagnon de la foiblesse. On desire donc une grande fortune comme une protectrice & un bouclier contre les oppresseurs.

Mais dans un gouvernement où l'on seroit assuré de la propriété de ses biens, de sa vie & de sa li-

berté, où le peuple vivroit dans une certaine aisance, le seul homme qui pût raisonnablement desirer d'immenses richesses, seroit le riche oisif; lui seul, s'il en étoit dans un tel pays, pourroit les croire nécessaires à son bonheur; parce que ses besoins sont en fantaisies (1), & que les fantaisies n'ont point de bornes. Vouloir les satisfaire, c'est vouloir remplir le tonneau des Danaïdes.

Par-tout où les citoyens n'ont point de part au gouvernement, où toute émulation est éteinte, quiconque est au dessus du besoin, est sans motif pour étudier & s'instruire; son ame est vuide d'idées; il est absorbé dans l'ennui; il voudroit y échapper: il ne le peut. Sans ressource au dedans de lui-même, c'est du dehors qu'il attend sa félicité. Trop paresseux pour aller au devant du plaisir, il voudroit que le plaisir vînt au devant de lui. Mais le plaisir se fait souvent attendre, & le riche, par cette raison, est souvent & nécessairement infortuné.

Ma félicité dépend-elle d'autrui? Suis-je passif dans mes amusements? Ne puis-je m'arracher moi-même à l'ennui? Quel moyen de m'y soustraire?

(1) Il est des pays où le faste & les fantaisies sont non-seulement le besoin des Grands, mais encore celui du financier. Rien de plus ridicule que ce qu'il appelle chez lui luxe de décence. Encore n'est-ce pas ce luxe qui le ruine. Qu'on ouvre ses livres de comptes, l'on voit que les dépenses de sa maison ne sont pas les plus considérables; que les plus grandes sont en fantaisies, bijoux, &c, & que ces besoins en ce genre sont illimités, comme son amour pour les richesses.

C'eſt peu d'une table ſplendide, il me faut encore des chevaux, des chiens, des équipages, des concerts, des muſiciens, des peintres, des ſpectacles pompeux. Point de tréſor qui puiſſe fournir à ma dépenſe.

Peu de fortune ſuffit au bonheur de l'homme occupé * 2. La plus grande ne ſuffit pas au bonheur d'un déſœuvré. Il faut ruiner cent villages pour amuſer un oiſif. Les plus grands princes n'ont point aſſez de richeſſes & de bénéfices pour ſatisfaire l'avidité d'une femme, d'un courtiſan, ou d'un prélat. Ce n'eſt point au pauvre, c'eſt au riche oiſif que ſe fait le plus vivement ſentir le beſoin d'immenſes richeſſes. Auſſi que de nations ruinées & ſurchargées d'impôts. Que de citoyens privés du néceſſaire, uniquement pour ſubvenir aux dépenſes de quelques ennuyés ! La richeſſe a-t-elle engourdi dans un homme la faculté de penſer ? Il s'abandonne à la pareſſe ; il ſent à la fois de la douleur à ſe mouvoir, & de l'ennui à n'être point mû. Il voudroit être remué, ſans ſe donner la peine de ſe remuer. Que de richeſſes pour ſe procurer ce mouvement étranger !

O ! indigents, vous n'êtes pas ſans doute les ſeuls miſérables ! Pour adoucir vos maux, conſidérez cet opulent oiſif qui, paſſif dans preſque tous ſes amuſements, ne peut s'arracher à l'ennui que par des ſenſations trop vives pour être fréquentes.

Si l'on me ſoupçonnoit d'exagérer ici le malheur du riche oiſif, que l'on examine en détail ce que la plupart des Grands & des riches font pour l'éviter ; l'on ſera convaincu que cette maladie eſt du moins auſſi commune que cruelle.

CHAPITRE VI.

De l'Ennui.

L'ennui eſt une maladie de l'ame. Quel en eſt le principe ? L'abſence de ſenſations aſſez vives pour nous occuper (1).

Une médiocre fortune nous néceſſite-t-elle au travail ? En a-t-on contracté l'habitude ? Pourſuit-on la gloire dans la carriere des arts & des ſciences ? On n'eſt point expoſé à l'ennui. Il n'attaque communément que le riche oiſif.

(1) Des ſenſations foibles ne nous arrachent point à l'ennui. Dans ce nombre je place les ſenſations habituelles. Je m'éveille à l'aube du jour ; je ſuis frappé par les rayons réfléchis de tous les objets qui m'environnent ; je le ſuis par le chant du coq, par le murmure des eaux, par le bêlement des troupeaux, & je m'ennuie. Pourquoi ? C'eſt que des ſenſations trop habituelles ne font plus ſur moi d'impreſſions fortes.

CHAPITRE VII.

Des moyens inventés par les oisifs contre l'ennui.

En France, par exemple, mille devoirs de société, inconnus aux autres nations, y ont été inventés par l'ennui. Une femme se marie; elle accouche. Un oisif l'apprend : il s'impose à tant de visites; va tous les jours à la porte de l'accouchée, parle au Suisse, remonte dans son carrosse, & va s'ennuyer ailleurs.

De plus, cet oisif se condamne chaque jour à tant de billets, à tant de lettres de compliments écrites avec dégoût, & lues de même.

L'oisif voudroit éprouver à chaque instant des sensations fortes. Elles seules peuvent l'arracher à l'ennui. A leur défaut, il saisit celles qui se trouvent à sa portée. Je suis seul; j'allume du feu. Le feu fait compagnie. C'est pour éprouver sans cesse de nouvelles sensations que le Turc & le Persan mâchent perpétuellement, l'un son opium, l'autre son bétel.

Le Sauvage s'ennuie-t-il ? Il s'assied près d'un ruisseau, & fixe les yeux sur le courant. En France, le riche, pour la même raison, se loge chérement sur le quai des Théatins. Il voit passer les bâteaux; il éprouve de temps en temps quelques sensations. C'est un tribut de trois ou quatre mille livres que l'oisif paie tous les ans à l'ennui, & dont l'homme

occupé eût pu faire préſent à l'indigence. Or, ſi les Grands, les riches, ſont ſi fréquemment & ſi fortement attaqués de la maladie de l'ennui, nul doute qu'elle n'ait une grande influence ſur les mœurs nationales.

CHAPITRE VIII.

De l'influence de l'ennui sur les mœurs des Nations.

Dans un gouvernement où les riches & les Grands n'ont point de part au maniement des affaires publiques ; où, comme en Portugal, la superstition leur défend de penser, que peut faire le riche oisif ? L'amour. Les soins qu'exige une maîtresse y peuvent seuls remplir d'une maniere vive l'intervalle qui sépare un besoin satisfait d'un besoin renaissant. Mais, pour qu'une maîtresse devienne une occupation, que faut-il ? Que l'amour soit entouré de périls ; que la jalousie vigilante s'opposant sans cesse aux desirs de l'amant, cet amant soit sans cesse occupé des moyens de la surprendre (1).

L'amour & la jalousie sont donc en Portugal (2)

(1) Ce que la jalousie opere en Portugal, la loi l'opéroit à Sparte. Licurgue avoit voulu que le mari séparé de sa femme ne la vît qu'en secret dans des lieux & des bois écartés. Il sentoit que la difficulté de se rencontrer augmenteroit leur amour, resserreroit le lien conjugal, & tiendroit les deux époux dans une activité qui les arracheroit à l'ennui.

(2) Point de jalousie plus emportée, plus cruelle, & en même temps plus lascive que celle des femmes de l'Orient. Je citerai à ce sujet la traduction d'un poëte Persan. Une sultane fait dépouiller devant elle le jeune

les ſeuls remedes à l'ennui. Quelle influence de tels remedes ne doivent-ils pas avoir ſur les mœurs nationales ? C'eſt à l'ennui qu'on doit pareillement en Italie l'invention des Sigisbés.

L'ennui, ſans doute, eut autrefois part à l'inſtitution de la chevalerie. Les anciens & preux chevaliers ne cultivoient ni les arts, ni les ſciences. La mode ne leur permettoit pas de s'inſtruire, ni leur

---

eſclave qu'elle aime, & qu'elle croit infidele. Il eſt étendu à ſes pieds : elle ſe précipite ſur lui :

» C'eſt, malgré toi, lui dit-elle, que je jouis encore » de ta beauté ; mais enfin j'en jouis. Déjà tes yeux ſont » mouillés des larmes du plaiſir ; ta bouche eſt entre- » ouverte ; tu te meurs. Eſt-ce pour la derniere fois que » je te ſerre ſur mon ſein ? L'excès de l'ivreſſe efface de » mon ſouvenir ton infidélité. Je ſuis toute ſenſation. » Toutes les facultés de mon ame m'abandonnent, & » s'abſorbent dans le plaiſir : je ſuis le plaiſir même.

» Mais quelle idée ſuccede à ce rêve délicieux ? Quoi, » tu ſerois careſſé par ma rivale ! Non : ce corps ne paſ- » ſera du moins que défiguré dans ſes bras. Qui me » retient ? Tu es nud & ſans défenſe. Tes beautés me » déſarmeroient-elles ? Je rougis de la volupté avec la- » quelle je conſidere encore les rondeurs de ce corps.... » Mais ma fureur ſe rallume. Ce n'eſt plus l'amour ni le » plaiſir qui m'anime. La vengeance & la jalouſie vont » te déchirer de verges. La crainte t'éloignera de ma ri- » vale, & te ramenera près de moi.

» Ta poſſeſſion, à ce prix, n'eſt ſans doute flatteuſe, » ni pour la vanité, ni pour le ſentiment ; n'importe ; » elle le ſera pour mes ſens.

» Ma rivale mourra loin de toi, & je mourrai dans » tes bras «.

naiſſance de commercer. Que pouvoit donc faire un chevalier ? L'amour. Mais au moment qu'il déclaroit ſa paſſion à ſa maîtreſſe, ſi cette maîtreſſe eût, comme dans les mœurs actuelles, reçu ſa main, & couronné ſa tendreſſe, ils ſe fuſſent mariés, euſſent fait des enfants, & puis c'eſt tout. Or, un enfant eſt bientôt fait. L'époux & l'épouſe ſe fuſſent ennuyés une partie de leur vie.

Pour conſerver leurs deſirs dans toute leur activité, pour occuper leur jeuneſſe, & en écarter l'ennui, le chevalier & ſa maîtreſſe dûrent donc, par une convention tacite & inviolable, s'engager l'un d'attaquer, l'autre de réſiſter tant de temps. L'amour, par ce moyen, devenoit une occupation. C'en étoit réellement une pour le chevalier.

Toujours en action près de ſa bien-aimée, il falloit, pour la conquérir, que l'amant ſe montrât paſſionné dans ſes propos, vaillant dans les combats, qu'il ſe préſentât dans les tournois, y parût bien monté, galamment armé, & y maniât la lance avec adreſſe & force. Le chevalier paſſoit ſa jeuneſſe dans ces exercices, tuoit le temps dans ces occupations ; il ſe marioit enfin, & la bénédiction nuptiale donnée, le romancier n'en parloit plus.

Peut-être dans leur vieilleſſe les preux chevaliers d'autrefois étoient-ils comme quelques-uns de nos vieux guerriers d'aujourd'hui, ennuyés, ennuyeux, bavards & ſuperſtitieux.

Pour être heureux, faut-il que nos deſirs ſoient remplis auſſi-tôt que conçus ? Non : le plaiſir veut qu'on le pourſuive quelque temps. Puis-je, à mon lever, jouir d'une jolie femme, que faire le reſte de la journée ? Tout y prendra la couleur de l'en-

nui. Ne dois-je la voir que le ſoir. Le flambeau de l'eſpoir & du plaiſir colorera d'une nuance de roſe tous les inſtants de ma journée. Un jeune homme demande un ſerrail. S'il l'obtient, bientôt épuiſé par le plaiſir, il végétera dans le déſœuvrement de l'ennui.

Connois, lui dirois-je, toute l'abſurdité de ta demande. Vois ces Grands, ces Princes, ces hommes extrêmement riches; ils poſſédent tout ce que tu envies; quels mortels ſont plus ennuyés! S'ils jouiſſent de tout avec indifférence, c'eſt qu'ils jouiſſent ſans beſoin.

Quel plaiſir différent éprouvent dans les forêts deux hommes, dont l'un chaſſe pour s'amuſer, & l'autre pour nourrir lui & ſa famille? Ce dernier arrive-t-il à ſa cabane chargé de gibier? Sa femme & ſes enfants ont couru au devant de lui. La joie eſt ſur leur viſage; il jouit de toute celle qu'il leur procure.

Le beſoin eſt le principe, & de l'activité & du bonheur des hommes. Pour être heureux, il faut des deſirs, les ſatisfaire avec quelque peine; mais la peine donnée, être ſûr d'en jouir.

CHAPITRE IX.

De l'acquiſition plus ou moins difficile des plaiſirs ſelon le gouvernement où l'on vit & le poſte qu'on y occupe.

Je prends encore le plaiſir des femmes pour exemple. En Angleterre, l'amour n'y eſt point une occupation ; c'eſt un plaiſir. Un Grand, un riche occupé dans la chambre haute ou baſſe des affaires publiques, ou chez lui de ſon commerce, traite légérement l'amour. Ses lettres ou ſes envois expédiés, il monte chez une jolie fille jouir, & non ſoupirer. Quel rôle joueroit à Londres un Sigisbé ? A peu près le même qu'il eût joué à Sparte ou dans l'ancienne Rome.

Qu'en France même un miniſtre ait des femmes, on le trouve bon. Mais qu'il perde ſon temps auprès d'elles, on s'en moque. On veut bien qu'il jouiſſe, non qu'il ſoupire. Les dames ſont donc priées de ſe prêter avec égard à la triſte ſituation du miniſtre, & d'être pour lui moins difficiles.

Peut-être n'a-t-on rien à leur reprocher ſur ce point. Elles ſont aſſez patriotes pour lui épargner juſqu'à l'ennui de la déclaration, & ſentent que c'eſt toujours ſur le degré du déſœuvrement d'un amant qu'elles doivent meſurer leur réſiſtance.

CHAPITRE X.

Quelle Maîtresse convient à l'oisif.

On fait maintenant peu de cas de l'amour platonique : on lui préfère l'amour physique ; & celui-ci n'est pas réellement le moins vif. Le cerf est-il enflammé de ce dernier amour ? De timide, il devient brave. Le chien fidele quitte son maître, & court après la lice en chaleur. En est-il séparé ? Il ne mange point : tout son corps frissonne, il pousse de longs hurlements. L'amour platonique fait-il plus ? Non : je m'en tiens donc à l'amour physique. C'est pour ce dernier que M. de Buffon se déclare, & je pense comme lui, que de tous les amours, c'est le plus agréable, excepté cependant pour les désœuvrés.

Une coquette est pour ces derniers une maîtresse délicieuse. Entre-t-elle dans une assemblée vêtue de cette maniere galante, qui permet à tous d'espérer ce qu'elle n'accordera qu'à très-peu ? L'oisif s'éveille ; sa jalousie s'irrite ; il est arraché à l'ennui (1). Il faut donc des coquettes aux oisifs, & de jolies filles aux occupés.

(1) La plus forte passion de la coquette est d'être adorée. Que faire à cet effet ? Toujours irriter les desirs des hommes, & ne les satisfaire presque jamais. *Une femme*, dit le proverbe, *est une table bien servie, qu'on voit d'un œil différent avant ou après le repas.*

La chaſſe des femmes comme celle du gibier, doit être différente ſelon le temps qu'on veut y mettre. N'y peut-on donner qu'une heure ou deux ? On va au tiré ? Ne ſait-on que faire de ſon temps ? Veut-on prolonger ſon mouvement ? Il faut des chiens courants, & forcer le gibier. La femme adroite ſe fait long-temps courir par le déſœuvré.

Au Canada, le roman du Sauvage eſt court. Il n'a pas le temps de faire l'amour. Il faut qu'il pêche, & qu'il chaſſe. Il offre donc l'allumette à ſa maîtreſſe ; l'a-t-elle ſouflée ? Il eſt heureux. Si l'on avoit à peindre les amours de Marius & de Céſar, lorſqu'ils avoient en tête Silla & Pompée, ou le roman ne ſeroit pas vraiſemblable, ou, comme celui du Sauvage, il ſeroit très-court. Il faudroit que Céſar y répétât, je ſuis venu, j'ai vu, j'ai vaincu.

Si l'on décrivoit, au contraire, les amours champêtres des bergers oiſifs, il faudroit leur donner des maîtreſſes délicates, cruelles, & ſur-tout fort pudibondes. Sans de telles maîtreſſes, Céladon périroit d'ennui.

CHAPITRE XI.

De la variété des romans, & de l'amour dans l'Homme oiſif ou occupé.

Dans tous les ſiecles les femmes ne ſe laiſſent pas prendre aux mêmes appas, & de-là tant de tableaux différents de l'amour. Le ſujet eſt cependant toujours le même ; c'eſt l'union d'un homme à une femme. Le roman eſt fini lorſque le romancier les a couchés dans le même lit.

Si ces ſortes d'ouvrages different entre eux, ce n'eſt que dans la variété des moyens employés par le héros pour faire agréer à ſa maîtreſſe cette phraſe un peu ſauvage : *Moi, vouloir coucher avec toi* (1).

Le ton des romans change ſelon le ſiecle, le gouvernement, où le romancier écrit, & le degré d'oiſiveté de ſon héros. Chez une nation occupée, on met peu d'importance à l'amour. Il eſt inconſtant, auſſi peu durable que la roſe. Tant que l'amant en eſt aux petits ſoins, aux premieres faveurs ; c'eſt la roſe en bouton. Aux premiers plaiſirs, le bouton s'ouvre, & découvre la roſe naiſſante. De nouveaux plaiſirs l'épanouiſſent entiérement. A-t-elle atteint toute ſa beauté ? La roſe ſe flétrit ; ſes feuil-

(1) Les héros d'une comédie ou d'une tragédie ſont-ils amoureux ? Ont-ils une maîtreſſe ? Tous deux lui font la même demande, & ne different que dans la maniere de l'exprimer.

les ſe détachent, elle meurt pour refleurir l'année ſuivante, & l'amour pour renaître avec une maîtreſſe nouvelle.

Chez un peuple oiſif, l'amour devient une affaire, il eſt plus conſtant. Que ne peuvent ſur les mœurs l'ennui & l'oiſiveté. Parmi les gens du monde, dit la Rochefoucault, s'il n'eſt point de mariages délicieux, c'eſt qu'en France la femme riche ne ſait à quoi paſſer ſon temps. L'ennui la pourſuit. Elle veut s'y ſouſtraire; elle prend un amant, fait des dettes. Le mari ſe fâche, il n'eſt point écouté. Les deux époux s'aigriſſent & ſe déteſtent, parce qu'ils ſont oiſifs, ennuyés & malheureux * 3. Il en eſt autrement de la femme du laboureur. Dans cet état les époux s'aiment, parce qu'ils ſont occupés, qu'ils ſe ſont mutuellement utiles; parce que la femme veille ſur la baſſe-cour, allaite ſes enfants, tandis que le mari laboure.

L'oiſiveté, ſouvent mere des vices, l'eſt toujours de l'ennui: & c'eſt juſques dans la religion qu'on cherche un remede à cet ennui.

CHAP.

CHAPITRE XII.

De la Religion & des cérémonies considérées comme remede à l'ennui.

Aux Indes, où la terre sans culture fournit abondamment aux besoins d'un peuple paresseux, qui pourroit l'arracher à l'ennui, si-non la religion & ses devoirs multipliés ? Aussi la pureté de l'ame y est-elle attachée à tant de rits & de pratiques superstitieuses, qu'il n'est point d'Indien, quelque attentif qu'il soit sur lui-même, qui ne commette à chaque instant des fautes dont les dieux ne manquent point d'être irrités, jusqu'à ce que les prêtres, enrichis des offrandes du pécheur, soient appaisés & satisfaits.

La vie d'un Indien n'est, en conséquence, qu'une purification, une ablution & une pénitence perpétuelle.

En Europe, nos femmes atteignent-elles un certain âge ? Quittent-elles le rouge, les amants, les spectacles ? Elles tombent dans un ennui insupportable. Que faire pour s'y soustraire ? Substituer de nouvelles occupations aux anciennes, se faire dévotes, se créer des devoirs pieux ; aller tous les jours à la messe, à vêpres, au sermon, en visite chez un directeur, s'imposer des macérations. On aime mieux encore se macérer, que s'ennuyer. Mais à quel âge cette métamorphose s'opere-t-elle ? Communément à quarante-cinq ou cinquante ans. C'est pour les femmes le temps de l'apparition du dia-

ble. Les préjugés alors le représentent vivement à leur imagination.

Il en eſt des préjugés comme des fleurs-de-lys : l'empreinte en eſt quelque temps inviſible : mais le directeur & le bourreau la font à leur gré reparoître. Or, ſi l'on cherche juſque dans une dévotion puérile le moyen d'échapper à l'ennui, il faut donc que cette maladie ſoit bien commune & bien cruelle. Quel remede y apporter ? Aucun qui ſoit efficace. On n'uſe, en ce genre, que de palliatifs : les plus puiſſants ſont les arts d'agréments ; & c'eſt en faveur des ennuyés que, ſans doute, on les perfectionna.

On a dit du haſard qu'il eſt le pere commun de toutes les découvertes. Si les beſoins phyſiques peuvent, après le haſard, être regardés comme les inventeurs des arts utiles, le beſoin d'amuſement doit, après ce même haſard, être pareillement regardé comme l'inventeur des arts d'agréments.

Leur objet eſt d'exciter en nous des ſenſations qui nous arrachent à l'ennui. Or, plus ces ſenſations ſont à la fois fortes & diſtinctes, plus elles ſont efficaces.

L'objet des arts eſt d'émouvoir, & les diverſes regles de la poétique ou de l'éloquence ne ſont que les divers moyens d'opérer cet effet.

Emouvoir eſt le principe, & les préceptes de la rhétorique en ſont le développement ou les conſéquences. C'eſt parce que les rhéteurs n'ont pas également ſenti toute l'étendue de cette idée que je me permets d'en indiquer la fécondité.

Mon ſujet m'autoriſe à cet examen. C'eſt par la connoiſſance des remedes employés contre l'ennui qu'on peut, de plus en plus, s'éclairer ſur ſa nature.

CHAPITRE XIII.

Des arts d'agrément & de ce qu'en ce genre on appelle le Beau.

L'objet des arts eſt de plaire, &, par conſéquent, d'exciter en nous des ſenſations qui, ſans être douloureuſes, ſoient vives & fortes. Un ouvrage produit-il ſur nous cet effet ? On y applaudit (1).

Le beau eſt ce qui nous frappe vivement. Et par le mot *de connoiſſance du beau*, l'on entend celle

(1) Dans le genre agréable, plus une ſenſation eſt vive, & plus l'objet qui la produit en nous, eſt réputé beau. Dans le genre déſagréable, au contraire, plus une ſenſation eſt forte, plus l'objet qui la produit pareillement en nous, eſt réputé laid ou affreux. Juge-t-on d'après ſes ſenſations, c'eſt-à-dire, d'après ſoi ? Les jugements ſont toujours juſtes. Juge-t-on d'après ſes préjugés, c'eſt-à-dire, d'après les autres ? Les jugements ſont toujours faux, & ce ſont les plus communs.

J'ouvre un livre moderne. Son impreſſion ſur moi eſt plus agréable que celle d'un ouvrage ancien. Je ne lis même le dernier qu'avec dégoût : n'importe : c'eſt l'ancien que je louerai de préférence. Pourquoi ? c'eſt que les hommes & leurs générations ſont les échos les uns des autres : c'eſt qu'on eſtime ſur parole juſqu'à l'ouvrage qui nous ennuie. L'envie, d'ailleurs, défend d'admirer un contemporain, & l'envie prononce preſque toujours tous nos jugements. Pour humilier les vivants que d'éloges prodigués aux morts !

des moyens d'exciter en nous des ſenſations d'autant plus agréables, qu'elles ſont plus neuves & plus diſtinctes. C'eſt aux moyens d'opérer cet effet que ſe réduiſent toutes les diverſes regles de la poétique & de l'éloquence.

Si l'on veut du neuf dans l'ouvrage d'un artiſte, c'eſt que le neuf produit une ſenſation de ſurpriſe, une commotion vive. Si l'on veut qu'il penſe d'après lui; ſi l'on mépriſe l'auteur qui fait des livres d'après des livres; c'eſt que de tels ouvrages ne rappellent à ma mémoire que des idées trop connues pour faire ſur nous des impreſſions fortes. Qui nous fait exiger du romancier & du tragique des caracteres ſinguliers & des ſituations neuves? Le deſir d'être ému. Il faut de telles ſituations & de tels caracteres pour exciter en nous des ſenſations vives.

L'habitude d'une impreſſion en émouſſe la vivacité. Je vois froidement ce que j'ai toujours vu, & le même beau ceſſe, à la longue, de l'être pour moi. J'ai tant conſidéré ce ſoleil, cette mer, ce payſage, cette belle femme, que, pour réveiller de nouveau mon attention & mon admiration pour ces objets, il faut que ce ſoleil peigne les cieux de couleurs plus vives qu'à l'ordinaire; que cette mer ſoit bouleverſée par les ouragans; que ce payſage ſoit éclairé d'un coup de lumiere ſingulier, & que la beauté elle-même ſe préſente à moi ſous une forme nouvelle.

La durée de la même ſenſation nous y rend, à la longue, inſenſibles, & de-là cette inconſtance & cet amour de la nouveauté commun à tous les hommes; parce que tous veulent être vivement & for-

tement émus (1). Si tous les objets affectent fortement la jeuneſſe, c'eſt que tous ſont neufs pour elle. En fait d'ouvrages, ſi la jeuneſſe a le goût moins sûr que l'âge mûr, c'eſt que cet âge eſt moins ſenſible, & que la sûreté du goût ſuppoſe peut-être une certaine difficulté d'être ému. On veut l'être. Ce n'eſt pas aſſez que le plan d'un ouvrage ſoit neuf : on deſire, s'il eſt poſſible, que tous les détails le ſoient pareillement. Le lecteur voudroit que chaque vers, chaque ligne, chaque mot excitât en lui une ſenſation. Auſſi Boileau dit à ce ſujet dans une de ſes épitres, ſi mes vers plaiſent, ce n'eſt pas que tous ſoient également corrects, élégants, harmonieux :

Mais mon vers, bien ou mal, dit toujours quelque choſe.

En effet, les vers de ce poëte préſentent preſque toujours une idée ou une image, &, par conſéquent, excitent preſque toujours en nous une ſenſation. Plus elle eſt vive, plus le vers eſt beau (2). Il devient ſublime lorſqu'il fait ſur nous la plus forte impreſſion poſſible. C'eſt donc à ſa force, plus ou moins grande, qu'on diſtingue le beau du ſublime.

---

(1) L'ouvrage le plus mépriſé n'eſt point l'ouvrage plein de défauts, mais l'ouvrage vuide de beautés ; il tombe des mains du lecteur, parce qu'il n'excite point en lui de ſenſations vives.

(2) Plus on eſt fortement remué, plus on eſt heureux, lorſque l'émotion cependant n'eſt point douloureuſe. Mais dans quel état éprouve-t-on le plus de ces eſpeces de ſenſations ? Peut être dans l'état d'homme de lettres ou d'artiſte. Peut-être eſt-ce dans les atteliers des arts qu'il faut chercher les heureux.

CHAPITRE XIV.

Du Sublime.

Le ſeul moyen de ſe former une idée du mot *ſublime*, c'eſt de ſe rappeller les morceaux cités comme tels par les Longins, les Deſpréaux & la plupart des rhéteurs. Ce qu'il y a de commun dans l'impreſſion qu'excitent en nous ces morceaux divers, eſt ce qui conſtitue le ſublime. Pour en mieux connoître la nature, je diſtinguerai deux ſortes de ſublime, l'un d'image, l'autre de ſentiment.

Du ſublime des images.

A quelle eſpece de ſenſation donne-t-on le nom de ſublime? A la plus forte, lorſqu'elle n'eſt pas, comme je l'ai déjà dit, portée juſqu'au terme de la douleur. Quel ſentiment produit en nous cette ſenſation? Celui de la crainte: la crainte eſt fille de la douleur; elle nous en rappelle l'idée. Pourquoi cette idée fait-elle ſur nous la plus forte impreſſion? C'eſt que l'excès de la douleur excite en nous un ſentiment plus vif que l'excès du plaiſir: c'eſt qu'il n'en eſt point dont la vivacité ſoit comparable à celle des douleurs éprouvées dans le ſupplice d'un Ravaillac ou d'un Damien. De toutes les paſſions, la crainte eſt la plus forte. Auſſi le ſublime eſt-il toujours l'effet du ſentiment d'une terreur commencée.

Mais les faits ſont-ils d'accord avec cette opi-

nion ? Pour s'en assurer, examinons entre les divers objets de la nature, quels sont ceux dont la vue nous paroît sublime. Ce sont les profondeurs des cieux, l'immensité des mers, les éruptions des volcans, &c.

D'où naît l'impression vive qu'excitent en nous ces grands objets ? Des grandes forces qu'ils annoncent dans la nature & de la comparaison involontaire que nous faisons de ces forces avec notre foiblesse. A cette vue, l'on se sent saisi d'un certain respect qui suppose toujours en nous un sentiment d'une crainte & d'une terreur commencée.

Par quelle raison, en effet, donnai-je le nom de sublime au tableau où Jules-Romain peint le combat des Géants, & le refusai-je à celui où l'Albane peint les jeux des Amours ? Seroit-il plus facile de peindre une Grace qu'un Géant, & de colorier le tableau de la toilette de Vénus, que celui du champ de bataille des Titans ? Non : mais lorsque l'Albane me transporte à la toilette de la déesse, rien n'y réveille le sentiment du respect & de la terreur. Je n'y vois que des objets gracieux, & je donne, en conséquence, le nom d'agréable à l'impression qu'ils font sur moi.

Au contraire, lorsque Jules-Romain me transporte aux lieux où les fils de la Terre entassent Ossa sur Pélion : frappé de la grandeur de ce spectacle, je compare malgré moi ma force à celle de ces géants. Convaincu alors de ma foiblesse, j'éprouve une espece de terreur secrete, & je donne le nom de sublime à l'impression de crainte que fait sur moi ce tableau.

Dans la tragédie des Euménides par quel art Es-

chille & ſon décorateur firent-ils une ſi vive impreſſion ſur les Grecs ? En leur préſentant un ſpectacle & des décorations effrayantes. Cette impreſſion fut peut-être horrible pour quelques-uns, parce qu'elle fut portée juſqu'au terme de la douleur. Mais cette même impreſſion adoucie eût été généralement reconnue pour ſublime. En image le ſublime ſuppoſe donc toujours *le ſentiment d'une terreur commencée* (1), & ne peut être le produit d'un autre ſentiment (2).

Lorſque Dieu dit *que la lumiere ſoit, la lumiere fut ;* cette image eſt ſublime. Quel tableau que celui de l'univers tout-à-coup tiré du néant par la lumiere ! une telle image doit inſpirer la crainte ; parce qu'elle s'aſſocie néceſſairement dans notre mémoire à l'idée de l'être créateur d'un tel prodige, & qu'alors, ſaiſi malgré ſoi d'un reſpect craintif pour l'auteur de la lumiere, on éprouve le ſentiment d'une terreur commencée.

Tous les hommes ſont-ils également frappés de cette grande image ? Non : parce que tous ne ſe la repréſentent pas auſſi vivement. Si c'eſt du connu qu'on s'éleve à l'inconnu, pour concevoir toute la

(1) Quelles ſont les eſpeces de contes dont l'homme, la femme & l'enfant ſont les plus avides ? Ceux de voleurs & de revenants. Ces contes effraient ; ils produiſent en eux le ſentiment d'une terreur commencée, & ce ſentiment eſt celui qui fait ſur eux l'impreſſion la plus vive.

(2) En général, ſi les Sauvages ſont plus d'offrandes au *Dieu méchant* qu'au *Dieu bon*, c'eſt que l'homme craint encore plus la douleur, qu'il n'aime le plaiſir.

grandeur de cette image, qu'on ſe rappelle celle d'une nuit profonde, lorſque les orages amoncelés en redoublent l'obſcurité, lorſque la foudre allumée par les vents déchirent le flanc des nuages, & qu'à la lueur répétée & fugitive des éclairs, on voit les mers, les flottes, les plaines, les forêts, les montagnes, les payſages & l'univers entier à chaque inſtant diſparoître, & ſe reproduire.

S'il n'eſt point d'homme auquel ce ſpectacle n'en impoſe, quelle impreſſion n'eût donc point éprouvée celui qui, n'ayant point encore d'idée de la lumiere, l'eût vue pour la premiere fois donner la forme & les couleurs à l'univers (1)! Quelle admiration pour l'aſtre producteur de ces merveilles, &

(1) Quelque belle que ſoit cette image en elle-même, je conviens, avec Deſpréaux, qu'elle doit encore une partie de ſa beauté à la briéveté de ſon expreſſion. Plus l'expreſſion eſt courte, plus une image excite en nous de ſurpriſe : *Dieu dit que la lumiere ſoit, & la lumiere fut.* Tout le ſens de la phraſe ſe développe à ce dernier mot *fut.* Or, ſa prononciation, preſque auſſi rapide que les effets de la lumiere, préſente à l'inſtant le plus grand tableau que l'homme puiſſe concevoir.

Qu'on eût (dit à ce ſujet Deſpréaux) délayé cette même image dans une plus longue phraſe, telle que celle-ci : » Le ſouverain Maître de toutes choſes commande à la » lumiere de ſe former, & en même temps ce merveil- » leux ouvrage nommé *lumiere* ſe trouve formé «. Il eſt évident que cette grande image n'eût point fait ſur nous le même effet. Pourquoi ? C'eſt que la briéveté de l'expreſſion, en excitant en nous une ſenſation ſubite & moins prévue, ajoute à l'impreſſion du plus étonnant des tableaux.

quel reſpect craintif pour l'être qui l'auroit créé!

Les grandes images, celles qui ſuppoſent de grandes forces dans la nature, ſont donc les ſeules ſublimes, les ſeules qui nous inſpirent le ſentiment du reſpect, & par conſéquent, celui d'une terreur commencée. Telles ſont celles d'Homere, lorſque pour donner une grande idée de la puiſſance des Dieux, il dit:

» Autant qu'un homme aſſis au rivage des mers,
» Voit d'un roc élevé d'eſpace dans les airs;
» Autant des immortels les courſiers intrépides
» En franchiſſent d'un ſaut.

Telle eſt cette autre image du même poëte;

» L'Enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie,
» Pluton ſort de ſon trône, il pâlit, il s'écrie;
» Il a peur que ce Dieu dans cet affreux ſéjour
» D'un coup de ſon trident ne faſſe entrer le jour;
» Et par le centre ouvert de la terre ébranlée,
» Ne faſſe voir du Styx la rive déſolée;
» Ne découvre aux vivants cet empire odieux
» Abhorré des mortels, & craint même des Dieux.

Si le nom de ſublime eſt pareillement donné aux fieres compoſitions du hardi Milton, c'eſt que ſes images, toujours grandes, excitent en nous le même ſentiment.

En phyſique, le grand annonce de grandes forces; & de grandes forces nous néceſſitent au reſpect. C'eſt en ce genre ce qui conſtitue le ſublime

Du ſublime de ſentiment.

Le moi de Médée ; l'exclamation d'Ajax ; le *qu'il mourut de Corneille ; le ſerment des ſept chefs devant Thebes* ſont par les rhéteurs unanimement cités comme ſublimes ; & j'en conclus que, ſi dans le phyſique c'eſt à la grandeur & à la force des images ; c'eſt dans le moral à la grandeur & à la force des caracteres qu'on donne pareillement le nom de *ſublime.* Ce n'eſt point Tircis aux pieds de ſa maîtreſſe, mais Scévola la main ſur un braſier qui m'inſpire un reſpect toujours mêlé de quelque crainte. Tout grand caractere produira toujours le ſentiment d'une terreur commencée.

Lorſque Nérine dit à Médée :

» *Votre Peuple vous hait ; votre Epoux eſt ſans foi ;*
» *Contre tant d'ennemis que vous reſte-t-il ? Moi.* —

Ce *moi* étonne ; il ſuppoſe de la part de Médée tant de confiance dans la force de ſon art & ſurtout de ſon caractere, que, frappé de ſon audace, le ſpectateur eſt à ce *moi* ſaiſi d'un certain degré de reſpect & de terreur. Tel eſt l'effet produit par la confiance qu'Ajax a dans ſa force & ſon courage, lorſqu'il s'écrie :

» *Grand Dieu, rends-nous le jour, & combats contre nous.*

Une telle confiance en impoſe aux plus intrépides.

Le *qu'il mourut* du vieil Horace excite en nous la même impreſſion. Un homme dont la paſſion pour l'honneur & pour Rome eſt exaltée au point de

compter pour rien la vie d'un fils qu'il aime, eſt à redouter.

Quant au ſerment des ſept chefs devant Thebes:

» *Sur un bouclier noir ſept chefs impitoyables*
» *Epouvantent les Dieux de ſerments effroyables ;*
» *Près d'un taureau mourant qu'ils viennent d'égorger,*
» *Tous, la main dans le ſang, jurent de ſe venger,*
» *Ils en jurent la peur, le Dieu Mars & Bellone.*

Un tel ſerment annonce de la part de ces chefs une vengeance déſeſpérée. Mais ſi cette vengeance ne doit point tomber ſur le ſpectateur; d'où naît ſa crainte? De l'aſſociation de certaines idées. Celle de la terreur s'aſſocie toujours dans la mémoire à l'idée de force & de puiſſance. Elle s'y unit comme l'idée de l'effet à l'idée de ſa cauſe. Suis-je favori d'un roi ou d'une fée? Ma tendre, ma reſpectueuſe amitié eſt toujours mêlée de quelque crainte, & dans le bien qu'ils me font, j'apperçois toujours le mal qu'ils peuvent me faire.

Si le ſentiment de la douleur eſt le plus vif, & ſi c'eſt à l'impreſſion la plus vive, lorſqu'elle n'eſt pas trop pénible, qu'on donne le nom de ſublime, il faut, comme l'expérience le prouve, que la ſenſation du ſublime renferme toujours celle d'une terreur commencée. C'eſt ce qui différencie de la maniere la plus nette le ſublime du beau.

Du ſublime des idées ſpéculatives.

Eſt-il quelques idées philoſophiques auxquelles les rhéteurs donnent le nom de *ſublimes?* Aucune. Pourquoi? C'eſt qu'en ce genre les idées les plus

générales & les plus fécondes ne ſont ſenties que du petit nombre de ceux qui peuvent en appercevoir rapidement toutes les conſéquences. De telles penſées peuvent ſans doute réveiller en eux un grand nombre de ſenſations, ébranler une longue chaîne d'idées, qui, ſaiſies auſſi-tôt que préſentées, excitent en eux des impreſſions vives, mais non de l'eſpece de celles auxquelles on donne le nom de *ſublimes*.

S'il n'eſt point d'axiomes géométriques cités comme ſublimes par les rhéteurs, c'eſt qu'on ne peut donner ce nom à des idées auxquelles les ignorants, &, par conſéquent, la plupart des hommes ſont inſenſibles. Il eſt donc évident. 1°. Que le beau eſt ce qui fait ſur la plupart des hommes une impreſſion forte. 2°. Que le ſublime eſt ce qui fait ſur nous une impreſſion encore plus forte ; impreſſion toujours mêlée d'un certain ſentiment de reſpect ou de terreur commencée. 3°. Que la beauté d'un ouvrage a pour meſure l'impreſſion plus ou moins vive qu'il fait ſur eux. 4°. Que toutes les regles de la poétique propoſées par les rhéteurs, ne ſont que les moyens divers d'exciter dans les hommes des ſenſations agréables ou fortes.

CHAPITRE XV.

De la variété & simplicité requise dans tous les ouvrages, & sur-tout dans les ouvrages d'agréments.

Pourquoi desire-t-on tant de variété dans les ouvrages d'agrément ? C'est, dit la Mothe, que

» *L'ennui naquit un jour de l'uniformité.*

Des sensations monotones cessent bientôt de faire sur nous une impression vive & agréable. Il n'est point de beaux objets dont, à la longue, la contemplation ne nous lasse. Le soleil est beau ; & cependant la petite fille dans l'*Oracle* s'écrie, *j'ai tant vu le soleil.* Une jolie femme est pour un jeune amant un objet encore plus beau que le soleil. Que d'amants, à la longue, s'écrient pareillement, *j'ai tant vu ma maîtresse* (1) !

La haine de l'ennui, le besoin de sensations agréables nous en fait sans cesse souhaiter de nouvelles. Si l'on desire, en conséquence, & variété dans les détails, & simplicité dans son plan, c'est que les idées en sont plus nettes, plus distinctes, & d'autant

(1) Il est sans doute agréable, disoit le président Haynault, de trouver sa maîtresse au rendez-vous ; mais lorsqu'elle n'est point nouvelle, il est bien plus agréable encore de s'y rendre, & de ne l'y point trouver.

plus propres à faire sur nous une impression vive. Les idées difficilement saisies ne sont jamais vivement senties. Un tableau est-il trop chargé de figures ? Le plan d'un ouvrage est-il trop compliqué ? Il n'existe en nous qu'une impression, si je l'ose dire, émoussée & foible (1). Telle est la sensation éprouvée à la vue de ces temples gothiques que l'architecte a surchargés de sculpture. L'œil distrait & fatigué par le grand nombre des ornements, ne s'y fixe point sans recevoir une impression pénible.

Trop de sensations à la fois font confusion : leur multiplicité détruit leur effet. A grandeur égale, l'édifice le plus frappant est celui dont mon œil saisit facilement l'ensemble, & dont chaque partie fait sur moi l'impression la plus nette & la plus distincte. L'architecture noble, simple & majestueuse des Grecs sera, par cette raison, toujours préférée à l'architecture légere, confuse & mal proportionnée des Goths.

Appliqué-t-on aux ouvrages d'esprit ce que je dis de l'architecture, on sent que, pour faire un grand effet, il faut pareillement qu'ils se dévelop-

(1) Le plan d'Héraclius parut d'abord trop compliqué aux gens du monde ; il exigeoit trop d'attention de leur part. Boileau fait allusion à cette tragédie dans ces vers de son Art poétique :

» Je me ris d'un auteur qui lent à s'exprimer,
» De ce qu'il veut d'abord ne fait pas m'informer,
» Et qui débrouillant mal une pénible intrigue,
» D'un divertissement me fait une fatigue,
» J'aimerois mieux encor qu'il déclinât son nom,
» &c. . . . .

pent clairement, qu'ils préſentent toujours des idées nettes & diſtinctes. Auſſi la loi de continuité dans les idées, les images & les ſentiments a-t-elle toujours été expreſſément recommandée par les rhéteurs.

CHAPITRE XVI.

De la Loi de continuité.

Idée, image, ſentiment; il faut, dans un livre, que tout ſe prépare & s'amene.

Une image fauſſe en elle-même me déplaît. Que ſur la ſurface des mers un peintre deſſine un parterre de roſes; ces deux images incohérentes, hors de nature, me ſont déſagréables. Mon imagination ne ſait où attacher la racine de ces roſes, & ne devine point quelle force en ſoutient la tige.

Mais une image vraie en elle-même me déplaît encore, lorſqu'elle n'eſt point en ſa place, que rien ne l'amene & ne la prépare. On ne ſe rappelle pas aſſez ſouvent que dans les bons ouvrages preſque toutes les beautés ſont locales. Je prends pour exemple une ſucceſſion rapide de tableaux vrais & divers. En général, une telle ſucceſſion eſt agréable comme excitant en nous des ſenſations vives. Cependant, pour produire cet effet, il faut encore qu'elle ſoit adroitement préparée. J'aime à paſſer avec Iſis ou la vache Io des climats brûlés de la Torride à ces antres, à ces rochers de glaces que le ſoleil frappe d'un jour oblique. Mais le contraſte de ces images ne produiroit pas ſur moi d'impreſſion vive, ſi le poëte, en m'annonçant toute la puiſſance & la jalouſie de Junon, ne m'eût déjà préparé à ces changements ſubits de tableaux.

Qu'on applique aux ſentiments ce que je dis des

images. Pour qu'ils faſſent au théatre une forte impreſſion, il faut qu'ils ſoient amenés & préparés avec art; que ceux dont j'échauffe un perſonnage ne puiſſent abſolument convenir qu'à la poſition où je le mets, qu'à la paſſion dont je l'anime * 4.

Faute d'une exacte conformité entre cette poſition & les ſentiments de mon héros, ces ſentiments deviennent faux, & le ſpectateur n'en trouvant point en lui le germe, éprouve une ſenſation d'autant moins vive, qu'elle eſt plus confuſe.

Paſſons du ſentiment aux idées. Ai-je une vérité neuve à préſenter au public? Cette vérité preſque toujours trop eſcarpée pour le commun des hommes, n'eſt d'abord apperçue que du plus petit nombre d'entre eux. Si je veux qu'elle les affecte généralement, il faut que, d'avance, je prépare les eſprits à cette vérité; que je les y éleve par degré, & la leur montre enfin ſous un point de vue diſtinct & précis. Mais ſuffit-il, à cet effet, de déduire cette vérité d'un fait ou principe ſimple? Il faut à la netteté de l'idée joindre encore la clarté de l'expreſſion. C'eſt à cette clarté que ſe rapportent preſque toutes les regles du ſtyle.

CHAPITRE XVII.

De la clarté du Style.

A-t-on des idées claires & vraies ? Ce n'eſt point aſſez. Il faut, pour les communiquer aux autres, pouvoir encore les exprimer nettement. Les mots ſont les ſignes repréſentatifs de nos idées. Elles ſont obſcures, lorſque les ſignes le ſont, c'eſt-à-dire, lorſque la ſignification des mots n'a pas été très-exactement déterminée. En général, tout ce qu'on appelle tours & expreſſions heureuſes, ne ſont que les tours & les expreſſions les plus propres à rendre nettement nos penſées. C'eſt donc à la clarté que ſe réduiſent preſque toutes les regles du ſtyle.

Pourquoi le louche de l'expreſſion eſt-il, en tout écrit, réputé le premier des vices ? C'eſt que le louche du mot s'étend ſur l'idée, l'obſcurcit, & s'oppoſe à l'impreſſion vive qu'elle feroit.

Pourquoi veut-on qu'un auteur ſoit varié dans ſon ſtyle & le tour de ſes phraſes ? C'eſt que les tours monotones engourdiſſent l'attention ; c'eſt que l'attention une fois engourdie, les idées & les images s'offrent moins nettement à notre eſprit, & ne ſont plus ſur nous qu'une impreſſion foible.

Pourquoi exige-t-on préciſion dans le ſtyle ? C'eſt que l'expreſſion la plus courte, lorſqu'elle eſt propre, eſt toujours la plus claire ; c'eſt qu'on peut

toujours appliquer au ſtyle ces vers de Deſpréaux:

» *Tout ce qu'on dit de trop eſt fade & rebutant:*
» *L'eſprit raſſaſié le rejette à l'inſtant.*

Pourquoi deſire-t-on pureté & correction dans tout ouvrage? C'eſt que l'un & l'autre y portent la clarté.

Pourquoi lit-on enfin avec tant de plaiſir les écrivains qui rendent leurs idées par des images brillantes? C'eſt que leurs idées en deviennent plus frappantes, plus diſtinctes, plus claires, & plus propres enfin à faire ſur nous une impreſſion vive. C'eſt donc à la ſeule clarté que ſe rapportent toutes les regles du ſtyle.

Mais les hommes attachent-ils la même idée au mot *ſtyle*? On peut prendre ce mot en deux ſens différents. Ou l'on regarde uniquement le ſtyle comme une maniere plus ou moins heureuſe d'exprimer ſes idées, & c'eſt ſous ce point de vue que je le conſidere. Ou l'on donne à ce mot une ſignification plus étendue, & l'on confond enſemble & l'idée & l'expreſſion de l'idée. C'eſt en ce dernier ſens que M. Beccaria, dans une diſſertation pleine d'eſprit & de ſagacité, dit que pour bien écrire, il faut meubler ſa mémoire d'une infinité d'idées acceſſoires au ſujet qu'on traite. En ce ſens, l'art d'écrire, eſt l'art d'éveiller dans le lecteur un grand nombre de ſenſations, & l'on ne manque de ſtyle que parce qu'on manque d'idées.

Par quelle raiſon, en effet, le même homme écrit-il bien en un genre & mal dans un autre? Cet homme n'ignore ni les tours heureux, ni la propriété des mots de ſa langue. A quoi donc attribuer la foibleſſe de ſon ſtyle? A la diſette de ſes idées.

Mais qu'eſt-ce que le public entend communément par ouvrage bien écrit? Un ouvrage fortement penſé. Le public n'en juge que l'effet total; & ce jugement eſt juſte, lorſqu'on ne ſe propoſe point, comme je le fais ici, de diſtinguer les idées de la maniere de les exprimer. Les vrais juges de cette maniere ſont les écrivains nationaux; & ce ſont eux auſſi qui font la réputation du poëte, dont le principal mérite eſt l'élégance de la diction.

La réputation du philoſophe quelquefois plus étendue, eſt plus indépendante du jugement d'une ſeule nation. La vérité & la profondeur des idées eſt le premier mérite de l'ouvrage philoſophique, & tous les peuples en ſont juges. Que le philoſophe, en conſéquence, n'imagine cependant pas pouvoir impunément négliger le coloris du ſtyle. Point d'écrits que la beauté de l'expreſſion n'embelliſſe.

Pour plaire au lecteur, il faut toujours exciter en lui des impreſſions vives. La néceſſité de l'émouvoir, ſoit par la force de l'expreſſion ou des idées, a toujours été recommandée par les rhéteurs & les écrivains de tous les ſiecles. Les différentes regles de la poétique, comme je l'ai déjà dit, ne ſont que les divers moyens d'opérer cet effet.

Un auteur eſt-il foible de choſes? Ne peut-il fixer mon attention par la grandeur de ſes images ou de ſes penſées? Que ſon ſtyle ſoit rapide, précis & châtié: l'élégance continue eſt quelquefois un cache-ſottiſe (1). Il faut qu'un écrivain pauvre d'i-

(1) Il eſt peut-être auſſi rare de trouver un bon écrivain dans un homme médiocre, qu'un mauvais dans un homme d'eſprit.

dées ſoit riche en mots, & ſubſtitue le brillant de l'expreſſion à l'excellence des penſées. C'eſt une recette dont les hommes de génie ont eux-mêmes quelquefois fait uſage. Je pourrois citer en exemple certains morceaux des ouvrages de M. Rouſſeau, où l'on ne trouve qu'un amas de principes & d'idées contradictoires. Il inſtruit peu; mais ſon coloris toujours vif amuſe & plait.

L'art d'écrire conſiſte dans l'art d'exciter des ſenſations. Auſſi le préſident de Monteſquieu lui-même a-t-il quelquefois enlevé l'admiration, étonné les eſprits par des idées encore plus brillantes que vraies. Si leur fauſſeté reconnue, ſes idées n'ont plus fait la même impreſſion, c'eſt que dans le genre d'inſtruction, le ſeul beau eſt à la longue le vrai. Le vrai ſeul obtient une eſtime durable.

Au défaut d'idées un bizarre accouplement de mots peut encore faire illuſion au lecteur, & produire en lui une ſenſation vive. Des expreſſions fortes (1), obſcures & ſingulieres, ſuppléent dans une premiere lecture au vuide des penſées. Un mot bizarre, une expreſſion ſurannée excite une ſurpriſe, & toute ſurpriſe une impreſſion plus ou moins forte. Les épitres du poëte Rouſſeau en ſont la preuve.

En tout genre, & ſur-tout dans le genre d'agré-

(1) Une idée fauſſe exige une expreſſion obſcure. L'erreur, clairement expoſée, eſt bientôt reconnue pour erreur. Oſer exprimer nettement ſes idées, c'eſt être ſûr de leur vérité. En aucun genre les charlatans n'écrivent clairement. Point de ſcholaſtique qui puiſſe dire, comme Boileau:

» *Ma penſée au grand jour toujours s'offre & s'expoſe.*

ment, la beauté d'un ouvrage a pour meſure la ſenſation qu'il fait ſur nous. Plus cette ſenſation eſt nette & diſtincte, plus elle eſt vive. Toute poétique n'eſt que le commentaire de ce principe ſimple & le développement de cette regle primitive. Si les théteurs répetent encore les uns d'après les autres, que la perfection des ouvrages de l'art dépend de leur exacte reſſemblance avec ceux de la nature; ils ſe trompent. L'expérience prouve que la beauté de ces ſortes d'ouvrages conſiſte moins dans une imitation exacte, que dans une imitation perfectionnée de cette même nature.

CHAPITRE XVIII.

De l'imitation perfectionnée de la Nature.

Cultive-t-on les arts ? On ſait qu'il en eſt dont les ouvrages ſont ſans modeles, & dont la perfection, par conſéquent, eſt indépendante de leur reſſemblance avec aucun des objets connus. Le palais d'un monarque n'eſt pas modélé ſur le palais de l'univers; ni les accords de notre muſique ſur celle des corps céleſtes. Leur ſon du moins n'a juſqu'à préſent frappé aucune oreille.

Les ſeuls ouvrages de l'art dont la perfection ſuppoſe une imitation exacte de la nature, ſont le portrait d'un homme, d'un animal, d'un fruit, d'une plante, &c. En preſque tout autre genre c'eſt dans une imitation embellie de cette même nature que conſiſte la perfection de ces ouvrages.

Racine, Corneille ou Voltaire, mettent-ils un héros en ſcene ? Ils lui font dire de la maniere la plus courte, la plus élégante & la plus harmonieuſe, préciſément ce qu'il doit dire. Nul héros cependant n'a tenu de tels diſcours. Il eſt impoſſible que Mahomet, Zopire, Pompée, Sertorius, &c., quelque eſprit qu'on leur ſuppoſe, aient, 1°., toujours parlé en vers; 2°. qu'ils ſe ſoient toujours ſervi dans leurs entretiens des expreſſions les plus courtes & les plus préciſes; 3°. qu'ils aient ſur le champ prononcé les diſcours que deux autres grands hom-

mes, tels que Corneille & Voltaire, ont été quelquefois quinze jours ou un mois à composer.

En quoi les grands poëtes imitent-ils donc la nature ? En faisant toujours parler leurs personnages conformément à la passion dont ils les animent (1). A tout autre égard ils embellissent la nature, & font bien. Mais comment l'embellir ? toutes nos idées nous viennent par nos sens ; on ne compose que d'après ce qu'on voit. Comment imaginer quelque chose hors la nature ? & supposé qu'on l'imaginât, quel moyen d'en transmettre l'idée aux autres ? Aussi, répondrai-je : ce qu'en description, par exemple, on entend par une composition nouvelle, n'est proprement qu'un nouvel assemblage d'objets déjà connus. Ce nouvel assemblage suffit pour étonner l'imagination, & pour exciter des impressions d'autant plus vives qu'elles sont plus neuves.

De quoi les peintres & les sculpteurs composent-ils leur Sphinx ! des aîles de l'aigle, du corps du lion & de la tête de la femme. De quoi fut composée la Venus d'Appelle ? Des beautés éparses sur les corps des dix plus belles filles de la Grece. C'est ainsi qu'en l'embellissant, Appelle imita la nature.

(1) Au théatre le héros doit toujours parler conformément à son caractere & à sa position. Le poëte, à cet égard, ne peut être trop exact imitateur de la nature. Mais il doit l'embellir, en rassemblant, dans une conversation souvent d'une demi-heure, tous les traits de caractere épars dans toute la vie de son héros. Pour peindre son avare, peut-être Moliere mit-il à contribution tous les avares de son siecle, comme nos Phidias, tous nos hommes forts pour modéler leur Hercule.

A ſon exemple, & d'après cette méthode, les peintres & les poëtes ont depuis creuſé les antres des Gorgones, modélé les Typhons, les Anthées, édifié les palais des Fées & des Déeſſes, & décoré enfin de toutes les richeſſes du génie les lieux divers & fortunés de leur habitation.

Je ſuppoſe qu'un poëte ait à décrire les jardins de l'Amour. Jamais le ſifflement mortel & glacial de Borée ne s'y fait entendre; c'eſt le zéphyr qui, ſur des ailes de roſes, le parcourt pour en épanouir les fleurs, & ſe charger de leurs odeurs. Le ciel en ce ſéjour eſt toujours pur & ſerein. Jamais l'orage ne l'obſcurcit. Jamais de fange dans les champs, d'inſectes dans les airs & de viperes dans les bois. Les montagnes y ſont couronnées d'orangers & de grenadiers en fleurs, les plaines couvertes d'épis ondoyants, les vallons toujours coupés de mille ruiſſeaux, ou traverſés par un fleuve majeſtueux dont les vapeurs pompées par le ſoleil & reçues dans le récipient des cieux, ne s'y condenſent jamais aſſez pour retomber en pluie ſur la terre.

La poéſie fait-elle dans ce jardin jaillir des fontaines d'ambroiſie, groſſir des pommes d'or? Y a-t-elle aligné des boſquets? Conduit-elle l'Amour & Pſyché ſous leurs ombrages? Y ſont-ils nus, amoureux & dans les bras du plaiſir? Jamais par ſa piqûre une abeille importune ne les diſtrait de leur ivreſſe. C'eſt ainſi que la poéſie embellit la nature, & que de la décompoſition des objets déjà connus, elle recompoſe des êtres & des tableaux dont la nouveauté excite la ſurpriſe, & produit ſouvent en nous les impreſſions les plus vives & les plus fortes.

Mais quelle eſt la Fée dont le pouvoir nous permet de métamorphoſer, de recompoſer ainſi les objets, & de créer, pour ainſi dire, dans l'univers & dans l'homme, & des êtres & des ſenſations neuves ? Cette Fée eſt le pouvoir d'abſtraire.

CHAPITRE XIX.

Du pouvoir d'abſtraire.

Il eſt peu de mots abſtraits dans les langues ſauvages, & beaucoup dans celles des peuples policés. Ces derniers intéreſſés à l'examen d'une infinité d'objets, ſentent à chaque inſtant le beſoin de ſe communiquer nettement & rapidement leurs idées; c'eſt à cet effet qu'ils inventent tant de mots abſtraits: l'étude des ſciences les y néceſſite.

Deux hommes, par exemple, ont à conſidérer une qualité commune à deux corps: ces deux corps peuvent ſe comparer ſelon leur maſſe, leur grandeur, leur denſité, leur forme, enfin leurs couleurs diverſes. Que feront ces deux hommes? Ils voudront d'abord déterminer l'objet de leur examen. Ces deux corps ſont-ils blancs? Si c'eſt uniquement leur couleur qu'ils comparent; ils inventeront le mot *blancheur*: ils fixeront par ce mot toute leur attention ſur cette qualité commune à ces deux corps, & en deviendront d'autant meilleurs juges de la différente nuance de leur blancheur.

Si les arts & la philoſophie ont, par ce motif, dû créer en chaque langue une infinité de mots abſtraits; faut-il s'étonner qu'à leur exemple, la poéſie ait fait auſſi ſes abſtractions; qu'elle ait perſonnifié & déifié les êtres imaginaires de la force, de la juſtice, de la vertu, de la fievre, de la victoire, qui ne ſont réellement que l'homme conſi-

déré en tant que fort, juſte, vertueux, malade, victorieux, &c.; & qu'elle ait enfin dans toutes les religions peuplé l'olympe d'abſtractions.

Un poëte ſe fait-il l'architecte des demeures céleſtes ? Se charge-t-il de conſtruire le palais de Plutus ? Il applique la couleur & la denſité de l'or aux montagnes, au centre deſquelles il place l'édifice qui ſe trouve alors environné de montagnes d'or. Ce même poëte applique-t-il à la groſſeur de la pierre de taille la couleur du rubis ou du diamant ? Cette abſtraction lui fournit tous les matériaux néceſſaires à la conſtruction du palais de Plutus ou des murs cryſtallins des cieux. Sans le pouvoir d'abſtraire, Milton n'eût point raſſemblé dans les jardins d'Eden tant de points de vue pittoreſques, tant des grottes délicieuſes, tant d'arbres, tant de fleurs, enfin tant de beautés partagées par la nature entre mille climats divers.

C'eſt le pouvoir d'abſtraire qui, dans les contes & les romans, crée ces Pigmées, ces Génies, ces Enchanteurs, ces Princes lutins, enfin ce *Fortunatus*, dont l'inviſibilité n'eſt que l'abſtraction des qualités apparentes des corps. C'eſt au pouvoir d'élaguer, ſi je l'oſe dire, d'un objet tout ce qu'il a de défectueux (1), & de créer des roſes ſans épines, que l'homme encore doit preſque toutes ſes peines & ſes plaiſirs factices.

(1) Qui préſenteroit ſur la ſcene une action tragique telle qu'elle s'eſt réellement paſſée, courroit grand riſque d'ennuyer les ſpectateurs. Que doit donc faire le poëte ? Abſtraire de cette action tout ce qui ne peut faire une impreſſion vive & forte.

Par quelle raiſon, en effet, attend-on toujours de la poſſeſſion d'un objet plus de plaiſir que cette poſſeſſion ne vous en procure? Pourquoi tant de déchet entre le plaiſir eſpéré & le plaiſir ſenti? C'eſt que, dans le fait, on prend le temps & le plaiſir comme il vient; & que, dans l'eſpérance, on jouit de ce même plaiſir ſans le mêlange des peines, qui preſque toujours l'accompagnent.

Le bonheur parfait & tel qu'on le deſire, ne ſe rencontre que dans les palais de l'eſpérance & de l'imagination. C'eſt là que la poéſie nous peint comme éternels ces rapides moments d'ivreſſe que l'amour ſeme de loin en loin dans la carriere de nos jours. C'eſt-là qu'on croit toujours jouir de cette force, de cette chaleur de ſentiments éprouvée une fois ou deux dans la vie, & due ſans doute à la nouveauté des ſenſations qu'excitent en nous les premiers objets de notre tendreſſe. C'eſt-là qu'enfin s'exagérant la vivacité d'un plaiſir rarement goûté & ſouvent deſiré, on ſe furfait le bonheur de l'opulent.

Que le haſard ouvre à la pauvreté le ſallon de la richeſſe, lorſqu'éclairé de cent bougies ce ſallon retentit des ſons d'une muſique vive; alors frappé de l'éclat des dorures & de l'harmonie des inſtruments, que le riche eſt heureux, s'écrie l'indigent! Sa félicité l'emporte autant ſur la mienne, que la magnificence de ce ſallon l'emporte ſur la pauvreté de ma chaumiere. Cependant il ſe trompe, & dupe de l'impreſſion vive qu'il reçoit, il ne ſait point qu'elle eſt en partie l'effet de la nouveauté des ſenſations qu'il éprouve, que l'habitude de ces ſenſations émouſſant leur vivacité, lui rendroit ce ſallon

& ce concert insipides, & qu'enfin ces plaisirs des riches sont achetés par mille soucis & mille inquiétudes. L'indigent a, par des abstractions, écarté des richesses tous les soins & les ennuis qui les suivent (1).

Sans le pouvoir d'abstraire, nos conceptions n'atteindroient point au delà des jouissances. Or, dans le sein même des délices, si l'on éprouve encore des désirs & des regrets, c'est, comme je l'ai déjà dit, un effet de la différence qui se trouve entre le plaisir imaginé & le plaisir senti. C'est le pouvoir de décomposer, de recomposer les objets, & d'en créer de nouveaux, qu'on peut regarder non-seulement comme la source d'une infinité de peines & de plaisirs factices, mais encore comme l'unique moyen, & d'embellir la nature en l'imitant, & de perfectionner les arts d'agrément.

Je ne m'étendrai pas davantage sur la beauté de leurs ouvrages. J'ai montré que leur principal objet est de nous soustraire à l'ennui; que cet objet est d'autant mieux rempli qu'ils excitent en nous des sensations plus vives, plus distinctes, & qu'enfin c'est toujours sur la force plus ou moins grande de ces sensations que se mesure le degré de perfection & de beauté de ces ouvrages.

(1) Le pouvoir d'abstraire d'une condition différente de la sienne les maux qu'on n'y a point éprouvés, rend toujours l'homme envieux de la condition d'autrui. Que faire pour étouffer en lui une envie si contraire à son bonheur? le désabuser, & lui apprendre que l'homme au-dessus du besoin est à peu près aussi heureux qu'il peut l'être.

Qu'on honore, qu'on cultive donc les beaux-arts; ils ſont la gloire de l'eſprit humain * 5, & la ſource d'une infinité d'impreſſions délicieuſes. Mais qu'on ne croie pas le riche oiſif ſi ſupérieurement heureux par la jouiſſance de leurs chefs-d'œuvre.

On a vu dans les premiers chapitres de cette Section que, ſans être égaux en richeſſes & en puiſſance, tous les hommes étoient également heureux, du moins dans les dix ou douze heures de la journée employées à la ſatisfaction de leurs divers beſoins phyſiques.

Quant aux dix ou douze autres heures, c'eſt-à-dire, à celles qui ſéparent un beſoin ſatisfait d'un beſoin renaiſſant, j'ai prouvé qu'elles ſont remplies de la maniere la plus agréable, lorſqu'elles ſont conſacrées à l'acquiſition des moyens de pourvoir abondamment à nos beſoins & à nos amuſements. Que puis-je pour confirmer la vérité de cette opinion; ſinon m'arrêter encore un moment à conſidérer leſquels ſont les plus ſûrement heureux, ou de ces opulents oiſifs ſi fatigués de n'avoir rien à faire, ou de ces hommes que la médiocrité de leur fortune néceſſite à un travail journalier, qui les occupe ſans les fatiguer.

CHAP.

CHAPITRE XX.

De l'impression des Arts d'agrément sur l'opulent oisif.

Un riche est-il par ses emplois nécessité à un travail que l'habitude lui rend agréable ? Un riche s'est-il fait des occupations ? Il peut, comme l'homme d'une fortune médiocre, facilement échapper à l'ennui. Mais où trouver des riches de cette espece ? Quelquefois en Angleterre, où l'argent ouvre la carriere de l'ambition. Par-tout ailleurs, la richesse, compagne de l'oisiveté, est passive dans presque tous ses amusements. Elle les attend des objets environnants ; & peu de ces objets excitent en elle des sensations vives. De telles sensations ne peuvent, d'ailleurs, ni se succéder rapidement, ni se renouveller chaque instant. La vie de l'oisif s'écoule donc dans une insipide langueur.

En vain le riche a rassemblé près de lui les arts d'agréments : ces arts ne peuvent lui procurer sans cesse des impressions nouvelles, ni le soustraire longtemps à son ennui. Sa curiosité est si-tôt émoussée, l'oisif est si peu sensible, les chefs-d'œuvre des arts font sur lui des impressions si peu durables, qu'il faudroit, pour l'amuser, lui en présenter sans cesse de nouveaux. Tous les artistes d'un empire ne pourroient, à cet égard, subvenir à ses besoins.

Il ne faut qu'un moment pour admirer : il faut un siecle pour faire des choses admirables. Que

de riches oiſifs, ſans éprouver de ſenſations agréables, paſſent journellement ſous ce magnifique portail du vieux Louvre, que l'étranger contemple avec étonnement!

Pour ſentir la difficulté d'amuſer un riche oiſif, il faut obſerver qu'il n'eſt pour l'homme que deux états; l'un, où il eſt paſſif, l'autre, où il eſt actif:

CHAPITRE XXI.

De l'état actif & passif de l'Homme.

Dans le premier de ces états, l'homme peut, sans ennui, supporter assez long-temps la même sensation. Il ne le peut dans le second. Je puis, pendant six heures, faire de la musique, & ne puis, sans dégoût, assister trois heures à un concert.

Rien de plus difficile à amuser que la passive oisiveté. Tout la dégoûte. C'est ce dégoût universel, qui la rend juge si sévere des beautés des arts, & qui lui fait exiger tant de perfection dans leurs ouvrages. Plus sensible & moins ennuyée, elle seroit moins difficile.

Quelles impressions vives les arts d'agréments exciteroient-ils dans l'oisif! Si les arts nous charment, c'est en retraçant, en embellissant à nos yeux l'image des plaisirs déjà éprouvés; c'est en rallumant le desir de les goûter encore. Or, quel desir réveillent-elles dans un homme, qui, riche assez pour acheter tous les plaisirs, en est toujours rassasié?

En vain la danse, la peinture, les arts enfin les plus voluptueux, & les plus spécialement consacrés à l'amour, en rappellent l'ivresse & les transports; quelle impression feront-ils sur celui qui, fatigué de jouissance, est blasé sur ce plaisir? Si le riche court les bals & les spectacles; c'est pour changer d'ennui, &, par ce changement, en adoucir le mal-aise. Tel est, en général, le sort des princes. Tel fut ce-

lui du fameux Bonnier. A peine avoit-il formé un ſouhait, que la Fée de la richeſſe venoit le remplir. Bonnier étoit ennuyé de femmes, de concerts, de ſpectacles : malheureux qu'il étoit, il n'avoit rien à deſirer. Moins riche, il eût eu des deſirs. Le deſir eſt le mouvement de l'ame ; privée de deſirs, elle eſt ſtagnante. Il faut deſirer, pour agir, & agir, pour être heureux. Bonnier mourut d'ennui au milieu des délices. On ne jouit vivement qu'en eſpérance. Le bonheur réſide moins dans la poſſeſſion, que dans l'acquiſition des objets de nos deſirs.

Pour être heureux, il faut qu'il manque toujours quelque choſe à notre félicité. Ce n'eſt point après avoir acquis vingt millions, mais en les acquérant, qu'on eſt vraiment fortuné. Ce n'eſt point après avoir proſpéré, c'eſt en proſpérant qu'on eſt heureux. L'ame alors toujours en action, toujours agréablement remuée, ne connoît point l'ennui.

D'où naît la paſſion effrénée des Grands pour la chaſſe ? De ce que, paſſifs dans preſque tous leurs autres amuſements, par conſéquent, toujours ennuyés, c'eſt à la chaſſe ſeule qu'ils ſont forcément actifs. On l'eſt au jeu. Auſſi le joueur en eſt-il d'autant moins acceſſible à l'ennui (1).

Cependant, ou le jeu eſt gros, ou il eſt petit. Dans le premier cas, il eſt inquiétant, & quelquefois funeſte : dans le ſecond, il eſt preſque toujours inſipide.

(1) Le jeu n'eſt pas toujours employé comme remede à l'ennui. Le petit jeu, le jeu de commerce eſt quelquefois un cache-ſottiſe. L'on joue ſouvent dans l'eſpoir de n'être pas reconnu pour ce qu'on eſt.

Cette riche & paſſive oiſiveté, ſi enviée de tous, & qui, dans une excellente forme de gouvernement, ne ſe montreroit peut-être pas ſans honte, n'eſt donc pas auſſi heureuſe qu'on l'imagine : elle eſt ſouvent expoſée à l'ennui.

CHAPITRE XXII.

C'eſt aux Riches que ſe fait le plus vivement ſentir le beſoin des richeſſes.

Si l'opulent oiſif ne ſe croit jamais aſſez riche, c'eſt que les richeſſes qu'il poſſede, ne ſuffiſent point encore à ſon bonheur. A-t-il des muſiciens à ſes gages ? Leurs concerts ne rempliſſent point le vuide de ſon ame. Il lui faut, de plus, des architectes, un vaſte palais, une cage immenſe, pour renfermer un triſte oiſeau. Il deſire, en outre, des équipages de chaſſe, des bals, des fêtes, &c. L'ennui eſt un gouffre ſans fond, que ne peuvent combler les richeſſes d'un empire, & peut-être celles de l'univers entier. Le travail ſeul le remplit. Peu de fortune ſuffit à la félicité d'un citoyen laborieux. Sa vie uniforme & ſimple s'écoule ſans orage. Ce n'eſt point ſur la tombe de Créſus (1), mais ſur celle de Baucis qu'on grava cette épitaphe :

» *Sa mort fut le ſoir d'un beau jour.*

(1) Si la félicité étoit toujours compagne du pouvoir, quel homme eût été plus heureux que le Calife Abdoulrahman ! Cependant telle fut l'inſcription qu'il fit graver ſur ſa tombe : » Honneurs, richeſſes, puiſſance ſouveraine; » j'ai joui de tout. Eſtimé & craint des princes mes con» temporains, ils ont envié mon bonheur; ils ont été ja» loux de ma gloire; ils ont recherché mon amitié. J'ai,

De grands trésors ſont l'apparence du bonheur, & non ſa réalité. Il eſt plus de vraie joie dans la maiſon de l'aiſance, que dans celle de l'opulence; & l'on ſoupe plus gaiement au cabaret que chez le préſident Hainault.

Qui s'occupe, ſe ſouſtrait à l'ennui. Auſſi l'ouvrier dans ſa boutique, le marchand à ſon comptoir, eſt ſouvent plus heureux que ſon monarque. Une fortune médiocre nous néceſſite à un travail journalier. Si ce travail n'eſt point exceſſif; ſi l'habitude en eſt contractée, il nous devient dès-lors agréable (1). Tout homme qui, par cette eſpece de travail, peut pourvoir à ſes beſoins phyſiques & à celui de ſes amuſements, eſt à peu près auſſi heureux qu'il le peut être (2). Mais doit-on compter l'amuſement parmi les beſoins? Il faut à l'homme,

» dans le cours de ma vie, exactement marqué tous les » jours où j'ai goûté un plaiſir pur & véritable; & dans » un regne de cinquante années, je n'en ai compté que » quatorze ».

(1) On ignore encore ce que peut ſur nous l'habitude. On eſt, dit-on, bien nourri, bien couché à la Baſtile, & l'on y meurt de chagrin. Pourquoi? C'eſt qu'on y eſt privé de ſa liberté, c'eſt-à-dire, qu'on n'y vaque point à ſes occupations ordinaires.

(2) La condition de l'ouvrier, qui, par un travail modéré, pourvoit à ſes beſoins & à ceux de ſa famille, eſt de toutes les conditions peut-être la plus heureuſe. Le beſoin qui néceſſite ſon eſprit à l'application, ſon corps à l'exercice, eſt un préſervatif contre l'ennui & les maladies. Or, l'ennui & les maladies ſont des maux; la joie & la ſanté des biens.

comme à l'enfant, des moments de recréation, ou de changement d'occupations. Avec quel plaisir l'ouvrier & l'avocat quittent-ils, l'un son atelier, & l'autre son cabinet, pour la comédie! S'ils sont plus sensibles à ce spectacle que l'homme du monde; c'est que les sensations qu'ils y éprouvent, moins émoussées par l'habitude, sont pour eux plus nouvelles.

A-t-on, d'ailleurs, contracté l'habitude d'un certain travail de corps & d'esprit? ce besoin satisfait, l'on devient sensible aux amusemens mêmes où l'on est passif. Si ces amusements sont insipides aux riches oisifs; c'est qu'il fait du plaisir son affaire, & non son délassement. Le travail auquel jadis l'homme fut, dit-on, condamné, ne fut point une punition céleste, mais un bienfait de la nature. Travail suppose desir. Est-on sans desir? On végete sans principes d'activité. Le corps & l'ame restent, si je l'ose dire, dans la même attitude (1). L'occupation est le bonheur de l'homme (2). Mais pour s'occuper & se mouvoir, que faut-il? Un motif. Quel est le plus puissant & le plus général? La faim. C'est elle qui, dans les campagnes, commande le

(1) Une des principales causes de l'ignorance & de l'inertie des Africains, est la fertilité de cette partie du monde: elle fournit presque sans culture à tous les besoins. L'Africain n'a donc point intérêt de penser. Aussi pense-t-il peu. On en peut dire autant du Caraïbe. S'il est moins industrieux que les Sauvages du Nord de l'Amérique, c'est que, pour se nourrir, ce dernier a besoin de plus d'industrie.

(2) Pour le bonheur de l'homme, il faut que le plaisir

labour au cultivateur, & qui, dans les forêts, commande la pêche & la chaſſe au Sauvage. Un beſoin d'une autre eſpece anime l'artiſte & l'homme de lettres. C'eſt le beſoin de la gloire, de l'eſtime publique, & des plaiſirs dont elle eſt repréſentative.

Tout beſoin, tout deſir néceſſite au travail. En a-t-on de bonne heure contracté l'habitude ? Il eſt agréable. Faute de cette habitude, la pareſſe le rend odieux, & c'eſt à regret qu'on ſeme, qu'on cultive, & qu'on penſe.

ſoit le prix du travail, mais d'un travail modéré. Si la nature eût d'elle-même pourvu à tous ſes beſoins, elle lui eût fait le plus funeſte des dons. Les hommes euſſent croupi dans la langueur ; la riche oiſiveté eût été ſans reſſource contre l'ennui. Quel palliatif à ce mal ? Aucun. Que tous les citoyens ſoient ſans beſoins, ils ſeront également opulents. Où le riche oiſif trouveroit-il alors des hommes qui l'amuſent.

CHAPITRE XXIII.

De la puiſſance de la Pareſſe.

Les peuples ont-ils à choiſir, entre la profeſſion de voleur, ou de cultivateur ? c'eſt la premiere qu'ils embraſſent. Les hommes, en général, ſont pareſſeux : ils préféreront preſque toujours les fatigues, la mort & les dangers au travail de la culture. Mes exemples, ſont la grande nation des Malais, partie des Tartares & des Arabes, tous les habitants du Taurus, du Caucaſe, & des hautes montagnes de l'Aſie.

Mais, dira-t-on, quel que ſoit l'amour des hommes pour l'oiſiveté, s'il eſt des peuples voleurs & redoutés, comme plus aguerris & plus courageux, n'eſt-il pas auſſi des nations cultivatrices ? Oui; parce que l'exiſtence des peuples voleurs ſuppoſe celle des peuples riches & volables. Les premiers ſont peu nombreux ; parce qu'il faut beaucoup de moutons, pour nourrir peu de loups ; parce que des peuples voleurs habitent des montagnes ſtériles & inacceſſibles, & ne peuvent que, dans de ſemblables retraites, réſiſter à la puiſſance d'une nation nombreuſe & cultivatrice. Or, s'il eſt vrai qu'en général les hommes ſoient pirates & voleurs, toutes les fois que la poſition phyſique de leur pays leur permet de l'être impunément, l'amour du vol leur eſt donc naturel. Sur quoi cet amour eſt-il fondé ? ſur la pareſſe ; c'eſt-à-dire, ſur l'envie d'obte-

nir, avec le moins de peine poſſible, l'objet de leurs deſirs.

L'oiſiveté eſt dans les hommes la cauſe ſourde des plus grands effets. C'eſt faute de motifs aſſez puiſſants, pour s'arracher à la pareſſe, que la plupart des Satrapes, auſſi voleurs & plus oiſifs que les Malais, ſont encore plus ennuyés & plus malheureux.

CHAPITRE XXIV.

Une fortune médiocre assure le bonheur du Citoyen.

Si l'habitude rend le travail facile ; si l'on fait toujours sans peine ce que l'on refait tous les jours ; si tout moyen d'acquérir un plaisir doit être compté parmi les plaisirs ; une fortune médiocre, nécessitant l'homme au travail, assure d'autant plus sa félicité, que le travail remplit toujours de la maniere la plus agréable, l'espace de temps qui sépare un besoin satisfait d'un besoin renaissant ; &, par conséquent, les douze & seules heures de la journée, où l'on suppose le plus d'inégalité dans le bonheur des hommes.

Un gouvernement accorde-t-il à ses sujets la propriété de leurs biens, de leur vie & de leur liberté ? S'oppose-t-il à la trop inégale répartition des richesses nationales ? Conserve-t-il enfin tous les citoyens dans un certain état d'aisance ? Il leur a fourni à tous les moyens d'être à peu près aussi heureux qu'ils le peuvent être.

Sans être égaux en richesses, en dignités, les individus peuvent donc l'être en bonheur. Mais quelque démontrée que soit cette vérité, est-il un moyen de la persuader aux hommes ? Et comment les empêcher d'associer perpétuellement dans leur mémoire l'idée de bonheur à l'idée de richesses.

CHAPITRE XXV.

De l'association des idées de bonheur & de richesses dans notre mémoire.

En tout pays, où l'on n'est assuré de la propriété ni de ses biens, ni de sa vie, ni de sa liberté, les idées de bonheur & de richesses doivent souvent se confondre. On y a besoin de protecteurs, & richesse fait protection. Dans tout autre, on peut s'en former des idées distinctes.

Si des Fakirs, à l'aide d'un catéchisme religieux, persuadent aux hommes les absurdités les plus grossieres; par quelle raison, à l'aide d'un catéchisme moral, ne leur persuaderoit-on pas qu'ils sont heureux, lorsque, pour l'être, il ne leur manque que de se croire tels (1)? Cette croyance fait partie de

(1) Deux causes habituelles du malheur des hommes, d'une part: *Ignorance du peu qu'il faut pour être heureux*; de l'autre: *Besoins imaginaires & desirs sans bornes*. Un négociant est-il riche? Il veut être le plus riche de sa ville: un homme est-il roi? Il veut être le plus puissant des rois. Ne faudroit-il pas se rappeller quelquefois avec Montagne, *qu'assis, soit sur le trône, soit sur un escabeau; on n'est jamais assis que sur son cul*; que si le pouvoir & les richesses sont des moyens de se rendre heureux, il ne faut pas confondre les moyens avec la chose même; qu'il ne faut pas acheter par trop de soins, de travaux & de dangers, ce qu'on peut avoir à meilleur compte; &

notre félicité. Qui ſe croit infortuné, le devient. Mais peut-on s'aveugler ſur ce point important? Quels ſont donc les plus grands ennemis de notre bonheur? l'ignorance & l'envie.

L'envie, louable dans la premiere jeuneſſe, tant qu'elle porte le nom d'émulation, devient une paſſion funeſte, lorſque dans l'âge avancé, elle a repris celui d'envie.

Qui l'engendre? L'opinion fauſſe & exagérée qu'on ſe forme du bonheur de certaines conditions. Quel moyen de détruire cette opinion? C'eſt d'éclairer les hommes. C'eſt à la connoiſſance du vrai qu'il eſt réſervé de les rendre meilleurs : elle ſeule peut étouffer cette guerre inteſtine, qui ſourdement & éternellement allumée entre les citoyens de profeſſions & de talents différents, diviſe preſque tous les membres des ſociétés policées.

L'ignorance & l'envie, en les abreuvant du fiel d'une haine injuſte & réciproque, leur a trop longtemps caché celle d'une vérité importante. C'eſt que peu de fortune, comme je l'ai prouvé, ſuffit à leur félicité (1). Qu'on ne regarde point cet axiome

---

qu'enfin dans la recherche du bonheur on ne doit point oublier que c'eſt le bonheur qu'on cherche.

(1) Des hommes, qui de l'état d'opulence paſſent à celui de la médiocrité, ſont ſans doute malheureux. Ils ont dans leur premier état contracté des goûts qu'ils ne peuvent ſatisfaire dans le ſecond. Auſſi ne parlai-je ici que des hommes qui, nés ſans fortune, n'ont point d'habitudes à vaincre. Peu de richeſſes ſuffit au bonheur de ces derniers; du moins dans les pays où l'opulence n'eſt point un titre à l'eſtime publique.

comme un lieu commun de chaire ou de college : plus on l'approfondira, plus on en ſentira la vérité.

Si la méditation de cet axiome peut perſuader de leur bonheur une infinité de gens, auxquels, pour être heureux, il ne manque que de ſe croire tels ; cette vérité n'eſt donc point une de ces maximes ſpéculatives, inapplicables à la pratique.

CHAPITRE XXVI.

De l'utilité éloignée de mes principes.

Si le premier j'ai prouvé la poſſibilité d'une égale répartition de bonheur entre les citoyens, & géométriquement démontré cette importante vérité, je ſuis heureux; je puis me regarder comme le bienfaiteur des hommes, & me dire : Tout ce que les moraliſtes ont publié ſur l'égalité des conditions; tout ce que les romanciers ont débité du taliſman d'Oroſmane, n'étoit que l'appercevance, encore obſcure, de ce que j'ai prouvé.

Si l'on me reprochoit d'avoir trop long-temps inſiſté ſur cette queſtion, je répondrois que la félicité publique, ſe compoſant de toutes les félicités particulieres; pour ſavoir ce qui conſtitue le bonheur de tous, il falloit ſavoir ce qui conſtitue le bonheur de chacun; & montrer que, s'il n'eſt point de gouvernement où tous les hommes puiſſent être également puiſſants & riches, il n'en eſt aucun où ils ne puiſſent être également heureux; qu'enfin il eſt telle légiſlation où (ſauf des malheurs particuliers) ils n'y auroient d'autres infortunés que des foux.

Mais une égale répartition de bonheur entre les citoyens ſuppoſe une moins inégale répartition des richeſſes nationales. Or, dans quel gouvernement de l'Europe établir maintenant cette répartition? L'on n'en apperçoit point ſans doute la poſſibilité prochaine. Cependant l'altération qui ſe fait journellement

nellement dans la conſtitution de tous les empires, prouve qu'au moins cette poſſibilité n'eſt point une chimere platonicienne.

Dans un temps plus ou moins long, s'il faut, diſent les Sages, que toutes les poſſibilités ſe réaliſent, pourquoi déſeſpérer du bonheur futur de l'humanité? Qui peut aſſurer que les vérités ci-deſſus établies lui ſoient toujours inutiles. Il eſt rare, mais néceſſaire dans un temps donné qu'il naiſſe un Pen, un Manco-Capac, pour donner des loix à des ſociétés naiſſantes. Or, ſuppoſé (ce qui peut-être eſt plus rare encore) que, jaloux d'une gloire nouvelle, un tel homme voulût, ſous le titre d'ami des hommes, conſacrer ſon nom à la poſtérité, &, qu'en conſéquence, plus occupé de la compoſition de ſes loix & du bonheur des peuples, que de l'accroiſſement de ſa puiſſance, cet homme voulût faire des heureux & non des eſclaves; nul doute, comme je le prouverai (Section IX), qu'il n'apperçut dans les principes que je viens d'établir, le germe d'une législation neuve, & plus conforme au bonheur de l'humanité.

NOTES.

1. Point de calomnie dont, en France, le clergé n'ait noirci les philoſophes. Il les accuſoit de ne reconnoître aucune ſupériorité de rang, de naiſſance & de dignité. Il croyoit, par ce moyen, irriter le puiſſant contre eux. Cette accuſation étoit heureuſement trop vague & trop ridicule. En effet, ſous quel point de vue un philoſophe s'égaleroit-il au grand Seigneur? Ou ce ſeroit en qualité de chrétien; parce qu'à ce titre tous les hommes ſont freres; ou ce ſeroit en qualité de ſujet d'un deſpote; parce que tout ſujet n'eſt devant lui qu'un eſclave, & que tous les eſclaves ſont eſſentiellement de même condition. Or, les philoſophes ne ſont apôtres ni du papiſme, ni du deſpotiſme; & d'ailleurs il ne doit point y avoir en France de deſpote. Mais les titres dont on y décore les grands ſeigneurs ſont-ils autre choſe que les joujoux d'une vanité puérile. Ont-ils néceſſairement part au maniement des affaires publiques? Ont-ils une puiſſance réelle? Ils ne ſont point grands en ce ſens; mais ils ont des noms qu'on reſpecte, & qu'on doit reſpecter.

2. L'homme occupé s'ennuie peu, & deſire peu. Souhaite-t-on d'immenſes richeſſes? c'eſt comme moyen, ou d'éviter l'ennui, ou de ſe procurer des plaiſirs. Qui n'a point de beſoin, eſt indifférent aux richeſſes. Il en eſt de l'amour de l'argent comme de l'amour du luxe. Qu'un jeune homme ſoit avide de femmes; s'il regarde le luxe dans les ameublements, les fêtes & les équipages, comme un moyen de les ſéduire, il eſt paſſionné pour le luxe. Vieillit-il? devient-il inſenſible aux plaiſirs de l'amour? Il dédore ſon caroſſe, y attele de vieux chevaux, & dégalonne ſes habits. Cet homme aimoit le luxe, comme

moyen de se procurer certains plaisirs. Y devient-il indifférent ? il est sans amour pour le luxe.

3. Le mariage, dans certaines conditions, ne présente souvent que le tableau de deux infortunés unis ensemble, pour faire réciproquement leur malheur. Le mariage a deux objets ; l'un, la conservation de l'espece ; l'autre, le bonheur & le plaisir des deux sexes. La recherche des plaisirs est permise : pourquoi s'en priveroit-on, lorsque ces plaisirs ne nuisent point à la société ?

Mais le mariage, tel qu'il est institué dans les pays catholiques, ne convient point également à toutes les professions. A quoi rapporter l'uniformité de son institution ? A la convenance, répondrai-je, qui se trouve entre cette forme de mariage, & l'état primitif des habitants de l'Europe, c'est-à-dire, l'état de laboureur. Dans cette profession, l'homme & la femme ont un objet commun de desir ; c'est l'amélioration des terres qu'ils cultivent. Cette amélioration résulte du concours de leurs travaux. Dans leur ferme, les deux époux toujours occupés, toujours utiles l'un à l'autre, supportent sans dégoût & sans inconvénient l'indissolubilité de leur union. Il n'en est pas de même dans les autres professions. Le clergé ne se marie point. Pourquoi ? c'est que dans la forme actuelle du mariage l'église a cru qu'une femme, un ménage, & les soins qu'il entraîne, détourneroient le prêtre de ses fonctions. En détourne-t-il moins le magistrat, l'homme de lettres, l'homme en place ? Et les fonctions de ces derniers ne sont-elles pas tout autrement sérieuses & importantes que celles du prêtre. Les peuples de l'Europe croient-ils cette forme de mariage mieux assortie à la profession des armes. La preuve du contraire, c'est qu'ils l'interdisent à presque tous leurs soldats. Or, que suppose cette interdiction ; sinon qu'instruites par l'expérience, les nations ont enfin reconnu qu'une femme corrompt les mœurs du guerrier, éteint en lui l'amour patriotique, & le rend à la longue efféminé, paresseux & timide. Quel

remede à ce mal ? En Pruſſe, un ſoldat du premier bataillon trouve-t-il une fille jolie ? Il couche avec elle, & l'union des deux époux dure autant que leur amour & leur convenance. Ont-ils des enfants ? S'ils ne peuvent les nourrir, le roi s'en charge, les éleve dans une maiſon fondée à cet effet. Il y forme une pépiniere de jeunes ſoldats. Or, qu'on donne à ce prince la diſpoſition d'une plus grande quantité de fonds eccléſiaſtiques, il exécutera en grand ce qu'il ne peut faire qu'en petit; & ſes ſoldats, amants & peres, jouiront des plaiſirs de l'amour, ſans que leurs mœurs ſoient amollies, & qu'ils aient rien perdu de leur courage.

Dans le mariage, diſoit Fontenelle, la loi d'une union indiſſoluble eſt une loi barbare & cruelle. En France, le peu de bons ménages prouve en ce genre la néceſſité d'une réforme.

Il eſt des nations où l'amant & la maîtreſſe ne s'épouſent qu'après trois ans d'habitation. Ils eſſaient pendant ce temps la ſympathie de leurs caracteres. Ne ſe conviennent-ils pas ? ils ſe ſéparent, & la fille paſſe en d'autres mains. Ces mariages africains ſont les plus propres à aſſurer le bonheur des conjoints. Mais qui pourvoiroit alors à la ſubſiſtance des enfants ? Les mêmes loix qui l'aſſurent dans les pays où le divorce eſt permis. Que les mâles reſtent aux peres, & les filles à la mere : qu'on aſſigne, dans les contrats de mariage, telle ſomme pour l'éducation des enfants venus avant le divorce. Que le revenu des dîmes & des hôpitaux ſoit appliqué à l'entretien de ceux dont les parents ſont ſans bien & ſans induſtrie ; l'inconvénient du divorce ſera nul, & le bonheur des époux aſſuré. Mais, dira-t-on, que de mariages diſſous par une loi ſi favorable à l'inconſtance humaine ! L'expérience prouve le contraire.

Au reſte, je veux que les deſirs ambulatoires & variables de l'homme & de la femme leur faſſent quelquefois changer l'objet de leur tendreſſe. Pourquoi les priver des

plaisirs du changement ; si, d'ailleurs, leur inconstance, par des loix sages, n'est point nuisible à la société. En France, les femmes sont trop maîtresses ; en Orient, trop esclaves : leur sexe y est sacrifié au nôtre. Pourquoi ce sacrifice ? Deux époux cessent-ils de s'aimer, commencent-ils à se haïr ? Pourquoi les condamner à vivre ensemble ? D'ailleurs, s'il est vrai que le desir du changement soit aussi conforme qu'on le dit à la nature humaine ; on pourroit donc proposer la possibilité du changement comme le prix du mérite : on pourroit donc essayer de rendre, par ce moyen, les guerriers plus braves, les magistrats plus justes, les artisans plus industrieux, & les gens de génie plus studieux. Quelle espece de plaisir ne devient point, entre les mains d'un législateur habile, un instrument de la félicité publique ?

4. Peu de poëtes tragiques connoissent l'homme : peu d'entre eux ont assez étudié les diverses passions pour leur faire toujours parler leur propre langue. Chacune d'elles cependant a la sienne. S'agit-il de détourner un homme d'une action dangereuse & imprudente ? L'humanité se charge-t-elle de lui donner un conseil à ce sujet ? Elle ménage sa vanité, lui montre la vérité, mais sous les expressions les moins offensantes. Elle adoucit enfin, par le ton & le geste, ce que cette vérité a de trop amer. La dureté la dit cruement. La malignité la dit de la maniere la plus humiliante. L'orgueil commande impérieusement : il est sourd à toute représentation. Il veut qu'on lui obéisse sans examen. La raison discute avec cet homme la sagesse de son action, écoute sa réponse, & la soumet au jugement de l'intéressé.

L'ami plein de tendresse pour son ami le contredit à regret. Ne le persuade-t-il pas ? Il a recours aux larmes & à la priere, le conjure par le lien sacré qui unit son bonheur au sien, de ne point s'exposer au danger de cette action. L'amour prend un autre ton ; & pour combattre la résolution de son amant, la maîtresse n'allegue d'autre

motif que ſa volonté & ſon amour. L'amant réſiſte-t-il ? Elle s'abaiſſe enfin à raiſonner. Mais la raiſon n'eſt jamais que la derniere reſſource de l'amour.

On peut donc, à la différente maniere de donner le même conſeil, diſtinguer l'eſpece de caractere ou de paſſion qui le dicte. Mais la fourberie a-t-elle une langue particuliere ? Non : auſſi le fourbe emprunte-t-il tantôt celle de l'amitié, & ſe reconnoît-il à la différence qu'on remarque entre le ſentiment dont il ſe dit affecté, & celui qu'il doit avoir. Etudie-t-on la langue des paſſions & des caracteres différents ? on trouve ſouvent les tragiques en défaut. Il en eſt peu qui, faiſant parler telle paſſion, n'emprunte quelquefois le langage d'une autre. Je ne parlerai point des poëtes tragiques ſans citer, à ce ſujet, Milord Shaftesburi. Lui ſeul me paroît avoir eu la véritable idée de la tragédie : » L'objet de la comédie eſt, dit-il, la cor» rection des mœurs des particuliers ; celui de la tragédie » doit être pareillement la correction des mœurs des mi» niſtres & des ſouverains. Pourquoi, ajoute-t-il, ne pas » intituler des tragédies du nom de *Roi tyran*, de *Mo*» *narque*, ou *foible*, ou *ſuperſtitieux*, ou *ſuperbe*, ou *flatté* ? » C'eſt l'unique moyen de rendre les tragédies encore » plus utiles «.

5 L'homme, inſtruit par les découvertes de ſes peres, a reçu l'héritage de leurs penſées : c'eſt un dépôt qu'il eſt chargé de tranſmettre à ſes deſcendants, augmenté de quelques-unes de ſes propres idées. Que d'hommes, à cet égard, meurent banqueroutiers.

SECTION IX.

De la poſſibilité d'indiquer un bon plan de législation.

Des obſtacles que l'ignorance met à ſa publication.

Du ridicule qu'elle jette ſur toute idée nouvelle & toute étude approfondie de la morale & de la politique.

De l'inconſtance qu'elle ſuppoſe dans l'eſprit humain ; inconſtance incompatible avec la durée de bonnes loix.

Du danger imaginaire auquel (ſi l'on en croit l'ignorance) la révélation d'une idée neuve, & ſur-tout des vrais principes des loix, doit expoſer les empires.

De la trop funeſte indifférence des hommes pour l'examen des vérités morales ou politiques.

Du nom de vraies ou de fauſſes, donné aux mêmes opinions, ſelon l'intérêt momentané qu'on a de les croire telles ou telles.

CHAPITRE I.

De la difficulté de tracer un bon plan de Législation.

Peu d'hommes célebres ont écrit ſur la morale & la législation. Quelle eſt la cauſe de leur ſilence ? Seroit-ce la grandeur, l'importance du ſujet, le grand nombre d'idées, enfin l'étendue d'eſprit néceſſaire pour le bien traiter ? Non. Leur ſilence eſt l'effet de l'indifférence du public pour ces ſortes d'ouvrages. En ce genre, un excellent écrit regardé tout au plus comme le rêve d'un homme de bien, devient le germe de mille diſcuſſions, la ſource de mille diſputes que l'ignorance des uns & la mauvaiſe foi des autres, rendent interminables. Quel mépris n'affiche-t-on pas pour un ouvrage, dont l'utilité éloignée eſt toujours traitée de chimere platonicienne !

Dans tout pays policé & déjà ſoumis à certaines loix, à certaines mœurs, à certains préjugés, un bon plan de législation preſque toujours incompatible avec une infinité d'intérêts perſonnels, d'abus établis & de plans déjà adoptés, paroîtra donc toujours ridicule. En démontrât-on l'excellence, elle ſeroit long-temps conteſtée.

Cependant, ſi, jaloux d'éclairer les nations ſur l'objet important de leur bonheur, un homme de génie eſſayoit de réſoudre le problême compliqué d'une excellente législation, ſon premier ſoin doit être de le ſimplifier, & de le réduire à deux propoſitions.

L'objet de la premiere seroit la découverte des loix propres à rendre les hommes le plus heureux possibles, à leur procurer par conséquent tous les amusements & les plaisirs compatibles avec le bien public.

L'objet de la seconde seroit la découverte des moyens par lesquels on peut faire insensiblement passer un peuple de l'état de malheur qu'il éprouve, à l'état de bonheur dont il peut jouir.

Pour résoudre la premiere de ces propositions, il faudroit prendre exemple sur les géometres. Leur propose-t-on un problême compliqué de méchanique? que font-ils? ils le simplifient; ils calculent la vîtesse des corps en mouvement, sans égard à leur densité, à la résistance des fluides environnants, au frottement des autres corps, &c. Il faudroit donc, pour résoudre la premiere partie du problême d'une excellente législation, n'avoir pareillement égard, ni à la résistance des préjugés, ni au frottement des intérêts contraires & personnels, ni aux mœurs, ni aux loix, ni aux usages déjà établis. Il faudroit se regarder comme le fondateur d'un ordre religieux, qui, dictant sa regle monastique, n'a point égard aux habitudes, aux préjugés de ses sujets futurs.

Il n'en seroit pas ainsi de la seconde partie de ce même problême. Ce n'est pas d'après ses seules conceptions, mais d'après la connoissance des loix & des mœurs actuelles d'un peuple, qu'on peut déterminer les moyens de changer peu-à-peu ces mêmes mœurs, ces mêmes loix, & par des degrés insensibles, de faire passer un peuple de sa législation actuelle à la meilleure possible.

Une différence essentielle & remarquable entre

ces deux propoſitions, c'eſt que, la premiere une fois réſolue, ſa ſolution (ſauf quelques différences occaſionnées par la poſition particuliere d'un pays) eſt générale & la même pour tous les peuples.

Au contraire, la ſolution de la ſeconde doit être différente, ſelon la forme différente de chaque état. On ſent que les gouvernements Turc, Suiſſe, Eſpagnol ou Portugais, doivent néceſſairement ſe trouver à des diſtances plus ou moins inégales d'une parfaite législation.

S'il ne faut que du génie pour réſoudre la premiere de ces propoſitions, pour réſoudre la ſeconde, il faut au génie joindre la connoiſſance des mœurs & des principales loix du peuple, dont on veut inſenſiblement changer la législation.

En général, pour bien traiter une pareille queſtion, il eſt néceſſaire d'avoir du moins ſommairement étudié les coutumes & les préjugés des peuples de tous les ſiecles & de tous les pays. On ne perſuade les hommes que par des faits : on ne les inſtruit que par des exemples. Celui qui ſe refuſe au meilleur raiſonnement, ſe rend au fait, ſouvent le plus équivoque.

Mais ces faits acquis, quelles ſeroient les queſtions dont l'examen pourroit donner la ſolution du problême de la meilleure législation ? Je citerai celles qui ſe préſentent les premieres à mon eſprit.

CHAPITRE II.

Des premieres queſtions à ſe faire lorſqu'on veut donner de bonnes Loix.

On peut ſe demander :

1°. Quel motif a raſſemblé les hommes en ſociété : ſi la crainte des bêtes féroces, la néceſſité de les écarter des habitations, de les tuer pour aſſurer ſa vie & ſa ſubſiſtance ; ou, ſi quelque autre motif de cette eſpece ne dût point former les premieres peuplades ?

2°. Si les hommes une fois réunis & ſucceſſivement devenus chaſſeurs, paſteurs & cultivateurs ne furent pas forcés de faire entre eux des conventions, & de ſe donner des loix ?

3°. Si ces loix pouvoient avoir d'autre fondement que le deſir commun d'aſſurer la propriété de leurs biens, de leur vie & de leur liberté expoſée dans l'état de non-ſociété, comme dans celui du deſpotiſme, à la violence du plus fort ?

4°. Si le pouvoir arbitraire, ſous lequel un citoyen reſte expoſé aux inſultes de la force & de la violence, où l'on lui ravit juſqu'au droit de la défenſe naturelle, peut être regardé comme une forme de gouvernement ?

5°. Si le deſpotiſme, en s'établiſſant dans un empire, n'y rompt pas tous les liens de l'union ſociale. Si les mêmes motifs, ſi les mêmes beſoins qui réunirent d'abord les hommes, ne leur com-

mandent point alors la diſſolution d'une ſociété où, comme en Turquie, l'on n'a la propriété, ni de ſes biens, ni de ſa vie, ni de ſa liberté; où les citoyens enfin toujours en état de guerre les uns contre les autres, ne reconnoiſſent d'autres droits que la force & l'adreſſe?

6°. Si les propriétés peuvent être long-temps reſpectés, ſans entretenir, comme en Angleterre, un certain équilibre de puiſſance entre les différentes claſſes de citoyens?

7°. S'il eſt un moyen de maintenir la durée de cet équilibre, & ſi ſon entretien n'eſt pas abſolument néceſſaire, pour s'oppoſer efficacement aux efforts continuels des Grands, pour s'emparer des propriétés des petits?

8°. Si les moyens propoſés à ce ſujet par M. Hume, dans ſon petit, mais excellent traité d'une république parfaite, ſont ſuffiſants pour opérer cet effet?

9°. Si l'introduction de l'argent dans ſa république (1) n'y produiroit point à la longue cette inégale répartition de richeſſes, qui fournit au puiſſant les fers dont il enchaîne ſes concitoyens?

10°. Si l'indigent a réellement une patrie; ſi la non-propriété doit quelque choſe au pays où elle ne poſſede rien; ſi l'extrême pauvreté, toujours aux gages des riches & des puiſſants, n'en doit pas ſou-

(1) L'or corrupteur des mœurs des nations eſt une fée qui ſouvent y métamorphoſe les honnêtes gens en fripons. Lycurgue, qui le ſavoit bien, chaſſa cette fée de Lacédémone.

vent favoriser l'ambition ; si l'indigent enfin n'a pas trop de besoins, pour avoir des vertus ?

11°. Si, par la subdivision des propriétés, les loix ne pourroient pas unir l'intérêt du grand nombre des habitants à l'intérêt de la patrie ?

12°. Si, d'après l'exemple des Lacédémoniens, dont le territoire partagé en trente neuf mille lots, étoit distribué aux trente-neuf mille familles qui formoient la nation, on ne pourroit pas, en s'opposant à la trop grande multiplication des citoyens, assigner à chaque famille un terrein plus ou moins étendu, mais toujours proportionné au nombre de ceux qui la composent (1) ?

13°. Si la distribution moins inégale des terres & des richesses (2), n'arracheroit point une infinité d'hommes au malheur réel qu'occasionne l'idée exagérée qu'ils se forment de la félicité du riche (3) ;

---

(1) Dans cette supposition, pour conserver une certaine égalité dans le partage des biens, il faudroit donc, à mesure qu'une famille s'éteint, qu'elle cédât partie de ses propriétés à des familles voisines & plus nombreuses. Pourquoi non ?

(2) Le nombre des propriétaires est-il très-petit dans un empire relativement au grand nombre de ses habitants ? La suppression même des impôts n'arracheroit point ces derniers à la misere. Le seul moyen de les soulager seroit de lever une taxe sur l'état, ou le clergé, & d'en employer le produit à l'achat de petits fonds, qui, distribués tous les ans aux plus pauvres familles, multiplieroit chaque année le nombre des possesseurs.

(3) Le spectacle du luxe est sans doute un accroissement de malheur pour le pauvre. Le riche le sait, & ne retranche rien de ce luxe. Que lui importe le malheur de

idée productrice de tant d'inimitiés entre les hommes, & de tant d'indifférence pour le bien public?

14°. Si c'eſt par un grand ou petit nombre de loix ſaines & claires qu'il faut gouverner les peuples; ſi, du temps des empereurs, & lorſque la multiplicité des loix obligea de les raſſembler dans les codes Juſtinien, Trébonien, &c. les Romains étoient plus vertueux & plus heureux que lors de l'établiſſement des loix des Douze Tables?

15°. Si la multiplicité des loix n'en occaſionne pas l'ignorance & l'inexécution?

16°. Si cette même multiplicité de loix ſouvent contraires les unes aux autres, ne néceſſite pas les peuples à charger certains hommes & certains corps de leur interprétation: ſi les hommes & les corps chargés de cette interprétation, ne peuvent point, en changeant inſenſiblement ces mêmes loix, en faire les inſtruments de leur ambition; ſi l'expérience enfin ne nous apprend pas que par-tout où il y a beaucoup de loix, il y a peu de juſtice?

17°. Si, dans un gouvernement ſage, on doit laiſſer ſubſiſter deux autorités indépendantes & ſu-

---

l'indigent? Les princes eux-mêmes y ſont peu ſenſibles: ils ne voient dans leurs ſujets qu'un vil bétail. S'ils le nourriſſent, c'eſt qu'il eſt de leur intérêt de le multiplier. Tous les gouvernements parlent de population. Mais quel empire faut-il peupler? Celui, dont les ſujets ſont heureux. Les multiplier dans un mauvais gouvernement, c'eſt former le barbare projet d'y multiplier les miſérables; c'eſt fournir à la tyrannie de nouveaux inſtruments pour s'aſſervir de nouvelles nations, & les rendre pareillement infortunées: c'eſt étendre les malheurs de l'humanité.

prêmes, telles que la temporelle & la ſpirituelle ?

18°. Si l'on doit limiter la grandeur des villes ?

19°. Si leur extrême étendue permet de veiller à l'honnêteté des mœurs : ſi, dans les grandes villes, on peut faire uſage du ſupplice ſi ſalutaire de la honte & de l'infamie (1) ; & ſi dans une ville, comme Paris ou Conſtantinople, un citoyen, en changeant de nom & de quartier, ne peut pas toujours échapper à ce ſupplice ?

20°. Si, par une ligue fédérative plus parfaite que celle des Grecs, un certain nombre de petites républiques ne ſe mettroient pas à l'abri & de l'invaſion de l'ennemi, & de la tyrannie d'un citoyen ambitieux ?

21°. Si, dans la ſuppoſition où l'on partageât en trente provinces où républiques, un pays grand comme la France ; où l'on aſſignât à chacun de ces états un territoire à peu près égal ; où ce territoire fût circonſcrit & fixé par des bornes immuables ; où ſa poſſeſſion enfin fût garantie par les vingt-neuf autres républiques, il eſt à préſumer qu'une de ces républiques pût aſſervir les autres, c'eſt-à-dire, qu'un ſeul homme ſe battît avec avantage contre vingt-neuf ?

22°. Si dans la ſuppoſition, où toutes ces républiques ſeroient gouvernées par les mêmes loix ; où chacun de ces petits états, chargé de ſa police intérieure & de l'élection de ſes magiſtrats, répon-

(1) Dans un gouvernement ſage le ſupplice de la honte ſuffiroit ſeul pour contenir le citoyen dans ſon devoir.

droit à un conſeil ſupérieur compoſé de quatre députés de chaque république, & principalement occupé des affaires de la guerre & de la politique, ſeroit cependant chargé de veiller à ce que chacune de ces républiques ne réformât ou ne changeât ſa législation que du conſentement de toutes; où d'ailleurs l'objet des loix ſeroit d'élever les ames, d'exalter les courages, & d'entretenir une diſcipline exacte dans les armées; ſi, dans une telle ſuppoſition, le corps entier de ces républiques ne ſeroit pas toujours aſſez puiſſant, pour s'oppoſer efficacement aux projets ambitieux de leurs voiſins & de leurs concitoyens (1)?

23°. Si, dans l'hypotheſe où la législation de ces républiques en rendît les citoyens les plus heureux poſſibles, & leur procurât tous les plaiſirs compatibles avec le bien public; ſi ces mêmes républiques ne ſeroient pas alors moralement aſſurées d'une félicité inaltérable?

24°. Si le plan d'une bonne législation ne doit pas renfermer celui d'une excellente éducation; ſi l'on peut donner une telle éducation aux citoyens, ſans leur préſenter des idées nettes de la morale, & ſans rapporter les préceptes au principe unique de l'amour du bien général: ſi, rappellant à cet effet

(1) En général, l'injuſtice de l'homme n'a d'autre meſure que celle de ſa puiſſance. Le chef-d'œuvre de la législation conſiſte donc à borner tellement le pouvoir de chaque citoyen, qu'il ne puiſſe jamais impunément attenter à la vie, aux biens, & à la liberté d'un autre. Or, ce problème n'a, juſqu'à préſent, été nulle part mieux réſolu qu'en Angleterre.

aux

aux hommes les motifs qui les ont réunis en société, on ne pourroit pas leur prouver qu'il eſt preſque toujours de leur intérêt bien entendu, de ſacrifier un avantage perſonnel & momentané, à l'avantage national, & de mériter, par ce ſacrifice, le titre honorable de vertueux?

25°. Si l'on peut fonder la morale ſur d'autres principes que ſur celui de l'utilité publique: ſi les injuſtices mêmes du deſpotiſme, toujours commiſes au nom du bien pubic, ne prouvent pas que ce principe eſt réellement l'unique de la morale (1); ſi l'on peut y ſubſtituer l'utilité particuliere de ſa famille & de ſa parenté (2)?

26°. Si dans la ſuppoſition, où l'on conſacreroit cet axiome:

» *Qu'on doit plus à ſa parenté qu'à ſa patrie* «;

Un pere, dans le deſſein de ſe conſerver à ſa famille, ne pourroit pas abandonner ſon poſte au mo-

(1) Lorſque le moine enjoint d'aimer Dieu par deſſus toute choſe; ce moine s'identifiant toujours avec ſon égliſe & ſon Dieu, ne dit rien autre choſe, ſinon qu'il faut aimer & reſpecter lui & ſon égliſe, de préférence à tout. Celui-là ſeul eſt donc vraiment ami de ſa nation, qui répete, d'après les philoſophes, que tout amour doit céder à celui de la juſtice, & qu'il faut tout ſacrifier au bien public.

(2) L'amour de la patrie n'eſt-il plus regardé par un homme comme le premier principe de la morale; cet homme peut être bon pere, bon mari, bon fils; mais il ſera toujours mauvais citoyen. Que de crimes l'amour des parents n'a-t-il pas fait commettre!

ment du combat : si ce pere, chargé de la caisse publique, ne pourroit pas la piller, pour en distribuer l'argent à ses enfants, & dépouiller ainsi ce qu'il doit aimer le moins, pour en revêtir ce qu'il doit aimer le plus.

27°. Si, du moment où le salut public n'est plus la suprême loi, & la premiere obligation du citoyen (1); il subsiste encore une science du bien & du mal; s'il est enfin une morale, lorsque l'utilité publique n'est plus la mesure de la punition, ou de la récompense, de l'estime ou du mépris, dûs aux actions des citoyens.

28°. Si l'on peut se flatter de trouver des citoyens vertueux dans un pays, où les honneurs, l'estime & les richesses seroient devenus par la forme du gouvernement les récompenses du crime; où le vice enfin seroit heureux & respecté.

29°. Si les hommes, se rappellant alors que le desir du bonheur est le seul motif de leur réunion,

(1) Est-on insensible aux maux publics qu'occasionne une mauvaise administration? Est-on foiblement affecté du déshonneur de sa nation? ne partage-t-on pas avec elle la honte de ses défaites, ou de son esclavage? on est un citoyen lâche & vil. Pour être vertueux, il faut être malheureux de l'infortune de ses concitoyens. Si, dans l'Orient, il étoit un homme dont l'ame fût vraiment honnête & élevée, il passeroit sa vie dans les larmes; il auroit pour la plupart des visirs la même horreur qu'on eut jadis en France pour Bullion, qui, dans le moment où Louis XIII s'attendrissoit sur la misere de ses sujets, lui fit cette réponse atroce : » Sachez que vos peuples sont encore assez » heureux, de n'être pas réduits à brouter l'herbe «.

ils ne sont pas en droit de s'abandonner au vice, par-tout où le vice procure honneur, richesse & félicité.

30°. Si dans la supposition où les loix, comme le prouve la constitution des Jésuites, puissent tout sur les hommes, il seroit possible qu'un peuple entraîné au vice par la forme de son gouvernement, pût s'en arracher, sans faire quelque changement dans ces mêmes loix.

31°. S'il suffit, pour qu'une législation soit bonne, qu'elle assure la propriété des biens, de la vie & de la liberté des citoyens; qu'elle mette moins d'inégalité dans les richesses nationales, & les citoyens plus à portée de subvenir par un travail modéré (1) à leurs besoins & à ceux de leur famille: s'il ne faut pas encore que cette législation exalte dans les hommes le sentiment de l'émulation; que l'état propose à cet effet de grandes récompenses aux grands talents & aux grandes vertus; si ces récompenses,

(1) Regarder la nécessité du travail comme une suite du péché originel & comme une punition de Dieu, c'est une absurdité. Cette nécessité, au contraire, est une faveur du ciel. Que la nourriture de l'homme soit le prix de son travail, c'est un fait. Or, pour expliquer un fait si simple, qu'est-il besoin de recourir à des causes surnaturelles, & de présenter toujours l'homme comme une énigme? S'il parut tel autrefois, il faut convenir qu'on a depuis tant généralisé le principe de l'intérêt, si bien prouvé que cet intérêt est le principe de toutes nos pensées & de toutes nos actions, que le mot de l'énigme est enfin deviné, & que, pour expliquer l'homme, il n'est plus nécessaire, comme le prétend Pascal, de recourir au péché originel.

qui consistent toujours dans le don de quelques superfluités, & qui furent jadis le principe de tant d'actions (1) fortes & magnanimes, ne pourroient point encore produire le même effet; & si des récompenses décernées par le public (de quelque nature d'ailleurs qu'elles soient) peuvent être regardées, comme un luxe de plaisir propre à corrompre les mœurs.

---

(1) Les principes de nos actions sont, en général, la crainte & l'espoir d'une peine & d'un plaisir prochain. Les hommes, presque toujours indifférents aux maux éloignés, ne font rien pour s'y soustraire. Qui n'est pas malheureux, se croit dans son état naturel. Il imagine pouvoir toujours s'y conserver. L'utilité d'une loi préservatrice du malheur à venir est donc rarement sentie. Combien de fois les peuples ne se sont-ils pas prêtés à l'extinction de certains privileges, qui seuls les garantissoient de l'esclavage? La liberté, comme la santé, est un bien dont communément l'on ne sent le prix qu'après l'avoir perdu. Les peuples, en général, trop peu occupés de la conservation de leur liberté, ont, par leur incurie, trop souvent fourni à la tyrannie les moyens de les asservir.

CHAPITRE III.

Du Luxe de plaiſir.

Point de jour que l'on ne parle de la *corruption des mœurs nationales*. Que doit-on entendre par ce mot?

» Le détachement de l'intérêt particulier de l'in» térêt général «. Pourquoi l'argent, ce principe d'activité d'un peuple riche, devient-il ſi ſouvent un principe de corruption? C'eſt que le public, comme je l'ai déjà dit, n'en eſt pas le ſeul diſtributeur; c'eſt que l'argent, en conſéquence, eſt ſouvent la récompenſe du vice. Il n'en eſt pas ainſi des récompenſes dont le public eſt l'unique diſpenſateur. Toujours un don de la reconnoiſſance nationale, elles ſuppoſent toujours un bienfait, un ſervice rendu à la patrie, par conſéquent, une action vertueuſe. Un tel don de quelque eſpece qu'il ſoit, reſſerrera donc toujours le nœud de l'intérêt perſonnel & général.

Qu'une belle eſclave, une concubine devienne chez un peuple le prix, ou des talents, ou de la vertu, ou de la valeur: les mœurs de ce peuple n'en ſeront pas plus corrompus. C'eſt dans les ſiecles héroïques que les Crétois impoſoient aux Athéniens ce tribut de dix belles filles dont Théſée les affranchit: c'eſt dans les ſiecles de leurs triomphes & de leur gloire que les Arabes & les Turcs exigeoient de pareils tributs des peuples qu'ils avoient vaincus.

Lit-on ces poëmes, ces romans celtiques, hiſtoi-

res toujours vraies des mœurs d'un peuple encore féroce ? On y voit les Celtes s'armer, comme les Grecs, pour la conquête de la beauté ; & l'amour, loin de les amollir, leur faire exécuter les entrepriſes les plus hardies.

Tout plaiſir, quel qu'il ſoit, s'il eſt propoſé comme prix des grands talents ou des grandes vertus, peut exciter l'émulation des citoyens, & même devenir un principe d'activité & de bonheur national. Mais il faut, pour cet effet, que tous les citoyens y puiſſent également prétendre, & qu'équitablement diſpenſés, ces plaiſirs ſoient toujours la récompenſe de quiconque montre, ou plus de talents dans le cabinet, ou plus de valeur dans les armées, ou plus de vertus dans les cités.

Suppoſons qu'on ordonne des fêtes magnifiques, & que, pour réchauffer l'émulation des citoyens, l'on n'y admette d'autres ſpectateurs que des hommes déjà diſtingués par leur génie, leurs talents, ou leurs actions ; rien que ne faſſe entreprendre le deſir d'y trouver place. Ce deſir ſera d'autant plus vif, que la beauté de ces mêmes fêtes ſera néceſſairement exagérée, & par la vanité de ceux qui y ſeront admis, & par l'ignorance de ceux qui s'en trouveront exclus.

Mais, dira-t-on, que d'hommes malheureux par cette excluſion ! Moins qu'on ne croit. Si tous envient une récompenſe qui s'obtient par l'intrigue & le crédit, c'eſt que tous ſont en droit d'y prétendre ; mais peu de gens deſirent celle qui s'acquiert par de grands travaux & de grands dangers.

Loin d'envier le laurier d'Achille ou d'Homere,

le poltron & le pareſſeux le dédaignent (1). Leur vanité conſolatrice ne leur laiſſe voir, dans les hommes d'un grand talent ou d'une grande valeur, que des foux dont la paie, comme celle des plombiers & des ſappeurs, doit être haute; parce qu'ils s'expoſent à de grands dangers & à de grands travaux. Il eſt juſte & ſage, diront le poltron & le pareſſeux, de payer magnifiquement de tels hommes; il ſeroit fou de les imiter.

L'envie commune à tous n'eſt un tourment réel que pour ceux qui courent la même carriere; & ſi l'envie eſt un mal pour eux, c'eſt un mal néceſſaire.

Mais je veux, dira-t-on, que d'après une connoiſſance profonde du cœur & de l'eſprit humain, l'on parvint à réſoudre le problême d'une excellente législation; qu'on éveillât dans tous les citoyens, & l'induſtrie, & ces principes d'activité qui les portent au grand; qu'on les rendit enfin les plus heureux poſſibles. Une ſi parfaite législation ne ſeroit encore qu'un palais bâti ſur le ſable; & l'inconſtance naturelle à l'homme détruiroit bientôt cet édifice élevé par le génie, l'humanité & la vertu.

(1) Rien, en général, de moins envié des gens du monde que les talents d'un Voltaire, ou d'un Turenne; le peu d'efforts qu'on fait pour en acquérir, eſt la preuve du peu de cas qu'on en fait.

CHAPITRE IV.

Des vraies causes des changements arrivés dans les loix des Peuples.

Tant de changements arrivés dans les différentes formes de gouvernement, doivent-ils être regardés comme l'effet de l'inconstance de l'homme? Ce que je sais, c'est qu'en fait de coutumes, de loix & de préjugés, c'est de l'opiniâtreté & non de l'inconstance de l'esprit humain, dont on peut se plaindre.

Que de temps pour désabuser quelquefois un peuple d'une religion fausse & destructive du bonheur national! Que de temps, pour abolir une loi souvent absurde & contraire au bien public! Pour opérer de pareils changements, ce n'est pas assez d'être roi; il faut être un roi courageux, instruit & secouru encore par des circonstances favorables. L'éternité, pour ainsi dire, des loix, des coutumes, des usages de la Chine, dépose contre la prétendue légéreté des nations.

Supposons l'homme aussi réellement inconstant qu'on le dit: ce seroit dans le cours de sa vie que se manifesteroit son inconstance. Par quelle raison, en effet, des loix respectées de l'aïeul, du fils, du petit-fils, des loix à l'épreuve pendant six générations de la prétendue légéreté de l'homme, y deviendroient-elles tout-à-coup sujettes?

Qu'on établiſſe des loix conformes à l'intérêt général. Elles pourront être détruites par la force, la ſédition, ou un concours ſingulier de circonſtances, & jamais par l'inconſtance de l'eſprit humain (1).

Je ſais que des loix bonnes en apparence, mais nuiſibles en effet, ſont tôt ou tard abolies. Pourquoi? C'eſt que dans un temps donné, il faut qu'il naiſſe un homme éclairé, qui, frappé de l'incompatibilité de ces loix avec le bonheur général, tranſmette ſa découverte aux bons eſprits de ſon ſiecle. Cette découverte qui, par la lenteur avec laquelle la vérité ſe propage, ne ſe communique que de proche en proche, n'eſt généralement reconnue vraie que des générations ſuivantes. Or, ſi les anciennes loix ſont alors abolies, cette abolition n'eſt point un effet de l'inconſtance des hommes, mais de la juſteſſe de leur eſprit.

Certaines loix ſont-elles enfin reconnues mauvai-

(1) L'œuvre des loix, dira-t-on, devroit être durable. Or, pourquoi ces Sarraſins, jadis échauffés de ces paſſions fortes, qui ſouvent élevent l'homme au deſſus de lui-même, ne ſont-ils plus aujourd'hui ce qu'ils étoient autrefois? C'eſt que leur courage & leur génie ne fut point une ſuite de leur légiſlation, de l'union de l'intérêt particulier à l'intérêt public, ni, par conſéquent, l'effet de la ſage diſtribution des peines & des récompenſes temporelles. Leurs vertus n'avoient point de fondement auſſi ſolide. Elles étoient le produit d'un enthouſiaſme momentané & religieux, qui dut diſparoître avec le concours ſingulier des circonſtances qui l'avoient fait naître.

ſes & inſuffiſantes ? N'y tient-on plus que par une vieille habitude ? Le moindre prétexte ſuffit pour les détruire, & le moindre événement le procure. En eſt-il ainſi des loix vraiment utiles ? Non. Auſſi point de ſociété étendue & policée, où l'on ait abrogé celles qui puniſſent le vol, le meurtre, &c.

Mais cette légiſlation ſi admirée de Lycurgue, cette légiſlation tirée en partie de celle de Minos (1)

---

(1) Peu de gens croient, avec Kénophon, au bonheur de Sparte. Quelle triſte occupation, diſent-ils, que des exercices militaires ; que le perpétuel exercice des armes ! Sparte, ajoutent-ils, n'étoit qu'un couvent. Tout s'y régloit par le coup de la cloche. Mais, répondrai-je, le coup de la recréation ne plaît-il pas à l'écolier ? Eſt-ce la cloche qui rend le moine malheureux ? Lorſqu'on eſt bien nourri, bien vêtu, à l'abri de l'ennui, toute occupation eſt également bonne, & les plus périlleuſes ne ſont pas les moins agréables. L'hiſtoire des Goths, des Huns, &c dépoſe en faveur de cette vérité. Un ambaſſadeur Romain entre dans le camp d'Attila : il y entend le Barde célébrer les hauts faits du vainqueur. Il y voit les jeunes gens rangés autour du poëte, en admirer les vers, treſſaillir de joie au récit de leurs exploits, tandis que les vieillards s'arrachant le viſage, s'écrioient en fondant en larmes, *quel état eſt le nôtre ! Privés des forces néceſſaires pour combattre, il n'eſt donc plus de bonheur pour nous !*

La félicité habite donc les arènes de la guerre, comme les aſyles de la paix. Pourquoi regarder les Lacédémoniens comme infortunés ? Eſt-il quelque beſoin qu'ils ne ſatisfiſſent ? ils étoient, dit-on, mal-nourris. La preuve du contraire, c'eſt qu'ils étoient forts & robuſtes. Si, d'ailleurs, leurs journées ſe paſſoient dans des exercices,

n'eut que cinq ou ſix cent ans de durée (1). J'en conviens; & peut-être n'en pouvoit-elle avoir davantage. Quelqu'excellentes que fuſſent les loix de Lycurgue, quelque génie, quelque vertu patriotique, & quelque courage qu'elles inſpiraſſent aux Spartiates (2), il étoit impoſſible, dans la poſition où ſe trouvoit Lacédémone, que cette légiſlation ſe conſervât plus long-temps ſans altération.

---

qui les occupoient ſans trop les fatiguer, les Spartiates étoient à peu près auſſi heureux qu'on le peut être, & beaucoup plus que des payſans haves & débiles, & que des riches oiſifs & ennuyés.

(1) Les inſtitutions de Lycurgue, inſenſiblement altérées, ne furent néanmoins entiérement détruites que par la force. Rome ne crut point avoir ſoumis les Spartiates, qu'elle n'eût aboli chez eux un reſte d'inſtitution, qui les rendoit encore redoutables aux maîtres du monde.

(2) Les Lacédémoniens ont, dans tous les ſiecles & les hiſtoires, été célebres par leurs vertus. On leur a néanmoins reproché ſouvent leur dureté envers leurs eſclaves. Ces républicains, ſi orgueilleux de leur liberté, & ſi fiers de leur courage, traitoient en effet leurs Ilotes avec autant de cruauté, que les nations de l'Europe traitent aujourd'hui leurs negres. Les Spartiates, en conſéquence, ont paru vertueux ou vicieux, ſelon le point de vue d'où l'on les a conſidérés. La vertu conſiſte-t-elle dans l'amour de la patrie & de ſes concitoyens? Les Spartiates ont peut-être été les peuples les plus vertueux. La vertu conſiſte-t-elle dans l'amour univerſel des hommes? Ces mêmes Spartiates ont été vicieux. Que faire pour les juger avec équité? Examiner ſi, juſqu'au moment que tous les peuples, ſelon le deſir de l'abbé de St. Pierre, ne compoſent plus qu'une grande & mê-

Les Spartiates, trop peu nombreux pour réſiſter à la Perſe, euſſent été, tôt ou tard, enſevelis ſous la maſſe de ſes armées, ſi la Grece, ſi féconde alors en grands hommes, n'eût réuni ſes forces, pour repouſſer l'ennemi commun. Qu'arriva-t-il alors? C'eſt qu'Athenes & Sparte ſe trouverent à la tête de la ligue fédérative des Grecs.

A peine ces deux républiques eurent, par des efforts égaux de conduite & de courage, triomphé de la Perſe, que l'admiration de l'univers ſe partagea entre elles; & cette admiration dût devenir, & devint le germe de leur diſcorde & de leur jalouſie. Cette jalouſie n'eût produit qu'une noble émulation entre ces deux peuples, s'ils euſſent été gouvernés par les mêmes loix; ſi les limites de leur territoire euſſent été fixées par des bornes immuables; s'ils n'euſſent pû les reculer, ſans armer contre eux toutes les autres républiques; & qu'enfin, ils n'euſſent connu d'autres richeſſes que cette monnoie de fer dont Lycurgue avoit permis l'uſage.

La confédération des Grecs n'étoit pas fondée ſur une baſe auſſi ſolide. Chaque république avoit ſa conſtitution particuliere. Les Athéniens étoient à la fois guerriers & négociants. Les richeſſes gagnées

---

me nation, il eſt poſſible que l'amour patriotique ne ſoit pas diſtinctif de l'amour univerſel: Si le bonheur d'un peuple n'eſt pas, juſqu'à préſent, attaché au malheur de l'autre; ſi l'on peut perfectionner, par exemple, l'induſtrie d'une nation, ſans nuire au commerce des nations voiſines, ſans expoſer leurs manufacturiers à mourir de faim. Or, qu'importe, lorſqu'on détruit les hommes, que ce ſoit par le fer ou par la faim?

dans le commerce leur fourniſſoient les moyens de porter la guerre au dehors. Il avoient, à cet égard, un grand avantage ſur les Lacédémoniens. Ces derniers, orgueilleux & pauvres, voyoient avec chagrin dans quelles bornes étroites leur indigence contenoit leur ambition. Le deſir de commander, deſir ſi puiſſant ſur deux républiques rivales & guerrieres, rendit cette pauvreté inſupportable aux Spartiates. Ils ſe dégoûterent donc inſenſiblement des loix de Lycurgue, & contracterent des alliances avec les puiſſances de l'Aſie.

La guerre du Péloponeſe s'étant alors allumée, ils ſentirent plus vivement le beſoin d'argent. La Perſe en offrit : les Lacédémoniens l'accepterent. Alors la pauvreté, clef de l'édifice des loix de Lycurge, ſe détacha de la voûte, & ſa chûte entraîna celle de l'état. Alors les loix & les mœurs changerent ; & ce changement, comme les maux qui s'enſuivirent, ne furent point l'effet de l'inconſtance de l'eſprit humain (1), mais de la différente for-

(1) Ce n'eſt point l'inconſtance des nations, c'eſt leur ignorance qui renverſe ſi ſouvent l'édifice des meilleures loix. C'eſt elle qui rend un peuple docile aux conſeils des ambitieux. Qu'on découvre à ce peuple les vrais principes de la morale ; qu'on lui démontre l'excellence de ſes loix, & le bonheur réſultant de leur obſervation ; ces loix deviendront ſacrées pour lui ; il les reſpectera, & par amour pour ſa félicité, & par l'opiniâtre attachement qu'en général les hommes ont pour les anciens uſages.

Point d'innovations propoſées par les ambitieux, qu'ils ne colorent du vain prétexte du bien public. Un peuple inſtruit, toujours en garde contre de telles innovations,

me des gouvernements des Grecs, de l'imperfection des principes de leur confédération, & de la liberté qu'ils conserverent toujours de se faire réciproquement la guerre. De-là cette suite d'événements, qui les entraînerent enfin à une ruine commune.

Une ligue fédérative doit être fondée sur des principes plus solides. Qu'on partage en trente républiques un pays grand comme la France & le Paraguay (1). Si ces républiques, gouvernées par les mêmes loix, sont liguées entre elles contre les ennemis du dehors; si les bornes de leur territoire sont invariablement déterminées, qu'elles s'en soient respectivement garanti la possession, & se soient réciproquement assuré leur liberté: je dis que si elles ont d'ailleurs adopté les loix & les mœurs des Spartiates, leurs forces réunies & la garantie mutuelle de leur liberté les mettra également à l'abri & de l'invasion des étrangers, & de la tyrannie de leurs compatriotes.

---

les rejette toujours. Chez lui, l'intérêt du petit nombre des forts est contenu par l'intérêt du grand nombre des foibles. L'ambition des premiers est donc enchaînée, & le peuple, toujours le plus puissant, lorsqu'il est éclairé, reste toujours fidele à la législation qui le rend heureux.

(1) Le Paraguay est un pays immense. Du temps des Jésuites, ce pays, si l'on en croit certaines relations, partagé en trente cantons, étoit gouverné par les mêmes loix & les mêmes magistrats, c'est-à-dire, par les mêmes religieux. Or, si ces trente cantons ne formoient cependant qu'un même empire, dont les forces pouvoient, à l'ordre des Jésuites, se réunir contre l'ennemi commun, & si l'existence d'un fait en démontre la possibilité, la supposition d'un pareil empire n'est donc pas absurde.

Suppoſons cette législation la plus propre à rendre les citoyens heureux ; quel moyen d'en éterniſer la durée ? Le plus ſûr, c'eſt d'ordonner aux maîtres dans leurs inſtructions, aux magiſtrats dans des diſcours publics, d'en démontrer l'excellence (1). Cette excellence conſtatée, une législation deviendroit à l'épreuve de la légéreté de l'eſprit humain. Les hommes (fuſſent-ils auſſi inconſtants qu'on le dit) ne peuvent abroger des loix établies, qu'ils ne ſe réuniſſent dans leurs volontés. Or, cette réunion

(1) Il eſt néceſſaire, dit Machiavel, de rappeller de temps en temps les gouvernements à leurs principes conſtitutifs. Qui, près d'eux, eſt chargé de cet emploi ? Le malheur. Ce fut l'ambition d'un Appius ; ce furent les batailles de Cannes & de Traſimene qui rappellerent les Romains à l'amour de la patrie. Les peuples n'ont ſur cet objet que l'infortune pour maître. Ils en pourroient choiſir un moins dur. Pour l'inſtruction même des magiſtrats, pourquoi ne liroit-on pas publiquement chaque année l'hiſtoire de chaque loi, & des motifs de ſon établiſſement ? N'indiqueroit-on pas aux citoyens celles d'entre ces loix auxquelles ils ſont principalement redevables de la propriété de leur vie, de leurs biens & de leur liberté ? Les peuples aiment leur bonheur. Ils reprendroient à cette lecture l'eſprit de leurs ancêtres, & reconnoîtroient ſouvent dans les loix les moins importantes en apparence, celles qui les mettent à l'abri de l'eſclavage, de l'indigence & du deſpotiſme.

Quelle que ſoit la prétendue légéreté de l'eſprit humain, qu'on faſſe clairement appercevoir aux nations une dépendance réciproque entre le bonheur & la conſervation de leurs loix, on eſt ſûr d'enchaîner leur inconſtance.

ſuppoſe un intérêt commun de les détruire, &, par conſéquent, une grande abſurdité dans les loix.

Dans tout autre cas, l'inconſtance même des hommes, en les diviſant d'opinion, s'oppoſe à l'unanimité de leurs délibérations, &, par conſéquent, aſſure la durée des mêmes loix.

O! Souverains, rendez vos ſujets heureux! veillez à ce qu'on leur inſpire dès l'enfance l'amour du bien public: prouvez-leur la bonté de vos loix par l'hiſtoire de tous les temps & la miſere de tous les peuples: démontrez-leur (car la morale eſt ſuſceptible de démonſtration) que votre adminiſtration eſt la meilleure poſſible, & vous aurez à jamais enchaîné leur inconſtance prétendue.

Si le gouvernement Chinois, quelque imparfait qu'il ſoit, ſubſiſte encore, & ſubſiſte le même; qui détruiroit celui où les hommes ſeroient les plus heureux poſſible? Ce n'eſt que la conquête, ou les malheurs des peuples qui changent la forme des gouvernements.

Toute ſage légiſlation qui lie l'intérêt particulier à l'intérêt public, & fonde la vertu ſur l'avantage de chaque individu, eſt indeſtructible. Mais cette légiſlation eſt-elle poſſible? Pourquoi non? L'horizon de nos idées s'étend de jour en jour; & ſi la légiſlation, comme les autres ſciences, participe aux progrès de l'eſprit humain, pourquoi déſeſpérer du bonheur futur de l'humanité? Pourquoi les nations, s'éclairant de ſiecle en ſiecle, ne parviendroient-elles pas un jour à toute la plénitude du bonheur dont elles ſont ſuſceptibles? Ce ne ſeroit pas ſans peine que je me détacherois de cet eſpoir.

La félicité des hommes eſt pour une ame ſenſible, le

le ſpectacle le plus agréable. A conſidérer dans la perſpective de l'avenir, c'eſt l'œuvre d'une légiſlation parfaite. Mais ſi quelque eſprit hardi oſoit en donner le plan, que de préjugés, dira-t-on, il auroit à combattre & à détruire! Que de vérités dangereuſes à révéler!

CHAPITRE V.

La révélation de la vérité n'eſt funeſte qu'à celui qui la dit.

Qu'eſt-ce en morale qu'une vérité nouvelle? *Un nouveau moyen d'accroître ou d'aſſurer le bonheur des peuples.* Que réſulte-t-il de cette définition? Que la vérité ne peut être nuiſible. Un auteur fait-il en ce genre une découverte? Quels ſont donc ſes ennemis? 1°. Ceux qu'il contredit * 1. 2°. Les envieux de ſa réputation. 3°. Ceux dont les intérêts ſont contraires à l'intérêt public.

Qu'un miniſtre multiplie le nombre des maréchauſſées; il a pour ennemis les voleurs de grands chemins. Que ces voleurs ſoient puiſſants, le miniſtre ſera perſécuté. Il en eſt de même du philoſophe. Ses préceptes tendent-ils à aſſurer le bonheur du plus grand nombre? Il aura pour ennemis tous les voleurs de l'état; & ces derniers ſont à craindre. Pénétrai-je les intrigues d'un clergé avide? Déconcertai-je les projets de l'avarice & de l'ambition monacale? Si le moine eſt puiſſant, je ſuis pourſuivi. Prouvai-je les malverſations d'un homme en place? Si ma preuve eſt claire, je ſuis puni. La vengeance du fort ſur les foibles eſt toujours proportionnée à la vérité des accuſations intentées contre lui. C'eſt du puiſſant * 2 que Ménippe dit: » Tu

» te fâches, ô Jupiter ! tu prends ton foudre, tu as » donc tort «.

Le puiſſant eſt communément d'autant plus cruel qu'il eſt plus ſtupide. Qu'un Turc, en entrant au divan, y repréſente que l'intolérance du mahométiſme dépeuple l'état, aliene les Grecs ; que le deſpotiſme du grand-ſeigneur avilit la nation ; que l'avarice & les vexations des Pachas la découragent ; que le défaut de diſcipline rend ſes armées mépriſables : quel nom donnera-t-on à ce fidele citoyen ? Celui de factieux. On le livrera aux muets. La mort eſt à Conſtantinople la peine infligée à la révélation d'une vérité, qui, méditée par le ſultan, eût ſauvé l'empire de la ruine prochaine qui le menace. L'amour qu'on y affecte quelquefois pour la vertu, eſt toujours faux. Tout, dans les pays deſpotiques, eſt hypocriſie : on n'y rencontre que des maſques ; on n'y voit point des viſages.

Par-tout où la nation n'eſt pas le puiſſant, (& dans quel pays l'eſt-elle ?) l'avocat du bien public eſt martyr des vérités qu'il découvre. Quelle cauſe de cet effet ? La trop grande puiſſance de quelques membres de la ſociété. Préſentai-je au public une opinion nouvelle ? Le public, frappé de ſa nouveauté, & quelque temps incertain, ne porte d'abord aucun jugement. Dans ce premier moment, ſi les cris de l'envie, de l'ignorance & de l'intérêt s'élevent contre moi ; ſi je ne ſuis protégé, ni par la loi, ni par l'homme en place, je ſuis proſcrit.

L'homme illuſtre achete donc toujours ſa gloire à venir par des malheurs préſents. Au reſte, ſes malheurs mêmes, & les violences qu'il éprouve, promulguent plus rapidement ſes découvertes. La

vérité toujours instructive pour celui qui l'écoute, ne nuit qu'à celui qui la dit (1).

En morale, c'est à la connoissance du vrai qu'on attache la félicité publique. O! vérité, vous êtes la divinité des ames nobles! Le vertueux ne vous imputa jamais les révolutions des empires & les malheurs des hommes. Les vices ne sont pas les fruits amers qu'on cueille sur votre tige. La vérité éclaire-t-elle les princes? le bonheur & la vertu regnent sous eux dans leur empire.

---

(1) *Toute vérité*, dit le proverbe, *n'est pas bonne à dire.* Mais que signifie ce mot *bonne*? Il est le synonime de *sûre.* Qui dit la vérité, s'expose, sans doute, à la persécution: c'est un imprudent, je le veux. L'imprudent est donc l'espece d'homme la plus utile. Il seme, à ses frais, des vérités dont ses concitoyens recueilleront les fruits. Le mal est pour lui, & le profit pour eux. Aussi fut-il toujours respecté des vrais amis de l'humanité. C'est Curtius qui saute pour eux dans le gouffre.

CHAPITRE VI.

La connoissance de la vérité est toujours utile.

L'homme obéit toujours à son intérêt bien ou mal entendu. *C'est une vérité de fait ; qu'on la taise, ou qu'on la dise, la conduite de l'homme sera toujours la même.* La révélation de cette vérité n'est donc pas nuisible. Mais de quelle utilité peut-elle être ? De la plus grande. Une fois assuré que l'homme agit toujours conformément à son intérêt, le législateur infligera tant de peines au crime, accordera tant de récompenses à la vertu, que tout particulier aura intérêt d'être vertueux. Ce législateur fait-il qu'ami de sa conservation, l'homme se présente avec crainte au danger ? Il attachera tant de honte & d'infâmie à la lâcheté, tant d'honneurs au courage, que le soldat aura le jour de la bataille plus d'intérêt de combattre, que de fuir.

Qu'uniquement occupé de ses fantaisies, un homme mette son bien à fond perdu : qu'il laisse ses enfants dans l'indigence : quel remede à ce mal ? Le mépris qu'on lui marquera. Fait-on connoître l'homme aux autres hommes ; leur montre-t-on les crimes qu'il peut commettre ? Ils créeront les loix propres à les réprimer (1) ; & parviendront enfin à

(1) Le législateur qui donne des loix suppose tous les hommes méchants ; puisqu'il veut que tous y soient également soumis.

lier assez étroitement l'intérêt particulier à l'intérêt public, pour se nécessiter eux-mêmes à la vertu.

En toute espece de science, l'écrivain, dit-on, doit chercher & dire la vérité. Faut-il en excepter la science de la morale? Quel est son objet? Le bonheur du plus grand nombre. En ce genre, toute vérité nouvelle n'est, comme je l'ai déjà dit, qu'un nouveau moyen d'améliorer la condition des citoyens. Le desir de leur bonheur seroit-il un crime? Une telle opinion n'est soutenue que du stupide sans humanité, & du frippon intéressé aux malheurs publics.

En morale, c'est le vrai seul qu'il faut enseigner. Mais ne peut-on, en aucun cas, y substituer des erreurs utiles? Il n'en est point de telles : je le démontrerai ci-après. La religion elle-même ne rend point un peuple vertueux. Les Romains modernes en sont la preuve. L'intérêt est notre unique moteur. L'on paroît sacrifier, mais l'on ne sacrifie jamais son bonheur à celui d'autrui. Les eaux ne remontent point à leur source, ni les hommes, contre le courant rapide de leurs intérêts. Qui le tenteroit, seroit un fou. De tels foux sont, d'ailleurs, en trop petit nombre, pour avoir quelque influence sur la masse totale de la société. S'il ne s'agit que de former de citoyens vertueux, qu'est-il besoin à cet effet de recourir à des moyens impossibles & surnaturels?

Qu'on fasse de bonnes loix, elles dirigeront naturellement les citoyens au bien général, en leur laissant suivre la pente irrésistible qui les porte à leur bien particulier. Une crainte respective & salutaire les contiendra dans les bornes du devoir. Les vo-

leurs ont des loix, & peu d'entre eux les violent; parce qu'ils s'inſpectent & ſe ſuſpectent. Les loix font tout. Si quelque Dieu, diſent à ce ſujet les philoſophes Siamois, fût réellement deſcendu du ciel pour inſtruire les hommes dans la ſcience de la morale, il leur eût donné une bonne législation; & cette législation les eût néceſſités à la vertu. En morale, comme en phyſique, c'eſt toujours en grand, & par des moyens ſimples que la divinité opere.

Le réſultat de ce chapitre, c'eſt que la vérité ſouvent odieuſe au Puiſſant injuſte, eſt toujours utile au public. Mais n'eſt-il point d'inſtant, où ſa révélation puiſſe occaſionner des troubles dans un empire?

CHAPITRE VII.

Que la révélation de la vérité ne trouble jamais les Empires.

Une administration est mauvaise : les peuples souffrent : ils poussent des plaintes ; en ce moment, il paroît un écrit, où on leur montre toute l'étendue de leurs malheurs ; les peuples s'irritent & se soulevent. L'écrit est-il la cause du soulevement ? Non ; il en est l'époque. La cause est dans la misere publique. Si l'écrit eût plutôt paru, le gouvernement plutôt averti, eût, en adouciſſant les souffrances des peuples, pu prévenir la sédition. Le trouble n'accompagne la révélation de la vérité que dans des pays entiérement despotiques ; parce qu'en ce pays, le moment où l'on ose dire la vérité, est celui où le malheur insoutenable & porté à son comble, ne permet plus au peuple de retenir ses cris.

Un gouvernement devient-il cruel à l'excès ? Les troubles sont alors salutaires. Ce sont les tranchées qu'occasionne au malade la médecine qui le guérit. Pour affranchir un peuple de la servitude, il en coûte quelquefois moins d'hommes à l'état, qu'il n'en périt dans une fête publique & mal ordonnée Le mal du soulevement est dans la cause qui le produit : la douleur de la crise est dans la maladie qui l'excite. Tombe-t-on dans le despotisme ? Il faut des efforts pour s'y soustraire ; & ces efforts sont, en ce moment, le seul bien des infortunés. Le de-

gré du malheur, c'eſt de ne pouvoir s'en arracher, & de ſouffrir, ſans oſer ſe plaindre. Quel homme aſſez barbare, aſſez ſtupide pour donner le nom de paix au ſilence, à la tranquillité forcée de l'eſclavage! C'eſt la paix, mais la paix de la tombe.

La révélation de la vérité, quelquefois l'époque, ne fut donc jamais la cauſe des troubles & du ſoulevement. La connoiſſance du vrai, toujours utile aux opprimés, l'eſt même aux oppreſſeurs. Elle les avertit, comme je l'ai déjà dit, du mécontentement du peuple. En Europe, les murmures des nations précédent de loin leur révolte. Leurs plaintes ſont le tonnerre entendu dans le lointain. Il n'eſt point encore à craindre. Le ſouverain eſt encore à temps de réparer ſes injuſtices, & de ſe réconcilier avec ſon peuple. Il n'en eſt pas de même dans un pays d'eſclaves. C'eſt le poignard en main, que la remontrance ſe préſente au ſultan. Le ſilence des eſclaves eſt terrible. C'eſt le ſilence des airs avant l'orage. Les vents ſont muets encore. Mais du ſein noir d'un nuage immobile part le coup de tonnerre, qui, ſignal de la tempête, frappe au moment qu'il luit.

Le ſilence qu'impoſe la force eſt la principale cauſe, & des malheurs des peuples, & de la chûte de leurs oppreſſeurs. Si la recherche de la vérité nuit, ce n'eſt jamais qu'à ſon auteur. Les Buffon, les Queſnay, les Monteſquieu en ont découvert. On a long-temps diſputé ſur la préférence à donner aux anciens ſur les modernes, à la muſique Françoiſe ſur l'Italienne : ces diſputes ont éclairé le goût du public, & n'ont armé le bras d'aucun citoyen. Mais ces diſputes, dira-t-on, ne ſe rapportoient qu'à des

objets frivoles ; ſoit. Mais, ſans la crainte de la loi, les hommes s'entregorgeroient pour des frivolités. Les diſputes théologiques, toujours réductibles à des queſtions de mots, en ſont la preuve. Que de ſang elles ont fait couler! Puis-je, de l'aveu de la loi, donner le nom de ſaint zele à l'emportement de ma vanité? Point d'excès auquel elle ne ſe livre. La cruauté religieuſe eſt atroce. Qui l'engendre? ſeroit-ce la nouveauté d'une opinion théologique * 3? Non : mais l'exercice libre & impuni de l'intolérance * 4.

Qu'on traite une queſtion, où, libre dans ſes opinions, chacun penſe ce qu'il veut ; où chacun contredit & eſt contredit ; où quiconque inſulteroit ſon contradicteur, ſeroit puni ſelon la griéveté de l'offenſe ; l'orgueil des diſputants, alors contenu par la crainte de la loi, ceſſe d'être inhumain.

Mais par quelle contradiction le magiſtrat, qui lie les bras des citoyens, & leur défend les voies de fait, lorſqu'il s'agit d'une diſcuſſion d'intérêt ou d'opinion, les leur délie-t-il, lorſqu'il s'agit d'une diſpute ſcholaſtique? Quelle cauſe d'un tel effet? L'eſprit de ſuperſtition & de fanatiſme qui, plus ſouvent que l'eſprit de juſtice & d'humanité, a préſidé à la rédaction des loix.

J'ai lu l'hiſtoire des différents cultes ; j'ai nombré leurs abſurdités ; j'ai eu honte de la raiſon humaine, & j'ai rougi d'être homme. Je me ſuis à la fois étonné des maux que produit la ſuperſtition, de la facilité avec laquelle on peut étouffer un fanatiſme qui rendra toujours les religions ſi funeſtes à l'univers * 5 ; & j'ai conclu que les malheurs des peuples pou-

voient toujours ſe rapporter à l'imperfection de leurs loix, &, par conſéquent, à l'ignorance de quelques vérités morales. Ces vérités, toujours utiles, ne peuvent troubler la paix des états. La lenteur de leurs progrès en eſt encore une nouvelle preuve.

CHAPITRE VIII.

De la lenteur avec laquelle la vérité ſe propage.

La marche de la vérité eſt lente; l'expérience le prouve. Quand le parlement de Paris révoqua-t-il la peine de mort portée contre quiconque enſeignoit une autre philoſophie que celle d'Ariſtote? Cinquante ans après que cette philoſophie étoit oubliée. Quand la faculté de médecine admit-elle la doctrine de la circulation du ſang? Cinquante ans après la découverte d'Harvei. Quand cette même faculté reconnut-elle la ſalubrité des pommes de terre? Après cent ans d'expérience, & lorſque le parlement eut caſſé l'arrêt qui défendoit la vente de ce légume (1).

(1) Le parlement rendit de même un arrêt contre l'émétique, & contre Briſſot, médecin du ſeizieme ſiecle. Ce médecin prétendoit, contre la pratique ordinaire, ſaigner dans le cas de pleuréſie du côté où le malade ſouffroit le plus. Cette pratique nouvelle fut, par les vieux médecins, dénoncée au parlement. Il la déclara impie, fit défenſe de ſaigner dorénavant du côté de la pleuréſie. L'affaire portée enſuite devant Charles V, ce prince alloit rendre le même jugement; ſi, dans cet inſtant, Charles III, duc de Savoye, ne fût mort d'une pleuréſie après avoir été ſaigné à l'ancienne maniere. Eſt-ce à des magiſtrats à prétendre, comme les théologiens, juger les livres & les ſciences qu'ils n'entendent point? Que leur en revient-il? Du ridicule.

Quand les médecins conviendront-ils des avantages de l'inoculation ? Dans vingt ans ou environ. Cent faits de cette eſpece prouvent la lenteur des progrès de la vérité : ſes progrès cependant ſont ce qu'ils doivent être. Une vérité en qualité de nouvelle, choque toujours quelque uſage ou quelque opinion généralement établie : elle a d'abord peu de ſectateurs : elle eſt traitée de paradoxe (1), citée comme une erreur, & rejettée ſans être entendue. Les hommes, en général, approuvent ou condamnent au haſard ; & la vérité même eſt, par la plupart d'entre eux, reçue comme l'erreur, ſans examen & par préjugé.

De quelle maniere une opinion nouvelle parvient-elle donc à la connoiſſance de tous ? Les bons eſprits en ont-ils apperçu la vérité ? Ils la publient ; & cette vérité promulguée par eux, & devenue de jour en jour plus commune, finit enfin par être généralement adoptée, mais c'eſt long-temps après ſa découverte, ſur-tout lorſque cette vérité eſt morale. Si l'on ſe prête ſi difficilement à la démonſtration de ces dernieres vérités, c'eſt qu'elles exigent quelquefois le ſacrifice, non-ſeulement de nos préjugés, mais encore de nos intérêts perſonnels. Peu d'hommes ſont capables de ce double ſacrifice. D'ailleurs, une vérité de cette eſpece, découverte par un de

(1) Paroît-il un excellent ouvrage de philoſophie ? Le premier jugement qu'en porte l'envie, c'eſt que les principes en ſont faux & dangereux ; le ſecond, que les idées en ſont communes. Malheur à l'ouvrage dont on dit d'abord trop de bien. Le ſilence de l'envie & de la ſottiſe en annonce la médiocrité.

nos concitoyens, peut se répandre rapidement, & peut le combler d'honneurs. Notre envie qui s'en irrite, doit donc s'empresser de l'étouffer.

C'est l'étranger qu'éclairent maintenant les livres moraux faits & proscrits en France. Pour juger ces livres, il faut des hommes doués à la fois, & du degré de lumiere & du degré de désintéressement nécessaire pour distinguer le vrai du faux. Or, partout les hommes éclairés sont rares, & les désintéressés plus rares encore, ne se rencontrent que chez l'étranger.

Les vérités morales ne s'étendent que par des ondulations très-lentes. Il en est, si je l'ose dire, de la chûte de ces vérités sur la terre, comme de celles d'une pierre au milieu d'un lac : les eaux séparées au point du contact, forment un cercle bientôt enfermé dans un plus grand, qui lui-même environné de cercles plus spacieux, s'aggrandissant de moment en moment, vont enfin se briser sur la rive. C'est de cercles en cercles qu'une vérité morale, s'étendant aux différentes classes des citoyens, parvient enfin à la connoissance de tous ceux qui n'ont point intérêt de la rejetter.

Pour établir cette vérité, il suffit que le Puissant ne s'oppose point à sa promulgation, & c'est en ceci que la vérité differe de l'erreur. C'est par la violence que cette derniere se propage : c'est la force en main qu'on a prouvé presque toutes les religions, & c'est ce qui les a rendues les fléaux du monde moral.

La vérité sans la force s'établit sans doute lentement; mais elle s'établit sans troubles. Les seules nations, où la vérité pénetre avec peine, sont les

nations ignorantes. L'imbécillité eſt moins docile qu'on ne l'imagine.

Que l'on propoſe chez un peuple ignorant une loi utile * 6, mais nouvelle; cette loi, rejettée ſans examen, peut même exciter une ſédition * 7 chez ce peuple, qui, ſtupide, parce qu'il eſt eſclave, eſt d'autant plus irritable, que le deſpotiſme l'a plus ſouvent irrité.

Que l'on propoſe, au contraire, cette même loi chez un peuple éclairé, où la preſſe eſt libre, où l'utilité de cette loi eſt déjà preſſentie & ſa promulgation deſirée; elle ſera reçue avec reconnoiſſance par la partie inſtruite de la nation, & cette partie contiendra l'autre.

Mais n'eſt-il pas des formes de gouvernement, où la connoiſſance du vrai puiſſe être dangereuſe?

CHAPITRE IX.

Des Gouvernements.

Si toute vérité morale n'eſt qu'un *moyen d'accroître ou d'aſſurer le bonheur du plus grand nombre; & ſi l'objet de tout gouvernement eſt la félicité publique*; point de vérité morale dont la publication ne ſoit deſirable * 8. Toute diverſité d'opinions à ce ſujet tient à la ſignification incertaine du mot *gouvernement*. Qu'eſt-ce qu'un gouvernement? *l'aſſemblage de loix, ou de conventions faites entre les citoyens d'une même nation.* Or, ces loix & conventions ſont ou contraires, ou conformes à l'intérêt général. Il n'eſt donc que deux formes de gouvernement, l'une bonne, l'autre mauvaiſe : c'eſt à ces deux eſpeces que je les réduis toutes. Or, dans l'aſſemblage des conventions qui les conſtitue, dire qu'on ne peut changer les loix nuiſibles à la nation; que de telles loix ſont ſacrées; qu'elles ne peuvent être légitimement réformées; c'eſt dire qu'on ne peut changer le régime contraire à ſa ſanté; qu'affligé d'une plaie, c'eſt un crime de la nettoyer; qu'il faut la laiſſer tomber en gangrene * 9.

Au reſte, ſi tout gouvernement, de quelque nature qu'il ſoit, ne peut ſe propoſer d'autre objet que le bonheur du plus grand nombre des citoyens; tout ce qui tend à les rendre heureux, ne peut être contraire à ſa conſtitution * 10. Celui-là ſeul doit s'oppoſer à toute réforme utile à l'état, qui fonde

fonde ſa grandeur ſur l'aviliſſement de ſes compatriotes, ſur le malheur de ſes ſemblables, & qui veut uſurper ſur eux un pouvoir arbitraire. Quant au citoyen honnête, à l'homme ami de la vérité & de ſa patrie, il ne peut avoir d'intérêt contraire à l'intérêt national. Eſt-on heureux du bonheur de l'empire, & glorieux de ſa gloire? on deſire la correction de tous les abus. On ſait qu'on n'anéantit point une ſcience, lorſqu'on la perfectionne, & qu'on ne détruit point un gouvernement, lorſqu'on le réforme.

Suppoſons qu'en Portugal l'on reſpectât davantage la propriété des biens, de la vie & de la liberté des ſujets; le gouvernement en ſeroit-il moins monarchique? Suppoſons qu'en ce pays l'on ſupprimât l'inquiſition & les lettres de cachet; qu'on limitât l'exceſſive autorité de certaines places; auroit-on changé la forme du gouvernement? Non: l'on en auroit ſeulement corrigé les abus. Quel monarque vertueux ne ſe prêteroit point à cette réforme! Compare-t-on les rois de l'Europe à ces ſtupides ſultans de l'Aſie, à ces vampires qui ſucent le ſang de leurs ſujets, & que toute contradiction révolte. Soupçonner ſon prince d'adopter les principes d'un deſpotiſme oriental, c'eſt lui faire l'injure la plus atroce. Un ſouverain éclairé ne regarda jamais le pouvoir arbitraire, ſoit d'un ſeul, tel qu'il exiſte en Turquie, ſoit de pluſieurs, tel qu'il exiſte en Pologne, comme la conſtitution réelle d'un état. Honorer de ce titre un deſpotiſme cruel, c'eſt donner le nom de gouvernement à une confédération de voleurs* 11, qui, ſous la banniere d'un ſeul ou de pluſieurs, ravagent les provinces qu'ils habitent.

Tout acte d'un pouvoir arbitraire eſt injuſte. Un pouvoir acquis & conſervé par la force * 12 eſt un pouvoir que la force a droit de repouſſer. Une nation, quelque nom que porte ſon ennemi, peut toujours le combattre, & le détruire. Si l'objet des ſciences de la morale & de la politique ſe réduit à la recherche des moyens de rendre les hommes heureux, il n'eſt donc point en ce genre de vérités dont la connoiſſance puiſſe être dangereuſe.

Mais le bonheur des peuples fait-il celui des ſouverains.

CHAPITRE X.

Dans aucune forme de gouvernement le bonheur du Prince n'eſt attaché au malheur des Peuples.

Le pouvoir arbitraire dont quelques monarques paroiſſent ſi jaloux, n'eſt qu'un luxe de puiſſance, qui, ſans rien ajouter à leur félicité, fait le malheur de leurs ſujets. Le bonheur du prince eſt indépendant de ſon deſpotiſme. C'eſt ſouvent par complaiſance pour ſes favoris ; c'eſt pour le plaiſir & la commodité de cinq ou ſix perſonnes qu'un ſouverain met ſes peuples en eſclavage, & ſa tête ſous le poignard de la conjuration.

Le Portugal nous apprend les dangers auxquels, dans ce ſiecle même, les rois ſont encore expoſés. Le pouvoir arbitraire, cette calamité des nations n'aſſure donc ni la félicité, ni la vie des monarques. Leur bonheur n'eſt donc pas eſſentiellement lié au malheur de leurs ſujets. Pourquoi taire aux princes cette vérité, & leur laiſſer ignorer que la monarchie modérée eſt la monarchie la plus deſirable * 13 ; que le ſouverain n'eſt grand que de la grandeur de ſes peuples ; n'eſt fort que de leur force ; riche que de leurs richeſſes ; que ſon intérêt bien entendu eſt eſſentiellement uni au leur ; & qu'enfin ſon devoir eſt de les rendre heureux ? » Le » ſort des armes, dit un Indien à Tamerlan, nous » ſoumet à toi. Es-tu marchand ? vends nous. Es-

» tu boucher ? tue nous. Es-tu monarque ? rends » nous heureux «.

Eſt-il un ſouverain qui puiſſe ſans horreur entendre ſans ceſſe murmurer autour de lui ce mot célebre d'un Arabe. Cet homme, accablé ſous le faix de l'impôt, ne peut ſubſiſter lui & ſa famille : il porte ſes plaintes au calife : le calife s'en irrite ; l'Arabe eſt condamné à mort. En marchant au ſupplice, il rencontre en chemin un officier de la bouche : Pour qui ces viandes, demande le condamné ? Pour les chiens du calife, répond l'officier : *Que la condition des chiens d'un deſpote*, s'écrie l'Arabe, *eſt préférable à celle de ſon ſujet !* Quel prince éclairé ſoutient un tel reproche, & veut, en uſurpant un pouvoir arbitraire ſur ſes peuples, ſe condamner à ne vivre qu'avec des eſclaves ?

L'homme, en préſence de ſon deſpote, eſt ſans opinion & ſans caractere. Thamas Kouli-Kan ſoupe avec un favori. On lui ſert un nouveau légume: » Rien de meilleur & de plus ſain que ce mets, dit » le courtiſan. Le repas fait, Kouli-Kan ſe ſent » incommodé : il ne dort pas. Rien, dit-il, à ſon » lever, de plus déteſtable & de plus mal-ſain que » ce légume. Rien de plus mal-ſain, dit le courti- » ſan. Mais tu ne le penſois pas hier, reprend le » prince : qui te force à changer d'avis ! Mon reſ- » pect & ma crainte. Je puis, réplique le favori, » impunément médire de ce mets ; je ſuis l'eſclave » de ta hauteſſe, & non l'eſclave de ce légume «.

Le deſpote eſt la Gorgone : il pétrifie dans l'homme juſqu'à la penſée (1). Comme la Gorgone, il eſt

(1) Quel prince, même parmi les chrétiens, à l'exemple

l'effroi du monde. Son ſort eſt-il donc ſi deſirable? Le deſpotiſme eſt un joug également onéreux à celui qui le porte, à celui qui l'impoſe. Que l'armée abandonne le deſpote, le plus vil des eſclaves devient ſon égal, le frappe, & lui dit ;

» *Ta force étoit ton droit ; ta foibleſſe eſt ton crime* «.

Mais ſi, dans l'erreur à cet égard, un prince attache ſon bonheur à l'acquiſition du pouvoir arbitraire, & qu'un écrit, publiant les intentions du prince, éclaire les peuples ſur le malheur qui les menace ; cet écrit ne ſuffit-il pas pour exciter le trouble & le ſoulevement ? Non : l'on a par-tout décrit les ſuites funeſtes du deſpotiſme. L'Hiſtoire romaine, l'Ecriture ſainte elle-même en font, en cent endroits, le tableau le plus effrayant ; & cette lecture n'excita jamais de révolution. Ce ſont les

---

du Caliſe Hakkam, permettroit aux Cadis de révéler ſes injuſtices ! » Une pauvre femme poſſede à Jehra une » petite piece de terre contiguë aux jardins d'Hakkam ; ce » prince veut aggrandir ſon palais ; il fait propoſer à cette » femme de lui céder ſon terrain. Elle le refuſe, & veut » conſerver l'héritage de ſes peres. L'intendant des jar- » dins s'empare du terrain qu'elle ne veut pas vendre «. » La femme éplorée va à Cordoue implorer la juſtice. » Ibu-Béchir en eſt le Cadi. Le texte de la loi eſt formel » en faveur de la femme. Mais que peuvent les loix » contre celui qui ſe croit au-deſſus d'elles ? Cependant » Ibu-Béchir ne déſeſpere point de ſa cauſe. Il monte ſur » ſon âne, porte avec lui un ſac d'une grandeur énorme, » ſe préſente dans cet état devant Hakkam aſſis alors dans » le pavillon conſtruit ſur le terrain de cette femme «. » L'arrivée du Cadi, le ſac qu'il a ſur l'épaule étonnent

maux actuels, multipliés & durables du despotisme qui douent quelquefois un peuple du courage nécessaire pour s'arracher à ce joug. C'est toujours la cruauté des sultans qui provoque la sédition. Tous les trônes de l'Orient sont souillés du sang de leur maître. Qui le versa ? La main des esclaves.

La simple publication de la vérité n'occasionne point de commotions vives. D'ailleurs, l'avantage de la paix dépend du prix dont on l'achete. La guerre est sans doute un mal ; mais, pour l'éviter, faut-il que, sans combattre, les citoyens se laissent ravir leurs biens, leur vie & leur liberté ? Un prince ennemi vient, les armes à la main, réduire un peuple à l'esclavage : ce peuple présentera-t-il sa tête au joug de la servitude ? Qui le propose est un lâche. Quelque nom que porte le ravisseur de ma liberté, je dois la défendre contre lui.

Point d'état qui ne soit susceptible de réforme,

» le prince. Ibu-Béchir se prosterne, demande à Hakkam » la permission de remplir son sac de la terre sur laquelle » il se trouve. Le Calife y consent. Le sac plein, le Cadi » supplie le prince de l'aider à charger ce sac sur son âne. » Cette demande étonne Hakkam. Ce sac est trop lourd, » répond-il. Prince, reprend alors Ibu-Béchir avec une » noble hardiesse, si ce sac que vous trouvez si pesant ne » contient encore qu'une petite partie de la terre injuste- » ment enlevée à une de vos sujettes, comment porterez- » vous, au jour du jugement dernier, cette même terre » que vous avez ravie en entier. Hakkam, loin de punir » le Cadi, reconnoît généreusement sa faute, rend à la » femme le terrain dont il s'est emparé, avec tous les » bâtiments qu'il y avoit fait construire «.

ſouvent auſſi néceſſaire que déſagréable à certaines gens. L'adminiſtration s'abſtiendra-t-elle de la faire ? Faut-il, dans l'eſpoir d'une fauſſe tranquillité, qu'elle faſſe aux Grands le ſacrifice du bien public, &, ſous le vain prétexte de conſerver la paix, qu'elle abandonne l'empire aux voleurs qui le pillent ?

Il eſt, comme je l'ai déjà dit, des maux néceſſaires. Point de guériſon ſans douleur. Si l'on ſouffre dans le traitement, c'eſt moins du remede que de la maladie. Une conduite timide, des ménagements bas ont été ſouvent plus fatals aux ſociétés que la ſédition même. On peut, ſans offenſer un prince vertueux, fixer les bornes de ſon autorité; lui repréſenter que la loi qui déclare le bien public la premiere des loix, eſt une loi ſacrée, inviolable, que lui-même doit reſpecter; que toutes les autres loix ne ſont que les divers moyens d'aſſurer l'exécution de la premiere; & qu'enfin, toujours malheureux du malheur des ſujets, il eſt une dépendance réciproque entre la félicité des peuples & celle du ſouverain. D'où je conclus que la choſe vraiment nuiſible pour lui eſt le menſonge qui lui cache la maladie de l'état; que la choſe vraiment avantageuſe pour lui eſt la vérité qui l'éclaire ſur le traitement & le remede.

La révélation de la vérité eſt donc utile; mais l'homme la doit-il aux autres hommes, lorſqu'il eſt ſi dangereux pour lui de la leur révéler ?

CHAPITRE XI.

Qu'on doit la vérité aux Hommes.

Si je conſultois ſur ce ſujet & St. Auguſtin & St. Ambroiſe, je dirois avec le premier : » La vérité » devient-elle un ſujet de ſcandale ? Que le ſcan» dale naiſſe, & que la vérité ſoit dite « (1). Je répéterois d'après le ſecond : » On n'eſt pas défen» ſeur de la vérité, ſi, du moment qu'on la voit, » on ne la dit point ſans honte & ſans crainte « (2). J'ajouterois enfin, » que la vérité quelque temps » éclipſée par l'erreur, en perce tôt ou tard le nuage « (3).

Mais il n'eſt point ici queſtion d'autorité. Ce que l'on doit à l'opinion des hommes célebres, c'eſt du reſpect, & non une foi aveugle. Il faut donc ſcrupuleuſement examiner leurs opinions ; & cet examen fait, il faut juger non d'après leur raiſon, mais d'après la ſienne. Je crois les trois angles d'un triangle égaux à deux droits, non parce qu'Euclide l'a dit, mais parce que je puis m'en démontrer la vérité.

---

(1) *Si de veritate ſcandalum, utilius permittitur naſci ſcandalum, quam veritas relinquatur.*

(2) *Ille veritatis defenſor eſſe debet, qui cum rectè ſentit, loqui non metuit, nec erubeſcit.*

(3) *Occultari poteſt ad tempus veritas, vinci non poteſt.* S. Aug.

Veut-on ſavoir ſi l'on doit réellement la vérité aux hommes ? qu'on interroge les gens en place eux-mêmes ; tous conviendront qu'il leur eſt important de la connoître, & que ſa connoiſſance ſeule leur fournit les moyens d'accroître, & d'aſſurer la félicité publique. Or, ſi tout homme doit, en qualité de citoyen, contribuer de tout ſon pouvoir au bonheur de ſes compatriotes; ſait-on la vérité, on doit la dire. Demander ſi l'on la doit aux hommes; c'eſt, ſous un tour de phraſe obſcur & détournée, demander s'il eſt permis d'être vertueux, & de faire le bien de ſes ſemblables.

Mais l'obligation de dire la vérité ſuppoſe la poſſibilité de la découvrir. Les gouvernements doivent donc en faciliter les moyens; & le plus ſûr de tous eſt la liberté de la preſſe.

CHAPITRE XII.

De la liberté de la Preſſe.

C'eſt à la contradiction, par conſéquent, à la liberté de la preſſe, que les ſciences phyſiques doivent leur perfection. Otez cette liberté : que d'erreurs conſacrées par le temps, ſeront citées comme des axiomes inconteſtables ! Ce que je dis du phyſique eſt applicable au moral & au politique. Veut-on, en ce genre, s'aſſurer de la vérité de ſes opinions ? Il faut les promulguer. C'eſt à la pierre de touche de la contradiction, qu'il faut les éprouver. La preſſe doit donc être libre. Le magiſtrat qui la gêne, s'oppoſe donc à la perfection de la morale & de la politique : il pêche contre ſa nation (1) : il étouffe juſque dans leurs germes les idées heureuſes qu'eût produit cette liberté. Qui peut apprécier cette perte ? Ce qu'on peut dire, c'eſt que le peuple libre, le peuple qui penſe, commande toujours au peuple qui ne penſe pas (2).

(1) Qui ſoumet ſes idées au jugement & à l'examen de ſes concitoyens, doit publier toutes celles qu'il croit vraies & utiles. Les taire, ſeroit le ſigne d'une indifférence criminelle.

(2) Qu'apprend à l'étranger la défenſe de parler & d'écrire librement ? Que le gouvernement qui fait cette défenſe, eſt injuſte & mauvais. L'Angleterre, généralement regardée comme le meilleur, eſt celui où le citoyen à cet égard eſt le plus libre.

Le prince doit donc aux nations la vérité comme utile, & la liberté de la preſſe, comme moyen de la découvrir. Par-tout, où cette liberté eſt interdite, l'ignorance, comme une nuit profonde, s'étend ſur tous les eſprits. Alors, en cherchant la vérité, ſes amateurs craignent de la découvrir. Ils ſentent qu'une fois découverte, il faudra, ou la taire, ou la déguiſer lâchement, ou s'expoſer à la perſécution. Tout homme la redoute. S'il eſt toujours de l'intérêt public de connoître la vérité, il n'eſt pas toujours de l'intérêt particulier de la dire.

La plupart des gouvernements exhortent encore le citoyen à ſa recherche; mais preſque tous le puniſſent de ſa découverte. Peu d'hommes bravent, à la longue, la haine du puiſſant, par pur amour de l'humanité & de la vérité.

Mais que d'opinions bizarres n'engendreroit point cette liberté? Qu'importe. Ces opinions détruites par la raiſon auſſi-tôt que produites, n'altéreroient pas la paix des états (1). La révélation de la vérité ne peut être odieuſe qu'à ces impoſteurs, qui trop ſouvent écoutés des princes, leur préſentent le peuple éclairé comme factieux, & le peuple abruti comme docile.

Qu'apprend, au contraire, l'expérience? Que toute nation inſtruite eſt ſourde aux vaines décla-

(1) S'agit-il de religion? Par quelle raiſon en défendre l'examen? Eſt-elle vraie? Elle peut ſupporter la preuve de la diſcuſſion. Eſt-elle fauſſe? En ce dernier cas, quelle abſurdité de protéger une religion dont la morale eſt puſillanime & cruelle, & le culte à charge à l'état, par l'exceſſive dépenſe qu'exige l'entretien de ſes miniſtres!

mations du fanatiſme, & que l'injuſtice la révolte. C'eſt, lorſqu'on me dépouille de la propriété de mes biens, de ma vie & de ma liberté, que je m'irrite; c'eſt alors que l'eſclavage s'arme contre le maître. La vérité n'a pour ennemis que les ennemis même du bien public. Les méchants s'oppoſent ſeuls à ſa promulgation.

C'eſt peu de montrer que la vérité eſt utile; que l'homme la doit à l'homme, & que la preſſe doit être libre : il faut, de plus, indiquer les maux qu'engendre dans les empires l'indifférence pour la vérité.

CHAPITRE XIII.

Des maux que produit l'indifférence pour la vérité.

Dans le corps politique, comme dans le corps humain, il faut un certain degré de fermentation pour y entretenir le mouvement & la vie. L'indifférence pour la gloire & la vérité produit ſtagnation dans les ames & les eſprits. Tout peuple qui, par la forme de ſon gouvernement, ou la ſtupidité de ſes adminiſtrateurs, parvient à cet état d'indifférence, eſt ſtérile en grands talents, comme en grandes vertus (1). Prenons les habitants de l'Inde pour exemple. Quels hommes, comparés aux habitants actifs & induſtrieux des bords de la Seine, du Rhin, ou de la Tamiſe!

L'Indien, plongé dans l'ignorance, indifférent à la vérité, malheureux au dedans, foible au dehors, eſt eſclave d'un deſpote également incapable de le conduire au bonheur durant la paix, à l'ennemi durant la guerre (2).

(1) Les vertus fuient les lieux d'où la vérité eſt bannie. Elles n'habitent point les empires, où l'eſclavage donne le nom de *Soleil de juſtice* aux tyrans les plus injuſtes & les plus cruels; où la terreur prononce les panégyriques. Quelles idées de malheureux courtiſans peuvent-ils ſe former de la vertu dans des pays où les princes les plus craints ſont les plus loués.

(2) La guerre s'allume-t-elle en Orient? Le Sophi, retiré dans ſon ſerrail, ordonne à ſes eſclaves d'aller ſe faire tuer

Quelle différence de l'Inde actuelle à cette Inde jadis si renommée, & qui, citée comme le berceau des arts & des sciences, étoit peuplée d'hommes avides de gloire & de vérités. Le mépris conçu pour cette nation, déclare le mépris auquel doit s'attendre tout peuple qui croupira, comme l'Indien, dans la paresse & l'indifférence pour la gloire.

Quiconque regarde l'ignorance comme favorable au gouvernement, & l'erreur comme utile, en méconnoît les productions. Il n'a point consulté l'histoire. Il ignore qu'une erreur utile pour le moment, ne devient que trop souvent le germe des plus grandes calamités. Un nuage blanc s'est-il élevé au dessus des montagnes; c'est le voyageur expérimenté qui seul y découvre l'annonce de l'ouragan: il se hâte vers la couchée. Il sait que, s'abaissant du sommet des monts, ce nuage étendu sur la plaine, voilera bientôt de la nuit affreuse des tempêtes, ce ciel pur & sérein qui luit encore sur sa tête.

L'erreur est ce nuage blanc, où peu d'hommes apperçoivent les malheurs dont il est l'annonce. Ces malheurs cachés au stupide, sont prévus du sage. Il sait qu'une seule erreur peut abrutir un peuple,

---

pour lui sur la frontiere. Il ne daigne pas même les y conduire. Se peut-il, dit à ce sujet Machiavel, qu'un monarque abandonne à ses favoris la plus noble de ses fonctions, celle de Général. Ignore-t-il qu'intéressés à prolonger leur commandement, ils le font aussi à prolonger la guerre. Or, quelle perte d'hommes & d'argent n'occasionne pas sa durée! A quels revers d'ailleurs ne s'expose point la nation victorieuse, qui laisse échapper le moment d'accabler son ennemi.

peut obſcurcir tout l'horizon de ſes idées; qu'une imparfaite idée de la divinité a ſouvent opéré cet effet. L'erreur, dangereuſe en elle-même, l'eſt ſurtout par ſes productions. Une erreur eſt féconde en erreurs.

Tout homme compare plus ou moins ſes idées entre elles. En adopte-t-il une fauſſe? de cette idée unie à d'autres, il en réſulte des idées nouvelles & néceſſairement fauſſes, qui, ſe combinant de nouveau avec toutes celles dont il a chargé ſa mémoire, donnent à toutes une plus ou moins forte teinte de fauſſeté. Les erreurs théologiques en ſont un exemple. Il n'en faut qu'une pour infecter toute la maſſe des idées d'un homme; pour produire une infinité d'opinions bizarres, monſtrueuſes, & toujours inattendues; parce qu'avant l'accouchement on ne prédit pas la naiſſance des monſtres.

L'erreur eſt de mille eſpeces. La vérité, au contraire, eſt une & ſimple: ſa marche eſt toujours uniforme & conſéquente. Un bon eſprit ſait d'avance la route qu'elle doit parcourir (1). Il n'en eſt pas ainſi de l'erreur. Toujours inconſéquente & toujours irréguliere dans ſa courſe, on la perd à chaque inſtant de vue: ſes apparitions ſont toujours imprévues; on n'en peut donc prévenir les effets. Pour en étouffer les ſemences (2), le légiſlateur ne peut trop exciter les hommes à la recherche de la vérité.

(1) Les principes d'un miniſtre éclairé une fois connus, on peut, dans preſque toutes les poſitions, prédire quelle ſera ſa conduite. Celle d'un ſot eſt indevinable. C'eſt une viſite, un bon mot, une impatience qui le détermine, & de-là ce proverbe: *Que Dieu ſeul devine les ſots.*

(2) Pour détruire l'erreur, faut-il la forcer au ſilence?

Tout vice, disent les philosophes, est une erreur de l'esprit. Les crimes & les préjugés sont freres : les vérités & les vertus sont sœurs. Mais quelles sont les matrices de la vérité ? la contradiction & la dispute. La liberté de penser porte les fruits de la vérité : cette liberté éleve l'ame, engendre des pensées sublimes ; la crainte, au contraire, l'affaisse, & ne produit que des idées basses.

Quelque utile que soit la vérité, supposons cependant, qu'entraîné à sa ruine par le vice de son gouvernement, un peuple ne put l'éviter que par un grand changement dans ses loix, ses mœurs & ses habitudes, faut-il que le législateur le tente ? Doit-il faire le malheur de ses contemporains, pour mériter l'estime de la postérité ? La vérité enfin qui conseilleroit d'assurer la félicité des générations futures par le malheur de la présente, doit-elle être écoutée ?

Non : que faire donc ? la laisser dire. L'erreur obscure par elle-même est rejettée de tout bon esprit. Le temps ne l'a-t-il point accréditée ? n'est-elle point favorisée du gouvernement ? elle ne soutient point le regard de l'examen. La raison donne à la longue le ton par-tout où on la dit librement.

CHAPITRE XIV.

Que le bonheur de la génération future n'eſt jamais attaché au malheur de la génération préſente.

Pour montrer l'abſurdité de cette ſuppoſition, examinons de quoi ſe compoſe ce qu'on appelle la génération préſente. 1°. D'un grand nombre d'enfants, qui n'ont point encore contracté d'habitudes. 2°. D'adoleſcents, qui peuvent facilement en changer. 3°. D'hommes faits, & dont pluſieurs ont déjà preſſenti & approuvé les réformes propoſées. 4°. De vieillards, pour qui tout changement d'opinions & d'habitudes eſt réellement inſupportable.

Que réſulte-t-il de cette énumération? qu'une ſage réforme dans les mœurs, les loix & le gouvernement, peut déplaire au vieillard, à l'homme foible & d'habitude; mais qu'utile aux générations futures, cette réforme l'eſt encore au plus grand nombre de ceux qui compoſent la génération préſente; que, par conſéquent, elle n'eſt jamais contraire à l'intérêt actuel & général d'une nation.

Au reſte, tout le monde ſait que dans les empires, l'éternité des abus n'eſt point l'effet de notre compaſſion pour les vieillards, mais de l'intérêt mal-entendu du puiſſant. Ce dernier également indifférent au bonheur de la génération préſente (1) ou future,

(1) Un ſage gouvernement prépare toujours dans le bonheur de la génération préſente celui de la génération

veut qu'on le ſacrifice à ſes moindres fantaiſies ; il veut ; il eſt obéi.

Quelque élevé cependant que ſoit un homme, c'eſt à la nation, & non à lui qu'on doit le premier reſpect. Dieu, dit-on, eſt mort pour le ſalut de tous. Il ne faut donc pas immoler le bonheur de tous aux fantaiſies d'un ſeul. On doit à l'intérêt général le ſacrifice de tous les intérêts perſonnels. Mais, dira-t-on, ces ſacrifices ſont quelquefois cruels : oui : s'ils ſont exécutés par des gens inhumains ou ſtupides. Le bien public ordonne-t-il le mal d'un individu ? toute compaſſion eſt due à ſa miſere. Point de moyen de l'adoucir, qu'on ne doive employer. C'eſt alors que la juſtice & l'humanité du prince doivent être inventives. Tous les infortunés ont droit à ſes bienfaits : il doit flatter leurs peines. Malheur à l'homme dur & barbare qui refuſeroit au citoyen juſqu'à la conſolation de ſe plaindre. La plainte commune à tout ce qui ſouffre, à tout ce qui reſpire, eſt toujours légitime.

Je ne veux pas que l'infortune éplorée retarde la marche du prince vers le bien public. Mais je veux qu'en paſſant, il eſſuie les larmes de la douleur, & que, ſenſible à la pitié, l'amour ſeul de la patrie l'emporte en lui ſur l'amour du particulier. Un tel prince, toujours ami des malheureux, & toujours occupé de la félicité de ſes ſujets, ne re-

---

future. On a dit de la vieilleſſe & de la jeuneſſe, » que » l'une prévoyoit trop, & l'autre trop peu ; qu'aujourd'hui eſt la maîtreſſe du jeune homme, & demain celle » du vieillard «. C'eſt à la maniere des vieillards que doivent ſe conduire les états.

gardera jamais la révélation de la vérité comme dangereuſe.

Que conclure de ce que j'ai dit au ſujet de cette queſtion?

Que la découverte du vrai, toujours utile au public, ne fut jamais funeſte qu'à ſon auteur.

Que la révélation de la vérité n'altère point la paix des états; qu'on en a pour garant la lenteur même de ſes progrès.

Qu'en toute eſpece de gouvernement il eſt important de la connoître.

Qu'il n'eſt proprement que deux ſortes de gouvernement, l'un bon, l'autre mauvais.

Qu'en aucun d'eux le bonheur du prince n'eſt lié au malheur des ſujets.

Que ſi la vérité eſt utile, on la doit aux hommes.

Que tout gouvernement, en conſéquence, doit faciliter les moyens de la découvrir.

Que le plus ſûr de tous eſt la liberté de la preſſe.

Que les ſciences doivent leur perfection à cette liberté.

Que l'indifférence pour la vérité eſt une ſource d'erreurs, & l'erreur une ſource de calamités publiques.

Qu'aucun ami de la vérité ne propoſa de ſacrifier la félicité de la génération préſente à la félicité de la génération à venir.

Qu'une telle hypotheſe eſt impoſſible.

Qu'enfin c'eſt de la ſeule révélation de la vérité qu'on peut attendre le bonheur futur de l'humanité.

La conſéquence de ces diverſes propoſitions, c'eſt que perſonne n'ayant le droit de faire le mal public, nul n'a droit de s'oppoſer à la publication de la vérité, & ſur-tout des premiers principes de la morale.

Au reſte, ce n'eſt point ſous les coups de la vérité, c'eſt ſous les coups du puiſſant que ſuccombera l'erreur. Le moment de ſa deſtruction eſt celui où le prince confondra ſon intérêt avec l'intérêt public. Juſque-là, c'eſt en vain qu'on préſentera le vrai aux hommes. Il en ſera toujours méconnu. N'eſt-on guidé dans ſa conduite & ſa croyance que par l'intérêt du moment, comment à ſa lueur incertaine & variable, diſtinguer le menſonge de la vérité ?

CHAPITRE XV.

Les mêmes opinions paroiſſent vraies ou fauſſes, ſelon l'intérêt qu'on a de les croire telles ou telles.

Tous les hommes conviennent de la vérité des propoſitions géométriques : ſeroit-ce parce qu'elles ſont démontrées ? Non : mais parce qu'indifférents à leur fauſſeté ou à leur vérité, les hommes n'ont nul intérêt de prendre le faux pour le vrai. Leur ſuppoſe-t-on cet intérêt ? alors les propoſitions les plus évidemment démontrées leur paroîtront problématiques. Je me prouverois au beſoin que le contenu eſt plus grand que le contenant : c'eſt un fait dont quelques religions fourniſſent des exemples.

Qu'un théologien catholique ſe propoſe de prouver qu'il eſt des bâtons ſans deux bouts ; rien pour lui de plus facile. Il diſtinguera d'abord deux ſortes de bâtons, les uns ſpirituels, les autres matériels. Il diſſertera obſcurément ſur la nature des bâtons ſpirituels : il en conclura que l'exiſtence de ces bâtons eſt un myſtere au deſſus & non contraire à la raiſon ; alors cette propoſition évidente (1) » qu'il

(1) Chacun parle d'évidence, & puiſque l'occaſion s'en préſente, je tâcherai d'attacher une idée nette à ce mot.

Evidence vient du mot latin *videre*, *voir*. Une toiſe eſt plus grande qu'un pied ; je le vois. Tout fait, dont je puis ainſi conſtater l'exiſtence par mes ſens, eſt donc

» n'eſt point de bâton ſans deux bouts «, deviendra problématique.

Il en eſt de même des vérités les plus claires de la morale. La plus évidente, c'eſt qu'en fait de crimes, la punition doit être perſonnelle, & que je ne dois pas être pendu pour le vol commis par mon voiſin. Cependant que de théologiens ſoutiennent encore que Dieu punit dans les hommes actuels le péché de leur premier pere (1) !

Pour cacher l'abſurdité de ce raiſonnement, ils ajoutent que la juſtice d'en haut n'eſt pas celle de l'homme. Mais ſi la juſtice du ciel eſt la vraie * 14, & que cette juſtice ne ſoit pas celle de la terre,

---

évident pour moi. Mais l'eſt-il également pour ceux qui ne ſont pas à portée de s'en aſſurer par le même témoignage ? Non : d'où je conclus qu'une propoſition généralement évidente n'eſt autre choſe qu'un fait dont tous les hommes peuvent également, & à chaque inſtant, vérifier l'exiſtence.

Que deux corps & deux corps faſſent quatre corps; cette propoſition eſt évidente pour tous les hommes; parce que tous peuvent à chaque inſtant en conſtater la vérité; mais qu'il y ait dans les écuries du roi de Siam un éléphant haut de vingt-quatre pieds; ce fait, évident pour tous ceux qui l'auroient vu, ne le ſeroit ni pour moi, ni pour ceux qui ne l'auroient pas meſuré. Cette propoſition ne peut donc être citée, ni comme évidente, ni même comme vraiſemblable. Il eſt, en effet, plus raiſonnable de penſer que dix témoins de ce fait, ou ſe ſont trompés, ou l'ont exagéré, ou qu'enfin ils ont menti; qu'il n'eſt raiſonnable de croire à l'exiſtence d'un éléphant d'une hauteur double de celle des autres.

(1) Pourquoi, diſoit un Miſſionnaire à un Lettré Chinois,

l'homme vit donc dans l'ignorance de la juſtice. Il ne ſait donc jamais ſi l'action qu'il croit équitable, n'eſt point injuſte, ſi le vol & l'aſſaſſinat ne ſont point des vertus. * 15. Que deviennent alors les principes de la loi naturelle & de la morale? Comment s'aſſurer de leur juſteſſe, & diſtinguer l'honnête homme du ſcélérat.

---

n'admettez-vous qu'un deſtin aveugle? C'eſt, répondit-il, que nous ne penſons pas qu'un être intelligent puiſſe être injuſte, & puiſſe punir dans un nouveau né le crime commis il y a ſix mille ans par Adam ſon pere. Votre piété ſtupide fait de Dieu un être intelligent & injuſte; la nôtre plus éclairée en fait un aveugle deſtin.

CHAPITRE XVI.

L'Intérêt fait eſtimer en ſoi juſqu'à la cruauté qu'on déteſte dans les autres.

Toutes les nations de l'Europe conſiderent avec horreur ces prêtres de Carthage, dont la barbarie enfermoit des enfants vivants dans la ſtatue brûlante de Saturne, ou de Moloch. Point d'Eſpagnol cependant qui ne reſpecte la même cruauté en lui & dans ſes inquiſiteurs. A quelle cauſe attribuer cette contradiction ? à la vénération que l'Eſpagnol conçoit dès l'enfance pour les moines. Il faudroit, pour le défaire de ce reſpect d'habitude, qu'il penſât, qu'il conſultât ſa raiſon, qu'il s'expoſât à la fois à la fatigue de l'attention, & à la haine de ce même moine. L'Eſpagnol eſt donc forcé, par le double intérêt de la crainte & de la pareſſe, de révérer dans le dominicain, la barbarie qu'il déteſte dans le prêtre du Mexique.

On me dira ſans doute que la différence des cultes change l'eſſence des choſes, & que la cruauté abominable dans une religion eſt reſpectable dans l'autre. Je ne répondrai point à cette abſurdité : j'obſerverai ſeulement que le même intérêt qui, par exemple, me fait aimer & reſpecter dans un pays la cruauté que je hais & mépriſe dans les autres, doit, à d'autres égards, faſciner encore les yeux de ma raiſon, qu'il doit ſouvent m'exagérer le mépris dû à certains vices. L'avare en eſt un exemple,

L'avare ſe contente-t-il de ne rien donner, & d'épargner le ſien ; ne ſe porte-t-il, d'ailleurs, à aucune injuſtice ? De tous les vicieux, c'eſt peut-être celui qui nuit le moins à la ſociété. Le mal qu'il fait, n'eſt proprement que l'omiſſion du bien qu'il pourroit faire.

De tous les vices, ſi l'avarice eſt le plus généralement déteſté ; c'eſt l'effet d'une avidité commune à preſque tous les hommes : c'eſt qu'on hait celui, dont on ne peut rien attendre. Ce ſont les avares avides qui décrient les avares ſordides,

CHAPITRE XVII.

L'Intérêt fait honorer le crime.

Quelque notion imparfaite que les hommes aient de la vertu, il en eſt peu qui reſpectent le vol, l'aſſaſſinat, l'empoiſonnement, le parricide; & cependant l'égliſe entiere honora toujours ces crimes dans ſes protecteurs. Je citerai pour exemple, Conſtantin & Clovis. Le premier, malgré la foi des ſerments, fait aſſaſſiner Licinius ſon beau-frere; maſſacrer Licinius ſon neveu, à l'âge de douze ans; mettre à mort ſon fils Criſpus, illuſtré par ſes victoires; égorger ſon beau-pere Maximien à Marſeille: il fait enfin étouffer ſa femme Fauſta dans un bain. L'authenticité de ces crimes force les païens d'exclure cet empereur de leurs fêtes & de leurs initiations; & les vertueux chrétiens le reçoivent dans leur égliſe.

Quant au farouche Clovis, il aſſomme avec une maſſe d'armes Régnacaire & Richemer, deux freres, & tous deux ſes parents. Mais il eſt libéral envers l'égliſe, & Savaron prouve dans un livre la ſainteté de Clovis. L'égliſe, il eſt vrai, ne ſanctifia, ni lui, ni Conſtantin; mais elle honora du moins en eux deux hommes ſouillés des plus grands crimes.

Quiconque étend le domaine de l'égliſe, eſt toujours innocent à ſes yeux. Pépin en eſt la preuve. Le pape, à ſa priere, paſſe d'Italie en France. Ar-

rivé dans ce royaume, il oint Pépin, & couronne en lui un uſurpateur, qui tenoit ſon roi légitime enfermé dans le couvent de St. Martin, & le fils de ſon maître dans le couvent de Fontenelle, en Normandie.

Mais ce couronnement, dira-t-on, fut le crime du pape, & non celui de l'égliſe. Le ſilence des prélats fut l'approbation ſecrete de la conduite du Pontife. Sans ce conſentement tacite, le pape, dans une aſſemblée des principaux de la nation, n'eût oſé légitimer l'uſurpation de Pépin. Il n'eût point, ſous peine d'excommunication, défendu de prendre un roi d'une autre race.

Mais tous les prélats ont-ils honoré de bonne foi ces Pépins, ces Clovis, ces Conſtantins? Quelques-uns ſans doute rougiſſoient intérieurement de ces odieuſes béatifications; mais la plupart n'appercevoient point le crime dans le criminel qui les enrichiſſoit. Que ne peut ſur nous le preſtige de l'intérêt!

CHAPITRE XVIII.

L'Intérêt fait des Saints.

Je prends Charlemagne pour exemple. C'étoit un grand homme. Il étoit doué de grandes vertus ; mais d'aucune de celles qui font des saints. Ses mains étoient dégoûtantes du sang des Saxons injustement égorgés. Il avoit dépouillé ses neveux de leur patrimoine. Il avoit épousé quatre femmes ; il étoit accusé d'inceste. Sa conduite n'étoit pas celle d'un saint : mais il avoit accrû le domaine de l'église, & l'église en a fait un saint. Elle en usa de même avec Hermenigilde, fils du roi Visigot l'Eurigilde. Ce jeune prince, ligué avec un prince Sueve contre son propre pere, lui livre bataille, la perd, est pris près de Cordoue, tué par un officier de l'Eurigilde. Mais il croyoit à la consubstantialité, & l'église le sanctifie. Mille scélérats ont eu la même bonne fortune. S. Cyrille, évêque d'Alexandrie, est l'assassin de la belle & sublime Hypathie : il est pareillement canonisé.

Philippe de Commines rapporte, à ce sujet, qu'entré à Pavie dans le couvent des carmes, on lui montra le corps du comte d'Yvertu, de ce comte qui, parvenu à la principauté de Milan par le meurtre de Bernabo, son oncle, fut le premier qui porta le titre de duc. Eh quoi ! dit Commines au moine qui l'accompagnoit, vous avez canonisé un tel monstre ! Il nous faut des bienfaiteurs, repliqua le carme ;

or, pour les multiplier, nous ſommes dans l'uſage de leur accorder les honneurs de la ſainteté. C'eſt par nous que les ſots & les frippons deviennent ſaints; & par eux que nous devenons riches. Que de ſucceſſions volées par les moines! mais ils voloient pour l'égliſe, & l'égliſe en a fait des ſaints.

L'hiſtoire du papiſme n'eſt qu'un recueil immenſe de faits pareils. Ouvre-t-on ſes légendes? on y lit les noms de mille ſcélérats canoniſés; & l'on y cherche en vain, & le nom d'un Alfred le Grand, qui fit long-temps le bonheur de l'Angleterre; & celui d'un Henri IV, qui vouloit faire celui de la France; & enfin le nom de ces hommes de génie, qui, par leurs découvertes dans les arts & les ſciences, ont à la fois honoré leur ſiecle & leur pays.

L'égliſe, toujours avide de richeſſes, diſpoſa toujours des dignités du Paradis en faveur de ceux qui lui donnoient de grands biens ſur la terre. L'intérêt peupla le ciel. Quelle borne mettre à ſa puiſſance? Si Dieu, comme on le dit, a tout fait pour lui: *Omnia, propter ſemetipſum, operatus eſt Dominus*; l'homme créé à ſon image & reſſemblance, a fait de même. C'eſt toujours d'après ſon intérêt qu'il juge (1). Eſt-il ſouvent malheureux? C'eſt qu'il n'eſt pas aſſez éclairé.

(1) Notre croyance, ſelon quelques philoſophes, eſt indépendante de notre intérêt. Ces philoſophes ont tort ou raiſon, ſelon l'idée qu'ils attachent au mot *croire*. S'ils entendent par ce mot avoir une idée nette de la choſe crue, &, comme les géomêtres, pouvoir s'en démontrer la vérité, il eſt certain qu'aucune erreur n'eſt crue; qu'aucune ne ſoutient le regard de l'examen; qu'on ne s'en

La pareſſe, un avantage momentané, & ſur-tout une ſoumiſſion honteuſe aux opinions reçues, ſont autant d'écueils ſemés ſur la route de notre bonheur. Pour les éviter, il faut penſer ; & l'on n'en prend pas la peine : l'on aime mieux croire qu'examiner. Combien de fois notre crédulité ne nous a-t-elle pas aveuglés ſur nos vrais intérêts ! L'homme a été défini un animal raiſonnable ; je le définis un animal crédule (1). Que ne lui fait-on pas accroire !

---

forme point d'idée claire, & qu'en ce ſens il eſt peu de *croyants*. Mais ſi l'on prend ce mot dans l'acception commune ; ſi l'on entend par le mot de *croyant* l'adorateur du bœuf *Apis*, l'homme qui, ſans avoir des idées nettes de ce qu'il croit, croit par imitation ; qui, ſi l'on veut, *croit croire*, & qui ſoutiendroit la vérité de ſa croyance au péril de ſa vie : en ce ſens il eſt beaucoup de *croyants*. L'égliſe catholique vante continuellement ſes martyrs : je ne ſais pourquoi. Toute religion a les ſiens : » Qui prétend avoir une révélation doit mourir pour ſoutenir » ſon dire : c'eſt l'unique preuve qu'il puiſſe donner de » ce qu'il avance «. — Il n'en eſt pas de même en philoſophie. Ses propoſitions doivent être appuyées ſur des faits & des raiſonnements. Qu'un philoſophe meure ou non, pour en ſoutenir la vérité, peu importe. Sa mort ne prouveroit rien, ſinon qu'il eſt opiniâtrement attaché à ſon opinion, & non qu'elle ſoit vraie. Au reſte, la croyance des fanatiques, toujours fondée ſur le vain, mais puiſſant intérêt des récompenſes céleſtes, en impoſe toujours au vulgaire ; & c'eſt à ces fanatiques qu'il faut rapporter l'établiſſement de preſque toutes les opinions générales.

(1) Les mœurs & les actions des animaux prouvent qu'ils comparent, portent des jugements. Ils ſont, à cet

Un hypocrite se donne-t-il pour vertueux ? Il est réputé tel. Il est, en conséquence, plus honoré que l'homme honnête.

Le clergé se dit-il sans ambition ? Il est reconnu pour tel au moment même, où il se déclare le premier corps de l'état. (1).

Les évêques & les cardinaux se disent-ils humbles ? Ils en sont crus sur leur parole, en se faisant donner les titres de Monseigneur, d'Eminence & de Grandeur ; alors même que les derniers veulent marcher de pair avec les rois : (*Cardinales Regibus æquiparantur.*)

Le moine se dit-il pauvre ? On le repute indigent ; lors même qu'il envahit la plus grande partie des domaines d'un état : & ce moine, en conséquence, est aumôné par une infinité de dupes.

Au reste, qu'on ne s'étonne point de l'imbécillité humaine. Les hommes, en général, mal-élevés, doivent être ce qu'ils sont. Leur extrême crédulité leur laisse rarement l'exercice libre de leur raison : ils portent, en conséquence, de faux jugements, & sont malheureux. Qu'y faire ? ou l'on est indif-

---

égard, plus ou moins raisonnables, plus ou moins ressemblants à l'homme ; mais quel rapport entre leur crédulité & la sienne ? Aucun ? C'est principalement en étendue de crédulité qu'ils different, & c'est peut-être ce qui distingue le plus spécialement l'homme de l'animal.

(1) Si les apôtres ne se sont jamais donnés pour le premier corps de l'état, s'ils n'ont jamais prétendu marcher à côté des Césars & des Proconsuls ; il faut que le clergé ait une forte opinion de la stupidité humaine, pour se dire humble avec des prétentions si fastueuses.

férent à la chose qu'on juge (1); & dès-lors, on est sans attention & sans esprit pour la bien juger : ou l'on est vivement affecté de cette même chose; & c'est alors l'intérêt du moment, qui presque toujours prononce nos jugements.

Une décision juste suppose indifférence pour la chose qu'on juge (2), & le desir de la bien juger. Or, dans l'état actuel des sociétés, peu d'hommes éprouvent ce double sentiment de desir & d'indifférence, & se trouvent dans l'heureuse position qui le

(1) Une opinion m'est-elle indifférente ? C'est à la balance de ma raison que j'en pese les avantages. Mais que cette opinion excite en moi haine, amour ou crainte; ce n'est plus la raison. Ce sont mes passions qui jugent de sa vérité, ou de sa fausseté. Or, plus mes passions sont vives, moins la raison a de part à mon jugement. Pour triompher du préjugé le plus grossier, ce n'est point assez d'en sentir l'absurdité. Me suis-je démontré le matin la non-existence des spectres? Si le soir je me trouve seul, ou dans une chambre, ou dans un bois, les fantômes & les spectres perceront de nouveau la terre ou mon plancher; la frayeur me saisira. Les raisonnements les plus solides ne pourront rien contre ma peur. Pour étouffer en moi la crainte des revenants, il ne suffit pas de m'en être prouvé la non-existence; il faut, de plus, que le raisonnement par lequel j'ai détruit ce préjugé, se présente aussi habituellement & aussi rapidement à ma mémoire que le préjugé lui-même. Or, c'est l'œuvre du temps, & quelquefois d'un très-long-temps. Jusqu'à ce temps, je tremble la nuit au seul nom de spectre & de sorcier. C'est un fait prouvé par l'expérience.

(2) Pourquoi l'étranger est-il meilleur juge des beautés d'un nouvel ouvrage, que les nationaux ? C'est que l'in-

produit.

produit. Trop ſervilement attaché à l'intérêt du moment, l'on y ſacrifie preſque toujours l'intérêt à venir ; & l'on juge contre l'évidence même.

---

différence dicte le jugement du premier, & qu'au moins dans le premier moment, l'envie & le préjugé dictent celui des ſeconds. Ce n'eſt pas que parmi ces derniers il ne s'en trouve qui mettent de l'orgueil à bien juger ; mais ils ſont en trop petit nombre, pour que leur jugement ait d'abord aucune influence ſur celui du public.

CHAPITRE XIX.

L'intérêt perſuade aux Grands qu'ils ſont d'une eſpece différente des autres hommes.

Admet-on un premier homme ? Tous ſont de la même maiſon, d'une famille également ancienne: tous, par conſéquent, ſont nobles. Qui refuſeroit le titre de gentilhomme à celui qui, par des extraits levés ſur des régiſtres de circoncifions & des baptêmes, prouveroit une deſcendance en ligne directe depuis Abraham juſqu'à lui ? Ce n'eſt donc que la conſervation ou la perte de ces extraits qui diſtingue le noble du roturier.

Mais le Grand ſe croit-il réellement d'une race ſupérieure à celle du bourgeois, & le ſouverain d'une eſpece différente de celle du comte, du duc, &c.? Pourquoi non ? J'ai vu des hommes pas plus ſorciers que moi, ſe dire, & ſe croire ſorciers juſque ſur l'échafaud. Mille procédures juſtifient ce fait. Il en eſt qui ſe croient nés heureux, & qui s'indignent, lorſque la fortune les abandonne un moment. Ce ſentiment eſt en eux l'effet du ſuccès conſtant de leurs premieres entrepriſes : d'après ce ſuccès, ils ont dû prendre leur bonheur pour un effet, & leur étoile pour la cauſe de cet effet (1).

(1) Deux faits, dit M. Hume, arrivent-ils toujours enſemble ? L'on ſuppoſe une dépendance néceſſaire en-

Si telle eſt l'humanité ; faut-il s'étonner que des Grands, gâtés par les hommages journaliers rendus à leurs richeſſes & à leurs dignités, ſe croient d'une race particuliere (1).

Cependant ils reconnoiſſent Adam pour le pere commun des hommes : oui ; mais ſans en être entiérement convaincus. Leurs geſtes, leurs diſcours, leurs regards, tout dément en eux cet aveu ; & tous ſont perſuadés qu'eux & le prince ont ſur le peuple & le bourgeois, le droit du fermier ſur ſes beſtiaux.

Je ne fais point ici la ſatyre des Grands (2), mais celle de l'homme. Le bourgeois rend à ſon valet tout le mépris que le Puiſſant a pour lui.

Qu'on ne ſoit point ſurpris de trouver l'homme ſujet à tant d'illuſion (3). Ce qui ſeroit vraiment ſurprenant, c'eſt qu'il ſe refuſât aux erreurs qui flat-

---

tre eux. L'on donne à l'un le nom de cauſe ; à l'autre celui d'effet.

(1) L'ancienneté de leur maiſon eſt ſur-tout chere à ceux qui ne peuvent être fils de leur mérite.

(2) Si tous les hommes ſont les deſcendants d'Adam, s'enſuit-il qu'en cette qualité tous doivent être également conſidérés ? Non ; il eſt dans toute ſociété des ſupérieurs qu'on doit reſpecter. Mais eſt-ce aux grandes places, ou à la haute naiſſance qu'on doit ſon premier reſpect ? Je conclurois en faveur des grandes places. Elles ſuppoſent du moins quelque mérite. Or, ce que le public a vraiment intérêt d'honorer, c'eſt le mérite.

(3) Le préjugé commande-t-il ? La raiſon ſe tait. Le préjugé fait, en certains pays, reſpecter l'officier de qualité, mépriſer l'officier de fortune, & préférer, par conſéquent, la naiſſance au mérite.

tent ſa vanité. Il croit, & croira toujours ce qu'il aura intérêt de croire. S'il s'attache quelquefois à la recherche du vrai; s'il s'occupe de ſa découverte; c'eſt qu'il imagine par fois qu'il eſt de ſon intérêt de la connoître.

CHAPITRE XX.

L'intérêt fait honorer le vice dans un protecteur.

Un homme attend-il sa fortune & sa considération d'un Grand sans mérite ? Il devient son panégyriste. L'homme jusqu'alors honnête, cesse de l'être : il change de mœurs, &, pour ainsi dire, d'état. Il descend de la condition de citoyen libre à celle d'esclave. Son intérêt se sépare en cet instant de l'intérêt public. Uniquement occupé de son maître, & de la fortune de ce protecteur, tout moyen de l'accroître, lui paroît légitime. Ce maître commet-il des injustices, opprime-t-il ses concitoyens, s'en plaignent-ils ? Ils ont tort. Les prêtres de Jupiter ne faisoient-ils pas adorer en lui le parricide qui les faisoit vivre ?

Qu'est-ce que le protégé exige du protecteur ? puissance & non mérite. Qu'est-ce qu'à son tour le protecteur exige du protégé ? bassesse, dévouement, & non vertu. C'est en qualité de dévoué que le protégé est élevé aux premiers postes. S'il est des instants où le mérite seul y monte ; c'est dans les temps orageux, où la nécessité les y appelle. Si, dans les guerres civiles, tous les emplois importants sont confiés aux talents ; c'est que le puissant de chaque parti, fortement intéressé à la destruction du parti contraire, est forcé de sacrifier à sa sûreté, & son envie, & ses autres passions. Cet intérêt pressant

l'éclaire alors ſur le mérite de ceux qu'il emploie : mais le danger paſſé, la paix & la tranquillité rétablies ; ce même Puiſſant, indifférent au vice ou à la vertu, aux talents ou à la ſottiſe, ne les diſtingue plus. Le mérite tombe dans l'aviliſſement, la vérité dans le mépris. Que peut-elle alors en faveur de l'humanité ?

CHAPITRE XXI.

L'intérêt du Puissant commande plus impérieusement que la vérité aux opinions générales.

L'on vante sans cesse la puissance de la vérité, & cependant cette puissance tant vantée est stérile, si l'intérêt du prince ne la féconde. Que de vérités encore enterrées dans les ouvrages des Gordon, des Sydnei, des Machiavel, n'en seront retirées que par la volonté efficace d'un souverain éclairé & vertueux! Ce prince, dit-on, naîtra tôt ou tard. Soit! Jusqu'à ce moment, qu'on regarde, si l'on veut, ces vérités comme des pierres d'attente & des matériaux préparés. Toujours est-il certain que ces matériaux ne seront employés par le Puissant que dans les positions & les circonstances, où les intérêts de sa gloire le forceront d'en faire usage.

L'opinion, dit-on, est la reine du monde. Il est des instants, où sans doute l'opinion générale commande aux souverains eux-mêmes. Mais qu'est-ce que ce fait a de commun avec le pouvoir de la vérité? Prouve-t-il que l'opinion générale en soit la production? Non: l'expérience nous démontre, au contraire, que presque toutes les questions de la morale & de la politique sont résolues par le fort, & non par le raisonnable; & que, si l'opinion régit le monde, c'est à la longue le Puissant qui régit l'opinion.

Quiconque diſtribue les honneurs, les richeſſes & les châtiments, s'attache toujours un grand nombre d'hommes. Cette diſtribution lui aſſervit les eſprits, lui donne l'empire ſur les ames. Tel eſt le moyen par lequel les Sultans légitiment leurs prétentions les plus abſurdes, accoutument leurs ſujets à s'honorer du titre d'eſclaves, à mépriſer celui d'hommes libres.

Quelles ſont les opinions les plus généralement répandues? Ce ſont, ſans contredit, les opinions religieuſes. Or, ce n'eſt ni la raiſon, ni la vérité, mais la violence qui les établit * 16. Mahomet veut perſuader ſon Koran, il s'arme, il flatte, il effraie les imaginations. Les peuples ſont, par la crainte & l'eſpérance, intéreſſés à recevoir ſa loi; & les viſions du prophete deviennent bientôt l'opinion de la moitié de l'univers.

Mais les progrès de la vérité ne ſont-ils pas plus rapides que ceux de l'erreur? Oui; lorſque l'une & l'autre ſont également promulguées par la puiſſance. La vérité par elle-même eſt claire; elle ſaiſit tout bon eſprit. L'erreur, au contraire, toujours obſcure, toujours retirée dans le nuage de l'incompréhenſible, y devient le mépris du bon ſens. Mais que peut le bon ſens ſans la force? C'eſt la violence, la fourberie, le haſard, qui plus que la raiſon & la vérité, ont toujours préſidé à la formation des opinions générales.

CHAPITRE XXII.

Un intérêt ſecret cacha toujours aux Parlements la conformité de la morale des Jéſuites & du Papiſme.

Les parlements ont à la fois condamné la morale des Jéſuites, & reſpecté celle du papiſme (1). Cependant la conformité de ces deux morales eſt ſenſible. La protection accordée aux Jéſuites, & par le pape, & par la plupart des évêques catholiques * 17, rend cette conformité frappante. On ſait que l'égliſe papiſte approuva toujours, dans les ouvrages de ces religieux, des maximes auſſi favorables aux prétentions de Rome, que défavorables à celles de tout gouvernement : que le clergé, à cet égard, fut leur complice. La morale des Jéſuites eſt néanmoins la ſeule condamnée. Les parlements ſe taiſent ſur celle de l'égliſe. Pourquoi ? C'eſt qu'ils craignent de ſe compromettre avec un coupable trop puiſſant.

Ils ſentent confuſément que leur crédit n'eſt point proportionné à cette entrepriſe; qu'à peine il a ſuffi, pour contre-balancer celui des Jéſuites. Leur intérêt, en conſéquence, les avertit de ne pas tenter davantage, & leur ordonne d'honorer le crime dans le coupable qu'ils ne peuvent punir.

(1) La vérole phyſique, diſoit un grand politique, a fait de grands ravages chez les nations Européennes : mais la vérole morale (le papiſme) y en a fait encore de plus grands.

CHAPITRE XXIII.

L'intérêt fait nier journellement cette maxime : Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrois pas qu'on te fît.

Le prêtre catholique, persécuté par le calviniſte ou le muſulman, dénonce la perſécution comme une infraction à la loi naturelle : ce même prêtre eſt-il perſécuteur ? La perſécution lui paroît légitime ; c'eſt en lui l'effet d'un ſaint zele, & de ſon amour pour le prochain. Ainſi la même action devient injuſte ou légitime, ſelon que ce prêtre eſt, ou bourreau, ou patient.

Lit-on l'hiſtoire des différentes ſectes religieuſes & chrétiennes ? Tant qu'elles ſont foibles, elles veulent qu'on n'emploie dans les diſputes théologiques d'autres armes que celles du raiſonnement * 18 & de la perſuaſion.

Ces ſectes deviennent-elles puiſſantes ? De perſécutées, comme je l'ai déjà dit, elles deviennent perſécutrices. Calvin brûle Servet ; le Jéſuite pourſuit le Janſéniſte ; & le Janſéniſte voudroit faire brûler le Déiſte. Dans quel labyrinthe d'erreurs & de contradictions l'intérêt ne nous égare-t-il pas ! Il obſcurcit en nous juſqu'à l'évidence.

Que nous préſente en effet le théatre de ce monde ? rien que les jeux divers & perpétuels de cet intérêt * 19. Plus on médite ce principe, plus on y découvre d'étendue & de fécondité. C'eſt une carriere inépuiſable d'idées fines & grandes.

CHAPITRE XXIV.

L'intérêt cache au prêtre honnête homme les maux du Papiſme.

Les contrées les plus religieuſes ſont les plus incultes. C'eſt dans les domaines eccléſiaſtiques que ſe manifeſte la plus grande dépopulation. Ces contrées ſont donc les plus mal gouvernées. Dans les cantons catholiques de la Suiſſe regnent la diſette & la ſtupidité. Dans les cantons proteſtants, l'abondance & l'induſtrie. Le papiſme eſt donc deſtructeur des empires. Il eſt ſur-tout fatal aux nations, qui, puiſſantes par leur commerce, ont intérêt d'améliorer leurs colonies (1), d'encourager l'induſtrie, & de perfectionner les arts.

Mais chez les divers peuples qui rend l'idole papale ſi reſpectable? La coutume. Qui, chez ces mêmes peuples, défend de penſer? La pareſſe: elle y commande aux hommes de tous les états. C'eſt par pareſſe que le prince y voit tout avec les yeux d'autrui; & par pareſſe, qu'en certains cas les nations & les miniſtres chargent le pape de penſer pour eux. Qu'en arrive-t-il? que le pontife en profite pour étendre ſon autorité, & confirmer

(1) Les colonies naiſſantes ſe peuplent par la tolérance; &, pour cet effet, il faut y rappeller la religion aux principes ſur leſquels Jeſus l'a fondée.

ſon pouvoir. Les princes peuvent-ils le limiter ? Oui ; s'ils le veulent fortement. Sans une telle volonté, qu'on n'imagine pas qu'une égliſe intolérante rompe elle-même les fers dont elle enchaîne les peuples.

L'intolérance eſt une mine toujours chargée ſous le trône, & que le mécontentement eccléſiaſtique eſt toujours prêt d'allumer. Qui peut éventer cette mine ? la philoſophie & la vertu. Auſſi l'égliſe a-t-elle décrié les lumieres de l'une, & l'humanité de l'autre ; a-t-elle toujours peint la philoſophie & la vertu ſous des traits difformes (1). L'objet du clergé fut de les décréditer ; & ſes moyens furent les calomnies. Les hommes, en général, aiment mieux croire qu'examiner ; & le clergé, en conſéquence, vit toujours dans la pareſſe de penſer, le plus ferme appui de la puiſſance papale. Quelle autre cauſe eût pu faſciner les yeux des magiſtrats François ſur le danger du papiſme.

Si, dans l'affaire des Jéſuites, ils montrerent pour leur prince la tendreſſe la plus inquiéte ; s'ils prévirent alors l'excès auquel le fanatiſme pouvoit ſe porter ; ils n'apperçurent cependant point que de toutes les religions, la papiſte eſt la plus propre à l'allumer.

(1) Si la haine, qui s'exhale en accuſations vagues, prouve l'innocence de l'accuſé ; rien n'honore plus les philoſophes que la haine du ſacerdoce. Jamais le clergé ne cita des faits contre eux. Il ne les accuſa point de l'aſſaſſinat de Henri IV, de la ſédition de Madrid, de la conſpiration de St. Domingue. Ce fut un moine, & non un philoſophe qui, l'année derniere, y encourageoit les Noirs à maſſacrer les Blancs.

L'amour des magiſtrats pour le prince n'eſt pas douteux : mais il eſt douteux que cet amour ait été en eux éclairé. Leurs yeux ſe ſont long-temps fermés à la lumiere. S'ils s'ouvrent un jour, ils appercevront que la tolérance ſeule peut aſſurer la vie des monarques qu'ils chériſſent. Ils ont vu le fanatiſme frapper un prince, qui prouve chaque jour ſon humanité, par les bontés de détail dont il comble ceux qui l'approchent.

Ne peut-on réveiller l'attention des magiſtrats, & les éclairer ſur les dangers auxquels l'intolérant papiſme expoſera toujours les ſouverains !

CHAPITRE XXV.

Toute Religion intolérante eſt eſſentiellement régicide.

Preſque toute religion eſt intolérante; & dans toute religion l'intolérance fournit un prétexte au meurtre & à la perſécution. Le trône même n'offre point d'abri contre la cruauté du ſacerdoce. L'intolérance admiſe, le prêtre peut également pourſuivre l'ennemi de Dieu ſur le trône (1), & dans la chaumiere.

(1) Si l'on en croit le Jéſuite Santarel, le pape a droit de punir les rois. (Auſſi dans un traité de l'héréſie, du ſchiſme, de l'apoſtaſie & du pouvoir papal, traité imprimé à Rome avec permiſſion des ſupérieurs, chez l'héritier Barthelemy Lanoty en 1626. ce Jéſuite dit) » Si le pape a ſur les princes une puiſſance directive, il a auſſi ſur » eux une puiſſance corrective. Le ſouverain pontife » peut donc punir les princes hérétiques par des peines » temporelles: il peut, non-ſeulement les excommunier, » mais encore les dépouiller de leurs royaumes, & abſoudre leurs ſujets du ſerment de fidélité; il peut donner des curateurs aux princes incapables de gouverner: » il le peut ſans concile; parce que le tribunal du pape » & celui de Jeſus-Chriſt eſt un ſeul & même tribunal. » Le pape, ajoute-t-il, dans un autre endroit de cet ouvrage, peut dépoſer les rois, ou parce qu'ils ſont incapables de gouverner, ou parce qu'ils ſont trop foibles défenſeurs de l'égliſe. Il peut donc, pour les cauſes » ſuſdites, & pour la correction & l'exemple des rois, » punir de mort les négligents «.

L'intolérance eſt mere du régicide. C'eſt ſur ſon intolérance que l'égliſe fonda l'édifice de ſa grandeur. Tous ſes membres concoururent à cette conſtruction. Tous crurent qu'ils ſeroient d'autant plus reſpectables & d'autant plus heureux * 20, que le corps auquel ils appartiendroient ſeroit plus puiſſant. Les prêtres, en tous les ſiecles, ne s'occuperent donc que de l'accroiſſement du pouvoir * 21 eccléſiaſtique. Par-tout le clergé fut ambitieux, & dut l'être.

Mais l'ambition d'un corps fait-elle néceſſairement le mal public ? Oui; ſi ce corps ne peut ſe ſatisfaire que par des actions contraires au bien général. Il importoit peu qu'en Grece les Lycurgue, les Léonidas, les Timoléon; qu'à Rome les Brutus, les Emiles, les Regulus, fuſſent ambitieux. Cette paſſion ne pouvoit ſe manifeſter en eux que par des ſervices rendus à la patrie. Il n'en eſt pas de même du clergé : il veut une autorité ſuprême. Il ne peut s'en revêtir qu'en en dépouillant les légitimes poſſeſſeurs. Il doit donc faire une guerre perpétuelle & ſourde à la puiſſance temporelle, avilir à cet effet l'autorité des princes & des magiſtrats, déchaîner l'intolérance, par elle ébranler les trônes, par elle abrutir les citoyens (1), les rendre à la fois

(1) L'ignorance des peuples eſt ſouvent funeſte aux princes. Chez un peuple ſtupide, tout ſouverain maudit de ſon clergé, paſſe pour juſtement maudit. Ce n'eſt donc pas ſans cauſe que l'égliſe a fait de la *pauvreté d'eſprit* une des premieres vertus chrétiennes. Dans les ouvrages de M. Rouſſeau, quels ſont les morceaux les plus loués des dévots ? Ceux où il ſe fait le panégyriſte de l'ignorance.

pauvres (1), pareſſeux & ſtupides. Tous les degrés par leſquels le clergé monte au pouvoir ſuprême, ſont donc autant de malheurs publics.

C'eſt le papiſme qui doit un jour détruire en France les loix & les parlements : deſtruction toujours l'annonce de la corruption des mœurs nationales, & de la ruine d'un empire.

En vain nieroit-on l'ambition du clergé. L'étude de l'homme la démontre à qui s'en occupe; & l'étude de l'hiſtoire à ceux qui liſent celle de l'égliſe. Du moment qu'elle ſe fut donné un chef temporel; ce chef ſe propoſa l'humiliation des rois : il voulut à ſon gré diſpoſer de leur vie & de leur couronne. Tel fut ſon projet. Pour l'exécuter, il fallut que les princes eux-mêmes concouruſſent à leur aviliſſement; que le prêtre s'inſinuât dans leur confiance; ſe fît leur conſeil; s'aſſociât à leur autorité : il y réuſſit. Ce n'étoit point tout encore; il falloit inſenſiblement accréditer l'opinion de la prééminence de l'autorité ſpirituelle ſur la temporelle. A cet effet, les papes accumulerent les honneurs eccléſiaſtiques ſur quiconque, à l'exemple des Bellarmins, ſou-

(1) Pourquoi dans ſes inſtitutions l'égliſe ne conſulte-t-elle jamais le bien public ? Pourquoi célébrer les fêtes & les dimanches dans la ſaiſon quelquefois pluvieuſe des moiſſons ? l'égliſe ignore-t-elle que deux ou trois jours de travail ſuffiſent quelquefois pour engranger un tiers, un quart de la récolte, & diminuer d'autant la diſette & la famine ? Le clergé le ſait : mais qu'importe au ſyſtême de ſon ambition le bien ou le mal public ! Rien de commun entre l'intérêt eccléſiaſtique & l'intérêt national.

mettoit

mettoit les ſouverains aux pontifes, & ſur ce point déclaroit le doute une héréſie.

Cette opinion une fois étendue & adoptée, l'égliſe pût lancer des anathêmes, prêcher des croiſades contre les monarques rebelles à ſes ordres (1); ſouffler par-tout la diſcorde; elle put, au nom d'un Dieu de paix, maſſacrer une partie de l'univers (2). Ce qu'elle put faire, elle le fit. Bientôt ſon pouvoir égala celui des anciens prêtres Celtes, qui, ſous le nom de Druides, commandoient aux Bretons, aux Gaulois, aux Scandinaves, en excommunioient les princes, & les immoloient à leur caprice & à leur intérêt. Mais pour diſpoſer de la vie des rois, il faut s'être ſoumis l'eſprit des peuples. Par quel art l'égliſe y parvint-elle?

(1) La bulle *In cœnâ Domini* annonce, à cet égard, toutes les prétentions de l'égliſe; & l'acceptation de cette bulle, toute la ſottiſe de certains peuples.

(2) Dans un ouvrage ſur l'intolérance, M. de Malveaux dit que la religion papiſte, comme la muſulmane, ne peut ſe ſoutenir que par le meurtre & les ſupplices. Quelle horreur cette propoſition n'inſpire-t-elle pas pour le papiſme.

CHAPITRE XXVI.

Des moyens employés par l'Eglise pour s'asservir les Nations.

Ces moyens sont simples. Pour être indépendant du prince, il falloit que le clergé tînt son pouvoir de Dieu ; il le dit, & on le crut.

Pour être obéi de préférence aux rois, il falloit qu'on le regardât comme inspiré par la divinité : il le dit, & on le crut.

Pour se soumettre la raison humaine, il falloit que Dieu parlât par sa bouche ; il le dit, & on le crut.

Donc, ajoutoit-il, en me déclarant infaillible, je le suis. Donc, en me déclarant vengeur de la divinité, je le deviens. Or, dans cet auguste emploi, mon ennemi est celui du Très-Haut ; celui qu'une église infaillible déclare hérétique. Que cet hérétique soit prince ou non, quel que soit le titre du coupable, l'église a le droit de l'emprisonner, de le torturer (1), de le brûler. Qu'est-ce qu'un roi devant l'Eternel ? Tous les hommes à ses yeux sont égaux, & sont tels aux yeux de l'église.

D'après ces principes, & lorsqu'en vertu de son infaillibilité l'église se fut attribué le droit de perse-

(1) Les prêtres, en général, sont cruels ; jadis sacrificateurs, ou bouchers, ils retiennent encore l'esprit de leur premier état.

cuter, & en eut fait uſage; alors redoutable à tous les citoyens, tous dûrent s'humilier devant elle; tous dûrent tomber aux pieds du prêtre; tout homme enfin (quel que fût ſon rang) devenu juſticiable du clergé, dut reconnoître en lui une puiſſance ſupérieure à celle des monarques & des magiſtrats. Tel fut le moyen par lequel le prêtre ſe ſoumit les peuples, & fit trembler les rois. Auſſi par-tout où l'égliſe éleva le tribunal de l'inquiſition, ſon trône fut au-deſſus de celui des ſouverains.

Dans les pays où l'égliſe ne put s'armer de la puiſſance inquiſitive, comment ſa ruſe triompha-t-elle de celle du prince? En lui perſuadant, comme à Vienne ou en France, qu'il regne par la religion; que ſes miniſtres, ſi ſouvent deſtructeurs des rois, en ſont les appuis, & qu'enfin l'autel eſt le ſoutien du trône.

On ſait qu'à la Chine, aux Indes, & dans tout l'Orient, les trônes s'affermiſſent ſur leur propre maſſe. On ſait qu'en Occident ce furent les prêtres qui les renverſerent; que la religion, plus ſouvent que l'ambition des Grands, créa des régicides; que, dans l'état actuel de l'Europe, ce n'eſt que du fanatique que les monarques ont à ſe défendre. Ces monarques douteroient-ils encore de l'audace d'un corps qui les a ſi ſouvent déclarés ſes juſticiables.

Cette orgueilleuſe prétention eût à la longue, ſans doute, éclairé les princes, ſi l'égliſe, ſelon les temps & les circonſtances, n'eût, ſur ce point, ſucceſſivement paru changer d'opinion.

CHAPITRE XXVII.

Des temps où l'Eglise catholique laisse reposer ses prétentions.

L'esprit d'un siecle est-il peu favorable aux entreprises du sacerdoce ? Les lumieres philosophiques ont-elles percé dans tous les ordres de citoyens ? Le militaire plus instruit, est-il plus attaché au prince qu'au clergé ? Le souverain lui-même plus éclairé, s'est-il rendu plus respectable à l'église ? Elle dépouille sa férocité, modere son zele : elle avoue hautement l'indépendance du prince. Mais cet aveu est-il sincere ? Est-il l'effet de la nécessité, de la prudence ou de la persuasion réelle du clergé ? La preuve qu'en se taisant, l'église n'abandonne pas ses prétentions, c'est qu'elle enseigne toujours à Rome la même doctrine. Le clergé affecte sans doute le plus grand respect pour la royauté. Il veut qu'on l'honore jusque dans les tyrans * 22. Mais ses maximes, à ce sujet, prouvent moins son attachement pour les souverains, que son indifférence & son mépris pour le bonheur des hommes & des nations.

Qu'importe à l'église la tyrannie des mauvais rois, pourvu qu'elle partage leur pouvoir !

Lorsque l'ange des ténebres emporta le fils de l'homme sur la Montagne, il lui dit : Tu vois d'ici tous les royaumes de la terre : adore-moi, je t'en fais le maître. L'église dit pareillement au prince,

ſois mon eſclave, ſois l'exécuteur de mes barbaries, adore-moi, inſpire aux peuples la crainte du prêtre, qu'ils croupiſſent dans l'ignorance & la ſtupidité; à ce prix, je te donne un empire illimité ſur tes ſujets : tu peux être tyran.

L'égliſe enſeigne, dit-on, à reſpecter les princes & les magiſtrats. Mais les honore-t-elle, lorſqu'elle les nomme en Eſpagne les bourreaux de ſon inquiſition; en France, ſes geoliers (1), & qu'elle leur ordonne l'empriſonnement de quiconque ne penſe pas comme elle ?

C'eſt avilir les princes que de les charger de pareils emplois : c'eſt haïr les peuples que de leur commander de ſe ſoumettre aux tyrans les plus inhumains. L'égliſe, d'ailleurs, leur en donne-t-elle l'exemple, s'humilie-t-elle devant les princes qu'elle nomme hérétiques ?

Ennemi ſourd de la puiſſance temporelle le ſacerdoce, ſelon les temps & le caractere des rois, les ménage, ou les inſulte. Du moment où le ſouverain ceſſe d'être ſon eſclave, l'anathême eſt ſuſpendu ſur ſa tête. Le ſouverain eſt-il foible ? l'anathême eſt lancé : il eſt le jouet de ſon clergé. Le prince eſt-il éclairé & ferme ? ſon clergé le reſpecte.

Le pape ſe refuſe aux demandes de Valdemar, roi de Dannemarck; ce roi lui fait cette réponſe (2) :

(1) Dans tous les pays catholiques on s'informe ſoigneuſement ſi tel payſan eſt calviniſte, s'il va les dimanches à la meſſe, & nullement s'il a du lard dans ſon pot.

(2) *Vitam habemus à Deo, regnum ab incolis, divitias à parentibus, fidem à tuis predeceſſoribus, quam, ſi nobis non faves, remittimus per preſentes.*

» De Dieu je tiens la vie, des Danois le royau-
» me, de mes peres mes richeſſes, de tes prédé-
» ceſſeurs la foi que je te remets par les préſen-
» tes, ſi tu ne m'octroies ma demande «. Tel eſt le protocole de tout prince éclairé avec la cour de Rome. Qu'on la brave, on n'a point à la redouter.

Les prêtres, par la molleſſe de leur éducation, ſont puſillanimes. Ils ont la barbe de l'homme & le caractere de la femme. Impérieux avec qui les craint, ils ſont lâches avec qui leur réſiſte. Henri VIII en eſt la preuve.

Un attentat conçu, mais manqué, eſt ſous un tel roi le ſignal de la deſtruction entiere des prêtres. Ils le ſavent, & la terreur retient alors leur bras. Sur qui le levent-ils ? ſur des princes, ou craintifs, ou bons. Qu'Henri IV eut moins ménagé le ſacerdoce, il n'en eût point été la victime. Qui redoute le clergé, le rend redoutable.

Peut-être l'eſprit des nations eſt-il maintenant peu favorable au clergé. Mais un corps immortel ne doit jamais déſeſpérer de ſon crédit. Tant qu'il ſubſiſte, il n'a rien perdu. Pour recouvrer ſa premiere puiſſance, il ne faut qu'épier l'occaſion, la ſaiſir, & marcher conſtamment à ſon but. Le reſte eſt l'œuvre du temps.

Qui jouit, comme le clergé, d'immenſes richeſſes, peut l'attendre patiemment. Ne peut-il plus prêcher des Croiſades contre les ſouverains, & les combattre à force ouverte ? il lui reſte encore la reſſource du fanatiſme contre tout prince aſſez timide pour n'oſer établir la loi de la tolérance (1).

(1) Par-tout où l'on tolere pluſieurs religions & pluſieurs

CHAPITRE XXVIII.

Du temps où l'Egliſe fait revivre ſes prétentions.

Qu'un prince foible & ſuperſtitieux occupe le trône d'un grand empire ; qu'en cet empire, l'égliſe ait élevé le tribunal de l'inquiſition ; qu'enrichie des dépouilles des hérétiques, & devenue de jour en jour plus riche & plus puiſſante, elle ait, par des ſupplices horribles & multipliés, effrayé les eſprits, éteint le jour de la ſcience, ramené les ténebres de la ſtupidité, l'égliſe y commandera en reine, elle y fera revivre ſes prétentions ; le regne du monarque ſera le ſiecle de la grandeur ſacerdotale, & ſi les mêmes cauſes produiſent néceſſairement les mêmes effets, les peuples eſclaves de l'égliſe reconnoîtront en elle une puiſſance ſupérieure à celle du ſouverain. Alors le prince humilié & privé du ſecours de ſes peuples ne ſera devant ſon clergé qu'un citoyen iſolé, expoſé au même mépris, aux mêmes indignités & au même châtiment que le dernier de ſes ſujets. Que cette conduite ſoit criminelle ou non ; la ſuperſtition la juſtifie. L'infaillibilité avouée d'un corps légitime tous les forfaits.

ſectes, elles s'habituent inſenſiblement l'une à l'autre. Leur zele perd tous les jours de ſon âcreté. Il eſt peu de fanatiques où la tolérance pléniere eſt établie.

CHAPITRE XXIX.

Des prétentions de l'Egliſe prouvées par le droit.

Les gouvernements d'Allemagne & de France ont ſouſtrait leurs ſujets aux bûchers de l'inquiſition. Mais de quel droit, dira l'égliſe, ces gouvernements mirent-ils des bornes à ma puiſſance ? Fut-ce de mon aveu qu'ils en bannirent mes inquiſiteurs ? ne les ai-je pas ſans ceſſe rappellés dans ces empires (1) ? Le clergé d'Eſpagne & de Portugal ne regarde-t-il pas l'inquiſition comme ſalutaire ? Les prélats de France & d'Allemagne ont-ils cité ce tribunal comme impie & funeſte ? Se ſont-ils ſéparés de la communion de ces prêtres prétendus cruels (2), parce qu'ils font brûler leurs ſembla-

(1) Dans les papiers ſaiſis chez les Jéſuites, le procureur-général du parlement d'Aix trouva, ſous le nom de conſeil de conſcience, le projet d'une inquiſition. Ce que les Jéſuites n'avoient pu faire en France ſous la fin du regne de Louis XIV, ils eſpéroient apparemment pouvoir l'exécuter ſous un regne encore plus favorable.

(2) Les évêques euſſent dû prendre exemple ſur St. Martin. Ce prélat apprend que le tyran Maxime a fait périr l'hérétique Priſcillien ; qu'Ithacius, évêque Eſpagnol, homme perdu de débauche, homme atroce, intrigant & cruel, a ſurpris cet arrêt de mort : il va trouver Maxime, il lui repréſente que la religion doit épargner le ſang humain ; il lui reproche aigrement ce crime.

Pendant le ſéjour de St. Martin à Treves, les héréti-

bles ? Eſt-il enfin un pays catholique où, du moins, par leur ſilence, les évêques n'aient approuvé l'inquiſition ? L'égliſe ſe déclare-t-elle le vengeur de Dieu ? Ce droit de le venger eſt celui de perſécuter les hommes. Or, la même infaillibilité qui lui donne ce droit, l'autoriſe à l'exercer également ſur les rois, comme ſur le dernier de leurs ſujets * 23.

Mais la majeſté des princes doit-elle s'humilier devant l'orgueil des prêtres ? Qu'eſt-elle cette prétendue majeſté ? Un néant devant l'Eternel & ſes miniſtres. Que le prince & le ſujet commettent le crime de l'héréſie, le même crime exige la même punition. Si la conduite du prince eſt la loi des peuples, ſi ſon exemple peut autoriſer l'impiété ; c'eſt ſur-tout le ſang des rois que l'intérêt du prêtre & de Dieu demande. L'égliſe le verſoit du temps de Henri III, & de Henri IV, & l'égliſe eſt toujours la même. La doctrine de Bellarmin eſt la doctrine de Rome & des ſéminaires «. Les premiers » chrétiens, dit ce docteur, eurent le droit de

---

ques ſont tranquilles. A ſon départ, les évêques ſecondés d'Ithacius ſollicitent de nouveau Maxime, l'engagent à rétracter la parole donnée à St. Martin : ils accuſent même ce ſaint d'héréſie, font proſcrire les ſectaires : St. Martin l'apprend ; il ne veut plus communiquer avec de tels perſécuteurs. Quelque temps après il s'adoucit, & dans l'eſpoir de ſauver le reſte des Priſcillianiſtes, & de ſuſpendre les perſécutions religieuſes, il conſent d'aſſiſter avec ces évêques à l'ordination de celui de Treves : il s'en repent auſſi-tôt. Il attribue à cette foibleſſe la perte du don des miracles, & déclare cette condeſcendance un crime qu'il expie par une longue pénitence.

» tuer Néron & tous les princes leurs perſécuteurs. » S'ils ſouffrirent ſans ſe plaindre, ce fut l'audace, » & non le droit qui leur manqua «. Samuel n'en eut aucun que l'égliſe catholique, cette épouſe de Dieu *24, n'ait encore.

CHAPITRE XXX.

Les prétentions de l'Egliſe prouvées par le fait.

Les mêmes droits, dit l'égliſe, que mon infaillibilité me donne ſur les rois, une poſſeſſion immémoriale me les confirme. Les princes furent toujours mes eſclaves, & j'ai toujours verſé le ſang humain. En vain l'impie a cité contre moi ce paſſage: » Rendez à Céſar ce qui eſt dû à Céſar «. Si Céſar eſt hérétique, qui lui doit l'égliſe ? la mort (1).

Eſt-ce à des catholiques à lire, à citer les écritures ? Prétendroient-ils, à l'exemple des Proteſtants & des Quakers, en pénétrer le ſens, & s'en faire les interprêtes ? la lettre tue, & c'eſt l'eſprit qui vivifie.

Qu'à l'exemple des ſaints le catholique, humble adorateur des déciſions de l'égliſe, reconnoiſſe ſon pouvoir ſur le temporel des rois. Thomas de Cantorbéri, ce prêtre, intrigant, ingrat, audacieux, fut lui-même le plus vif défenſeur des droits du ſacerdoce, & ſon zele le place au rang des ſaints. Que les vils laïcs, ces inſectes des ténebres, humilient leur raiſon devant les incompréhenſibles écritures; qu'ils en attendent en ſilence l'interpréta-

(1) Au ſiecle de Henri III & de Henri IV, des Clements & des Ravaillacs, telle étoit la maniere dont les Sorboniſtes interprétoient ce paſſage.

tion ; c'eſt aſſez pour eux de ſavoir que toute autorité vient de Dieu, releve de ſon vicaire, & qu'il n'en eſt point d'indépendante du pape. Les princes catholiques ont-ils pu même, juſqu'à préſent, poſer les bornes préciſes (1) des deux autorités ?

L'Europe nie maintenant l'infaillibilité de l'égliſe ; mais elle n'en doutoit point, lorſque le clergé tranſportoit aux Eſpagnols la couronne de Montézume ; qu'il armoit l'Occident contre l'Orient ; qu'il ordonnoit à ſes ſaints de prêcher des Croiſades, & diſpoſoit enfin à ſon gré des couronnes de l'Aſie. Ce que l'égliſe put en Aſie, elle le peut en Europe. Quels ſont, d'ailleurs, les droits réclamés par le clergé ? Ceux dont ont joui les prêtres de toutes les religions.

Lors du paganiſme, les dons les plus magnifiques n'étoient-ils pas portés en Suede au fameux temple d'Upſal ? Les plus riches offrandes, dit M. Mallet, n'y étoient-elles point, dans les temps de calamités publiques ou particulieres, prodiguées aux Druides ? Or, du moment où le prêtre catholique eut

(1) Ces bornes ſont-elles impoſſibles à fixer ? Non, & ſi les prêtres, comme ils le diſent, ne prétendent qu'à l'autorité ſpirituelle & aux biens de cette eſpece : Il faut, quant à l'autorité, ne la leur laiſſer exercer que dans les pays des ames & des eſprits.

Il faut, quant aux biens, ne leur donner que les plus aériens & les plus ſpirituels ; qu'en conſéquence tout, depuis le ſommet des cordelieres juſqu'à l'empirée, leur ſoit cédé ; mais que le reſte appartienne aux rois & à la république.

ſuccédé aux richeſſes & au pouvoir de ces Druides, il eut, comme eux, part à toutes les révolutions de la Suede. Que de ſéditions excitées par les archevêques d'Upſal ! Que de changements faits par eux dans la forme du gouvernement ! Le trône alors n'étoit point un abri contre la puiſſance de ces redoutables prélats. Demandoient-ils le ſang des princes ? le peuple ſe hâtoit de le répandre. Tels furent en Suede les droits de l'égliſe.

En Allemagne, elle voulut que les empereurs, pieds & têtes nus, vinſſent devant le pape reconnoître en elle la même autorité.

En France, elle ordonna que les rois, dépouillés de leurs habits par les miniſtres de la religion, ſeroient attachés aux autels, y ſeroient frappés de verges, & qu'ils expieroient dans ce ſupplice les crimes dont l'égliſe les déclaroit coupables.

En Portugal, on a vu l'inquiſition déterrer le cadavre du roi Don Juan IV (1), pour l'abſoudre d'une excommunication qu'il n'avoit pas encourue.

Lors des différends de Paul V avec la république de Veniſe, l'égliſe anathématiſa le ſavant dont la plume vengeoit la république ; elle fit plus ; elle aſſaſſina Fra-Paolo, & nul ne lui en conteſta le droit (2) ; l'Europe ſut l'action, & garda un ſilence reſpectueux.

---

(1) Le crime de ce Don Juan fut la défenſe faite aux inquiſiteurs de s'approprier les biens de leurs victimes. Cette défenſe n'étoit pas même contraire à la nouvelle bulle, qu'à l'inſçu du prince, les Dominicains avoient obtenue du pape.

(2) Fra-Paolo percé d'un coup de poignard en diſant la

Lorſque Rome frappa pareillement de l'anathême le ſeigneur de Milan (1); lorſqu'elle le déclara hérétique, & publia des Croiſades contre les Malateſtes, les Ordolaphées & les Manfrédys (2) les puiſſances de l'Europe ſe turent, & leur ſilence fut la reconnoiſſance tacite du droit aujourd'hui réclamé par l'égliſe, droit exercé par elle en tous les temps, & fondé ſur la baſe inébranlable de ſon infaillibilité * 25.

Que répondre à cette foule d'exemples & de raiſonnements ſur leſquels le clergé appuie ſes prétentions? Quelque intolérant que ſoit un corps, le reconnoît-on pour infaillible, on perd le droit de le juger. Soupçonner alors ſa juſtice, c'eſt nier la conſéquence immédiate & claire d'un principe admis. Je ne m'étendrai pas davantage ſur ce ſujet, & me contenterai d'obſerver que s'il eſt vrai, comme je l'ai dit ci-deſſus, que tout homme, ou du moins tout corps ſoit ambitieux;

Que l'ambition ſoit en lui vertu ou vice ſelon les moyens divers par leſquels il la ſatisfait;

Que ceux employés par l'égliſe ſoient toujours deſtructifs du bonheur des nations;

---

meſſe, tombe, & prononce ces mots célebres: *Agnoſce filium Romanum.*

(1) Le ſeul crime dont le pape accuſoit Viſconti, c'étoit, en qualité de vaſſal de l'empire, d'avoir pris avec trop de zele le parti de l'empereur Louis de Baviere. Ce zele fut déclaré hérétique.

(2) Le crime de Malateſte fut d'avoir ſurpris Rimini. Celui des Ordolaphées & des Manfrédys fut de s'être emparés de Faënza, ville ſur laquelle le pape s'étoit créé des prétentions. Tous les papes étoient alors uſurpateurs, & tous

Que ſa grandeur fondée ſur l'intolérance doive appauvrir les peuples, avilir les magiſtrats, expoſer la vie des ſouverains, & qu'enfin, jamais l'intérêt du ſacerdoce ne puiſſe ſe confondre avec l'intérêt public;

On doit conclure que la religion, (non cette religion douce & tolérante établie par Jeſus-Chriſt) mais celle du prêtre, celle au nom de laquelle il ſe déclare vengeur de la divinité, & prétend au droit de brûler & de perſécuter les hommes, eſt une religion de diſcorde (1) & de ſang, une religion régicide, & ſur laquelle un clergé ambitieux pourra toujours établir les droits horribles dont il a ſi ſouvent fait uſage. Mais que peuvent les rois contre l'ambition de l'égliſe?

---

leurs ennemis déclarés hérétiques. Ces papes cependant ſe confeſſoient, & ne reſtituoient point. Leurs ſucceſſeurs ont depuis joui ſans ſcrupule de ces biens mal acquis. Cette jouiſſance peut paroître un myſtere d'iniquité: j'aime mieux croire que c'eſt un myſtere de théologie.

(1) Si la religion eſt quelquefois le prétexte des troubles & des guerres civiles, la vraie cauſe, c'eſt, dit-on, l'ambition & l'avarice des chefs. Mais ſans le ſecours d'une religion intolérante, leur ambition n'armeroit point cent mille bras.

CHAPITRE XXXI.

Des moyens d'enchaîner l'ambition eccléſiaſtique.

Laiſſe-t-on à Dieu le ſoin de ſa propre vengeance; lui remet-on la punition des hérétiques; la terre ne s'arroge-t-elle plus le droit de juger les offenſes faites au ciel * 26; le précepte de la tolérance devient-il enfin un précepte de l'éducation publique; alors, ſans prétexte pour perſécuter les hommes, ſoulever les peuples, envahir la puiſſance temporelle, l'ambition du prêtre s'éteint. Alors, dépouillé de ſa férocité, il ne maudit plus ſes ſouverains, n'arme plus les Ravaillacs, & n'ouvre plus le ciel aux régicides. Si la foi eſt un don du ciel, l'homme ſans foi eſt à plaindre, non à punir. L'excès de l'inhumanité c'eſt de perſécuter un infortuné. Par quelle fatalité ſe le permet-on, lorſqu'il s'agit de religion! La tolérance admiſe, le paradis n'eſt plus la récompenſe de l'aſſaſſin & le prix des grands attentats.

L'égliſe eſt un tigre. Eſt-il enchaîné par la loi de la tolérance (1)? Il eſt doux. Sa chaîne ſe rompt-

(1) La multiplicité des religions dans un empire affermit le trône. Des ſectes ne peuvent être contenues que par d'autres ſectes. Dans le moral comme dans le phyſique, c'eſt l'équilibre des forces oppoſées qui produit le repos.

elle?

elle ? Il reprend ſa premiere fureur. Par ce qu'a fait autrefois l'égliſe, les princes peuvent juger de ce qu'elle feroit encore, ſi l'on lui rendoit ſon premier pouvoir. Le paſſé doit les éclairer ſur l'avenir.

Le magiſtrat qui ſe flatteroit de faire concourir les puiſſances ſpirituelles & temporelles au même objet, c'eſt-à-dire, au bien public, ſe tromperoit. Il en eſt de ces deux puiſſances, quelquefois réunies pour dévorer le même peuple, comme de deux nations voiſines & jalouſes, qui, liguées contre une troiſieme, l'attaquent, & ſe battent au partage de ſes dépouilles.

Nul empire ne peut être ſagement gouverné par deux pouvoirs ſuprêmes & indépendants. C'eſt d'un ſeul, ou partagé entre pluſieurs, ou réuni entre les mains du monarque, que toute loi doit émaner.

La tolérance ſoumet le prêtre au prince; l'intolérance ſoumet le prince au prêtre. Elle annonce deux puiſſances rivales dans un empire.

Peut-être les anciens, dans le partage qu'ils firent de l'univers entre Oromaze & Ariman, & dans le récit de leurs éternels combats, ne déſignoient-ils que la guerre éternelle du ſacerdoce & de la magiſtrature. Le regne d'Oromaze étoit celui de la lumiere & de la vertu : tel doit être le regne des loix. Le regne d'Ariman étoit celui des ténebres & du crime : tel doit être celui du prêtre & de la ſuperſtition.

Quels ſont les diſciples d'Oromaze ? ces philoſophes aujourd'hui ſi perſécutés en France par l'intrigue des moines & des miniſtres d'Ariman. Quel crime leur reproche-t-on ? aucun Ils ont, autant

qu'il eſt en eux, éclairé les nations ; ils les ont ſouſtraites au joug flétriſſant de la ſuperſtition, & c'eſt peut-être à leurs écrits que les princes & les magiſtrats doivent en partie la conſervation de leur autorité.

L'ignorance des peuples, mere d'une dévotion ſtupide * 27, eſt un poiſon qui, ſublimé par les chymiſtes de la religion, répand autour du trône les exhalaiſons mortelles de la ſuperſtition. La ſcience des philoſophes, au contraire, eſt ce feu pur & ſacré, qui écarte loin des rois les vapeurs peſtilentielles du fanatiſme.

Le prince qui ſe ſoumet, lui & ſon peuple à l'empire du ſacerdoce, éloigne de lui ſes ſujets vertueux. Il regne, mais ſur des peuples dont l'ame eſt dégradée, ſur les eſclaves du prêtre. Un pays d'inquiſition n'eſt pas la patrie d'un citoyen * 28 honnête. Malheur aux nations où le moine pourſuit impunément quiconque mépriſe ſes légendes, & ne croit ni aux ſorciers, ni au nain jaune ; où le moine traîne au ſupplice l'homme vertueux *qui fait le bien, ne nuit à perſonne, & dit la vérité.* Dans un pays tolérant, quelque critique que ſoit la ſituation d'un peuple, un ſeul grand homme ſuffit quelquefois pour changer la face des affaires. La guerre s'allume entre la France & l'Angleterre : la France a d'abord l'avantage. M. Pitt eſt élevé au miniſtere ; la nation Angloiſe reprend ſes eſprits, & les officiers de mer leur intrépidité. Le ſupplice d'un amiral opere ce changement. Le miniſtre communique l'activité de ſon génie aux chefs de ſes entrepriſes. La cupidité du ſoldat & du matelot réveillée par l'appas du gain & du pillage réchauffe

leur courage; & rien de moins ſemblable à lui-même que l'Anglois du commencement & de la fin de la guerre. Que voyoit-on en France à la même époque ?

La bigotterie commandoit alors impérieuſement aux Grands * 29. Telle étoit ſur eux ſa puiſſance, qu'au moment même où la France, battue de toutes parts, ſe voyoit enlever ſes colonies, on ne s'occupoit à Paris que de l'affaire des Jéſuites (1): l'on ne s'intriguoit que pour eux.

Tel étoit l'eſprit qui regnoit à Conſtantinople, lorſque Mahomet II en faiſoit le ſiege. La cour y tenoit des conciles dans le temps même que le Sultan en prenoit les fauxbourgs.

Quelque ſuperſtitieuſe, quelque fanatique que ſoit

(1) Lors de l'affaire des Jéſuites, ſi l'on apprenoit à Paris la perte d'une bataille, à peine s'en occupoit-on un jour. Le lendemain on parloit de l'expulſion des bénis peres. Ces peres, pour détourner le public de l'examen de leurs conſtitutions, ne ceſſoient de crier contre les Encyclopédiſtes. Ils attribuoient au progrès de la philoſophie les mauvais ſuccès des campagnes. C'eſt elle, diſoient-ils, qui gâte l'eſprit des ſoldats & des Généraux. Leurs dévotes en étoient convaincues. Mille oyes couleur de roſe répétoient la même phraſe; & c'étoit cependant le peuple très-philoſophe des Anglois, & le roi encore plus philoſophe de Pruſſe, qui battoient les Généraux françois, que perſonne n'accuſoit de philoſophie.

D'autre part les amateurs de l'ancienne muſique ſoutenoient que les infortunes de la France étoient l'effet du goût pris pour les bouffons & la muſique italienne. Cette muſique, ſelon eux, avoit entiérement corrompu les mœurs. On n'imagine pas combien de pareils propos te-

une nation, ſon caractere ſera toujours ſuſceptible des diverſes formes que lui donneront ſes loix, ſon gouvernement, & ſur-tout l'éducation publique. L'inſtruction peut tout; & ſi j'ai, dans les Sections précédentes, ſi ſcrupuleuſement détaillé les maux produits par une ignorance dont tant de gens ſe déclarent aujourd'hui les protecteurs, c'étoit pour faire mieux ſentir toute l'importance de l'éducation. Quels moyens de la perfectionner? C'eſt par l'examen de cette queſtion que je terminerai cet ouvrage.

---

nus par ce que les François appellent leur bonne compagnie, les rendoient ridicules aux étrangers. Le bon ſens étoit chez preſque toutes les grandes dames traité d'impiété. Elles ne parloient que du R. P. Berthier; ne meſuroient le mérite d'un homme que ſur l'épaiſſeur de ſon miſſel. Dans toute oraiſon funebre l'on n'y parloit jamais que de la dévotion du décédé, & ſon panégyrique ſe réduiſoit à ceci : *C'eſt que le Grand tant loué étoit un imbécille que les moines avoient toujours mené par le nez.*

Point de mandement ou de ſermon dont la fin ne fût aiguiſée par un trait de ſatyre contre les philoſophes & les Encyclopédiſtes. Les prédicateurs vers la fin de leurs diſcours s'avançoient ſur le bord de leur chaire, comme les Caſtrats ſur le bord du théatre, les uns pour faire leur épigramme, & les autres leur point d'orgue. En cas d'oubli de la part des prédicateurs, on leur eût demandé l'épigramme, comme aux Arlequins la capriole.

NOTES.

1. La contradiction révolte l'ignorant. Si l'homme éclairé la ſupporte, c'eſt qu'examinateur ſcrupuleux de lui-même, il s'eſt ſouvent ſurpris en erreur. L'ignorant ne ſent point le beſoin de l'inſtruction. Il croit tout ſavoir. Qui ne s'examine point, ſe croit infaillible, & c'eſt ce que ſe croient la plupart des hommes, & ſur-tout le petit maître françois. Je l'ai toujours vu s'étonner de ſon peu de ſuccès chez l'étranger. Devroit-il ignorer que pour ſe faire entendre dans les échelles du Levant, s'il faut parler la langue franque, il faut pour ſe faire entendre de l'étranger parler la langue du bon ſens, & qu'un petit maître y paroîtra toujours ridicule, tant qu'au langage de la raiſon, il ſubſtituera le jargon à la mode en ſon pays.

2. Les vérités genérales éclairent le public, ſans offenſer perſonnellement l'homme en place; pourquoi donc n'excite-t-il point les écrivains à la recherche de ces ſortes de vérités? C'eſt qu'elles contrediſent quelquefois ſes projets.

3. Ce n'eſt point en théologie la nouveauté d'une opinion qui révolte, mais la violence employée pour la faire recevoir. Cette violence a dans les empires quelquefois produit des commotions vives. Une ame noble & élevée ſoutient impatiemment le joug aviliſſant du prêtre, & le perſécuté ſe venge toujours du perſécuteur. L'homme, dit Machiavel, a droit de tout penſer, de tout dire, de tout écrire, mais non d'impoſer ſes opinions. Que le théologien me perſuade, ou me convainque, & qu'il ne prétende point forcer ma croyance.

4. La ſeule religion intolérable eſt une religion intolérante. Une telle religion, devenue la plus puiſſante dans un empire, y allumeroit les flambeaux de la guerre, &

le plongeroit dans des troubles & des calamités sans nombre.

5. Les princes sont-ils indifférents aux disputes théologiques ? Les orgueilleux docteurs, après s'être dit bien des injures, s'ennuient d'écrire sans être lus. Le mépris public leur impose silence.

6. Un législateur prudent fait toujours proposer par quelque écrivain célebre les loix nouvelles qu'il veut établir. Ces loix sont-elles sous le nom de cet auteur quelque temps exposées à la critique publique ? Si l'on les juge bonnes, & qu'on les reconnoisse pour telles, on les reçoit sans murmurer.

7. Un ministre fait-il une loi ? un philosophe découvre-t-il une vérité ? Jusqu'à ce que l'utilité de cette loi & de cette vérité soit avouée, tous deux sont en butte à l'envie & à la sottise. Leur sort cependant est très-différent : le ministre, armé de la puissance, n'est exposé qu'à des railleries : mais le philosophe sans pouvoir l'est à des persécutions.

8. On entend vanter tous les jours l'excellence de certains établissements étrangers ; mais ces établissements, ajoute-t-on, ne sont pas compatibles avec telle forme de gouvernement. Si ce fait est vrai dans quelques cas particuliers, il est faux dans la plupart. La procédure criminelle Angloise est-elle la plus propre à protéger l'innocence ? Pourquoi les François, les Allemands & les Italiens ne l'adoptent-ils pas ?

9. Les princes changent journellement les loix du commerce ; celles qui reglent la perception des droits & des impôts. Ils peuvent donc changer également toute loi contraire au bien public. Trajan croit-il le gouvernement républicain préférable au monarchique ? il offre de changer la forme du gouvernement ; il offre la liberté aux Romains, & la leur auroit rendue, s'ils eussent voulu l'accepter. Une telle action mérite sans doute de grands éloges. Elle a frappé l'univers d'admiration. Mais est-elle

auſſi ſurnaturelle qu'on l'imagine ? Ne ſent-on pas qu'en briſant les fers des Romains, Trajan conſervoit la plus grande autorité ſur un peuple affranchi par ſa généroſité ; qu'il eût alors tenu de l'amour & de la reconnoiſſance preſque tout le pouvoir qu'il devoit à la force de ſes armées. Quoi de plus flatteur que le premier de ces pouvoirs ! Peu de princes ont imité Trajan. Peu d'hommes ont fait à l'intérêt général le ſacrifice apparent de leur autorité particuliere : j'en conviens. Mais leur exceſſif amour du deſpotiſme eſt quelquefois en eux moins l'effet d'un défaut de vertu que d'un défaut de lumiere.

10. Il n'eſt qu'une choſe vraiment contraire à toute eſpece de conſtitution, c'eſt le malheur des peuples. Leur commande-t-on ? On n'a pas droit de leur nuire. Un prince contracte-t-il ſciemment un traité déſavantageux à ſa nation ? il excede ſon pouvoir : il ſe rend coupable envers elle.

Un monarque n'eſt jamais qu'au droit de ſes ancêtres. Toute ſouveraineté légitime prend ſon origine dans l'élection & le choix libre du peuple. Il eſt donc évident que le magiſtrat ſuprême, quelque nom qu'on lui donne, n'eſt que le premier commis de ſa nation. Or, nul commis n'a droit de contracter au déſavantage de ſes commettants. La ſociété même peut toujours réclamer contre ſes propres engagements s'ils lui ſont trop onéreux.

Que deux peuples concluent entre eux un traité ; ils n'ont, comme les particuliers, d'autre objet en vue que leur bonheur & leur avantage réciproques. Cette réciprocité d'avantages n'exiſte-t-elle plus ? dès ce moment, le traité eſt nul ; l'un des deux peut le rompre. Le doit-il ? Non : s'il n'en réſulte pour lui qu'un dommage peu conſidérable. Il eſt alors plus avantageux pour lui de ſupporter ce petit dommage, que d'être regardé comme trop léger infracteur de ſes engagements. Or, dans les motifs mêmes qui ſont alors obſerver ſon traité, on

apperçoit le droit qu'a toute nation de l'annuler, s'il devient entiérement deſtructif de ſon bonheur.

11. Dans les pays deſpotiques, ſi le militaire eſt intérieurement haï & mépriſé, c'eſt que le peuple ne voit dans les Beys & les Pachas que ſes geoliers & ſes bourreaux. Si dans les républiques Grecques & Romaines, le ſoldat, au contraire, étoit aimé & reſpecté, c'eſt qu'armé contre l'ennemi commun, il n'eût point marché contre ſes compatriotes.

12. Suffit-il qu'un Sultan commande en vertu d'une loi pour rendre ſon autorité légitime? Non : un uſurpateur, par une loi expreſſe, peut ſe déclarer ſouverain, dira-t-on, vingt ans après que ſon uſurpation eſt légitime? Une telle opinion eſt abſurde. Nulle ſociété, lors de ſon établiſſement, n'a remis ni pu remettre aux mains d'un homme le pouvoir de diſpoſer à ſon gré des biens, de la vie & de la liberté des citoyens. Toute autorité arbitraire eſt une uſurpation, contre laquelle un peuple peut toujours revenir.

Lorſque les Romains vouloient énerver le courage d'un peuple, éteindre ſes lumieres, avilir ſon ame, le retenir dans la ſervitude, que faiſoient-ils? ils lui donnoient un deſpote. C'eſt par ce moyen qu'ils s'aſſervirent les Spartiates & les Bretons. Or, toute conſtitution imaginée pour corrompre les mœurs d'un peuple; toute forme de gouvernement que le vainqueur impoſe à cet effet au vaincu, ne peut jamais être citée comme juſte & légale. Eſt-ce un gouvernement que celui où tout ſe réduit à plaire, à obéir au Sultan, où l'on rencontre çà & là quelque habitant, & pas un citoyen.

Tout peuple gémiſſant ſous le joug du pouvoir arbitraire a droit de le ſecouer. Les loix ſacrées ſont les loix conformes à l'intérêt public. Toute loi contraire n'eſt pas une loi; c'eſt un abus légal.

13. Un deſpote n'a pas reçu de la nature les forces néceſſaires pour ſoumettre lui ſeul une nation. Il ne l'aſ-

ſervit qu'à l'aide de ſes janiſſaires, de ſes ſoldats & de ſon armée. Déplaît il à cette armée ? Se révolte-t-elle ? alors privé de ſon ſoutien, il eſt ſans force. Le ſceptre échappe de ſes mains, il eſt condamné par ſes complices. On ne le juge point, on le tue. Il en eſt autrement d'un prince qui regne ſous l'autorité des magiſtrats & des loix. Suppoſons qu'il commette un crime puniſſable par ces mêmes loix ; il eſt du moins entendu dans ſes défenſes, & la lenteur de la procédure lui laiſſe toujours le temps de prévenir ſon jugement en réparant ſes injuſtices.

Le prince ſur le trône d'une monarchie modérée eſt toujours plus fermement aſſis que ſur celui du deſpotiſme.

14. La juſtice du ciel fut toujours un myſtere. L'égliſe penſoit autrefois que dans les duels ou les batailles Dieu ſe rangeoit toujours du côté de l'offenſé. L'expérience a démenti l'égliſe. L'on ſait que dans les combats particuliers le ciel eſt toujours du côté du plus fort & du plus adroit, & dans les combats généraux, du côté des meilleures troupes & du plus habile général.

15. Peu de philoſophes ont nié l'exiſtence d'un Dieu phyſique. *Il eſt une cauſe de ce qui eſt, & cette cauſe eſt inconnue.* Qu'on lui donne le nom de Dieu ou tout autre : qu'importe ! Les diſputes, à ce ſujet, ne ſont que des diſputes de mots. Il n'en eſt pas ainſi du Dieu moral. L'oppoſition qui s'eſt toujours trouvée entre la juſtice de la terre & celle du ciel, en a ſouvent fait nier l'exiſtence. D'ailleurs, a-t-on dit, qu'eſt-ce que la morale ? Le recueil des conventions que les beſoins réciproques des hommes les ont néceſſités de contracter entre eux. Or, comment faire un Dieu de l'œuvre des hommes ?

16. La preuve de notre peu de foi eſt le mépris connu pour quiconque change de religion. Rien ſans doute de plus louable que d'abandonner une erreur pour embraſſer la vérité. D'où naît donc notre mépris pour les

nouveaux convertis? De la conviction obscure où l'on est, que toutes les religions sont également fausses, & que quiconque en change, s'y détermine par un intérêt sordide, & par conséquent méprisable.

17. Si la morale des Jésuites eût été l'œuvre d'un laïc, elle eût été condamnée aussi-tôt qu'imprimée. Il n'est point de persécutions que n'eût éprouvé son auteur.

Sans les parlements, cette morale néanmoins étoit en France la seule généralement enseignée. Les évêques l'approuvoient. La Sorbonne craignoit les Jésuites. Cette crainte rendoit leurs principes respectables. En cas pareil, ce n'est pas la chose, c'est l'auteur que le clergé juge; il eut toujours deux poids & deux mesures. St. Thomas en est un exemple. Machiavel dans son prince, n'avança jamais les propositions que ce saint enseigne dans son commentaire sur la cinquieme des politiques, texte 11. Voyez ses propres mots.

Ad salvationem tyrannidis, excellentes potentiâ, vel divitiis interficere; quia tales per potentiam quam habent, possunt insurgere contra tyrannum. Iterum expedit interficere sapientes. Tales enim per sapientiam eorum, possunt invenire vias ad expellendam tyrannidem. Nec scholas, nec alias congregationes per quas contingit vacare circa sapientiam permittendum est. Sapientes enim ad magna inclinantur, & ideò magnanimi sunt, & tales de facili insurgunt. Ad salvandam tyrannidem oportet quod tyrannus procuret ut subditi imponant sibi invicem crimina, & turbent se ipsos, ut amicus amicum, & populus contra divites, & divites inter se dissentiant. Sic enim minus poterunt insurgere propter eorum divisionem. Oportet etiam subditos facere pauperes; sic enim minus poterunt insurgere contra tyrannum. Procreanda sunt vectigalia, hoc est, exactiones multæ magnæ; sic enim citò poterunt depauperari subditi. Tyrannus debet procurare bella inter subditos vel etiam extraneos, ità ut non possint vacare ad aliquid tractandum contra tyrannum. Regnum salvatur per amicos. Tyrannus autem ad salvandam tyrannidem non debet confidere amicis. Texte 12, il ajoute;

Expedit tyrannus ad ſalvandam tyrannidem quod non appareat ſubditis ſævus, ſeu crudelis. Nam ſi appareat ſævus, reddit ſe odioſum. Ex hoc autem facilius inſurgunt in eum, ſed debet ſe reddere reverendum propter excellentiam alicujus boni excellentis. Reverentia enim debetur bono excellenti; & ſi non habeat bonum illud excellens, debet ſimulare ſe habere illud. Tyrannus debet ſe reddere talem ut videatur ſubditis ipſum excellere in aliquo bono excellenti in quo ipſi deficiunt, ex quo eum revereniur. Si non habeat virtutes, ſecundum veritatem faciat ut opinentur habere eas.

Voici la traduction de ce paſſage par Naudé:

» Pour maintenir la tyrannie, il faut faire mourir les » plus puiſſants & les plus riches, parce que de tels » gens ſe peuvent ſoulever contre le tyran par le moyen » de l'autorité qu'ils ont. Il eſt auſſi néceſſaire de ſe dé» faire des grands eſprits & des hommes ſavants, parce » qu'ils peuvent trouver par leur ſcience les moyens de » ruiner la tyrannie. Il ne faut pas même qu'il y ait » des écoles, ni autres congrégations, par le moyen deſ» quelles on puiſſe apprendre les ſciences; car les ſa» vants ont de l'inclination pour les choſes grandes, & » ſont, par conſéquent, courageux & magnanimes. Et » de tels hommes ſe ſoulevent facilement contre les ty» rans. Pour maintenir la tyrannie, il faut que les ty» rans faſſent en ſorte que leurs ſujets s'accuſent les uns » les autres, & ſe troublent eux-mêmes; que l'ami per» ſécute l'ami, & qu'il y ait de la diſſention entre le » même peuple & les riches, & de la diſcorde entre les » opulents; car en le faiſant, ils auront moins de moyens » de ſe ſoulever à cauſe de leurs diviſions. Il faut auſſi » rendre pauvres les ſujets, afin qu'il leur ſoit d'autant » plus difficile de ſe ſoulever contre le tyran. Il faut » établir des ſubſides, c'eſt-à-dire, de grandes exactions » & en grand nombre; car c'eſt le moyen de rendre » bientôt pauvres les ſujets. Le tyran doit auſſi ſuſciter » des guerres parmi ſes ſujets & même parmi les étran-

» gers, afin qu'ils ne puiſſent négocier aucune choſe » contre lui. Les royaumes ſe maintiennent par le moyen » des amis; mais un tyran ne ſe doit fier à perſonne » pour ſe conſerver en la tyrannie.

» Il ne faut pas qu'un tyran, pour ſe maintenir dans » la tyrannie, paroiſſe à ſes ſujets être cruel : car s'il » leur paroît tel, il ſe rend odieux : ce qui les peut faire » plus facilement ſoulever contre lui : mais il doit ſe » rendre vénérable par l'excellence de quelque éminente » vertu : car on doit toute ſorte de reſpect à la vertu; » & s'il n'a pas cette qualité excellente, il doit faire » ſemblant qu'il la poſſede. Le tyran ſe doit rendre tel » qu'il ſemble à ſes ſujets qu'il poſſede quelque éminente » vertu qui leur manque, & pour laquelle ils lui portent » reſpect. S'il n'a point de vertus, qu'il faſſe en ſorte » qu'ils croient qu'il en ait «.

Telles ſont ſur ce ſujet les idées de St. Thomas. Qu'il ait regardé la tyrannie comme une impiété ou non; je remarquerai avec Naudé que voilà des préceptes bien étranges dans la bouche d'un Saint. J'obſerverai, de plus, que Machiavel dans ſon prince, n'eſt que le commentateur de St. Thomas. Or, en préſentant les mêmes idées, ſi l'un de ces écrivains eſt ſanctifié, ſi ſes ouvrages approuvés ſont mis dans les mains de tout le monde, & ſi l'autre, au contraire, eſt excommunié, & ſon livre condamné, il eſt évident que l'égliſe a deux poids & deux meſures, & que ſon intérêt ſeul dicte ſes jugements.

18. Les moines diſputent encore, ils ne raiſonnent plus. Combat-on leurs opinions? Leur fait-on des objections? N'y peuvent-ils répondre? Ils aſſurent qu'elles ſont depuis long-temps réſolues, & dans ce cas, cette réponſe eſt réellement la plus adroite. Les peuples, il eſt vrai, maintenant plus éclairés ſavent que le livre défendu eſt le livre dont les maximes ſont, en général, les plus conformes à l'intérêt public.

19. Si l'eſpoir de la récompenſe peut ſeul exciter l'homme à la recherche de la vérité, l'indifférence pour elle ſuppoſe une grande diſproportion entre les récompenſes attachées à ſa découverte & les peines qu'exige ſa recherche. Pourquoi la vérité découverte, un auteur eſt-il ſouvent en but à la perſécution? C'eſt que l'envieux & le méchant ont intérêt de la perſécuter. Pourquoi le public prend-il d'abord parti contre le philoſophe? C'eſt que le public eſt ignorant, & que, ſéduit d'abord par les cris des fanatiques, il s'enivre de leur fureur. Mais il en eſt du public comme de Philippe de Macédoine; on peut toujours appeller du public ivre au public à jeun. Pourquoi les puiſſants font-ils rarement uſage des vérités découvertes par le philoſophe? C'eſt qu'ils s'intéreſſent rarement au bien public. Mais, ſuppoſé qu'ils s'en occupaſſent, qu'ils protégeaſſent la vérité, qu'arriveroit-il? Qu'elle ſe propageroit avec une rapidité incroyable. Il n'en eſt pas ainſi de l'erreur. Eſt-elle favoriſée du puiſſant? Elle eſt généralement, mais non univerſellement adoptée. Il reſte toujours à la vérité des partiſans ſecrets. Ce ſont, pour ainſi dire, autant de conjurés toujours prêts dans l'occaſion à ſe déclarer pour elle. Un mot du ſouverain ſuffit pour détruire une erreur. Quant à la vérité, ſon germe eſt indeſtructible. Il eſt ſans doute ſtérile, ſi le puiſſant ne le féconde: mais il ſubſiſte; & ſi ce germe doit ſon développement au pouvoir, il doit ſon exiſtence à la philoſophie.

20. Parmi les eccléſiaſtiques, il eſt ſans doute des hommes honnêtes, heureux & ſans ambition; mais ceux-là ne ſont point appellés au gouvernement de ce corps puiſſant. Le clergé toujours régi par des intrigants ſera toujours ambitieux.

21. L'égliſe toujours occupée de ſa grandeur réduiſit toutes les vertus chrétiennes à l'abſtinence, à l'humilité, à l'aveugle ſoumiſſion. Elle ne prêcha jamais l'amour de la patrie, ni de l'humanité,

22. Si l'égliſe défendit quelquefois aux laïcs le meurtre du prince, elle ſe le permit toujours. Son hiſtoire le prouve. Il eſt vrai, diſent les théologiens, que les papes ont dépoſé les ſouverains, prêché contre eux des Croiſades, béatifié des Clémens; mais ces légéretés ſont des fautes du pontife, & non de l'égliſe. Quant au ſilence coupable gardé à ce ſujet par les évêques, il fut, ajoutent-ils, l'effet de leur politeſſe pour le Saint-Siege, & non d'une approbation donnée à ſa conduite. Mais doivent-ils ſe taire ſur de pareils crimes, & s'élever avec tant de fureur contre l'interprétation prétendue ſinguliere que Luther & Calvin donnoient à certains paſſages des écritures? Eſt-il permis de pourſuivre l'erreur, lorſqu'on tolere les plus grands forfaits? Tout homme ſenſé apperçoit dans la conduite perpétuellement équivoque de l'égliſe, qu'elle n'eut réellement qu'un but; ce fut de pouvoir, ſelon les intérêts divers, tour-à-tour approuver ou déſapprouver les mêmes actions.

Point de preuve plus évidente de ſon ambition que le projet conçu par les Jéſuites d'aſſocier à leur ordre les Grands, les princes, & juſqu'aux ſouverains. Par cette aſſociation, dans laquelle tant de Grands étoient déjà entrés, les rois, devenus ſujets des Jéſuites & de leur Général, n'étoient plus que les vils exécuteurs de leurs perſécutions. Sans les parlements, qui ſait ſi ce projet ſi hardiment conçu n'eût pas réuſſi!

23. L'inquiſition n'eſt pas reçue en France. Cependant, dira l'égliſe, l'on y empriſonne à ma ſollicitation le janſéniſte, le calviniſte & le déiſte. On y reconnoît donc tacitement le droit que j'ai de perſécuter. Or, ce droit que le prince me donne ſur ſes ſujets, je n'attends que l'occaſion pour le réclamer ſur lui-même & ſur les magiſtrats.

24. L'égliſe ſe dit épouſe de Dieu, & je ne ſais pourquoi. L'égliſe eſt une aſſemblée de fideles. Ces fideles ſont barbus ou non barbus, chauſſés ou déchauſſés, ca-

puchonnés ou décapuchonnés. Or, qu'une telle assemblée soit l'épouse de la divinité; c'est une prétention trop folle & trop ridicule. Si le mot *église* eût été masculin, comment eût-on consommé ce mariage?

25. L'église de France refuse maintenant au pape le droit de disposer des couronnes. Mais le refus de cette église est-il sincere? Est-il l'effet de sa conviction? C'est à sa conduite passée à nous en instruire. Quel respect le clergé peut-il avoir pour une loi humaine, lui qui croit, en qualité d'interprête de la loi divine, pouvoir la changer, & la modifier à son gré? Quiconque s'est créé le droit d'interpréter une loi, finit toujours par la faire. L'église, en conséquence, s'est fait Dieu. Aussi rien de moins ressemblant que la religion de Jesus & la religion actuelle des papistes.

Quelle surprise pour les apôtres, si rendus au monde, ils lisoient un catéchisme qu'ils n'ont point fait: s'ils apprenoient que n'agueres l'église interdisoit aux laïcs la lecture même des Ecritures saintes, sous le vain prétexte qu'elles étoient scandaleuses pour les foibles!

Je citerai à ce sujet un fait singulier: c'est un acte du parlement d'Angleterre rendu en 1414. Par cet acte, il est défendu, sous peine de mort, de lire l'écriture en langue vulgaire, c'est-à-dire, dans une langue qu'on entende. Eh quoi, disent les reformés, Dieu rassemble dans un livre les devoirs qu'il impose à l'homme, & ce Dieu si sage, si éclairé, y auroit si obscurément expliqué ses volontés qu'on ne pourroit le lire sans interprête? Quoi l'Etre puissant qui a créé l'homme, n'auroit pas connu la portée de son esprit? O prêtres, quelles idées avez-vous donc de la sagesse & de l'intelligence divine?

Le jeune homme d'Abbeville poursuivi pour de prétendus blasphêmes en a-t-il jamais prononcé d'aussi horribles? Cependant on le mit à mort, & l'on vous respecte. Tant il est vrai qu'il n'y a qu'heur & malheur sur la terre, & qu'en ce monde il n'est d'homme juste que le Puissant.

26. Les gouvernements ſont juges des actions, & non des opinions. Que j'avance une erreur groſſiere, j'en ſuis puni par le ridicule & le mépris. Mais, qu'en conſéquence d'une opinion erronée, j'attente à la liberté de mes ſemblables, c'eſt alors que je deviens criminel.

Que dévot adorateur de Vénus, je brûle le temple de Sérapis, le magiſtrat doit me punir, non comme hérétique, mais comme perturbateur du repos public, comme un homme injuſte, & qui, libre dans l'exercice de ſon culte, veut priver ſes concitoyens de la liberté dont il jouit.

27. L'expulſion des Jéſuites ſuppoſoit en Eſpagne & en Portugal des miniſtres d'un caractere ferme & hardi. En France, les lumieres déjà répandues dans la nation facilitoient cette expulſion. Si le pape s'en fût plaint trop amérement, ſes plaintes euſſent paru déplacées.

Dans une lettre écrite au ſujet de la condamnation du mandement de M. de Soiſſons, par la congrégation du Saint-Office, un vertueux cardinal remontre au Saint-Pere, » qu'il eſt certaines prétentions que la cour de Ro» me devoit enſevelir dans un ſilence & un oubli éter» nels, ſur-tout, ajoute-t-il, dans ces temps malheureux » & déplorables, où les incrédules & les impies font » ſuſpecter la fidélité des miniſtres de la religion «.

Que ſignifient dans la langue eccléſiaſtique ces mots d'*incrédules*, d'*impies* ? Les oppoſants à la puiſſance du clergé. C'eſt donc aux incrédules que les rois doivent leur ſûreté, les peuples leur tranquillité, les parlements leur exiſtence, & l'ambition ſacerdotale ſa réſerve. Ces prétendus impies doivent être d'autant plus chers à la nation françoiſe, qu'elle n'a rien à en redouter. Les philoſophes ne forment point de corps. Ils ſont ſans crédit. Il eſt d'ailleurs impoſſible qu'en qualité de ſimples citoyens, leur intérêt ne ſoit pas toujours lié à l'intérêt public, par conſéquent à celui d'un gouvernement éclairé.

28. Dans les pays catholiques ; quel moyen de former des citoyens vertueux ? l'inſtruction de la jeuneſſe y eſt confiée aux prêtres. Or, l'intérêt du prêtre eſt preſque toujours contraire à celui de l'état. » Jamais le » prêtre n'adoptera ce principe fondamental de toutes les » vertus, ſavoir que la juſtice de nos actions dépend » de leur conformité avec l'intérêt général «. Un tel principe nuit à ſes vues ambitieuſes.

D'ailleurs, ſi la morale, comme les autres ſciences, ne ſe perfectionne que par le temps & l'expérience, il eſt évident qu'une religion qui prétend, en qualité de révélée, avoir inſtruit l'homme de tous ſes devoirs, s'oppoſe d'autant plus efficacement à la perfection de cette même ſcience, qu'elle ne laiſſe plus rien à faire au génie & à l'expérience.

29. Dans le moment où la France faiſoit la guerre aux Anglois, les parlements la faiſoient aux Jéſuites, & la cour dévote prenoit parti pour les derniers. En conſéquence, tout y étoit rempli d'intrigues eccléſiaſtiques. On ſe ſeroit cru volontiers à la fin du regne de Louis XIV. L'on comptoit alors à Verſailles peu d'honnêtes gens & beaucoup de bigots.

L'on me demandera ſans doute pourquoi je regarde la bigoterie comme ſi funeſte aux états : l'Eſpagne, dira-t-on, ſubſiſte, & l'Eſpagne n'a point encore ſecoué le joug de l'inquiſition. J'en conviens.

Mais cet empire eſt foible ; il n'inſpire point de jalouſie ; il ne fait ni conquête, ni commerce. L'Eſpagne eſt iſolée dans un coin de l'Europe. Elle ne peut, dans ſa poſition actuelle, attaquer, ni être attaquée. Il n'en eſt pas de même de tout autre état. La France, par exemple, eſt enviée & redoutée : elle eſt ouverte de toutes parts : ſon commerce ſoutient ſa puiſſance, & ſon génie ſoutient ſon commerce. Il n'eſt qu'un moyen d'y entretenir l'induſtrie, c'eſt d'y établir un gouverne-

ment dont, où l'esprit conserve son ressort, & le citoyen sa liberté de penser. Que les ténebres de la bigoterie s'étendent encore en France, son industrie diminuera, & sa puissance s'affoiblira journellement.

Une nation superstitieuse, comme une nation soumise au pouvoir arbitraire, est bientôt sans mœurs, sans esprit; & par conséquent sans force. Rome, Constantinople & Lisbonne en sont la preuve. Si tous les habitants s'y livrent à la mollesse, à la volupté, qu'on ne s'en étonne point; c'est qu'on y est occupé uniquement de ses sens, dont on fait usage, lorsqu'il n'est plus permis d'en faire de son esprit.

Fin du quatrieme Volume.

TABLE SOMMAIRE.

SECTION V.

Des erreurs & contradictions de ceux qui rapportent à l'inégale perfection des Sens l'inégale supériorité des Esprits.

Que nul n'ayant sur ce sujet mieux écrit que M. Rousseau, je le prends pour exemple de ce que j'avance.

CHAPITRE PREMIER. *Contradictions de l'Auteur d'*Emile *sur les causes de l'inégalité des Esprits.* 3

Qu'il résulte de ses contradictions que la justice & la vertu sont des acquisitions.

CHAP. II. *De l'Esprit & du Talent.* 8

CHAP. III. *De la bonté de l'Homme au berceau.* 11

CHAP. IV. *L'Homme de la nature doit être cruel.* 19

Que son humanité est toujours le produit, ou de la crainte, ou de son éducation.

CHAP. V. *M. Rousseau croit tour-à-tour l'éducation utile & inutile.* 23

CHAP. VI. *De l'heureux usage qu'on peut faire dans l'éducation publique de quelques idées de M. Rousseau.* 29

Que, d'après cet Auteur, il ne faut pas croire l'enfance & l'adolescence sans jugement.

CHAP. VII. *Des prétendus avantages de l'âge mûr sur l'adolescence.* 34

CHAP. VIII. *Des éloges donnés par M. Rousseau à l'ignorance.* 38

CHAP. IX. *Quels motifs ont pu engager M. Rouſſeau à ſe faire l'apologiſte de l'ignorance.* 43

Que les talents & les lumieres ne corrompent point les mœurs des peuples.

CHAP. X. *Des cauſes de la décadence d'un Empire.* 46

CHAP. XI. *La culture des arts & des ſciences dans un Empire deſpotique en retarde la ruine.* 52

Que les erreurs, les contradictions de M. Rouſſeau & de quiconque adopte ſes principes, confirment cette vérité, *que l'homme eſt le produit de ſon éducation.*

Que la culture de cette ſcience eſt utile au public, & ſa non-culture funeſte

SECTION VI.

Des maux produits par l'ignorance; que l'ignorance n'eſt point deſtructive de la molleſſe; qu'elle n'aſſure point la fidélité des Sujets; qu'elle juge ſans examen les queſtions les plus importantes. Celle du luxe citée en exemples. Des malheurs où ces jugements peuvent quelquefois précipiter une nation. Du mépris & de la haine qu'on doit aux profeſſeurs de l'ignorance.

CHAP. I. *De l'ignorance & de la molleſſe des Peuples.* 68

CHAP. II. *L'ignorance n'aſſure point la fidélité des Sujets.* 75

Qu'elle s'oppoſe à toute réforme utile dans les gouvernements.

Qu'elle y éterniſe les abus, & rend les hommes incapables de cette attention opiniâtre qu'exige l'examen de la plupart des queſtions politiques.

La queſtion du luxe priſe pour exemple.

Qu'on ne peut la réſoudre ſans un certain nombre d'obſervations, & ſans attacher d'abord des idées nettes à ce mot *luxe.*

CHAP. III. *Du Luxe.* 77

CHAP. IV. *Si le luxe eſt néceſſaire & utile.* 78

CHAP. V. *Du luxe & de la tempérance.* 80

Si la plupart des maux dont on accuſe le luxe, ne ſeroient point l'effet, & du partage trop inégal des richeſſes nationales, & de la diviſion des intérêts des citoyens.

Que pour s'aſſurer de ce fait, il faut remonter aux premiers motifs qui déterminent les hommes à ſe réunir en ſociétés.

CHAP. VI. *De la formation des Peuplades.* 85

CHAP. VII. *De la multiplication des Hommes dans un état & de ſes effets.* 89

CHAP. VIII. *Diviſion d'intérêt des citoyens produite par leur multiplication* 94

CHAP. IX. *Du partage trop inégal des richeſſes nationales.* 99

Des effets de ce partage.

CHAP. X. *Cauſe de la trop grande inégalité des fortunes des Citoyens.* 102

Qu'elle eſt une ſuite néceſſaire de l'introduction de l'argent dans un état.

CHAP. XI. *Des moyens de s'oppoſer à la réunion trop rapide des richeſſes en peu de mains.* 103

CHAP. XII. *Du pays où l'argent n'a point cours.* 105

CHAP. XIII. *Quels ſont dans les pays, où l'argent n'a point cours, les principes productifs de la vertu.* 108

CHAP. XIV. *Des pays où l'argent a cours.* 111

CHAP. XV. *Du moment où les richeſſes ſe retirent d'elles-mêmes d'un Empire.* 114

Que les citoyens y reſtent ſans principe d'action.

CHAP. XVI. *Des divers principes d'activité des Nations.* 116

CHAP. XVII. *De l'argent considéré comme principe d'activité.* 118

Des maux qu'occasionne l'amour de l'argent.

Si dans l'état actuel de l'Europe, le magistrat éclairé doit desirer le trop prompt affoiblissement d'un tel principe d'activité.

CHAP. XVIII. *Ce n'est point dans le luxe, mais dans sa cause productrice qu'est le principe destructeur des Empires.* 120

Qu'il suit de l'examen peut-être encore superficiel de cette question du luxe, qu'on ne peut apporter trop de soins à l'examen de toute question de cette espece, & que l'ignorance est d'autant plus funeste aux nations, que c'est uniquement de la bonté de leurs loix que dépend leur bonheur.

SECTION VII.

Les vertus & le bonheur d'un peuple sont l'effet, non de la sainteté de sa religion, mais de la sagesse de ses loix.

CHAP. I. *Du peu d'influence des Religions sur les vertus & la félicité des peuples.* 136

CHAP. II. *De l'esprit religieux, destructif de l'esprit législatif.* 141

CHAP. III. *Quelle espece de Religion seroit utile.* 145

Que ce seroit celle qui forceroit les hommes à s'éclairer.

Que l'inconséquence & le crime est dans presque tous les hommes l'effet de l'ignorance.

CHAP. IV. *De la Religion papiste.* 147

Que plus de conséquence dans les esprits la rendroit plus nuisible.

Que les principes spéculatifs ont heureusement peu d'influence sur la conduite des hommes; qu'ils la reglent sur les loix, & non sur leur croyance.

Que le gouvernement des Jésuites en est une preuve.

CHAP. V. *Du gouvernement des Jéſuites.* 152
Des moyens qu'il leur fournit de faire trembler les rois, & d'exécuter les plus grands attentats.

CHAP. VI. *Des Cauſes des grands attentats.* 157

CHAP. VII. *Des Attentats commis par l'amour de la gloire.* 158

CHAP. VIII. *Des Attentats commis par l'ambition.* 160

CHAP. IX. *Des Attentats commis par le fanatiſme.* 161

CHAP. X. *Du moment où l'intérêt des Jéſuites leur commande un grand attentat.* 162
Quelle ſecte on pouvoit leur oppoſer.

CHAP. XI. *Des moyens employés pour détruire les Jéſuites.* 168
Qu'on doit aux Jéſuites la connoiſſance de ce que peut la légiſlation.
Que pour la créer parfaite, il faut, ou comme un St. Benoît, avoir un ordre religieux, ou comme un Romulus ou un Pon, avoir un empire, ou une colonie à fonder.
Qu'en toute autre poſition on peut propoſer, mais difficilement, établir d'excellentes loix.

CHAP. XII. *Examen de cette Vérité.* 170
Je prouve qu'il n'eſt rien d'impoſſible aux loix, mais que pour fixer le degré auquel elles peuvent porter la félicité des peuples, il faut préliminairement connoître ce qui conſtitue le bonheur de l'individu.

SECTION VIII.

De ce qui conſtitue le bonheur des individus; de la baſe ſur laquelle on doit édifier la félicité nationale, néceſſairement compoſée de toutes les félicités particulieres.

CHAP. I. *Tous les Hommes, dans l'état de ſociété, peuvent-ils être également heureux.* 183

Que la ſolution de cette queſtion ſuppoſe la connoiſſance des occupations différentes dans leſquelles les hommes conſomment les diverſes parties de la journée.

CHAP. II. *De l'emploi du Temps.* 185

Que cet emploi eſt à-peu-près le même dans toutes les profeſſions; que tous les hommes, par conſéquent, pourroient être également heureux.

CHAP. III. *Des Cauſes du malheur de preſque toutes les Nations.* 190

Que le défaut de bonnes loix, que le partage trop inégal des richeſſes nationales, ſont les cauſes de ce malheur preſque univerſel : mais eſt-il poſſible de mettre les citoyens dans l'état d'aiſance requis pour leur bonheur ?

CHAP. IV. *Qu'il eſt poſſible de donner plus d'aiſance aux Citoyens.* 192

Que c'eſt à l'imperfection des loix qu'on doit ſouvent la ſoif inſatiable de l'or.

CHAP. V. *Du deſir exceſſif des Richeſſes.* 194

Qu'entre ces motifs un des plus puiſſant c'eſt l'ennui.

CHAP. VI. *De l'Ennui.* 197

CHAP. VII. *Des moyens inventés par les Oiſifs contre l'ennui.* 198

CHAP. VIII. *De l'influence de l'ennui ſur les mœurs des Nations.* 200

Du reſſort qu'il donna à la jalouſie Eſpagnole & Portugaiſe : de la part qu'il eut à la création des Sigisbés, à l'inſtitution de l'ancienne chevalerie.

Que pour ſe ſouſtraire à l'ennui, il faut acheter le plaiſir par quelque peine.

CHAP. IX. *De l'acquiſition plus ou moins difficile des plaiſirs ſelon le gouvernement où l'on vit & le poſte qu'on y occupe.* 204

Je prends le plaiſir de l'amour pour exemple.

CHAP. X. *Quelle Maîtresse convient à l'Oisif.* 205

CHAP. XI. *De la variété des romans, & de l'amour dans l'Homme oisif ou occupé.* 207

Que l'oisiveté qui pese à tous, fait chercher par-tout un remede à l'ennui.

CHAP. XII. *De la Religion & des cérémonies considérées comme remede à l'ennui.* 209

Que le seul remede efficace sont des sensations vives & distinctes. De-là notre amour pour l'éloquence, la poésie, enfin pour tous les arts d'agréments, dont l'objet est d'exciter en nous ces sortes de sensations, & dont les regles ne sont que les moyens d'opérer cet effet.

CHAP. XIII. *Des arts d'agréments & de ce qu'en ce genre on appelle le Beau.* 211

CHAP. XIV. *Du Sublime.* 214

De ce qui le constitue.

CHAP. XV. *De la variété & simplicité requise dans tous les ouvrages, & sur-tout dans les ouvrages d'agréments.* 222

CHAP. XVI. *De la Loi de continuité.* 225

Qu'on doit à l'observation de cette loi des sensations d'autant plus vives, qu'elles sont plus distinctes.

CHAP. XVII. *De la clarté du Style.* 227

Que cette clarté concourt à la production du même effet : sur quoi j'observe qu'en général la forte impression faite sur nous par les ouvrages des arts, dépend moins d'une imitation exacte, que d'une imitation perfectionnée de la nature.

CHAP. XVIII. *De l'imitation perfectionnée de la Nature.* 2

Qu'une imitation suppose dans l'homme le pouvoir d'abstraire d'un objet ce qu'il a de défectueux.

CHAP. XIX. *Du pouvoir d'abstraire.* 236

Qu'il fournit aux artistes les moyens d'imiter la nature en l'embellissant.

CHAP. XX. *De l'impreſſion des Arts d'agrément ſur l'opulent oiſif.* 241

Qu'ils ne peuvent l'arracher à ſon ennui.

Que les plus riches ſont, en général, les plus ennuyés ; parce qu'ils ſont paſſifs dans preſque tous leurs plaiſirs.

CHAP. XXI. *De l'état actif & paſſif de l'Homme.* 243

Que les plaiſirs où l'homme eſt paſſif, ſont en général, & les plus courts & les plus coûteux.

CHAP. XXII. *C'eſt aux Riches que ſe fait le plus vivement ſentir le beſoin des richeſſes.* 246

Que preſque tous croupiſſent dans la pareſſe, faute d'avoir contracté de bonne heure l'habitude du travail.

CHAP. XXIII. *De la puiſſance de la Pareſſe.* 250

Qu'elle eſt ſouvent dans l'homme le principe de ſes vices & de ſes malheurs.

CHAP. XXIV. *Une fortune médiocre aſſure le bonheur du Citoyen* 252

Que cette vérité difficile n'eſt point impoſſible à perſuader aux hommes.

CHAP. XXV. *De l'aſſociation des idées de bonheur & de richeſſes dans notre mémoire.* 253

Que ces deux idées y peuvent être diſtinguées : que par ce moyen on rendroit au bonheur une infinité d'hommes auxquels, pour être heureux, il ne manque que de ſe croire tels.

Que les vérités ci-deſſus établies ne ſont point de ces principes ſpéculatifs, inappliquables à la pratique.

CHAP. XXVI. *De l'utilité éloignée de mes principes.* 256

Que ces principes adoptés par un prince éclairé & bienfaiſant pourroient devenir le germe d'une législation neuve, & plus conforme au bonheur de l'humanité.

SECTION IX.

De la poſſibité d'indiquer un bon plan de législation. Des obſtacles que l'ignorance met à ſa publication.

Du ridicule qu'elle jette sur toute idée nouvelle & toute étude approfondie de la morale & de la politique.

De l'inconstance qu'elle suppose dans l'esprit humain ; inconstance incompatible avec la durée de bonnes loix.

Du danger imaginaire auquel (si l'on en croit l'ignorance) la révélation d'une idée neuve, & surtout des vrais principes des loix, doit exposer les empires.

De la trop funeste indifférence des hommes pour l'examen des vérités morales ou politiques.

Du nom de vraies ou de fausses, donné aux mêmes opinions, selon l'intérêt momentané qu'on a de les croire telles ou telles.

CHAP. I. *De la difficulté de tracer un bon plan de Législation.* 264

CHAP. II. *Des premieres Questions à se faire lorsqu'on veut donner de bonnes Loix.* 267

Que les récompenses accordées aux talents & aux vertus, fût-ce un luxe de plaisir, ne corrompront jamais les mœurs.

CHAP. III. *Du Luxe de plaisir.* 277

Que tout plaisir décerné par la reconnoissance publique fait chérir la vertu, fait respecter les loix, dont le renversement, comme quelques-uns le prétendent, n'est point l'effet de l'inconstance de l'esprit humain.

CHAP. IV. *Des vraies Causes des changemens arrivés dans les loix des Peuples.* 280

Que ces changemens y sont toujours l'effet & de l'imperfection de ces mêmes loix, & de la négligence des administrateurs, qui ne savent ni contenir l'ambition des nations voisines par la ter-

reur des armes, ni celle de leurs concitoyens par la ſageſſe des réglements ; qui d'ailleurs élevés dans des préjugés dangereux, favoriſent l'ignorance des vérités dont la révélation aſſureroit la félicité publique.

CHAP. V. *La révélation de la vérité n'eſt funeſte qu'à celui qui la dit.* 290

CHAP. VI. *La connoiſſance de la vérité eſt toujours utile.* 293

CHAP. VII. *Que la révélation de la vérité ne trouble jamais les Empires.* 296

La lenteur de ſes progrès citée en preuve de cette aſſertion.

CHAP. VIII. *De la lenteur avec laquelle la vérité ſe propage.* 300

Qu'il n'eſt point de forme de gouvernement où ſa connoiſſance puiſſe être dangereuſe.

CHAP. IX. *Des Gouvernements.* 304

CHAP. X. *Dans aucune forme de gouvernement le bonheur du Prince n'eſt attaché au malheur des Peuples.* 307

CHAP. XI. *Qu'on doit la vérité aux Hommes.* 312

Que l'obligation de la dire ſuppoſe le libre uſage des moyens de la découvrir, & par conſéquent la liberté de la preſſe.

CHAP. XII. *De la liberté de la Preſſe.* 314

Que privées de cette liberté, les nations croupiſſent dans l'ignorance.

CHAP. XIII. *Des maux que produit l'indifférence pour la vérité.* 317

CHAP. XIV. *Que le bonheur de la génération future n'eſt jamais attaché au malheur de la génération préſente.* 321

Qu'une telle ſuppoſition eſt abſurde ; que le gouvernement doit d'autant plus exciter les hommes à la recherche de la vérité, qu'ils y ſont, en général, plus indifférents.

CHAP. XV. *Les mêmes opinions paroiſſent vraies ou fauſſes, ſelon l'intérêt qu'on a de les croire telles ou telles.* 325

Que l'intérêt feroit nier au beſoin la vérité des démonſtrations géométriques.

CHAP. XVI. *L'intérêt fait eſtimer en ſoi juſqu'à la cruauté qu'on déteſte dans les autres.* 328

CHAP. XVII. *L'intérêt fait honorer le crime.* 330

CHAP. XVIII *L'intérêt fait des Saints.* 332

CHAP. XIX. *L'intérêt perſuade aux Grands qu'ils ſont d'une eſpece différente des autres hommes.* 338

CHAP. XX. *L'intérêt fait honorer le vice dans un protecteur.* 341

CHAP. XXI. *L'intérêt du Puiſſant commande plus impérieuſement que la vérité aux opinions générales.* 343

Que cet intérêt les forme & peut tout.

CHAP. XXII. *Un intérêt ſecret cacha toujours aux Parlements la conformité de la morale des Jéſuites & du Papiſme.* 345

CHAP. XXIII. *L'intérêt fait nier journellement cette maxime :* Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrois pas qu'on te fît. 346

CHAP. XXIV. *L'intérêt cache au Prêtre, honnête homme les maux du Papiſme.* 347

Que de toutes les religions c'eſt la plus intolérante.

CHAP XXV. *Toute Religion intolérante eſt eſſentiellement régicide.* 350

Que ſon intolérance ſuppoſe en elle le deſir de régner ſur les peuples & ſur les rois.

CHAP. XXVI. *Des moyens employés par l'égliſe pour s'aſſervir les Nations.* 354

CHAP. XXVII. *Des temps où l'Egliſe catholique laiſſe repoſer ſes prétentions.* 356

CHAP. XXVIII. *Du temps où l'Egliſe fait revivre ſes prétentions.* 359

CHAP. XXIX. *Des prétention des l'Egliſe prouvées par le droit.* 366

CHAP. XXX. *Des prétentions de l'Egliſe prouvées par le fait.* 363

CHAP. XXXI. *Des moyens d'enchaîner l'ambition eccléſiaſtique.* 368

Que le tolérantiſme ſeul peut la contenir ; que lui ſeul peut, en éclairant les eſprits, aſſurer le bonheur & la tranquillité des peuples dont le caractere eſt ſuſceptible de toutes les formes que lui donnent les loix, le gouvernement, & ſur-tout l'éducation publique.

Fin de la Table Sommaire.